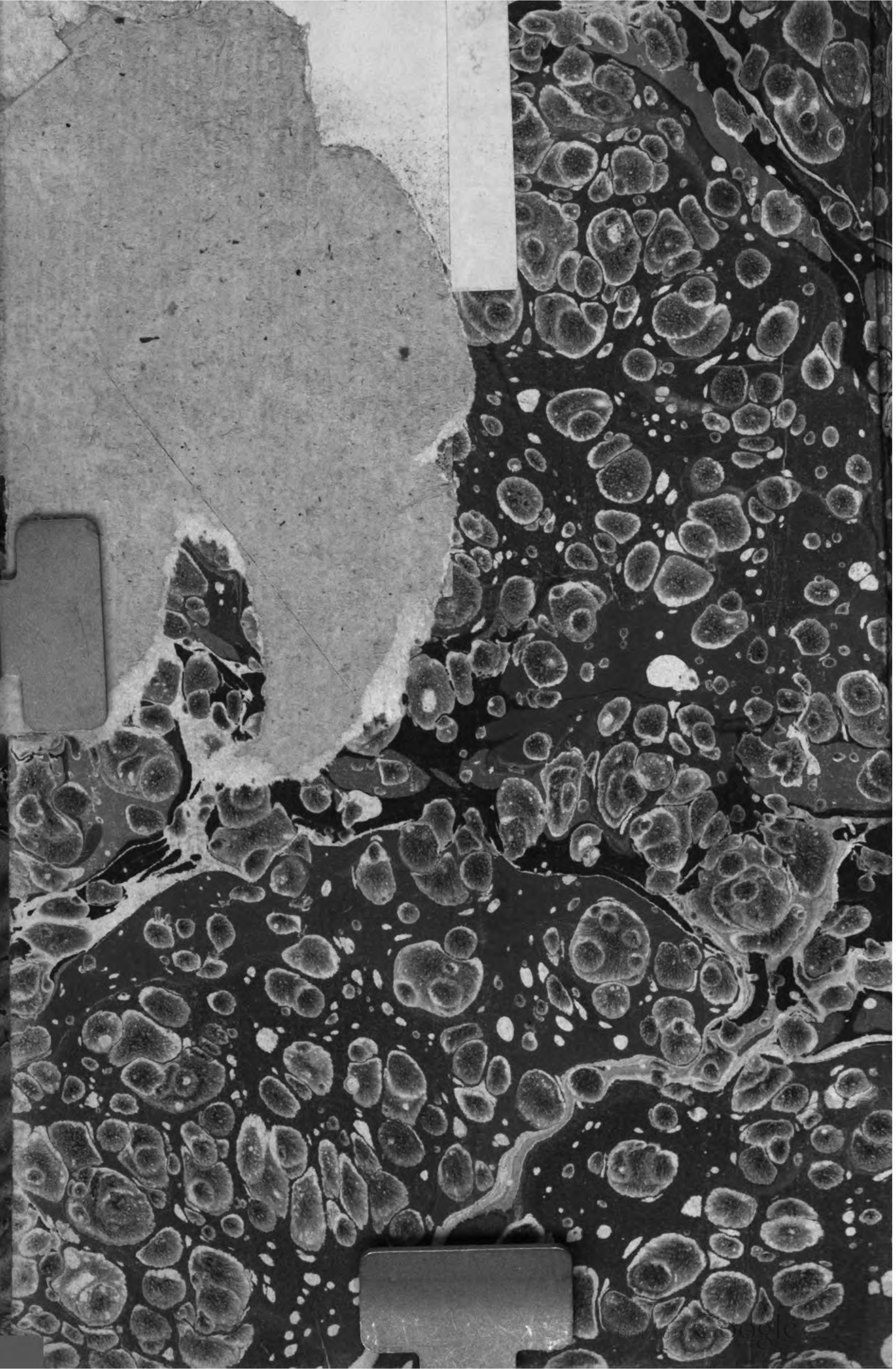
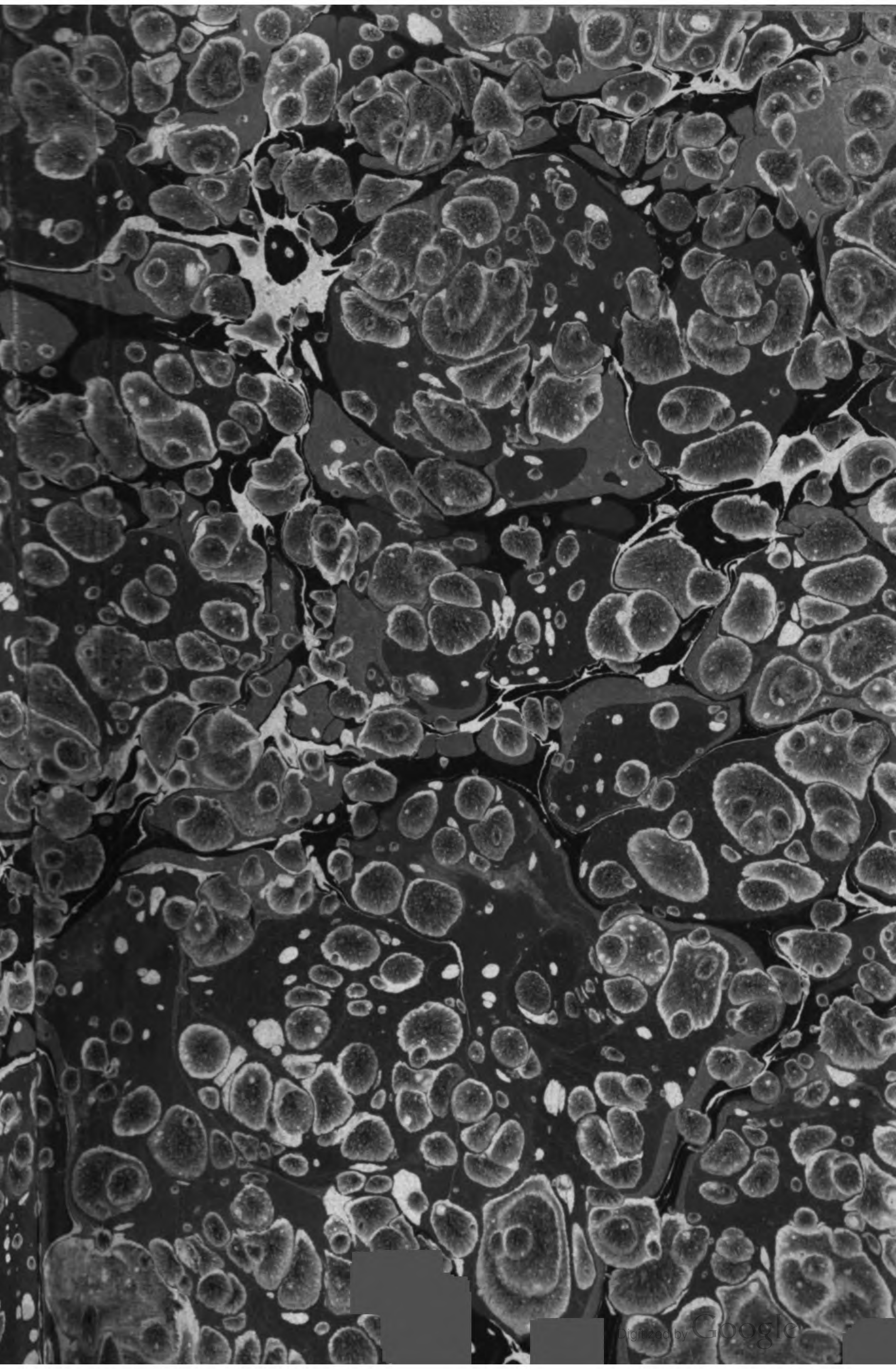


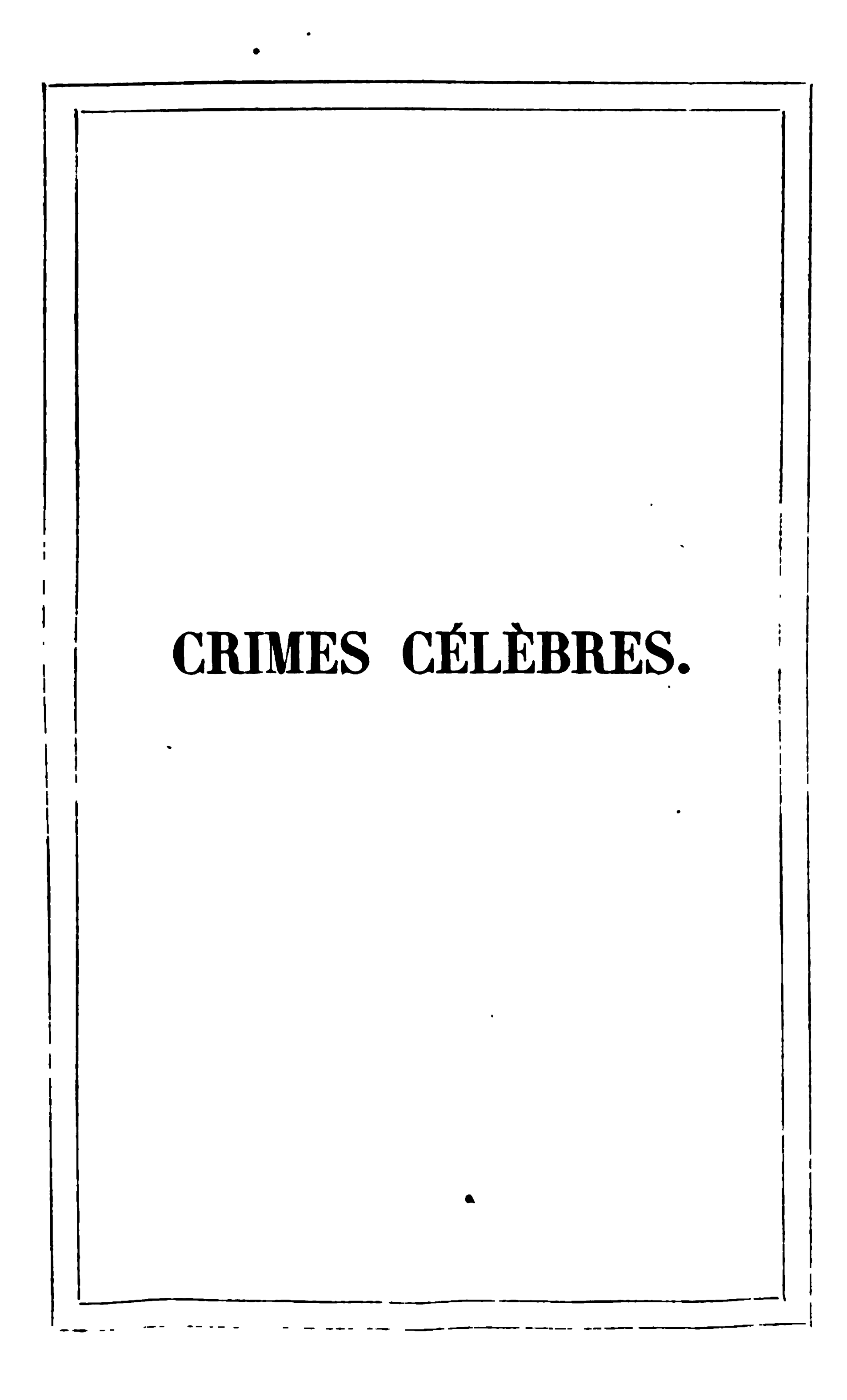
Crimes célèbres

Alexandre Dumas, Administration de Librairie, Narcisse Fournier, Pier-Angelo Fiorentino






UNIVERSIDAD COMPLUTENSE
5324704392



CRIMES CÉLÈBRES.

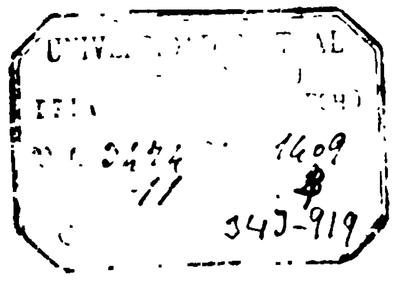
IMPRIMERIE DE Ve DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, 46, au Marais.

CRIMES CÉLÈBRES

PAR

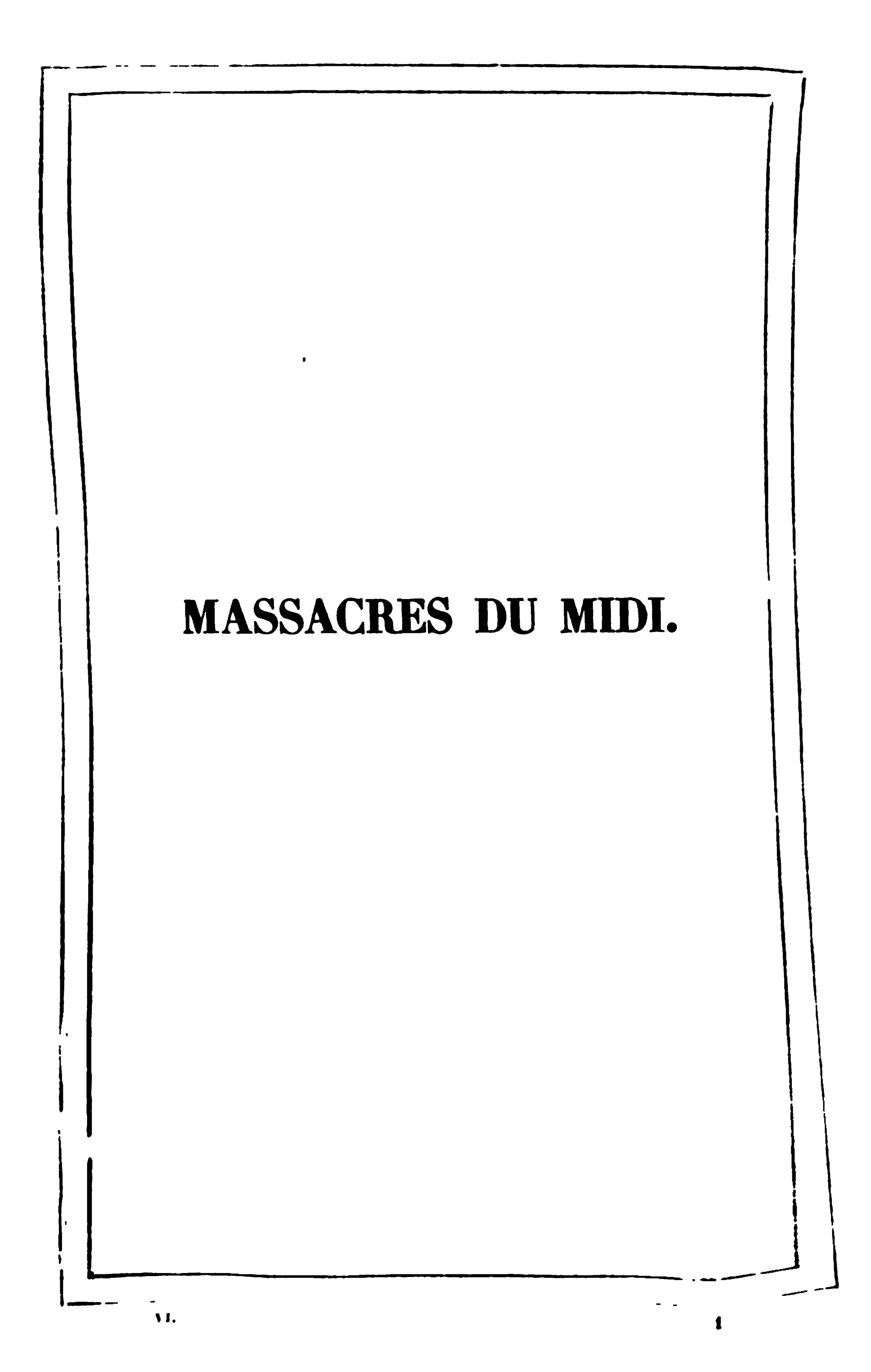
ALEXANDRE DUMAS.

TOME SIXIÈMR.

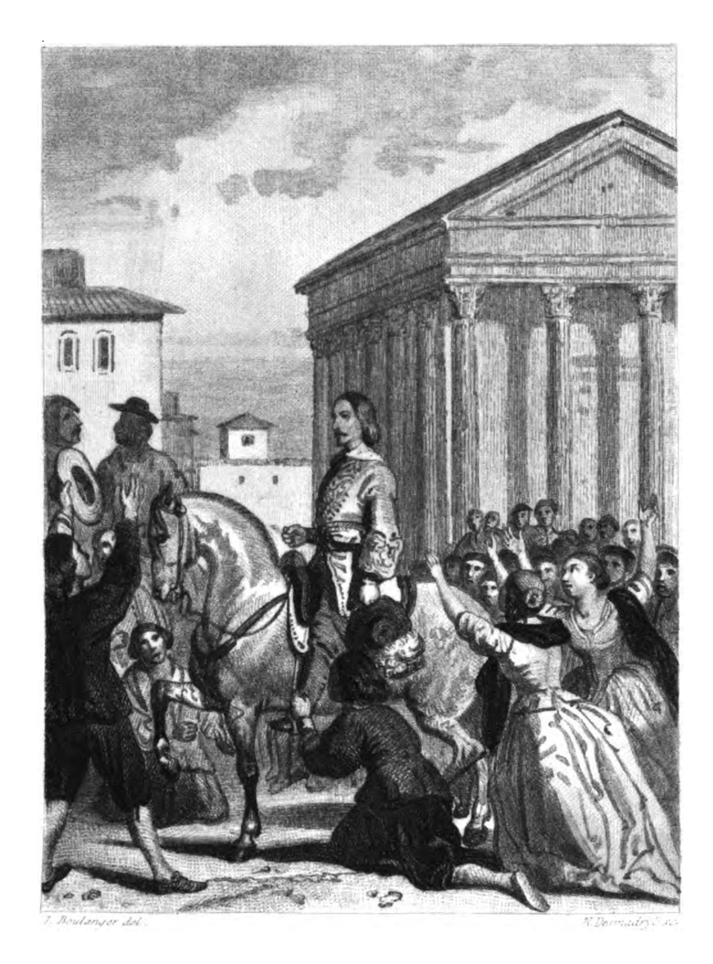


PARIS.
ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,
RUE LOUIS-LE-GRAND, 18.

1840



MASSACRES DU MIDI.



J. Boulanger del. N. Desmadryl sc.

Entrée de Cavalier à Nismes

MASSACRES DU MIDI.

1815.

C'était un samedi que l'on avait arboré le drapeau blanc à Nîmes. Le lendemain une multitude de paysans catholiques des environs se rendit dans la ville et vint y attendre l'armée royaliste de Beaucaire. Les esprits fermentaient; le désir des représailles animait tous ces hommes, dont la haine paternelle, après avoir sommeillé pendant tout le temps de l'empire, se réveillait avec une nouvelle force. Le lundi les trouva dans ces dispositions, et ici je dois le dire, quoique je croie être sûr des jours que je cite, je ne garantis pas aussi bien les dates que les faits : chaque événement que je raconte est vrai, chaque détail est juste; mais le jour ne frappe pas également ma mémoire, et il est plus aisé de se souvenir qu'un meurtre a été commis que de se rappeler précisément l'heure où on en fut témoin.

La garnison de Nîmes se composait d'un bataillon du 13e régiment de ligne et d'un autre bataillon du

79e régiment, qui était venu avec un cadre s'y compléter. Après la journée de Waterloo, les habitans avaient, autant qu'il était en leur pouvoir, fait déserter les soldats; de sorte qu'il n'était resté des deux bataillons que deux cents hommes à peu près, y compris les officiers.

Lorsque la nouvelle de la proclamation de Napoléon II fut arrivée à Nîmes, le général de brigade Malmont, commandant le département, l'avait fait faire aussi dans la ville, et il n'y avait eu aucun mouvement populaire. Ce ne fut que quelques jours après que la nouvelle se répandit qu'une armée royaliste se rassemblait à Beaucaire, et que la populace allait profiter sans doute de son arrivée pour se porter à des excès. Pour faire face à ce double danger, le général avait ordonné à la troupe et à une partie de la garde nationale des cent jours de prendre en armes position derrière la caserne, sur une éminence où il avait fait mettre en batterie ses cinq pièces de canon. Il avait gardé cette position pendant deux jours et une nuit; mais ne voyant aucun mouvement de la part du peuple, il l'avait quittée et les troupes étaient rentrées à la caserne.

Mais le lundi, comme nous l'avons dit, le peuple, qui savait que l'armée de Beaucaire devait arriver le lendemain, s'ameuta devant la caserne avec des dispositions hostiles et demandant à grands cris et avec des menaces qu'on leur livrât les cinq pièces de canon qui y étaient déposées. Le général, ainsi que les officiers qui étaient logés en ville, informés du tumulte, se rendirent aussitôt dans le quartier, d'où ils sortirent bientôt et s'avancèrent

vers le peuple pour l'engager à se retirer; mais les Nîmois, pour toute réponse, firent feu sur eux. Alors convaincu, par la connaissance qu'il avait des esprits, que dès lors que l'affaire était engagée il n'y avait plus moyen de l'empêcher de suivre son cours, le général recula pas à pas vers la caserne, et arrivé à la porte, il la referma sur lui.

On se mit en devoir de repousser la force par la force, car tout le monde était décidé à défendre chèrement une existence qui du premier coup paraissait si terriblement compromise. Aussi, sans attendre même l'ordre de tirer, quelques coups de fusil ayant cassé des carreaux, les soldats ripostèrent par la fenêtre, et, plus habitués au maniement des armes que les bourgeois, couchèrent quelques-uns de ces derniers sur le carreau. Aussitôt la populace effrayée se retira, se mit hors de la portée du fusil et se retrancha dans les maisons environnantes.

Vers les neuf heures du soir, une espèce de parlementaire, décoré d'une écharpe blanche, parut et parla au général. Cette conférence avait pour but de s'informer de la capitulation qu'exigeaient les troupes pour évacuer Nîmes. Le général demanda que la troupe sortît avec armes et bagages, excepté les pièces de canon, qui resteraient dans la caserne, et que, une fois sortie, elle s'arrêtât dans un petit vallon à une certaine distance de Nîmes : là il serait donné aux soldats les moyens ou de rejoindre les régimens auxquels ils appartenaient, ou de rentrer dans leurs foyers.

A deux heures du matin à peu près, le parlementaire revint, et annonça au général que la capitulation était

acceptée, à l'exception d'un seul article qui était : « que la troupe devait sortir sans armes. » Cet individu, au reste, ajouta que, s'il ne l'acceptait sur-le-champ, dans deux heures, peut-être, il ne serait plus temps de capituler, et qu'il ne répondait pas de la fureur du peuple, qu'il ne pourrait plus contenir. Le général accepta cette condition, et le parlementaire disparut.

En apprenant la dernière condition imposée, les soldats furent sur le point de refuser de s'y soumettre, tant il leur paraissait humiliant de déposer leurs armes devant une populace que quelques coups de fusil avaient déjà fait reculer ; mais le général parvint à les calmer et à les déterminer à sortir sans fusils, en leur disant qu'il n'y a rien de déshonorant dans une action qui tendait à empêcher l'effusion du sang entre enfans de la même patrie.

La gendarmerie, d'après un article de la capitulation, devait fermer la marche de la colonne et empêcher par là que le peuple ne se portât à des excès envers les soldats qui la composaient. C'était tout ce qu'on avait pu obtenir du parlementaire en compensation de l'abandon des armes. La gendarmerie, selon les conventions arrêtées, se trouva en effet placée en bataille vis-à-vis la caserne, et semblait attendre la sortie de la troupe pour l'escorter.

A quatre heures du matin, on forma les faisceaux dans la cour de la caserne, et le mouvement commença. Mais à peine quarante ou cinquante hommes furent-ils dehors, que l'on tira dessus à bout portant, et qu'à cette première décharge, on en tua ou blessa près de la moitié.

MASSACRES DU MIDI.

Aussitôt les soldats qui étaient encore dans la cour de la caserne voulurent fermer les portes, et coupèrent toute retraite à ceux qui se trouvaient dehors; quelques-uns d'entre eux parvinrent cependant à s'échapper, de sorte que le sort de ceux qui restaient se trouva, quoiqu'ils fussent enfermés, tout aussi déplorable que celui de leurs compagnons. En effet, voyant que sur quarante hommes dix ou douze étaient parvenus à fuir, la populace se retourna furieuse contre la caserne, enfonça les portes, escalada les murs, et cela avec tant de rage et de promptitude, que quelques soldats à peine eurent le temps de ressaisir leurs armes; encore, faute de munitions, ces armes leur furent-elles à peu près inutiles. Alors une horrible boucherie commença au dedans et au dehors; car quelques-uns de ces malheureux, poursuivis de chambre en chambre, sautant par les fenêtres sans en mesurer la hauteur, ou tombèrent sur les baïonnettes de ceux qui les attendaient en bas, ou se brisèrent les jambes en tombant, et furent achevés impitoyablement. Le massacre dura trois heures.

Quant à la gendarmerie, qui était venue pour escorter la garnison, sans doute elle se crut convoquée tout bonnement à quelque exécution judiciaire; car elle ne bougea point de sa place et demeura témoin impassible de toutes les atrocités qui s'accomplissaient sous ses yeux. Mais la peine de cette impassibilité ne se fit pas attendre; quand tout fut fini avec les soldats, les assassins trouvèrent que le massacre avait été court et se retournèrent contre les gendarmes; beaucoup furent blessés, tous perdirent leurs chevaux, quelques-uns la vie.

La populace était encore occupée de sa sanglante besogne, lorsqu'on vint lui annoncer que l'armée de Beaucaire était en vue de la ville; elle se hâta d'achever quelques blessés qui respiraient encore, et courut au-devant du renfort qui lui arrivait.

Il faut avoir vu cette armée pour se faire une idée de ce que c'était, à part le premier corps, commandé par M. de Barre, qui avait pris ce commandement dans le noble but de s'opposer autant qu'il le pourrait au massacre et au pillage. En effet, ce premier corps qui s'avançait, précédé de quelques officiers respectables, mus par le même motif philanthropique qui avait amené le général, s'offrait avec une certaine régularité, et observait une discipline assez exacte. Tous étaient armés de fusils.

Mais le second corps, c'est-à-dire l'armée véritable, car le premier corps n'était réellement qu'une avant-garde; le second corps, dis-je, était quelque chose de miraculeux à voir. Jamais tant de cris insensés, tant de menaces de mort, tant de haillons, tant d'armes étranges, depuis le fusil à mèche du temps de la Michelade, jusqu'au bâton ferré des bouviers de la Camargue, ne s'étaient trouvés ensemble. Aussi, si déguenillée et hurlante que fût la populace nîmoise, son premier sentiment, à la vue de cette horde fraternelle qui lui tendait la main, fut l'hésitation et l'étonnement.

Au reste, les nouveaux venus donnèrent bientôt la preuve que ce n'était que faute d'occasion de se mettre dans un état plus respectable qu'ils étaient ainsi nus et

à peine armés; car, à peine entrés dans la ville, ils se firent indiquer les maisons protestantes des anciens gardes nationaux; chacune fut taxée à un fusil, à un habit et à un équipement, puis à vingt ou trente louis, selon le caprice de celui qui fixait l'imposition; de sorte que, le soir même, la plupart de ceux qui le matin étaient entrés à moitié nus dans la ville étaient vêtus d'un uniforme complet et avaient de l'or dans leurs poches.

Le même jour le pillage commença; car ce qui s'était fait depuis le matin s'était accompli sous le titre de contribution.

On prétendit que pendant le siége des casernes un individu avait tiré d'une fenêtre un coup de fusil sur les assiégeans. Le peuple indigné se porta à la maison désignée et la pilla sans y rien laisser que les murs. Il est vrai qu'ensuite l'individu fut reconnu innocent.

La maison d'un riche négociant se trouva sur le passage de l'armée; on cria que ce négociant était bonapartiste, et cette accusation suffit. La maison fut envahie, pillée, et les meubles jetés par la fenêtre. Le surlendemain il fut prouvé que non seulement le négociant n'était point bonapartiste, mais encore que son fils avait accompagné le duc d'Angoulême jusqu'à Cette, où le prince s'était embarqué. Les pillards répondirent alors qu'ils avaient été dupes d'une erreur de nom : l'excuse était si bonne, à ce qu'il paraît, qu'elle sembla parfaitement suffisante à l'autorité.

Il n'en fallait pas tant pour exciter la populace de Nîmes à imiter ses frères de Beaucaire. En vingt-quatre

heures, des compagnies s'organisèrent, dont Trestaillons, Truphémy, Graffan et Morinet se firent les capitaines ou les lieutenans. Ces compagnies prirent le titre de garde nationale, et ce que j'avais vu à Marseille résultat de l'effervescence du moment, commença de s'organiser à Nîmes avec toutes les symétries de la haine, et toutes les précautions de la vengeance.

La réaction suivit la progression ordinaire, le pillage d'abord, l'incendie ensuite, le meurtre après.

M. V... vit sa maison d'abord pillée, ensuite démolie; elle était bâtie au centre de la ville, et cependant aucun secours ne lui fut donné.

Sur le chemin de Montpellier, la maison de M. T... fut d'abord pillée, puis démolie; les meubles avaient été empilés, on y mit le feu, et l'on commença de danser à l'entour, comme on eût fait dans une réjouissance publique. On chercha partout le propriétaire pour le tuer, et comme on ne le trouva point, la haine contre le vivant retomba sur les morts. Un enfant enterré depuis trois mois fut exhumé, traîné par les pieds dans la fange des ruisseaux, et jeté à la voirie. Le maire du village dormait pendant cette nuit de pillage, d'incendie et de sacrilége, et cela d'un sommeil si excellent, qu'il se réveilla le lendemain *tout étonné*, dit-il, de ce qui s'était passé.

Cette expédition achevée, la compagnie qui l'avait faite se porta vers la maison de campagne d'une veuve que j'avais invitée bien souvent à la quitter et à venir demeurer avec nous. La pauvre femme, se reposant dans sa faiblesse même, avait toujours refusé, et se tenait seule

et renfermée chez elle. Les portes furent jetées en dedans, la veuve insultée, maltraitée, chassée; puis on démolit la maison, et on mit le feu aux meubles. Un caveau contenait les restes de sa famille, ces restes furent arrachés au cercueil et dispersés dans les champs. Le lendemain, apprenant ce sacrilége, la veuve revint, recueillit les restes de ses pères, et les remit dans leurs tombes ; c'était un crime. La compagnie revint, les exhuma de nouveau, en la menaçant de mort, si elle les replaçait dans le sépulcre, et la pauvre veuve fut réduite à aller pleurer sur ces restes sacrés brisés et répandus dans les champs.

Cette pauvre femme s'appelait la veuve Pepin, et la maison où ce sacrilége fut commis était un petit enclos situé sur la colline des Moulins-à-Vent.

Pendant ce temps, dans le faubourg des Bourgades, le peuple se livrait à un autre genre d'amusement, qu'il considérait comme la comédie du grand drame qui se jouait ailleurs. Des hommes avaient armé de clous des battoirs à laver le linge ; ces clous, par la manière dont ils étaient disposés, présentaient l'image d'une fleur de lis, et toute protestante qui tombait entre leurs mains, quel que fût son âge ou son rang, était marquée, à tour de bras, de la sanglante effigie. Plusieurs furent blessées grièvement, les clous ayant généralement un pouce de longueur.

Bientôt on commença à entendre parler d'assassinats. On apprit que les nommés Loriol, Bigot, Dumas, Lhermet, Héritier, Domaison, Combe, Clairon, Begomet, Poujas, Imbert, Vigal, Pourchet, Vignole, avaient été

tués. A chaque instant des détails plus ou moins atroces se répandaient sur les meurtres croissans. Dalbos était conduit par deux hommes armés; d'autres arrivent et délibèrent. Dalbos, espérant dans les nouveaux venus, demande grâce : on la lui accorde. Il fait deux pas pour se retirer, et tombe atteint de plusieurs coups de fusil.

Rambert essaie de se sauver, déguisé en femme; il est reconnu et fusillé à quelques pas de sa maison.

Saussine, capitaine de canonniers, se promenait sur le chemin d'Uzès, se doutant si peu qu'il courût quelque risque, qu'il avait la pipe à la bouche; il est rencontré par cinq hommes appartenant à la compagnie de Trestaillons, qui l'entourent et le tuent à coups de couteau.

Chivas aîné fuyait à travers champs; il gagne la maison de campagne Rouvière, qui était, sans qu'il le sût, au pouvoir de la nouvelle garde nationale, et est assassiné en mettant le pied sur le seuil.

Raut est saisi chez lui et fusillé. Clos est aperçu par une compagnie; mais, voyant dans ses rangs Trestaillons, qui avait été son ami, il marche à lui et lui tend la main. Trestaillons tire un pistolet de sa ceinture, et lui brûle la cervelle.

Calandre, poursuivi dans la rue des Sœurs-Grises, se réfugie dans une taverne. On le force d'en sortir, et on l'égorge à coups de sabre.

Courbet suit quelques hommes qui le conduisent en prison. En route, ces hommes changent d'avis; au milieu de la rue, ils font feu sur lui et l'étendent sur la place.

Cabanon, marchand de vin, fuit devant Trestaillons,

et se réfugie dans une maison où se trouve un vénérable prêtre nommé le curé Bonhomme ; à la vue de l'assassin déjà tout couvert de sang, le prêtre s'avance et l'arrête.

— Que diras-tu, malheureux, s'écrie-t-il, quand tu te présenteras au tribunal de la pénitence, les bras teints de sang?

—Bah! répond Trestaillons, vous mettrez votre grande robe, les manches sont larges, tout y passera.

A ces différens assassinats, je joindrai le récit d'un meurtre dont je fus personnellement témoin, et qui me fit ressentir une des impressions les plus terribles que j'aie jamais éprouvées.

Il était minuit. Je travaillais auprès du lit de ma femme, qui était près de s'endormir, lorsqu'un bruit lointain fixa notre attention. Peu à peu le bruit devint plus distinct ; plusieurs tambours battaient la générale et se croisaient en tous sens. Dissimulant mes propres craintes dans la peur d'augmenter les siennes, je répondis à ma femme, qui me demandait quelle chose nouvelle ce pouvait être, que sans doute des troupes partaient ou arrivaient, et que ces troupes étaient la seule cause de ce bruit. Mais bientôt des coups de fusil, accompagnés de ces rumeurs auxquelles nous étions si bien habitués que nous ne nous y trompions plus, se firent entendre. J'ouvris ma fenêtre, et j'entendis des imprécations horribles mêlées au cri de vive le Roi! Ne voulant pas demeurer dans l'incertitude où j'étais, je courus éveiller un capitaine qui logeait dans la maison; il se leva, prit ses armes, et nous sortîmes ensemble, en nous dirigeant vers le lieu

d'où semblaient venir les cris. La lune nous permettait de distinguer les objets presque aussi bien qu'en plein jour. Une foule considérable se pressait sur le cours, et poussait des cris de rage : le plus grand nombre à demi nu, armé de fusils, de sabres, de couteaux et de bâtons, jurait de tout exterminer, et faisant briller ses armes, menaçait des hommes arrachés de leurs maisons et amenés en victimes sur la place ; le reste, attiré par la curiosité, venait demander comme nous la cause de ce tumulte. On s'égorge partout, me répondit-on. On a assassiné plusieurs personnes dans les faubourgs; on a fait feu sur la patrouille... Et au milieu de ces réponses différentes, le tumulte allait croissant. Comme je n'avais personnellement rien à faire dans un endroit où déjà trois ou quatre assassinats étaient commis, impatient d'ailleurs de rassurer ma femme et de veiller moi-même sur elle, si ce tumulte gagnait de notre côté, je dis adieu au capitaine qui se retira vers la caserne, tandis que je me dirigeais du côté du faubourg où était notre maison.

J'étais déjà arrivé à une cinquantaine de pas de ma porte, lorsque j'entendis parler assez loin derrière moi ; je me retournai, et vis briller des fusils au clair de la lune. Comme le groupe paraissait se diriger de mon côté, je gagnai l'ombre que projetaient les maisons, et rasant les murs, j'arrivai à ma porte, que j'ouvris et que je repoussai sans la fermer, afin de ne rien perdre des mouvemens de ceux que je guettais et qui s'approchaient toujours. En ce moment, je sentis quelque chose qui me caressait; c'était un gros chien corse qu'on lâchait la

nuit, et dont la férocité faisait une sûre défense. Je n'eus garde de le renvoyer ; en cas de combat, c'était un allié trop important pour que je le méprisasse.

Je reconnus trois hommes armés ; ils en tenaient un quatrième, mais désarmé et prisonnier, qu'ils amenèrent jusqu'à l'endroit où je me trouvais. Ce spectacle ne me surprit point, car depuis un mois à peu près que duraient tous ces tumultes, tout homme armé, quoique non autorisé par un mandat, s'était arrogé le droit de saisir et d'emprisonner qui il voulait. Quant aux autorités, elles laissaient tout faire.

Ces quatre hommes s'arrêtèrent juste devant ma porte, que je refermai alors doucement ; mais comme je ne voulais pas les perdre de vue, je gagnai le jardin qui donnait sur la rue, toujours suivi de mon chien qui, contre son habitude et comme s'il comprenait le danger, au lieu de gronder avec menace, se plaignait tristement ; je montai sur un figuier dont les branches s'étendaient jusque dans la rue, et, caché dans le feuillage, les deux mains appuyées au mur que je ne dépassais que de ce qu'il fallait pour que je pusse voir, je cherchai ce qu'étaient devenus mes hommes

Ils étaient toujours à la même place, seulement ils avaient changé de position ; le prisonnier était à genoux et les mains jointes devant les assassins et leur demandant, au nom de sa femme et de ses enfans, et avec cet accent qui déchire, de lui laisser la vie ; mais ses bourreaux ne lui répondaient qu'en le raillant. — Ah ! te voilà enfin entre nos mains, chien de bonapartiste, lui disaient-

ils ; allons, voyons, appelle ton empereur, et qu'il vienne te tirer d'ici. — Le malheureux alors redoublait de supplications, et eux d'ironie ; ils le mettaient en joue, puis ils abaissaient leurs fusils en disant : — Non, pas encore, que diable ! donnons-lui un peu le temps de se voir mourir. — Et alors la victime, n'espérant plus de grâce, les priait au moins de l'achever tout de suite.

La sueur me coulait sur le front. Je me tâtai pour savoir si je n'avais pas sur moi une arme quelconque. Je n'avais rien, pas même un couteau. Je regardai mon chien. Il était couché à plat ventre au pied de l'arbre, et paraissait lui-même atteint de la terreur la plus profonde. Le prisonnier continuait de se lamenter ; les assassins menaçaient et raillaient toujours. Je descendis doucement du figuier pour aller chercher des pistolets. Mon chien me suivait des yeux, et semblait n'avoir que la tête de vivante. Au moment où je mettais le pied sur le sol, une double détonation se fit entendre ; mon chien poussa un hurlement plaintif et prolongé. Je devinai que tout était fini.

Il était désormais inutile d'aller chercher des armes ; je remontai sur mon figuier. Le malheureux, la face contre terre, se tordait dans son sang ; les assassins s'éloignaient en rechargeant leurs fusils.

Je voulus voir s'il n'y avait pas moyen de porter secours à celui que je n'avais pu sauver. Je sortis donc, aussitôt je m'approchai de lui ; il était sanglant, défiguré, expirant, et pourtant il vivait encore, et poussait des gémissemens sourds. J'essayai de le soutenir ; mais je vis

bientôt que ses blessures, faites à bout portant, l'une dans la tête, et l'autre dans les reins, étaient sans remède. Une patrouille de la garde nationale parut alors au coin de la rue. Au lieu de voir en elle des secours, je voyais en elle un danger. Je ne pouvais rien pour le blessé ; déjà il râlait, et bientôt allait mourir. Je rentrai, je repoussai la porte à demi, et j'écoutai.

— Qui vive? demanda le caporal.

— Farceur, dit un autre, qui demande qui vive à un mort.

— Eh! non, il n'est pas mort, répliqua un troisième, tu vois bien qu'il chante encore. — En effet, le malheureux, dans son agonie, poussait des gémissemens affreux.

— On l'a chatouillé, dit un autre, il n'y a point de mal à cela; le meilleur maintenant serait de l'achever.

Aussitôt j'entendis cinq ou six coups de fusil, et les gémissemens cessèrent.

— Celui qui venait d'expirer se nommait Louis Lichaire: ce n'était pas à lui, mais à son neveu, que les assassins en voulaient; ils avaient pénétré de force dans son domicile, et comme ils n'y avaient point trouvé celui qu'ils cherchaient, et qu'il leur fallait une victime, ils l'avaient arraché des bras de sa femme, et l'avaient emmené jusqu'auprès de la citadelle, où, comme je viens de le dire, ils l'avaient assassiné.

Le lendemain, dès le point du jour, j'envoyai chez trois commissaires de police les uns après les autres, pour obtenir l'autorisation d'enlever le cadavre et de le transporter à l'hospice; mais, ou ces messieurs n'étaient

pas encore levés, ou ils étaient déjà sortis; si bien que ce ne fut qu'à onze heures du matin et à force de visites, qu'on voulut bien me délivrer cette autorisation.

Le lendemain, grâce à ce retard, toute la ville vint voir le corps de ce malheureux: le jour qui suit un massacre semble un jour de fête, on laisse tout pour venir contempler les cadavres des victimes: un homme, voulant amuser la foule, ôta sa pipe de sa bouche, et la mit dans celle du cadavre; la plaisanterie eut un merveilleux succès, et les assistans se prirent à rire aux éclats. —

Toute la nuit s'était passée en meurtres; les compagnies parcouraient les rues, en chantant une espèce de chanson, qu'un de ces poètes de sang avait composée, et dont le refrain était :

N'épargnons personne,
Trestaillons l'ordonne.

Dix-sept assassinats mortels avaient été commis; et cependant ni les coups de feu des assassins, ni les cris des victimes ne troublèrent le sommeil paisible de M. le préfet et de M. le commissaire-général de la police [8].

Mais si les autorités civiles dormaient, le général Lagarde, arrivé depuis peu dans la ville pour en prendre le commandement au nom du roi, s'était réveillé, lui, au premier coup de feu : aussitôt il avait sauté à bas de son lit, s'était habillé et avait visité les postes; puis, sûr de toutes ses forces, il avait organisé des patrouilles de chasseurs, et lui-même, accompagné de deux officiers seulement, il avait couru partout où des cris l'avaient ap-

pelé ; néanmoins, malgré la sévérité des ordres donnés, le peu de troupes qu'il avait à sa disposition avait ôté à ses efforts une partie de leur efficacité ; aussi ne fut-ce qu'à près de trois heures du matin qu'on parvint à s'emparer de Trestaillons; il portait comme d'habitude l'uniforme de la garde nationale, un chapeau à trois cornes et des épaulettes de capitaine; le général Lagarde lui fit ôter son épée et sa carabine, et ordonna qu'il fût conduit désarmé à la caserne des gendarmes, afin qu'il y demeurât sous leur garde : la lutte fut longue, Trestaillons prétendait qu'il ne rendrait sa carabine qu'avec sa vie; néanmoins, il lui fallut céder au nombre, et comme son absence était nécessaire à la tranquillité de la ville, le général ordonna que dès le lendemain matin il serait transféré dans la citadelle de Montpellier : au point du jour il y fut conduit, en effet, et sous bonne escorte.

Cependant, à huit heures du matin, le désordre n'avait point encore cessé; l'esprit de Trestaillons continuait d'animer cette multitude; pendant que les soldats parcouraient un quartier de la ville, une vingtaine d'hommes se rassembla et força la maison d'un nommé Scipion Chabrier, qui long-temps s'était caché, mais qui enfin, sur les proclamations que le général Lagarde avait publiées en prenant le commandement de la ville, était revenu chez lui : en effet, il avait cru les troubles de Nîmes un peu calmés, lorsque la journée du 16 octobre les redoubla; le 17 au matin, il était renfermé chez lui, où il travaillait à son état de taffetassier, lorsque, prévenu par les cris des assassins qui s'avançaient vers sa maison, il

essaya de se sauver; mais à peine se fut-il réfugié dans la maison dite de la Coupe-d'Or, que les meurtriers s'y précipitèrent derrière lui, et que le premier arrivé lui enfonça sa baïonnette dans la cuisse; renversé du coup du haut en bas d'un escalier, il fut saisi et traîné dans une écurie, où, le croyant mort, les assassins l'abandonnèrent percé de sept blessures.

Ce fut, au reste, le seul meurtre qui fut commis dans cette journée, grâce à la vigilance et au courage du général Lagarde.

Le lendemain, il se forma un attroupement considérable; une députation tumultueuse se rendit à l'hôtel du général Lagarde, et demanda effrontément qu'on lui rendît Trestaillons: le général invita le rassemblement à se dissiper, mais le rassemblement ne tint aucun compte de cette invitation; alors le général Lagarde ordonna de charger; la force opéra en un instant ce que n'avait pu faire la persuasion; plusieurs des mutins furent arrêtés et conduits en prison.

Ainsi, comme on le voit, la lutte avait changé de face; la résistance au nom de la royauté se faisait contre la royauté même, et ceux qui troublaient ou ceux qui rétablissaient l'ordre opéraient chacun de leur côté au nom de : —Vive le roi.

La fermeté du général Lagarde avait rendu quelque tranquillité apparente à Nîmes; mais rien n'était fini réellement : un pouvoir occulte, qui se trahissait par son inertie, neutralisait toutes les mesures du commandant militaire. Or, comme il avait vu que le fond de cette sanglante

rixe politique était une vieille haine religieuse, il résolut, sur la demande générale des protestans, et après en avoir reçu l'autorisation du roi, de frapper un dernier coup en rouvrant les temples, qui étaient fermés depuis plus de quatre mois, et en rétablissant publiquement l'exercice du culte réformé, qui, depuis ce même temps, était entièrement banni de la ville.

Deux pasteurs seulement étaient restés à Nîmes, tous les autres avaient fui : ces deux pasteurs étaient MM. Juillerat et Olivier Desmonts ; le premier jeune homme de vingt-huit ans, le second, vieillard de soixante-dix : c'était tout ce qui restait des six ministres que possédait Nîmes avant les massacres.

Tout le poids du ministère était tombé, pendant ces heures de proscription, sur M. Juillerat, qui avait accepté et rempli religieusement son mandat, et qu'un pouvoir suprême semblait avoir protégé miraculeusement au milieu de tous les dangers qui l'entouraient ; quant à M. Oliviers Desmonts, quoique président du consistoire, le péril avait été pour lui moins réel ; il était d'un âge qui commande presque toujours des égards, et de plus son fils, qui était au nombre des gardes royaux, son fils, qui avait suivi le prince et qui était lieutenant dans un des corps organisés à Beaucaire, le protégeait de son nom, quand il ne le protégeait point de sa présence ; M. Desmonts était donc à peu près en sûreté, soit qu'il passât dans les rues de Nîmes, soit même qu'il se rendît à sa campagne de Redessans.[9]

Mais, comme nous l'avons dit, il n'en était point de

même de M. Juillerat : c'était lui qui, par l'activité de son âge et la fermeté de sa foi, était resté presque seul pour la consolation des malades et pour les autres fonctions du culte : la nuit, on lui apportait les enfans à baptiser, et il avait consenti à cette espèce de concession, parce qu'en exigeant que cette cérémonie se fît le jour, il ne compromettait pas sa seule existence ; mais pour tout ce qui lui était personnel, comme consolation aux malades, secours aux blessés, il agissait publiquement et au grand jour, sans que jamais le danger qui se trouvait sur son chemin eût pu le faire reculer d'un seul pas.

Aussi un jour que M. Juillerat, pour accomplir un devoir de son ministère, se rendait à la préfecture, vit-il, comme il passait par la rue des Barquettes, plusieurs hommes embusqués dans une espèce d'impasse et qui le couchaient en joue ; mais il n'en continua pas moins son chemin, avec une telle tranquillité et une si grande résignation, que son calme avait imposé aux assassins, et que les fusils levés sur lui s'étaient abaissés sans qu'un seul eût osé faire feu. M. Juillerat, pensant qu'un préfet devait connaître de tout ce qui était contraire à l'ordre, avait raconté ce fait à M. d'Arbaud-Jouques ; mais celui-ci n'avait point trouvé qu'il méritât la peine d'une enquête particulière.

C'était donc, comme on le voit, une chose sérieuse à entreprendre et difficile à mener à bien, que d'essayer, dans les circonstances où l'on se trouvait, et certain comme on devait l'être de la mauvaise volonté des autorités civiles, de rouvrir publiquement les temples fermés depuis

quatre mois ; mais le général Lagarde était un de ces esprits fermes qui ne reculent jamais devant une conviction ; d'ailleurs, il comptait, pour préparer les esprits à ce coup d'état religieux, sur la présence du duc d'Angoulême, qui devait incessamment visiter la ville de Nîmes, en faisant une tournée dans le Midi

Le 5 novembre, le prince fit son entrée dans la ville; prévenu par les rapports du général au roi Louis XVIII, et ayant reçu les instructions positives de son oncle pour la pacification des malheureuses provinces qu'il venait visiter, il se présentait avec le désir sinon réel, du moins apparent, d'une impartialité parfaite; aussi lorsque les députés du consistoire lui furent présentés, non seulement le prince les accueillit avec une grande bienveillance, mais encore il leur parla le premier des intérêts de leur culte ; ajoutant que c'était avec douleur qu'il avait appris, quelques jours auparavant seulement, qu'il était interrompu depuis le 16 juillet. Le consistoire répondit à son Altesse royale que, dans une pareille émotion, la fermeture des temples était une mesure de prudence qu'ils avaient dû supporter et qu'ils avaient supportée effectivement avec résignation : le prince approuva cette réserve pour le passé; mais il répondit en même temps que sa présence devait donner toute garantie à l'avenir, et qu'il désirait que le jeudi, 9 du courant, les deux temples fussent rouverts et rendus à leur culte, promettant en même temps aux protestans effrayés de la faveur qu'on leur accordait et à laquelle ils étaient loin de s'attendre, que toutes les mesures seraient prises pour que la tranquillité

ne pût être troublée : en même temps, M. Olivier Desmonts, président, et M. Rolland-Lacoste, membre du consistoire, furent invités à dîner avec le prince.

Derrière cette députation, une autre députation entra : celle-ci était catholique et venait demander la mise en liberté de Trestaillons : le prince fut tellement indigné d'une pareille demande, que pour toute réponse il tourna le dos à ceux qui la lui faisaient.

Le lendemain le duc d'Angoulême partit pour Montpellier, accompagné du général Lagarde : comme c'était sur ce dernier que les protestans comptaient seulement pour soutenir leurs droits, garantis désormais par la parole du prince, ils ne voulurent rien faire en son absence, laissèrent passer le 9 avril sans rien tenter pour le rétablissement public de leur culte, et attendirent le retour de leur protecteur, qui rentra à Nîmes pendant la soirée du samedi 11 novembre.

En arrivant, le premier soin du général Lagarde est de s'informer si les intentions du prince ont été suivies, et sur la réponse négative, sans s'arrêter aux raisons qu'on lui donne pour justifier ce retard, il envoie au président du consistoire l'invitation positive d'ouvrir les deux temples.

Alors le président, poussant l'abnégation et la prudence jusqu'au bout, se rend chez le général, l'aborde avec des remerciemens, puis ensuite lui rappelle tous les dangers auxquels il s'expose en heurtant brusquement ainsi les opinions de ceux qui depuis quatre mois sont les maîtres de la ville ; mais le général Lagarde n'entend

à rien; il a reçu un ordre du prince, et dans son rigorisme militaire, il faut que cet ordre s'accomplisse.

Le président hasarde quelques nouvelles observations.

— Il n'arrivera rien, dit le général, j'en réponds sur ma tête.

Cependant le président insiste encore, demandant au moins qu'on n'ouvre qu'un seul temple. Le général y consent.

Cependant cette espèce de résistance au rétablissement du culte, de la part de ceux-là mêmes qui y sont intéressés, donne au général la mesure du danger, et à l'instant même ses mesures sont prises; sous prétexte d'une revue générale qu'il improvise, il se trouve avoir sous la main toute la force civile et militaire de Nîmes, décidé qu'il est, si la chose devient nécessaire, à comprimer l'une par l'autre. Dès huit heures du matin, des gendarmes sont placés aux portes du temple qu'on doit ouvrir, tandis que des pelotons de soldats de la même arme stationnent dans les rues adjacentes. De son côté, le consistoire décide que l'ouverture des portes sera faite une heure plus tôt que l'on n'a coutume de le faire le dimanche, qu'on ne sonnera point les cloches, et qu'à l'exemple des cloches, les orgues resteront muettes.

Ces précautions avaient à la fois leur bon et leur mauvais côté. Les gendarmes, placés à la porte du temple, promettaient sinon la tranquillité, du moins l'appui de la force; mais ils indiquaient en même temps aux habitans malintentionnés ce que l'on se proposait de faire; aussi, dès neuf heures du matin, des groupes de catholiques

commencèrent-ils à se former, et comme le jour fixé pour la réouverture des temples était justement comme nous l'avons dit, un dimanche, les habitans de la campagne, en arrivant petit à petit des villages environnans, eurent bientôt fait de ces groupes un rassemblement. En effet, en peu d'instans toutes les rues qui conduisent au temple sont obstruées, les injures commencent à poursuivre les protestans qui passent, et le président du consistoire, dont les cheveux blancs et la figure vénérable sont sans puissance sur cette multitude, entend répéter tout autour de lui : « Les brigands de protestans viennent à leur temple, mais nous leur en f........ tant qu'ils n'auront plus envie d'y revenir. »

La colère du peuple est rapide, et du moment où elle commence à frémir, elle ne tarde pas à bouillonner. A ces menaces proférées d'abord à demi-voix succédèrent bientôt des rumeurs et des vociférations. Des femmes, des enfans, des hommes commencèrent à crier : « A bas les grilleurs ! (c'est sous ce titre qu'on désigne les protestans) à bas les grilleurs ! nous ne voulons pas qu'ils se servent de nos églises ! qu'ils nous rendent nos églises ! — Qu'ils aillent au désert ! dehors ! dehors ! — Au désert ! au désert !

Cependant, comme il n'y avait encore que des insultes, et que depuis long-temps les protestans étaient habitués à mieux que cela, ils continuèrent à s'acheminer, humbles et muets, vers leur temple ; ils y entrèrent à travers ces premiers obstacles, et la célébration du culte commença ; mais avec eux entrèrent des catholiques, et bientôt les

mêmes cris qui les avaient accompagnés au dehors retentirent au dedans. Cependant, comme le général veillait pour tous, à peine ces cris eurent-ils retenti, que les gendarmes entrèrent dans l'église, et que ceux qui les avaient proférés furent arrêtés. Les catholiques voulurent s'opposer à ce que l'on conduisît les perturbateurs en prison; mais le général parut à la tête de forces imposantes. A sa vue, ils se turent, le calme parut se rétablir, et l'exercice du culte continua librement.

Le général fut trompé par les apparences; il avait lui-même une messe militaire à entendre. A onze heures, il rentra chez lui pour déjeuner.

A peine fut-il absent, que cette absence fut remarquée, et que les perturbateurs en profitèrent. En un instant les attroupemens dissipés se reforment et grossissent à vue d'œil; les protestans, menacés de nouveau, ferment la porte de leur temple en dedans; les gendarmes se rangent en dehors. Mais la multitude devient si pressée et si menaçante, que, désespérant de pouvoir tenir contre une pareille masse, le capitaine qui la commande ordonne à M. Delbose, un de ses officiers, de courir avertir le général; celui-ci fend la foule à grand'peine, et s'éloigne au galop.

Alors la multitude comprend qu'elle n'a pas de temps à perdre; elle connaît le général, elle sait que dans un quart d'heure il sera sur les lieux. Mais elle est puissante de son nombre; elle n'a qu'à pousser, et tout ce qui est devant elle cédera, hommes, bois et fer; il se fait un de ces mouvemens devant lesquels tout plie, craque

et se brise ; les gendarmes et leurs chevaux sont broyés contre le mur, les portes cèdent, et le flot orageux et bruyant entre violemment dans le temple. Aussitôt des cris de terreur et des imprécations de colère se font entendre, chacun se fait des armes de ce qu'il trouve ; une lutte à coups de bancs et de chaises commence, le désordre est à son comble, les jours de la Michelade et de la bagarre vont revenir; quand tout-à-coup une nouvelle terrible se répand, qui arrête à l'instant assaillis et assaillans : le général Lagarde vient d'être assassiné.

En effet, prévenu par l'officier de gendarmerie, le général Lagarde est monté aussitôt à cheval ; trop brave ou peut-être trop dédaigneux de pareils ennemis pour s'entourer d'une escorte, il n'a pris avec lui que deux ou trois officiers et s'est dirigé en toute hâte vers le théâtre du tumulte; il a traversé, en refoulant toute cette masse du poitrail de son cheval, ces rues étroites qui conduisent à la place du Temple; mais en arrivant sur cette place, un jeune homme, nommé Boissin, sergent de la garde nationale de Nîmes, s'est approché de lui, et comme le général, sans défiance, en voyant un homme revêtu de son uniforme, s'était penché vers lui pour écouter ce qu'il avait à lui dire, celui-ci à bout portant lui avait tiré un coup de pistolet, dont la balle lui avait brisé la clavicule et ne s'était arrêtée que dans le cou, derrière l'artère carotide. Le général était tombé sur la place.

La nouvelle de cet assassinat avait produit un résultat étrange et inattendu; c'est que la foule, toute bouillonnante et insensée qu'elle était, en avait calculé à l'instant

même toutes les conséquences. En effet, ce n'était plus, comme à Avignon, sur le maréchal Brune, et à Toulouse, sur le général Ramel, une vengeance exercée contre un favori de Napoléon, c'était une rébellion ouverte à main armée et sanglante contre un agent du roi. C'était non seulement un assassinat, c'était une haute trahison.

Une terreur profonde se répandit à l'instant même par la ville. Quelques fanatiques seulement continuèrent à hurler dans l'église, que les protestans, dans la crainte de plus grands malheurs, abandonnèrent aussitôt. Le président Olivier Desmonts marcha en tête, conduit par le maire de Nîmes, M. Vallongues, qui venait d'arriver seulement, et qui avait couru aussitôt où son devoir l'appelait.

M. Juillerat prit ses deux enfans entre ses bras et marcha derrière lui. Tous les protestans qui étaient dans le temple vinrent après. La multitude était toujours menaçante et irritée, faisant entendre des cris et jetant des pierres; mais à la voix du maire, à l'aspect vénérable de M. Olivier Desmonts, qui était pasteur depuis cinquante-un ans, elle s'ouvrit. Et quoique dans cette retraite étrange plus de quatre-vingts personnes eussent été blessées, aucune ne succomba, excepté une jeune fille nommée Jeannette Cornillière, qui avait été maltraitée à tel point et frappée avec un tel acharnement, qu'elle en mourut quelques jours après.

Cependant, cette heureuse hésitation, que l'assassinat du général Lagarde avait occasionnée, ne réduisit point à une inaction totale les catholiques. Durant tout le reste

de la journée la population toute fiévreuse sembla secouée comme par un tremblement de terre. Le soir, vers les six heures, quelques-uns des plus acharnés se réunirent, se firent donner une hache, et, s'acheminant vers le temple, ils en brisèrent les portes, mirent en pièces les habits des ministres, volèrent le tronc des pauvres, et déchirèrent les livres. Une patrouille arriva néanmoins à temps pour les empêcher de mettre le feu.

Le lendemain, la journée fut plus calme; la chose était trop grave, cette fois, pour passer inaperçue devant le préfet, comme tant d'autres choses sanglantes qui y avaient déjà passé. Le rapport fut donc fait au roi. Vers le soir, au reste, la nouvelle se répandit que la blessure du général Lagarde ne serait peut-être pas mortelle; le docteur Delpech, appelé de Montpellier, était parvenu à extraire la balle, et sans donner l'espoir, du moins il ne l'ôtait pas.

Le surlendemain, tout parut avoir repris à peu près le train accoutumé; enfin, le 21 novembre, le roi rendit l'ordonnance suivante :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre,

» A tous ceux qui ces présentes verront, salut:

» Un crime atroce a souillé notre ville de Nîmes. Au mépris de la charte constitutionnelle, qui reconnaît la religion catholique pour la religion de l'état, mais qui garantit aux autres cultes protection et liberté, des séditieux attroupés ont osé s'opposer à l'ouverture du temple protestant. Notre commandant militaire, en tâchant de

les dissiper par la persuasion avant que d'employer la force, a été assassiné, et son assassin a cherché un asile contre les poursuites de la justice. Si un tel attentat restait impuni, il n'y aurait plus d'ordre public ni de gouvernement, et nos ministres seraient coupables de l'inexécution des lois.

» A ces causes, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» Article 1er. Il sera, à la diligence de notre procureur général et de notre procureur ordinaire, procédé sans délai contre l'auteur de l'assassinat commis sur la personne du sieur Lagarde, et contre les auteurs, fauteurs et complices de l'émeute qui a eu lieu dans la ville de Nîmes le 12 du présent mois.

» Art. 2. Des troupes en nombre suffisant seront envoyées dans ladite ville; elles y demeureront aux frais des habitans jusqu'à ce que l'assassin et ses complices aient été traduits devant les tribunaux.

» Art. 3. Il sera procédé au désarmement de ceux des habitans qui n'ont pas le droit de faire partie de la garde nationale.

» Notre ministre garde-des-sceaux, nos ministres de la guerre, de l'intérieur et de la police générale sont chargés de l'exécution de la présente ordonnance.

» Donné à Paris, au château des Tuileries, le 21 novembre de l'an de grâce 1815, et de notre règne le 21e.

» *Signé* : Louis. »

Boissin fut acquitté.

Ce fut le dernier crime commis dans le Midi, et celui-là, heureusement, n'a point encore eu de représailles.

✿

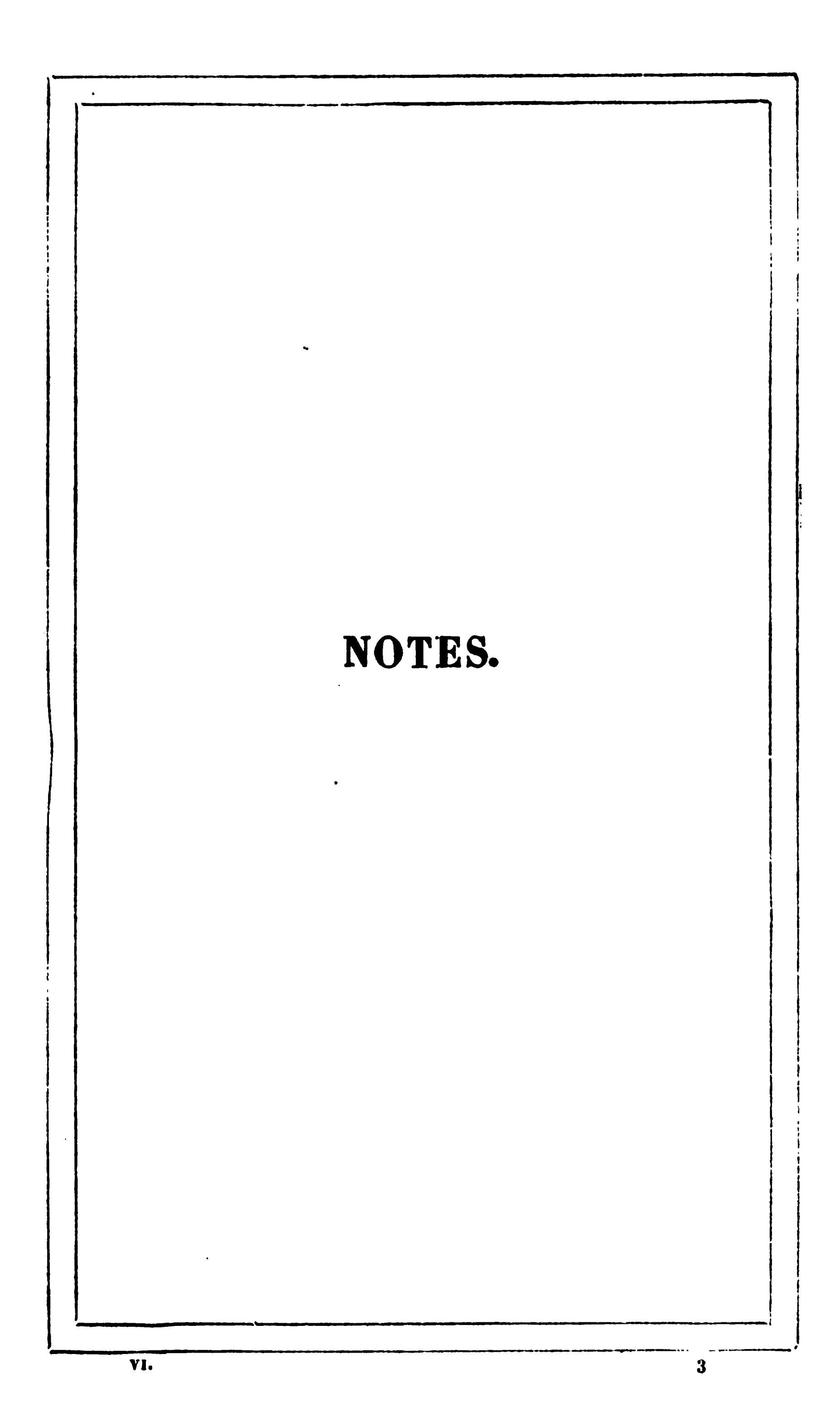
Trois mois après l'assassinat dont il avait failli être victime, le général Lagarde quitta, avec le rang d'ambassadeur, la ville de Nîmes, où M. d'Argout entrait, de son côté, avec le titre de préfet.

Ce fut pendant son administration ferme, juste et indépendante, que le désarmement voulu par l'ordonnance royale s'opéra sans qu'il fût répandu une seule goutte de sang.

Le résultat de son influence fut la nomination à la chambre des députés de MM. Chabot, Latour, Saint-Aulaire et Lascour, en remplacement de MM. de Calvière, de Vogué et de Trinquelade.

Si bien qu'aujourd'hui, le nom de M. d'Argout est encore en vénération à Nîmes comme s'il avait quitté la ville seulement d'hier.

✿



NOTES.

NOTES.

[1] Voir l'*Histoire de Nîmes par Nisard*, l'un des meilleurs ouvrages qui aient été faits parmi les travaux publiés sur les villes de France.

[2] Ménars, *Histoire de Nîmes*.

[3] Ces deux noms si caractéristiques n'étaient cependant une prophétie que par hasard : ils lui venaient de ce qu'elle avait été conclue au nom du roi, par Biron, qui était boiteux, et par Mesme, qui était seigneur de Malassis.

[4] Ménard, *Histoire de Nîmes;* — Nisard, *id.*

[5] Ce passage de l'adresse a rapport à un édit du commencement de la majorité de Louis XIV, où il confirme tous les priviléges que ses prédécesseurs ont accordés aux protestans, mais où il déclare, en outre, que ses sujets de la religion réformée lui ont donné des preuves certaines de leur affection et de leur fidélité.

Trois ans après, il s'explique sur eux avec de plus grands détails encore :

« J'ai sujet, dit-il, de louer leur fidélité pour mon service ; ils n'omettent rien pour m'en donner des preuves, même au-delà de ce que l'on peut imaginer, contribuant en toutes choses au bien et avantage de mes affaires. »

Enfin, dans une lettre écrite à l'électeur de Brandebourg, c'est-à-dire à une époque où les persécutions étaient déjà commencées, il dit en parlant des réformés :

« Je suis engagé vis-à-vis d'eux par ma parole royale, et c'est la règle que je me prescris à moi-même, tant pour observer la justice que pour leur témoigner la satisfaction que j'ai de leur obéissance et de leur zèle depuis la pacification de 1629, et la reconnaissance que j'ai de leur fidélité pendant les derniers momens où ils ont pris les armes pour mon service, et se sont opposés avec vigueur et avec force aux mauvais desseins qu'un parti de rébellion avait formés dans mes états contre mon autorité. »

[6] Les détails qui précèdent et ceux qui suivent, sur les événemens arrivés à Nîmes en 90, sont tirés de l'excellent ouvrage de M. Lauze de Pelet.

[7] Voici le procès-verbal tel qu'il a été produit à la cour d'assises de Riom :

« Cejourd'hui 2 août 1815, nous, Joseph-Louis-Joachim Piot, juge d'instruction de l'arrondissement d'Avignon, département de Vaucluse, disons et rapportons que cejourd'hui, environ sur les deux heures et demie de relevée, M. le procureur du roi près le tribunal de première instance, séant en cette ville d'Avignon, nous ayant informé personnellement qu'il apprenait à l'instant même que le maréchal Brune, passant casuellement dans cette ville, venait de perdre la vie, et que son cadavre gisait dans une chambre de l'hôtel du Palais-Royal, tenu par le sieur Molin, aubergiste, sur la place des Spectacles de cette ville; nous nous sommes transportés de suite, en compagnie de ce magistrat et de M. Verney, commis greffier près ledit tribunal, audit hôtel, où nous n'avons pu pénétrer qu'à travers les flots tumultueux d'un peuple nombreux et agité, soit sur ladite place des Spectacles, soit dans les rues environnantes, et qui ne pouvait être contenu par la présence de la force publique et le zèle des autorités civiles et militaires.

»Nous avons trouvé dans l'intérieur dudit hôtel M. de Saint-Chamans, nouveau préfet de Vaucluse, arrivé seulement aujourd'hui dès cinq heures du matin, et qui n'était point encore allé habiter celui de la préfecture. Ce courageux magistrat, environné de toutes les autorités civiles et militaires, n'ayant pu, par les soins de tous genres et le concours de ces mêmes autorités, parvenir à calmer l'effervescence populaire, nous a confirmé la nouvelle de la mort du maréchal Brune.

» Voulant aussitôt constater d'une manière légale le genre de sa mort et procéder aux divers actes auxquels elle donne lieu, MM. Louvel-Beauregard, docteur en chirurgie, et Martin, officier de santé, tous deux de cette ville, ayant été préalablement requis, se sont aussitôt transportés près de nous aux fins des opérations ci-après.

» D'après l'indication qui nous a été donnée, nous sommes montés au premier étage dudit hôtel, et nous sommes entrés avec ledit procureur du roi, M. de Saint-Chamans, préfet du département, M. le major Lambot, commandant supérieur du département de Vaucluse, M. Vernetty, commandant d'armes de cette ville, M. Acart, capitaine commandant la gendarmerie royale de ce département, M. Hugues, chef de bataillon des chasseurs d'Angoulême, M. Bressy, l'un des commissaires

de police d'Avignon, lesdits Louvet-Beauregard, docteur en chirurgie, Martin, officier de santé, et M. Verney, commis greffier, en une chambre portant au-dessus de la porte le nº 3, qui a deux fenêtres à l'exposition du midi, donnant sur une petite cour dans l'intérieur de l'hôtel, entre lesquelles se trouve une commode, et vis-à-vis deux lits du côté droit en entrant dans ladite chambre, dont la cheminée est placée en face de la porte : au milieu de ladite chambre était étendu par terre le cadavre d'un homme couché sur le ventre, dont la figure nageait dans le sang, qui était vêtu d'un habit gris foncé et mélangé, pantalon de drap bleu, un gilet de bazin blanc piqué, une cravate de taffetas noir, une chemise de linge fin et des bottes à la russe. Lesdits docteur et officier de santé, serment préalablement prêté par eux individuellement entre nos mains, ont reconnu et nous ont déclaré en présence de tous les susnommés que ce cadavre était encore chaud, qu'il avait deux plaies de forme orbiculaire du diamètre de quatorze millimètres environ, l'une située à la partie antérieure un peu latérale droite, dite larynx, pénétrant d'outre en outre à travers le cou, et correspondante à une autre plaie située derrière le dos, entre les deux épaules, entre la troisième et la quatrième vertèbre cervicale : que ces deux plaies ont été faites par un même coup d'arme à feu, et que la balle dans son trajet avait fracturé non seulement le corps des vertèbres, mais avait déchiré les artères jugulaires et carotides et lésé complètement toutes les parties molles, ce qui a dû nécessairement procurer une mort prompte au sujet; que cet homme leur paraissait âgé de cinquante-huit à soixante ans.

»L'état du cadavre ainsi constaté par lesdits docteur en chirurgie et officier de santé, les sieurs Recellac, chirurgien aide-major de la garde nationale de Marseille, Arnoux, ex-officier du sixième régiment d'infanterie de ligne, aujourd'hui officier de la garde nationale d'Avignon, et Pierre Laporte, domestique de l'auberge du Palais-Royal, ont déclaré le reconnaître pour être celui du maréchal de France Brune.

»Nous avons ensuite remarqué dans ladite chambre et contre le mur, entre la cheminée et l'un des deux lits, une empreinte qui nous a paru être celle d'une balle, laquelle empreinte est à la hauteur à peu près de la taille d'un homme; nous avons encore remarqué une brèche qui nous a paru récente, faite à ce plâtre à l'angle et vers le milieu de la poutre du plafond; ladite brèche étant de forme irrégulière, nous ne pouvons en déterminer la cause.

» Procédant ensuite à l'examen et reconnaissance des objets de tous genres qui peuvent se trouver sur la personne et dans la chambre du maréchal et à lui appartenant, nous avons trouvé, savoir :

» Sur sa personne, une ceinture de cuir contenant deux rouleaux composés chacun de 25 pièces d'or de 40 fr., faisant 2,000 .... ci 2,000 fr.

» Six rouleaux composés chacun de 25 pièces d'or de 20 fr., faisant 3,000 fr .... ci 3,000

» 25 pièces d'or de 20 fr., faisant 500 .... ci 500

» Et différentes pièces d'argent faisant la somme de 36 fr. ci 36

Total. 5,536 fr.

» Plus une paire d'éperons en argent attachée aux bottes qu'il avait aux jambes ; un cachet d'argent portant les lettres G. B. et les bâtons de maréchal en sautoir derrière l'écusson ; un couteau, un mouchoir, deux souvenirs, une lunette, une paire de gants de peau de couleur grisâtre.

» Dans la chambre, une montre en or placée sur la commode, un chapeau garni de plumes blanches avec sa ganse en or, la cocarde blanche et bouton de maréchal ; une poignée de petits morceaux d'une ou plusieurs feuilles de papier écrites, lesquels morceaux ont été recueillis par les soins du sieur Jean-Baptiste Didier, sous-lieutenant dans la compagnie de chasseurs de la garde urbaine d'Avignon, qui, après les avoir tous pliés dans une feuille de papier blanc, nous les a remis au moment où nous sommes entrés dans ladite chambre.

» Toute opération à faire dans l'intérêt de la procédure touchant ledit cadavre étant terminée, nous avons ordonné à l'un des fossoyeurs de se procurer une toile convenable à son ensevelissement, et d'y procéder, comme encore d'avertir l'officier de l'état civil et le curé de la paroisse cathédrale sur laquelle est décédé ledit maréchal, d'avoir à se tenir prêts à déférer aux ordres qui seront donnés par M. le major commandant supérieur du département, aux soins duquel, attendu la qualité du défunt, nous avons confié l'enlèvement du corps et son inhumation.

» Pour parvenir à connaître de quelle main le maréchal a reçu le coup qui lui a procuré la mort, et étant informé que les sieur Didier, Boudon et Girard en avaient été témoins, nous avons reçu leurs dépositions individuelles séparément l'un de l'autre, ainsi qu'il suit.

» En premier lieu est comparu le témoin ci-après nommé, lequel,

après avoir prêté serment de dire toute la vérité, rien que la vérité.

» A dit :

» S'appeler Jean-Baptiste Didier, être âgé de vingt-huit ans, marié, serrurier de profession, sous-lieutenant dans la compagnie de chasseurs de la garde urbaine d'Avignon, né à Paris, domicilié à Avignon, n'être parent, allié, serviteur ni domestique de feu le maréchal Brune, et a ensuite déposé que, dès l'instant que ledit maréchal est entré dans la chambre n° 8, au premier étage du Palais Royal, sur la place des Spectacles, pouvant être alors dix heures du matin de ce jour, il a été préposé à la garde dudit maréchal avec quatre hommes de piquet, qui étaient des chasseurs volontaires d'Angoulême, et qui lui sont inconnus; que les mouvemens populaires qui ont eu lieu pendant environ quatre heures, soit à l'extérieur, soit dans l'intérieur dudit hôtel, avaient poussé à plusieurs reprises ledit maréchal pendant cet intervalle à la tentative de se détruire lui-même, soit au moyen d'armes à feu, soit au moyen d'un couteau, intentions qu'il manifestait à chaque instant; que toute arme à feu lui a été constamment refusée, et que le déposant lui a arraché une fois un couteau des mains; qu'il a vu en outre ledit maréchal proposer de l'argent à un factionnaire pour qu'il condescendît à lui prêter son fusil à l'effet de se donner la mort; qu'enfin cet après-midi, sur les deux heures et demie, il a vu ledit maréchal se saisir d'un pistolet d'arçon qu'avait un chasseur d'Angoulême qui était de planton à sa porte, et se donner la mort en se tirant lui-même un coup de pistolet au-dessous du cou, du côté droit. Il ne connaît pas le chasseur, auquel cependant il a vu reprendre et emporter son pistolet; qu'environ un quart d'heure avant que le maréchal se brûlât la cervelle, il l'a vu jeter dans la cheminée de sa chambre une poignée de petits morceaux de papier écrit paraissant avoir été déchirés; qu'il les a ensuite fait ramasser et plier dans un grand papier par un chasseur, et que ce sont ces mêmes petits morceaux de papier qu'il vient de remettre entre nos mains il y a quelques instans.

» Et plus n'a dit savoir : lecture à lui faite de ses réponses, a dit icelles contenir vérité, y a persisté et a signé en cet endroit : signé PIOT DIDIER.

» En second lieu est comparu le témoin ci-après nommé, lequel, après avoir prêté serment de dire toute la vérité, rien que la vérité,

» A dit :

» S'appeler Claude Boudon, être âgé de vingt-huit ans, non marié, boucher de profession, sergent dans la première compagnie des grenadiers de la garde urbaine de cette ville d'Avignon, né et domicilié en cette dite ville; n'être parent, allié, serviteur ni domestique dudit maréchal Brune, et a ensuite déposé que sur les onze heures et demie de ce jour il avait été placé de planton dans le corridor, au premier étage du Palais-Royal, pour y empêcher le désordre qui avait lieu dans l'intérieur de l'hôtel, comme au dehors; que la porte de la chambre n° 3 étant restée ouverte, il a été à portée de voir ce qui s'y passait, ne faisant que circuler dans ledit corridor; qu'il a constamment vu ledit maréchal dans l'intention de se détruire avec la première arme qu'il pourrait se procurer; qu'il l'a entendu proposer de l'argent à un volontaire, pour qu'il lui prêtât son fusil; qu'il a engagé le déposant lui-même à lui prêter son sabre, en lui disant : « Sergent, prête-moi ton sabre, et tu verras comment un brave militaire meurt; » qu'enfin, sur les deux heures et demie de ce jour, ledit maréchal s'étant trouvé à portée d'un volontaire qui avait un pistolet d'arçon, il s'en est saisi de force, et s'en est tiré un coup au cou du côté droit, qui lui a aussitôt donné la mort.

» Et plus n'a dit savoir : lecture à lui faite de sa déposition, a dit icelle contenir vérité, y a persisté, et a signé en cet endroit : signé Piot, Boudon.

» En troisième lieu est comparu le témoin ci-après nommé, lequel, après avoir prêté serment de dire toute la vérité, rien que la vérité,

» A dit :

» S'appeler François-Xavier Girard, être âgé de vingt-sept ans, marié, fileur de soie de profession, grenadier dans la première compagnie du deuxième bataillon de la garde nationale de cette ville: né à Lille, domicilié à Avignon; n'être parent, allié, serviteur ni domestique de feu le maréchal Brune : et à déposé que cejourd'hui, sur les dix heures du matin, les devoirs de son service l'avaient conduit, d'après les ordres de son capitaine, à l'hôtel du Palais-Royal en cette ville, où il est resté pour le maintien de l'ordre jusque après le décès du maréchal Brune; qu'il n'avait cessé d'être à portée dudit maréchal, soit dans le corridor du premier étage dudit hôtel, soit dans la chambre qui est à droite dudit corridor, dont les deux croisées donnent sur une cour intérieure, laquelle a été occupée par ledit maréchal; que sans entrer dans le détail des différens colloques qu'il a eus avec ledit maréchal, et dont les

sujets n'étaient nullement importans, il se borne à dire que dès que ledit maréchal a été entré dans ladite chambre, il lui a vu sortir de la poche de sa redingote trois ou quatre lettres missives, autant qu'il a pu en juger; qu'il s'est placé au-devant de celui des deux lits qui est placé derrière la porte de ladite chambre, et à déchiré les dites lettres, que pendant qu'il les déchirait, soit avec les mains, soit l'une d'elles avec les dents, le déposant lui a demandé s'il correspondait encore avec l'armée de la Loire ; à quoi ledit maréchal a répondu : — Ce sont des lettres de ma femme; — qu'il l'a vu ensuite rassembler dans la paume de la main tous les petits morceaux desdites lettres déchirées, et qu'il est venu en jeter une petite partie qu'il avait mise dans sa bouche, par la fenêtre du corridor, dans la susdite cour, et qu'il a jeté tous les morceaux qui étaient renfermés dans sa main sur la cheminée de sa chambre; qu'il n'a point été témoin de la mort du maréchal; qu'il a seulement entendu l'explosion du coup de feu qui lui a donné la mort, se trouvant pour lors, le déposant, au rez-de-chaussée de l'hôtel avec M. le major commandant supérieur du département.

» Et plus n'a dit savoir : lecture à lui faite de sa déposition, a dit icelle contenir vérité, y a persisté, et a signé en cet endroit : signé Piot, Girard.

» D'après les renseignemens authentiques que nous avons recueillis, il demeure constant que le maréchal Brune est parti de Toulon avec sa suite dans la nuit du 31 juillet dernier au 1er août courant, sur les deux heures après minuit ; qu'il s'est présenté sur les dix heures du matin de ce jour à la poste aux chevaux de cette ville pour y relayer; qu'il occupait seul une voiture dite calèche ; qu'il avait pour toute suite deux aides de camp et un seul domestique qui voyageaient en cabriolet; qu'ayant exhibé ses papiers à l'officier du poste de la porte de l'Oule, par laquelle il est entré en cette ville, et cet officier ayant voulu en référer à M. le major commandant supérieur du département, ledit maréchal a éprouvé quelque retard, toutefois assez court pour pouvoir continuer sa route; que la nouvelle de sa présence, circulant bientôt de bouche en bouche, a bientôt accumulé auprès de la poste aux chevaux et à la porte de la ville un certain nombre de curieux; que, néanmoins, ledit maréchal est parvenu à sortir, mais que, la foule s'étant au même instant considérablement accrue, on a couru après lui; que ses voitures ont été amenées à l'hôtel du Palais-Royal; qu'on l'a forcé à descendre de la sienne, ainsi que les personnes de sa suite de la leur; qu'il est monté dans la chambre n° 3, au premier étage dudit hôtel, et l'a oc-

cupée jusqu'à l'instant de sa mort; qu'il a eu successivement des entretiens, soit avec M. le préfet, arrivé quelques heures avant lui à Avignon, soit avec M. le major commandant supérieur du département, M. Boudard, conseiller de préfecture, M. le maire de cette ville, M. le commandant d'armes, soit avec d'autres fonctionnaires publics, chefs et officiers de différens corps de la force armée; qu'ils ont tous cherché à faciliter le départ dudit maréchal; qu'ils n'ont cessé de protéger sa personne *au péril de leur propre vie;* que, malgré les efforts de l'autorité, le tumulte est parvenu à son comble; que les vociférations se sont fait entendre de toutes parts; que des menaces ont éclaté de tous les points de la place et des rues adjacentes; que le comble des maisons était couvert de gens qui, par leurs cris, excitaient le tumulte, et cherchaient à pousser le peuple aux dernières extrémités; que cette exaltation présageait les suites les plus sinistres; qu'une multitude effrénée s'est portée avec violence et la hache à la main, sur la principale porte d'entrée dudit hôtel, où plusieurs entailles desdites haches se font encore remarquer; que beaucoup de vitres du rez-de-chaussée ont été brisées; que lesdites fenêtres ont été forcées; qu'on a pénétré avec le plus grand désordre dans l'intérieur de l'hôtel; que toutes sortes de dégâts s'y sont faits, même sur le comble de la maison, sur lequel une quarantaine d'invidus sont parvenus; que plusieurs objets ont été brisés ou volés, ainsi que le tout sera constaté, comme de droit, par le sieur Molin, propriétaire dudit hôtel; que, pendant les quelques heures que ces mouvemens populaires ont duré, on a plusieurs fois menacé ledit Molin d'incendier son auberge; que les voyageurs de passage aujourd'hui se sont empressés d'évacuer ledit hôtel; qu'enfin l'autorité a été complètement méconnue, la propriété violée, la sûreté des personnes compromise; que le désordre n'a cessé qu'à l'instant où M. le major commandant supérieur de Vaucluse a annoncé à la multitude que le maréchal Brune *venait de se donner la mort.*

» Les autorités qui nous avaient précédés sur les lieux ayant, avant notre arrivée, pourvu à la sûreté des deux voitures du maréchal Brune par la présence d'une forte garde chargée de surveiller à ce que rien n'en fût distrait ni enlevé, et nous étant assurés que lesdites voitures étaient en effet soigneusement gardées dans la remise dite du Palais-Royal, nous n'avons eu qu'à confirmer les dispositions déjà prises, et ce jusqu'à la conclusion de l'inventaire que nous nous proposons de dresser de tout ce qui y est renfermé.

» De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal à Avignon,

les an, mois et jours susdits, à quatre heures apres midi, dans une salle basse dudit hôtel du Palais-Royal, et d'après les notes sommairement et successivement prises sur le matériel; et avons signé avec M. le procureur du roi, M. le préfet, M. le major, commandant supérieur de Vaucluse, M. le commandant de la place, M. le capitaine de la gendarmerie royale, M. Hugues, chef de bataillon, M. Bressy, commissaire de police, maîtres Louvel-Beauregard et martin; M. Arnoux, adjudant-major de la garde nationale, M. Pierre Laporte et M. Vernay, commis greffier, écrivant : et n'a signé M. Recellac, étant sorti de l'hôtel après sa déclaration.

Signé Piot, Verger, procureur du roi, le préfet, baron de Saint-Chamans, Lambot, commandant supérieur du département de Vaucluse, Acart, capitaine de gendarmerie, Louvel-Beauregard, docteur en chirurgie, Martin, officier de santé, Bressy, pour le commissaire de police, Joseph Arnoux, adjudant-major de la garde nationale, le chef de bataillon, Hugues, P. Vernetty, chef de bataillon, commandant la place, Pierre Laporte, Vernay, commis greffier.

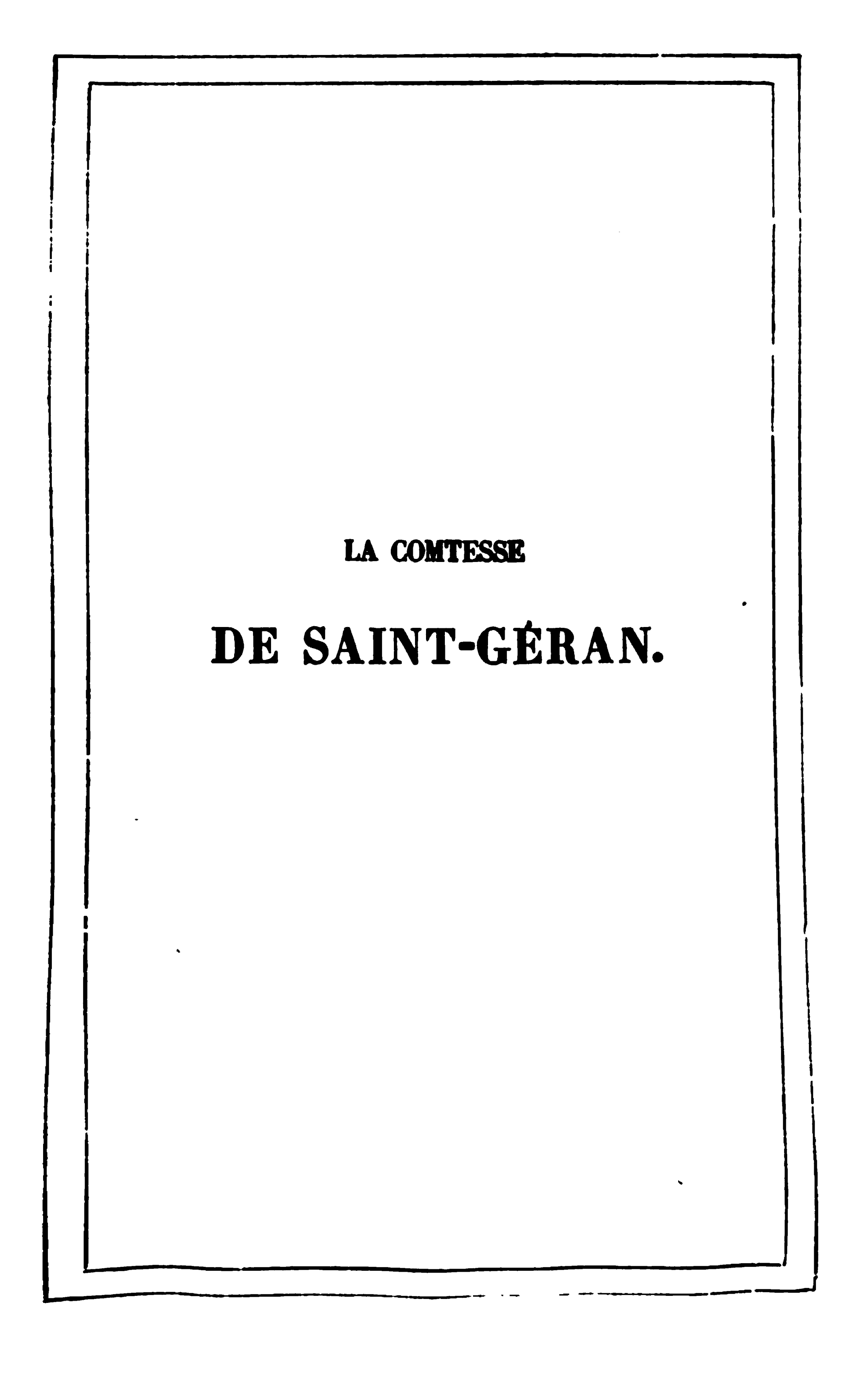
» Pour copie conforme delivrée à M. le procureur du roi, sur sa demande.

» Signé Vitalis, greffier. »

[8] Ici s'arrête le curieux et intéressant récit que nous empruntons à l'auteur de *Nîmes et Marseille en* 1815, publié en 1818 : une pareille publication à cette époque était non seulement un bien grand exemple de patriotisme, mais encore une bien grande preuve de courage.

[9] Nous empruntons presque textuellement, et pour être toujours certain de ne point nous écarter de la vérité, tous ces détails à l'excellent ouvrage de M. Lauze de Pelet, intitulé *Causes et Précis des troubles, des crimes, des désordres*, dans le département du Gard et dans d'autres lieux du midi de la France, en 1815 et en 1816.





LA COMTESSE

DE SAINT-GÉRAN.

LA

COMTESSE DE SAINT-GÉRAN.

Vers la fin de l'année 1659, une troupe de cavaliers arriva, sur le milieu du jour, dans un petit village à l'extrémité de l'Auvergne, du côté de Paris. Les gens du pays se rassemblèrent au bruit, et reconnurent le prevôt de la maréchaussée et ses gens. La chaleur était excessive, les chevaux étaient mouillés de sueur, les cavaliers étaient couverts de poussière et semblaient revenir d'une expédition importante. Un homme se détacha de l'escorte, et demanda à une vieille femme qui filait sur sa porte s'il n'y avait point une auberge dans cet endroit. Cette femme et les enfans lui montrèrent un bouchon de buis qui pendait au-dessus d'une porte, tout au bout de l'unique rue du village; et l'escorte se remit en marche au pas. Alors on distingua, parmi les cavaliers, un jeune homme de bonne mine et richement vêtu, qui semblait être prisonnier. Cette découverte redoubla la

curiosité, et les paysans suivirent la cavalcade jusqu'à la porte du cabaret. L'hôte s'avança, le bonnet à la main, et le prevôt lui demanda d'un air d'autorité si sa bicoque était assez grande pour recevoir sa troupe, hommes et chevaux. L'hôte répondit qu'il avait le meilleur vin du pays à donner aux gens du roi, et qu'il serait facile de rassembler dans le voisinage assez de litière et de fourrage pour leurs montures. Le prevôt écouta d'un air de défiance ces magnifiques promesses, donna des ordres nécessaires aux dispositions à prendre, et se laissa glisser à bas de son cheval, en poussant un juron arraché par la chaleur et la fatigue. Les cavaliers se resserrèrent autour du jeune homme; l'un d'entre eux lui tint l'étrier, et le prevôt lui céda le pas avec déférence pour entrer dans l'hôtellerie. On ne douta plus alors que ce ne fût un prisonnier d'importance, et on se laissa aller aux conjectures. Les hommes voulaient qu'il s'agît d'un grand crime, pour qu'on se fût permis d'arrêter un jeune seigneur de cette qualité; et les femmes disaient, au contraire, qu'il était impossible qu'avec un si bel air il ne fût pas innocent.

Dans l'intérieur de l'auberge tout était en rumeur; les garçons couraient de la cave au grenier, l'hôte jurait et dépêchait ses servantes chez les voisins, et l'hôtesse gourmandait sa fille, qui demeurait collée aux vitres d'une salle basse à considérer le beau jeune homme.

Il y avait deux tables dans la salle principale du logis. Le prevôt s'approcha de la première, et abandonna l'autre aux soldats, qui s'en allaient, les uns après les autres,

pourvoir à leurs chevaux sous un hangar de la basse-cour; puis il montra un escabeau au prisonnier, et s'assit vis-à-vis de lui en frappant sur la table avec sa grande canne.

— Ouf! s'écria-t-il avec un nouveau gémissement de lassitude, je vous demande bien pardon, monsieur le marquis, du mauvais vin que je vous donne.

Le jeune homme se mit à sourire gaiement.

— Passe pour le vin, monsieur le prevôt, dit-il; mais je ne vous cache pas que je m'arrête à regret en chemin, quelque agréable que me soit votre compagnie; j'ai hâte d'en finir avec ma situation ridicule, et je voudrais être arrivé pour arrêter sur-le-champ cette sotte affaire.

La fille de la maison se tenait devant la table avec un pot d'étain qu'elle venait d'apporter, et à ces mots elle leva les yeux sur le prisonnier, avec un regard rassuré qui semblait dire : « Je savais bien qu'il était innocent. »

— Mais, reprit le marquis en portant le verre à ses lèvres, ce vin n'est pas si mauvais que vous dites, monsieur le prevôt.

Puis, se retournant vers la jeune fille qui lorgnait ses gants et sa fraise :

— A votre santé, la belle enfant.

— Alors, dit le prevôt stupéfait de cet air détaché, je vous prierai peut-être d'excuser le gîte.

— Quoi! dit le marquis, nous couchons ici?

— Monsieur, reprit le prevôt, nous avons seize grosses lieues à faire, nos chevaux sont exténués, et quant à moi, je déclare que je ne vaux pas mieux que mon cheval.

Le marquis frappa sur la table, et se livra à toutes les apparences d'un violent dépit. Le prevôt, cependant, soufflait avec peine, allongeait ses grandes bottes et s'essuyait le front avec son mouchoir. En effet, c'était un gros homme, d'un visage bouffi, que la fatigue devait incommoder singulièrement.

— Monsieur le marquis, continua-t-il, quoique votre compagnie, pour vous rendre vos civilités, me soit très-précieuse, vous ne doutez point que je ne voulusse en jouir sur un meilleur pied. S'il est en votre pouvoir, comme vous dites, de vous tirer des mains de la justice, je désire que cela soit bientôt. Mais je vous supplie de considérer en quel état nous sommes. Quant à moi, je suis hors d'état aujourd'hui de me tenir une heure de plus en selle; et vous-même, est-ce que vous n'êtes pas accablé de cette marche forcée à la grande chaleur?

— Il est vrai, dit le marquis en affectant de laisser tomber ses bras.

— Eh bien donc! reposons-nous; soupons ici, si nous pouvons, et nous repartirons demain tout dispos, et à la fraîcheur du matin.

—Soit donc, reprit le marquis; mais alors passons le temps honorablement. Il me reste deux pistoles, qu'on donne à boire à ces braves gens. Il est juste que je les régale, puisque aussi bien c'est moi qui leur donne tant de peine.

Il jeta deux pièces d'argent sur la table des soldats, qui s'écrièrent en chœur: —Vive monsieur le marquis! — Le prevôt se leva, alla poser des sentinelles, et de là se

rendit à la cuisine, où il commanda le meilleur souper qu'on pourrait trouver. Les cavaliers tirèrent des dés, et se mirent à jouer en buvant. Le marquis fredonnait une villanelle au milieu de la salle, relevant sa moustache, tournant sur un pied et regardant çà et là à la dérobée; il tira doucement une bourse du fond de ses chausses, et comme la fille de la maison allait et venait, il lui jeta les bras autour du cou comme pour l'embrasser, et lui dit à l'oreille, en lui glissant dix louis dans la main :

— La clef de la grand'porte dans ma chambre, et deux pintes aux sentinelles, tu me sauves la vie.

La jeune fille recula jusqu'à la porte, et se retournant avec un regard expressif, fit signe que oui de la tête. Le prevôt rentra, et deux heures après le souper était dressé. Il but et mangea comme un homme qui se tient mieux à table qu'à cheval. Le marquis ne lui épargnait pas les rasades, et le sommeil aidant les fumées d'un petit vin fort piquant, il répétait de temps à autre, les yeux à demi fermés :

— Morbleu! monsieur le marquis, je ne puis croire que vous soyez si grand scélérat qu'on le dit, et vous m'avez l'air d'un bon diable. —

Le marquis le croyait ivre mort et cajolait la fille de la maison, lorsqu'à son grand désappointement vint l'heure de se retirer, lorsque le diable de prevôt appela son sergent, lui donna des instructions à voix basse, et déclara tout haut qu'il aurait l'honneur de conduire M. le marquis à son lit, et qu'il ne se coucherait pas qu'il ne lui eût rendu ce devoir. En effet, il se fit accompagner

de trois de ses hommes portant des flambeaux, s'assura sans affectation de la chambre qu'on donnait au prisonnier, et le quitta avec force révérences.

Le marquis se jeta sur son lit sans se débotter, écoutant une horloge qui sonnait neuf heures. Il entendit les cavaliers aller et venir dans les écuries et dans la cour.

Cependant, une heure plus tard, comme chacun était fatigué, tout était rentré dans le silence. Le prisonnier se leva alors doucement, et chercha à tâtons sur la cheminée, sur les meubles, et jusque dans ses draps, la clef qu'il espérait y rencontrer. Il ne la trouva point. Il ne s'était pas mépris, cependant, au tendre intérêt de la jeune fille, et ne pouvait croire qu'elle se fût jouée de lui. La chambre du marquis avait une fenêtre qui donnait sur la rue, et une porte qui ouvrait sur une méchante galerie de bois qui jouait le balcon et dont l'escalier descendait vers les salles les plus fréquentées de la maison. Cette galerie régnait sur la cour, à la même hauteur que la fenêtre. Le marquis n'avait qu'à sauter d'un côté ou de l'autre; il y songeait depuis long-temps. Et comme il délibérait de s'élancer dans la rue, au risque de se rompre le cou, on frappa deux petits coups à la porte. Il tressaillit, et dit en ouvrant :—Je suis sauvé.—Une sorte d'ombre se glissa dans la chambre; la jeune fille tremblait de tous ses membres, et ne pouvait dire une parole. Le marquis la rassura avec toutes sortes de caresses.

— Ah! monsieur, dit-elle, je suis morte si l'on nous surprend.

— Oui, dit le marquis; mais votre fortune est faite si vous me tirez d'ici.

— Dieu m'est témoin que je le voudrais de toute mon âme; mais j'ai une nouvelle si triste....—

Elle s'arrêtait, suffoquée d'émotions diverses. La pauvre enfant était venue nu-pieds, de peur de faire du bruit, et l'on eût dit qu'elle grelottait.

— Qu'est-ce? demanda le marquis avec impatience.

— Avant de s'aller coucher, continua-t-elle, M. le prevôt a fait demander à mon père toutes les clefs de la maison et lui a fait jurer un gros serment qu'il n'en avait point d'autres. Mon père les lui a toutes données; de plus, il y a un soldat en sentinelle à chaque porte; mais ils sont très-fatigués, je les ai entendus qui murmuraient, et je leur ai fait donner plus de vin que vous n'aviez dit.

— Ils dormiront, dit le marquis sans se laisser abattre, et c'est déjà un grand bonheur qu'on ait accordé à ma qualité de ne point me verrouiller dans cette chambre.

— Il y a, reprit la jeune fille, un endroit du potager, du côté des champs, qui n'est clos que par une claie qui n'est guère solide; mais....

— Où est mon cheval?

— Sous le hangar, sans doute avec les autres.

— Je vais sauter dans la cour.

— Vous vous tueriez.

— Tant mieux!

— Ah! monsieur le marquis, qu'avez-vous donc fait? dit la jeune fille avec douleur.

— Des folies! presque rien; mais il y va de ma tête et de mon honneur. Ne perdons point de temps, je suis décidé.

— Attendez, reprit l'enfant en lui serrant le bras; il y a au coin de la cour à gauche un grand tas de paille, la galerie va jusqu'au-dessus....

—A merveille! je ferai moins de bruit, et je me ferai moins de mal.—

Il fit un pas vers la porte, la jeune fille essaya de le retenir encore sans savoir ce qu'elle faisait; mais il s'en débarrassa et ouvrit. La lune donnait en plein sur la cour; il n'entendit aucun bruit. Il s'avança jusqu'au bout de la rampe de bois, et distingua le fumier qui montait assez haut; la jeune fille fit le signe de la croix. Le marquis prêta l'oreille encore une fois, n'entendit rien, et monta sur la rampe. Il allait s'élancer, quand par miracle il entendit assez tôt une grosse voix qui murmurait. C'étaient deux cavaliers qui reprenaient la conversation en se passant une pinte. Le marquis regagna sa porte en retenant son souffle; la jeune fille l'y attendait sur le seuil.

— Je vous le disais bien, qu'il n'était pas temps encore, lui dit-elle.

— As-tu seulement un couteau, dit le marquis, pour le planter dans la gorge de ces coquins?

— Attendez, je vous en supplie, une heure, rien qu'une heure, murmura la jeune fille, et dans une heure ils seront tous endormis.

La voix de la jeune fille était si douce, les bras qu'elle étendait vers lui étaient si suppliants, que le marquis resta, et qu'au bout d'une heure ce fut la jeune fille qui à son tour lui dit de partir.

Le marquis appuya une dernière fois sa bouche sur ces lèvres la veille encore si innocentes, puis il entr'ouvrit la porte, et n'entendit cette fois que des chiens qui aboyaient au loin dans la campagne, au milieu d'un grand silence. Il se pencha, et vit très-distinctement un soldat couché sur de la paille la face contre terre.

— S'ils se réveillent? murmurait la jeune fille avec angoisse.

— En tous cas, ils ne m'auront pas vivant, sois tranquille, dit le marquis.

— Adieu donc, reprit-elle en sanglotant, et que le ciel vous garde! —

Il enjamba la balustrade, s'accroupit, et tomba lourdement sur le fumier.

La fille le vit courir au hangar, détacher un cheval à la hâte, sauter dessus, passer derrière le mur d'une étable, piquer des deux, ravager le potager, lancer son cheval contre la claie, la renverser, la franchir, et gagner la grand' route à travers champs.

La pauvre enfant s'était arrêtée au bout de la galerie, et tenait les yeux sur le cavalier de la maréchaussée, prête à disparaître au moindre mouvement. Le bruit des éperons sur le pavé et du cheval au fond de la cour l'avaient à demi réveillé. Il se leva, et se doutant de quelque surprise, courut au hangar. Son cheval n'y était plus:

le marquis, dans la hâte qu'il avait de fuir, avait pris le premier qui lui était tombé sous la main, et c'était celui du soldat. Aussitôt le soldat crie *alarme*, ses camarades se réveillent. On court à la chambre du prisonnier, on la trouve vide. Le prevôt sort de son lit, tout ébloui. Le prisonnier est évadé.

Alors la jeune fille, qui feint de s'être levée au bruit, retarde les préparatifs en égarant les harnais, en troublant les cavaliers sous prétexte de les aider : néanmoins en un quart d'heure toute la troupe était au galop sur la route. Le prevôt jurait comme un mécréant. Les meilleurs chevaux prirent l'avance, et la sentinelle, qui montait celui du marquis, et qui avait plus à cœur de rattraper le prisonnier, devança de beaucoup ses compagnons : il était suivi du sergent, également bien monté ; et comme on avait pu voir à la haie par quelle route il avait fui, en quelques minutes ils furent en vue du fugitif, mais à une grande distance. Cependant le marquis perdait du terrain, le cheval dont il s'était emparé était le plus mauvais de la compagnie, et il l'avait poussé à outrance. En se retournant, il vit les soldats à une demi-portée de mousquet de lui : il presse le cheval de plus en plus, lui déchirant les flancs avec ses éperons ; mais bientôt le cheval, au bout de son haleine, s'abat. Le marquis roule avec lui dans la poussière ; mais en roulant il se retient aux fontes, et s'aperçoit que les fontes sont garnies de pistolets : il reste couché près du cheval, comme s'il était évanoui, un pistolet tout armé à la main. La sentinelle, qui était montée sur son propre cheval, qui

était un cheval de prix, et qui dépassait son brigadier de plus de deux cents pas, arrive à lui. En ce moment, le marquis se relève avant qu'il ait eu le temps de se mettre en défense, lui casse la tête, le cavalier tombe, le marquis s'élance à sa place sans même mettre le pied à l'étrier, lance son cheval au galop, et repart comme le vent, laissant à cinquante pas derrière lui le brigadier stupéfait de ce qui vient de se passer sous ses yeux.

Le gros de l'escorte accourait au galop, croyant qu'il était pris, et le prevôt s'égosillait à crier : — Ne le tuez pas ! — Mais on ne retrouva que le sergent, lequel essayait de ranimer son cavalier, qui avait le crâne horriblement fracassé et qui était mort sur le coup.

Quant au marquis, il était hors de vue ; car, de peur de nouvelles poursuites, il s'était jeté dans la traverse, où il courut encore une bonne heure à bride abattue. Quand il fut à peu près sûr d'avoir dépisté la maréchaussée, et que ses mauvais chevaux ne pourraient plus l'atteindre, il résolut de s'arrêter pour ménager sa monture ; il l'avait mise au pas dans un chemin creux, quand il vit venir de loin un paysan ; il lui demanda la route du Bourbonnais, et lui jeta un écu. L'homme prit l'écu, indiqua la route; mais il savait à peine ce qu'il disait, et il regardait fixement le marquis d'une façon singulière. Le marquis lui cria de passer son chemin; mais le paysan demeura planté sur le bord de la route sans faire un pas. Le marquis s'avança en le menaçant, et lui demanda pourquoi il avait l'insolence de le regarder ainsi.

— C'est, dit le paysan, que vous avez... — Et il montrait son épaule et sa fraise.

Le marquis reporta les yeux sur lui, et vit que son pourpoint était tout souillé de sang, ce qui, joint au désordre de ses vêtemens et à la poussière dont il était couvert, lui devait donner une mine assez effrayante.

— Je sais ce que c'est, dit-il ; moi et mon valet nous venons d'être séparés dans une rencontre avec des Allemands ivres; on s'est un peu gourmé, et, soit qu'on m'ait égratigné, soit qu'en me colletant avec quelqu'un de ces drôles je lui aie fait faire sang, cela vient de l'algarade. Au reste, je ne me sens aucun mal.

En disant ceci, il feignait de se tâter par tout le corps.

— Cependant, reprit-il, je ne serais pas fâché de me nettoyer; aussi bien je crève de soif et de chaud, et mon cheval ne se trouve pas mieux que moi de l'esclandre. Savez-vous où je pourrais me reposer ?

Le paysan s'offrit à le conduire dans sa propre maison, qui n'était qu'à quelques pas. Une femme et des enfans qui travaillaient s'écartèrent par respect, et allèrent chercher ce qu'il fallait, du vin, de l'eau, des fruits et une grande pièce de pain noir. Le marquis épongea son pourpoint, but un coup, et appela les gens de la maison, qu'il questionna avec indifférence. Il s'informa encore une fois des diverses routes qui menaient dans le Bourbonnais, où il allait voir un parent, des villages, des chemins de traverse, des distances; et puis il parla du pays, de la moisson, et demanda ce qu'il y avait de nouveau.

Le paysan reprit, à ce sujet, qu'il était étonnant qu'on

fît de mauvaises rencontres sur une grande route où devaient se trouver en ce moment des détachemens de la maréchaussée, qui venait de faire une capture importante.

— Et qui donc? demanda le marquis.

— Oh! dit le paysan, un gentilhomme qui a fait bien du mal dans le pays.

— Quoi! un gentilhomme dans les mains de la justice?

— Oui dà! et qui pourrait bien y laisser sa tête.

— Dit-on ce qu'il a fait?

— Cela fait frémir; des choses abominables; son compte est bon. Toute la province est indignée.

— Le connaissez-vous?

— Non, mais nous avons tous son signalement.

Comme la nouvelle n'avait rien de bien rassurant, le marquis, après quelques propos de même sorte, alla voir son cheval, le flatta de la main, jeta encore quelque argent au paysan, et disparut dans la direction qu'on lui avait indiquée.

Le prevôt s'était avancé encore d'une demi-lieue sur la route; mais jugeant bien que sa poursuite était inutile, il dépêcha un de ses cavaliers à la prevôté, pour faire donner des ordres sur tous les points de la province, et retourna lui-même avec ses hommes à l'endroit d'où il était parti le matin. Le marquis avait des parens dans les environs, et il était permis de penser qu'il reviendrait peut-être s'y cacher. Tout le village accourut au-devant des cavaliers, à qui force fut d'avouer qu'ils avaient été joués par le beau prisonnier. On s'affecta diversement de l'événement, et cela fit une grande rumeur. Le prevôt

rentra dans l'auberge, donnant du poing sur les meubles et s'en prenant à tout le monde du malheur qui lui arrivait. La fille de la maison, d'abord livrée à l'anxiété la plus douloureuse, avait grand'peine à cacher sa joie.

Le prevôt étala ses papiers sur la table, comme pour nourrir sa mauvaise humeur.

— Le plus grand coquin du monde! s'écria-t-il; j'aurais dû m'en douter.

— Il avait l'air si doux! disait l'hôtesse.

— Un scélérat consommé! Savez-vous comment il s'appelle? c'est le marquis de Saint-Maixent!

— Le marquis de Saint-Maixent! s'écria-t-on avec horreur.

— Oui, certes, reprit le prevôt, le marquis de Saint-Maxent, accusé, et, pour ainsi dire, convaincu de fausse monnaie et de magie.

— Ah!

— Convaincu du crime d'inceste.

— O mon Dieu!

— Convaincu d'avoir fait étrangler sa femme pour en épouser une autre, dont il avait projeté de poignarder le mari.

— Le ciel nous soit en aide!

Tout le monde faisait des signes de croix.

— Oui, bonnes gens, continua le prevôt furieux, voilà le mignon qui vient d'échapper à la justice du roi!

La fille de l'hôte sortit de la salle; car elle se sentait défaillir.

— Eh! dit l'hôte, est-ce qu'il n'y a plus d'espoir de le rattraper?

—Il n'y en a plus guère, s'il a pris la route du Bourbonnais ; car je crois qu'il a dans cette province des gentilshommes de sa famille qui ne le laisseront pas ressaisir.

Ce fugitif, en effet, n'était autre que M. le marquis de Saint-Maixent, accusé de tous les énormes crimes que venait de détailler le prevôt, et qui par sa fuite audacieuse allait se retrouver à même de prendre une part active à l'étrange histoire qui nous reste à raconter

En effet, quinze jours environ après ces événemens, un cavalier sonnait à la grille du château de Saint-Géran, aux portes de Moulins. Il était tard, et les gens ne se pressaient point d'ouvrir. L'inconnu remit la cloche en branle d'un ton de maître, et vit enfin un homme qui accourait du fond de l'avenue. Le valet regarda à travers la grille, et, distinguant à peine, à la chute du jour, un voyageur assez mal en ordre, le chapeau rabattu, les habits poudreux et sans épée, lui demanda ce qu'il voulait; l'inconnu répondit, sans tant de façons, qu'il voulait voir le comte de Saint-Géran, et qu'on se dépêchât. Le valet répondit que cela n'était pas possible ; l'autre se fâcha.

— Qui êtes-vous? demanda l'homme de livrée.

—Drôle ! s'écria le cavalier, vous faites bien des cérémonies. Allez dire à M. de Saint-Géran que c'est le marquis de Saint-Maixent, son parent, qui voudrait le voir tout-à-l'heure?

Le valet se confondit en excuses, et la grille s'ouvrit. Il marcha ensuite devant le marquis, avertit d'autres la-

quais qui vinrent lui tenir l'étrier, et courut annoncer cette arrivée dans les appartemens. L'on allait servir le souper quand le comte fut prévenu ; il s'en alla aussitôt recevoir le marquis, l'embrassa à plusieurs reprises, lui fit l'accueil le plus amical et le plus gracieux. Il le voulait entraîner aussitôt dans la salle à manger pour le présenter à toute la famille ; mais le marquis lui fit remarquer le mauvais état de ses vêtemens, et le pria en même temps de lui accorder quelques minutes d'entretien. Le comte le mena dans sa chambre, où il le fit habiller des pieds à la tête avec ses hardes, tandis qu'ils causaient. Ce fut alors que le marquis raconta on ne sait quelle histoire à M. de Saint-Géran, relativement à l'accusation qui pesait contre lui. Mais, ce qu'il y a de certain, c'est que le comte ne cessa pas de se montrer fort empressé pour son parent, et que celui-ci put, dès cette heure, compter au château de Saint-Géran sur un refuge assuré. Quand il eut fini de s'habiller, il suivit le comte, qui le présenta à la comtesse, et ensuite au reste de sa famille.

Il convient maintenant de faire connaître les personnes qui se trouvaient au château, et de rapporter quelques détails antérieurs pour l'explication de ceux qui vont suivre.

Le maréchal de Saint-Géran, de l'illustre maison de La Guiche et gouverneur du Bourbonnais, avait épousé en premières noces Anne de Tournon, dont il eut Claude de La Guiche, et une fille qui épousa le marquis de Bouillé. Sa femme étant morte, il se maria en secondes noces avec Suzanne-aux-Épaules, qui contractait également un second mariage, ayant été d'abord la femme du feu comte

de Longaunay, dont elle avait eu Suzanne de Longaunay.

Le maréchal et la dame Suzanne-aux-Épaules, pour avantager également leurs enfans du premier lit, résolurent de les marier, et scellèrent leur union d'un double nœud. Claude de La Guiche, fils du maréchal, épousa Suzanne de Longaunay.

Cela ne se fit point sans un grand dépit de la marquise de Bouillé, la dernière fille du maréchal, qui demeurait, sans liens nouveaux, avec sa belle-mère, et d'ailleurs assez mal mariée avec un homme qui lui donnait, disait-elle, de grands sujets de plainte, dont le meilleur était qu'il était septuagénaire.

Le contrat de mariage de Claude de La Guiche et de Suzanne de Longaunay fut passé à Rouen le 17 février 1619; mais la grande jeunesse de l'époux, qui n'avait que dix-huit ans, fut cause qu'on lui fit entreprendre un voyage en Italie. Il en revint au bout de deux ans, et cette union fut de tout point fort heureuse, si ce n'est qu'elle demeura stérile. La comtesse ne pouvait supporter cette stérilité qui menaçait d'amener la fin d'un grand nom, et l'extinction d'une noble famille. Elle fit des vœux, des pèlerinages; elle consulta des docteurs et des empiriques: tout cela fut inutile.

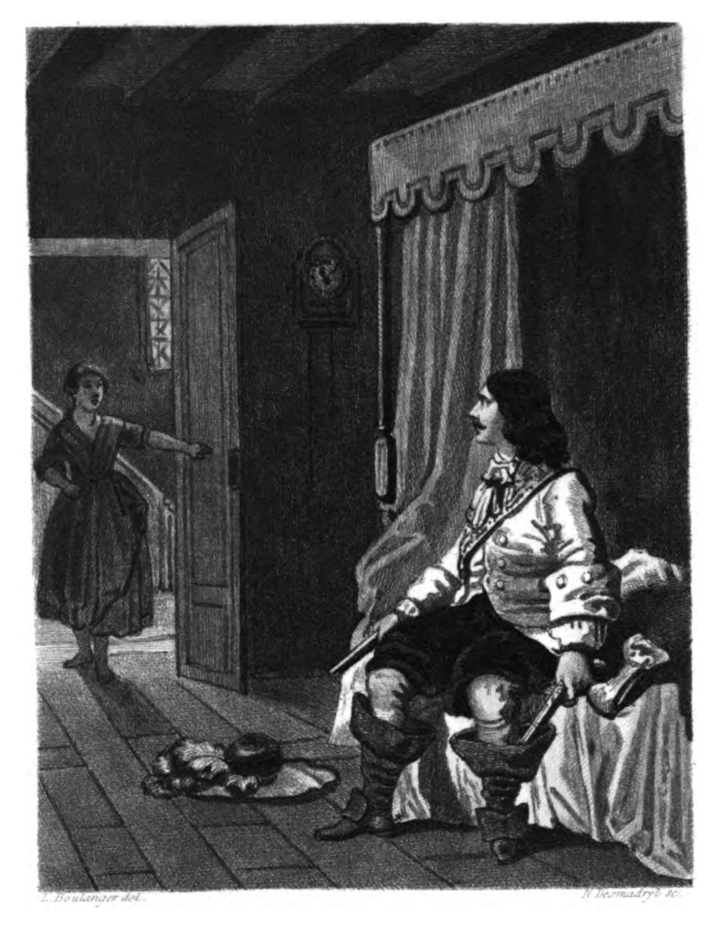
Le maréchal de Saint-Géran mourut le 30 décembre 1632, avec le déplaisir de n'avoir point de descendans issus du mariage de son fils. Celui-ci, devenu le comte de Saint-Géran, succéda à son père dans le gouvernement du Bourbonnais, et fut nommé chevalier des ordres du roi.

Sur ces entrefaites, la marquise de Bouillé rompit avec le vieux marquis, son mari, par un divorce éclatant, et vint demeurer au château de Saint-Géran, fort rassurée sur le mariage de son frère, dont tous les biens devaient lui revenir, puisqu'il n'avait point d'autre héritier qu'elle.

Ce fut dans ces conjonctures que le marquis de Saint-Maixent arriva au château. Il était jeune, bien fait, fort rusé; il plut beaucoup aux femmes, et séduisit jusqu'à la vieille maréchale de Saint-Géran, qui habitait avec ses enfans. Il vit bientôt notamment qu'il pouvait entrer en intelligence avec la marquise de Bouillé.

Sa fortune à lui marquis de Saint-Maixent était fort délabrée par ses désordres et les poursuites de la justice, ou plutôt il l'avait, pour ainsi dire, perdue toute entière. La marquise était l'héritière présomptive du comte; il comptait qu'elle perdrait bientôt son mari; ce n'était pas d'ailleurs la vie d'un vieillard septuagénaire qui embarrassait un homme comme le marquis; il pouvait ensuite décider la marquise à l'épouser, et se trouver ainsi à la tête des plus grands biens de la province.

Il se mit en devoir de lui rendre des soins, évitant par-dessus tout qu'on le pût soupçonner. Cependant et il était assez difficile de se faire entendre de la marquise sans se trahir aux yeux des indifférens. Mais la marquise, déjà prévenue par l'extérieur agréable de M. de Saint-Maixent, le comprit vite, et les malheurs de son mariage, l'éclat d'un procès scandaleux, la laissèrent faible contre ses entreprises. Néanmoins ils n'avaient que bien peu d'occasions de se voir en particulier. La comtesse se mêlait in-



Évasion de Mr de St Mamant

nocemment à tous leurs entretiens ; le comte emmenait souvent le marquis à la chasse ; les journées se passaient en famille. M. de Saint-Maixent n'avait encore dit que ce qu'une femme honnête doit feindre de ne pas entendre ; cette intrigue, malgré l'imaginative du marquis, traîna donc en longueur.

La comtesse, nous l'avons déjà dit, depuis vingt années, n'avait cessé d'espérer que ses prières lui obtiendraient la grâce de donner un fils à son mari. Elle s'était livrée, de guerre lasse, à toutes sortes de charlatans, qui trouvaient crédit en ce temps-là même auprès des gens de condition. Elle avait fait venir une fois d'Italie une sorte d'astrologue qui faillit l'empoisonner d'un horrible médicament, et qu'on fut obligé de renvoyer en diligence dans son pays, fort heureux qu'il dut être de se trouver quitte à si bon marché. Ceci avait valu à madame de Saint-Géran de grandes remontrances de la part de son confesseur ; enfin, le temps aidant, elle s'était accoutumée à cette affreuse idée qu'elle n'aurait point d'enfant, et s'était jetée dans les bras de la religion. Le comte, sans cesser de lui témoigner la même tendresse, ne comptait pas davantage sur un héritier, et avait fait son testament dans cette disposition. Les espérances de la marquise s'étaient changées en certitude, et M. de Saint-Maixent, en parfaite sûreté de ce côté, ne songeait qu'à poursuivre ses vues particulières sur madame de Bouillé, quand, sur la fin du mois de novembre 1640, le comte de Saint-Géran fut obligé par certains devoirs de s'en aller en toute hâte à Paris.

La comtesse, qui ne pouvait supporter d'être séparée de son mari, mit en question si elle ne le suivrait pas. Le marquis, ravi de cette occasion qui le laissait presque seul au château avec madame de Bouillé, lui peignit le voyage de Paris sous les couleurs les plus séduisantes, et fit tout au monde pour la décider. La marquise, de son côté, manœuvra tout doucement pour l'y engager : c'était plus qu'il n'en fallait. Il fut arrêté que la comtesse partirait avec M. de Saint-Géran. Elle prit à peine le temps de faire ses préparatifs, et quelques jours après ils se mirent en route.

Le marquis ne craignit plus de laisser paraître toute sa passion; il n'eut pas de peine à achever d'enflammer madame de Bouillé; il affectait l'amour le plus violent, et celle-ci y répondit sur le même pied. Ce n'étaient que parties et promenades où l'on éloignait les domestiques; les amans, toujours ensemble, passaient des journées entières dans quelque endroit retiré du parc ou renfermés dans les appartemens. Il était impossible que ces détails n'éveillassent pas enfin certains bruits chez une armée de valets dont il fallait sans cesse se défier, et ce fut ce qui arriva.

La marquise se vit donc bientôt obligée de gagner les sœurs Quinet, ses femmes de chambre; ce à quoi elle n'eut pas grand'peine, car ces filles lui étaient très-dévouées. Ce fut une première honte pour la dame de Bouillé et un premier degré de corruption pour ces créatures, qui devaient se trouver entraînées incessamment dans un plus noir complot. De plus, il y avait au château de Saint-Géran un homme grand, sec, jaune, borné, tout

juste assez intelligent pour exécuter sinon concevoir une mauvaise action, qui avait la haute main sur les domestiques ; c'était un simple paysan que le maréchal avait daigné recueillir, et que le comte avait élevé peu à peu à l'emploi de maître d'hôtel à cause de son ancienneté dans la maison, et parce qu'il l'y avait vu dès son enfance ; il n'avait pas voulu l'emmener avec lui, de peur qu'il ne fût point au courant du service à Paris, et il lui avait laissé en partant la surveillance de ses gens. Le marquis prit cet homme à part, le sonda finement, lui tourna l'esprit, lui donna quelque argent, et se l'acquit corps et âme. Ces divers agens se chargèrent de couper court aux propos de la valetaille, et dès lors les amans purent entretenir leur liaison sans ménagement.

Un soir, comme M. de Saint-Maixent soupait en tête-à-tête avec la marquise, on sonna bruyamment à la porte du château, et il se fit une rumeur à laquelle ils ne firent pas grande attention. Cependant un courrier qui venait de Paris à bride abattue entrait dans les cours avec une lettre de M. le comte de Saint-Géran pour M. le marquis ; on l'annonça et on l'introduisit, suivi de presque toute la livrée. Le marquis demanda ce que cela signifiait, et congédia d'un signe tous ces gens-là, mais le courrier reprit que M. le comte désirait que la lettre qu'il apportait fût lue devant tout le monde. Le marquis l'ouvrit sans répondre, la parcourut des yeux, et la lut à haute voix sans la moindre altération; le comte annonçait à ses bons parens et à toute sa maison que la comtesse avait laissé voir des symptômes certains de

grossesse, qu'à peine arrivée à Paris elle avait éprouvé des défaillances, des nausées, des vomissemens, qu'elle supportait avec délices ces malaises qui lui annonçaient sa fécondité, que ce n'était plus un objet de doute pour les médecins, ni pour personne ; que pour lui il était dans la plus grande joie de cet événement, qui mettait le comble à ses vœux, qu'il désirait que l'on commençât dès à présent à y prendre part au château par toutes sortes de réjouissances, et qu'au reste, cette lettre ne précéderait leur arrivée que de quelques jours, et qu'il allait faire transporter la comtesse en litière pour plus grande sûreté; puis suivait le détail de certaines sommes d'argent à distribuer aux domestiques.

Les valets éclatèrent en cris de joie; le marquis et la marquise ne se jetèrent qu'un regard, mais ce regard exprimait bien tout leur trouble; ils se continrent pourtant au point de feindre un grand contentement, et le marquis alla jusqu'à féliciter les gens de service de leur attachement pour leurs maîtres. Après quoi on les laissa seuls, le visage fort sérieux, tandis que les fusées et les violons faisaient rage sous les fenêtres. Ils gardèrent quelque temps le silence, leur première pensée à tous deux fut que le comte et la comtesse s'étaient abusés sur des symptômes aussi communs qu'insignifians, qu'on avait voulu flatter leurs espérances, qu'il était impossible qu'un tempérament se démentît de la sorte au bout de vingt ans, et qu'il n'était rien de cette prétendue grossesse. Cette opinion s'accrédita de plus en plus dans leur esprit et leur rendit un peu de calme.

Le lendemain ils se promenaient côte à côte dans une allée solitaire du parc et repassaient les chances de leur situation. M. de Saint-Maixent remettait sous les yeux de la marquise l'énorme dommage que cet événement allait lui porter ; il disait ensuite, qu'en supposant que la nouvelle fût vraie, il y avait encore bien des écueils dangereux à passer. Il fallait qu'il n'arrivât aucun accident à la comtesse, il fallait, en outre, que l'accouchement fût heureux.

— L'enfant peut mourir, dit-il enfin.

Et il lui échappa quelques paroles sinistres sur le petit mal qu'il y aurait dans la perte d'une chétive créature sans esprit, sans intérêts, sans conséquence, qui n'était, disait-il, qu'un *morceau de matière mal organisée* et qui ne se donnait que la peine de naître, pour causer la ruine d'une personne aussi considérable que la marquise.

— Mais à quoi bon se tourmenter? reprit-il avec impatience; la comtesse n'est point grosse, cela n'est pas, cela ne saurait être.

Un jardinier qui travaillait entendit cette partie de la conversation, mais comme ils marchaient en s'éloignant toujours davantage, il ne put entendre le reste.

A quelques jours de là, cependant, des hommes à cheval, que le comte avait envoyés devant lui, entrèrent au château, disant que leurs maîtres étaient tout proche. En effet, ils furent suivis à mesure de fourgons et de voitures d'équipage, et enfin l'on vit arriver la litière de la comtesse, dont M. de Saint-Géran, à cheval, n'avait pas quitté la portière durant tout le voyage. Ce fut une ré—

ception triomphale : tous les paysans avaient quitté leurs travaux et remplissaient l'air d'acclamations ; les domestiques accouraient au-devant de leur maîtresse ; les plus vieux pleuraient de joie de voir le comte si joyeux et de ce que ses nobles qualités se perpétueraient dans son héritier. Le marquis de Saint-Maixent et madame de Bouillé firent de leur mieux pour se hausser au ton de cette allégresse.

Madame la maréchale de Saint-Géran, accourue le jour même au château, et qui ne pouvait croire non plus à cette nouvelle, eut le bonheur de s'en convaincre, en posant la main sur le ventre de sa fille, et sentit palpiter cet enfant tant désiré. Le comte et la comtesse étaient fort aimés dans le Bourbonnais : cet événement y causa une satisfaction générale, et particulièrement dans les maisons qui leur étaient attachées par les liens du sang et qui étaient fort nombreuses. Dès les premiers jours, plus de vingt dames de qualité s'en vinrent les visiter en toute hâte pour leur témoigner combien elles s'intéressaient à cette grossesse. Toutes ces dames, en diverses occasions, sentirent parfaitement remuer l'enfant dans les flancs de sa mère, et plusieurs d'entre elles, à ce propos, par un badinage agréable à la comtesse, s'érigèrent en devineresses, et lui prédirent qu'elle accoucherait d'un garçon. Du reste, l'enflure du sein et des côtes, et tous les symptômes ordinaires bien évidens, ne laissaient pas un doute ; les médecins du pays furent d'accord. Le comte retint un de ces médecins chez lui durant deux mois, et parla au marquis de Saint-Maixent du dessein où il était de

se procurer une bonne sage-femme, aux mêmes conditions. Enfin la maréchale, qui devait donner son nom à l'enfant, commanda à grands frais une layette magnifique, dont elle voulait lui faire présent.

La marquise dévorait son dépit, et parmi ces personnes qu'aveuglait la joie, pas une ne remarqua tout le chagrin qui couvait dans son âme. Elle voyait le marquis tous les jours, qui ne faisait qu'augmenter ses regrets, et l'aigrissait incessamment, en lui répétant que le comte et la comtesse se faisaient un triomphe de son désastre, et en lui insinuant qu'ils avaient supposé cet enfant pour la déshériter. Il avait commencé, comme c'est l'usage en particulier et en politique, par corrompre les idées de la marquise et la détourner de la religion, pour la disposer au crime. Le marquis était un de ces libertins si rares dans ce temps, moins malheureux qu'on n'a dit, qui avaient le dernier mot de la science en fait d'athéisme. Il est à remarquer que les grands criminels de cette époque, Sainte-Croix, par exemple, et Exili, le sombre empoisonneur, ont été précisément les premiers incrédules, et qu'ils ont devancé les savans du siècle suivant dans la philosophie aussi bien que dans l'étude exclusive des sciences physiques, auxquelles ils demandèrent d'abord des poisons. La passion, l'intérêt, la haine combattirent pour le marquis dans le cœur de madame de Bouillé ; elle donna les mains à tout ce que M. de Saint-Maixent voulut.

Le marquis de Saint-Maixent avait un homme à lui, fourbe, insolent, adroit, qu'il avait fait venir de ses terres, valet de confiance bien digne d'un tel maître, et qu'il

envoyait depuis quelque temps en commission dans les environs de Saint-Géran.

Un soir, comme le marquis allait se coucher, cet homme revint d'une de ses courses, pénétra dans sa chambre, où il demeura long-temps, lui dit qu'il avait enfin trouvé ce qu'il cherchait, et lui remit un petit papier qui contenait quelques noms de lieux et de personnes.

Le lendemain, au lever du jour, le marquis fit seller deux de ses chevaux, feignit qu'on le mandait de chez lui pour une affaire d'importance, prévint qu'il pourrait bien demeurer trois ou quatre jours absent, pria qu'on fît ses excuses au comte, et partit ventre à terre, suivi de son valet.

Ils couchèrent, le soir, dans une hôtellerie sur la route d'Auvergne pour dépister les gens qui auraient pu les reconnaître; puis, se jetant dans les chemins détournés, arrivèrent en deux jours à un gros bourg qu'ils semblaient avoir laissé bien loin sur la gauche.

Il y avait là, dans le faubourg, une femme qui exerçait la profession de sage-femme, et qui était connue pour telle dans les environs, mais qui avait, disait-on, pour les gens qui la payaient bien, de mystérieux et infâmes secrets. Au reste, elle avait mis habilement à profit l'influence que son art pouvait lui donner sur des gens crédules. Selon ses pratiques, elle guérissait les écrouelles, composait des philtres, des remèdes amoureux, secourait les filles de bonne maison, se mêlait d'intrigues, et pratiquait même la sorcellerie pour les habitans de la campagne. Elle avait si bien manœuvré, qu'elle n'était guère

connue sous ces divers rapports que de malheureuses personnes intéressées comme elle à garder le plus profond secret; et comme elle ne s'employait qu'à prix d'or, elle vivait dans une certaine aisance dans une maison qui lui appartenait, et qu'elle habitait seule, pour plus de commodité. Du reste, elle jouissait d'une bonne réputation dans son métier, et possédait en même temps l'estime des personnes les plus considérées. Cette femme s'appelait Louise Goillard.

Comme elle était seule un soir, le couvre-feu sonné, elle entendit frapper avec force à la porte de la maison. Habituée à recevoir des visites à toute heure de la nuit, elle prit sa lampe sans défiance, et ouvrit. Un homme armé se jeta dans la salle avec les airs d'une grande agitation. Louise Goillard eut une telle frayeur, qu'elle se laissa tomber sur une chaise : cet homme, c'était le marquis de Saint-Maixent.

— Rassurez-vous, bonne dame, dit l'étranger tout oppressé et entrecoupant ses paroles ; rassurez-vous, je vous en prie, car ce n'est point à vous, mais à moi qu'il appartient d'être ému. Je ne suis point un malfaiteur, et loin que vous ayez à craindre quelque chose de moi, c'est moi qui viens, au contraire, vous demander votre secours.

Il jeta son manteau dans un coin, déboucla son ceinturon et posa son épée. Puis tombant sur une chaise :

— Permettez-moi d'abord de me reposer.

Le marquis portait un habit de voyage; mais quoiqu'il ne se fût point nommé, Louise Goillard vit d'un coup

d'œil qu'il était bien loin d'être ce qu'elle avait cru, et que c'était, au contraire, un beau gentilhomme que sa bonne fortune lui amenait.

— Je vous prie d'excuser, dit-elle, une crainte qui vous fait injure. Vous êtes entré si vite, que je n'ai pas eu le temps de voir à qui j'avais l'honneur d'avoir affaire. Ma maison est un peu isolée; je suis seule, on pourrait en profiter pour causer du dommage à une pauvre femme qui n'a guère besoin de mauvais hasards... Les temps sont si mauvais!... Vous me semblez fatigué... Voulez-vous respirer quelque essence?

— Donnez-moi seulement un verre d'eau.

Louise Goillard passa dans une pièce voisine, et revint avec une aiguière.

Le marquis feignit de se rafraîchir les lèvres, et dit :

— Je viens de fort loin pour une affaire des plus importantes, et comptez que je saurai reconnaître vos services.

Il fouilla dans sa poche et en tira une bourse qu'il roula dans ses doigts.

— Vous allez d'abord, reprit-il, me jurer le plus grand secret.

— Il n'en est pas besoin avec nous, dit Louise Goillard; c'est la première condition de notre métier.

— Il me faut des garanties plus expresses, et votre serment que vous ne révélerez à qui que ce soit au monde ce que je vais vous confier.

— Je vous donne donc ma parole, puisque vous l'exigez; mais, encore une fois, cela est inutile, vous ne me connaissez pas.

— Songez qu'il y va des événemens les plus graves, que c'est comme si je remettais ma tête dans vos mains, et que je sacrifierais mille fois ma vie, plutôt que de voir découvrir ce mystère.

— Songez donc aussi, reprit bonnement la matrone, que nous sommes intéressées nous-mêmes toutes les premières aux secrets que l'on nous confie; qu'une indiscrétion nous ferait perdre la confiance, et qu'il y a même des cas... Vous pouvez parler.

Quand le marquis l'eut ainsi rassurée sur lui-même par ce détour, il reprit :

— Je sais que vous êtes une très-habile femme.

— Je voudrais l'être effectivement pour vous obliger.

— Que vous avez poussé aussi loin que possible l'étude de votre art.

— On aura peut-être trop vanté votre humble servante.

— Et que vos travaux vous ont découvert les moyens de connaître l'avenir.

— Pour cela, il n'en est rien.

— Cela est vrai; on me l'a dit.

— On vous a trompé.

— A quoi bon le nier, et refusez-vous déjà de m'être utile?

Louise Goillard se défendit long-temps : elle ne comprenait pas qu'un homme de cette qualité pût ajouter foi à des pratiques de divination qu'elle n'employait qu'avec le menu peuple et les fermiers enrichis; mais le marquis montrait un tel empressement, qu'elle ne savait que penser.

— Écoutez, dit celui-ci, il est inutile de feindre avec moi, je sais tout. Soyez tranquille, nous jouons un jeu où vous gagnez un contre mille; et d'ailleurs voici pour vous dédommager de mes importunités.

Il posa une pile d'or sur la table. La matrone convint faiblement qu'elle s'était livrée quelquefois à des tentatives de combinaisons astrologiques qui n'étaient pas toujours heureuses, et qu'elle y avait été poussée uniquement par l'enchaînement des phénomènes de sa science. Le secret de ses pratiques coupables était forcé dans ses premiers retranchemens.

— Si cela est ainsi, reprit le marquis, vous devez savoir déjà dans quelle situation je me trouve; vous devez savoir qu'entraîné par la passion la plus vive et la plus aveugle, j'ai trahi la confiance d'un vieux gentilhomme et violé les lois de l'hospitalité en séduisant sa fille dans sa propre maison; que les choses en sont à l'extrémité, et que cette noble fille, que j'aime éperdument, étant devenue grosse, est sur le point de perdre la vie et l'honneur par la découverte de sa faute, qui est la mienne.

La matrone répondit: — Qu'on ne pouvait rien savoir sur une personne, sauf des interrogations particulières; et pour mieux éblouir le marquis, elle alla chercher une sorte de boîte marquée de chiffres et d'emblèmes bizarres.

Elle l'ouvrit, et après avoir combiné certaines figures qui s'y trouvaient, elle avoua qu'il était vrai, et que la situation du marquis était des plus malheureuses. Elle

ajouta, dans le but de l'effrayer, qu'il était menacé par des événemens plus malheureux encore que ceux qui lui étaient déjà arrivés, mais qu'il était facile de connaître et de prévenir les événemens au moyen de nouvelles consultations.

— Madame, répondit le marquis, il n'y a qu'une chose au monde que je craigne, c'est le déshonneur de la femme que j'aime. N'y a-t-il aucun moyen de remédier aux embarras ordinaires des accouchemens ?

— Je n'en connais pas, dit la matrone.

— La demoiselle est parvenue à dissimuler sa grossesse, et il lui serait facile d'accoucher sans bruit.

— Elle a déjà risqué sa vie, et je ne consentirai pas à tremper dans cette affaire, de peur d'accident.

— Ne pourrait-on, par exemple, dit le marquis, accoucher sans douleur ?

— Quant à cela, je l'ignore, et j'en saurais quelque chose, que je me garderais bien d'essayer quelque méthode qui contrarie sans doute les desseins de la nature.

— Vous me trompez ; vous connaissez cette méthode, vous l'avez employée avec telle personne que je pourrais vous nommer.

— Qui donc m'ose calomnier ainsi ? Je n'opère que d'après les décisions des facultés. A Dieu ne plaise que je me fasse jeter la pierre par tous les médecins et peut-être chasser de France !

— Vous voulez donc me laisser mourir de désespoir ? Si j'étais capable de faire un mauvais usage de vos secrets, je l'aurais pu dès à présent, car je les connais. Au nom

du ciel, ne dissimulez pas davantage, et dites-moi comment il est possible d'endormir les douleurs de l'enfantement? Voulez-vous encore de l'or? en voilà.

Il posa encore quelques louis sur la table.

— Attendez, dit la matrone, il y aurait peut-être un moyen, que je crois avoir découvert, et dont je ne me suis jamais servie, mais que je crois assez efficace.

— Mais si vous ne vous en êtes jamais servie, il peut être dangereux et compromettre la vie de la femme que j'aime?

— Quand je dis jamais, je l'ai essayé une fois, et avec le plus grand succès. Soyez tranquille.

— Ah! s'écria le marquis, ma reconnaissance vous est à jamais acquise! Mais, reprit-il, si l'on pouvait prévenir l'accouchement même et faire disparaître dès à présent les symptômes de grossesse?

— Ah! monsieur, c'est un grand crime que ce que vous dites!

— Hélas! reprit le marquis, comme se parlant à lui-même dans l'accès d'une vive douleur, j'aime mieux me priver d'un enfant chéri, gage de notre amour, que de mettre dans le monde un malheureux qui peut-être tuerait sa mère.

— De grâce, monsieur, n'en parlons plus; c'est déjà un horrible péché que d'y penser.

— Mais quoi donc! vaut-il mieux faire périr deux personnes et peut-être toute une famille dans le désespoir? O madame! je vous en prie, tirez-nous de cette extrémité!

Le marquis se cacha le visage dans ses mains, et poussa des sanglots comme s'il pleurait abondamment.

— Votre désespoir me touche beaucoup, dit la matrone; mais songez que pour une femme de ma sorte il y va du dernier supplice.

— Que parlez-vous de supplice? Et notre mystère, et notre sûreté, et notre crédit? On n'arriverait à vous qu'après la mort et le déshonneur de tout ce que j'ai de cher au monde.

— Je pourrais peut-être alors... mais, en ce cas, il faudrait me prémunir d'abord contre les tracasseries de la justice, les confiscations, et m'assurer la facilité de sortir du royaume.

— Ah! qu'à cela ne tienne! prenez ma fortune! prenez ma vie!

Et il jeta la bourse entière sur la table.

— Dans ce cas, et uniquement pour vous retirer du péril extrême où je vous vois, je consens à vous livrer un breuvage et certains préceptes qui délivreront à l'instant la dame de son fardeau. Il faut qu'elle emploie les plus grandes précautions et qu'elle s'étudie exactement à exécuter ce que je vais vous dire..... Mon Dieu! il faut des occasions aussi désespérées pour me décider à..... tenez.....

Elle alla prendre un flacon au fond d'une armoire, et continua :

— Voici une liqueur qui n'a jamais manqué son effet.

— Ah! madame, vous nous sauvez l'honneur, qui est plus que la vie! Mais ce n'est point assez; dites-moi

comment je dois me servir de cette liqueur, et à quelle dose je dois l'administrer.

— Il faudrait, répondit la sage-femme, que la malade en prît le premier jour une cuillerée, le second jour deux, le troisième.....

— Je ne me rappellerai jamais cela; écrivez-moi, je vous en supplie, cette ordonnance sur mon portefeuille.

La sage-femme hésita un instant, mais le portefeuille en s'ouvrant laissa échapper un bon au porteur de la somme de cinq cents francs; le marquis prit le bon et le lui présenta.

— Tenez, dit-il, puisqu'il en est sorti, ce n'est pas la peine qu'il y rentre.

Ce dernier don était trop magnifique pour que la sage-femme conservât aucun soupçon, aussi écrivit-elle l'ordonnance toute entière sur le portefeuille du marquis.

Le marquis mit la fiole dans sa poche, prit le portefeuille, s'assura que l'ordonnance y était bien toute entière, puis se retournant vers la sage-femme avec un sourire diabolique:

— Et maintenant, ma mie, s'écria-t-il, vous êtes à moi.

— Que voulez-vous dire, monsieur? demanda la sage-femme étonnée.

— Je veux dire, continua le marquis, que vous êtes une infâme sorcière, et une misérable empoisonneuse. Je veux dire que j'ai la preuve de vos crimes, et que vous ferez ce que je voudrai maintenant, ou que vous mourrez sur le bûcher.

— Grâce! grâce! s'écria la matrone en tombant aux pieds du marquis.

— Votre grâce est entre vos mains, répondit tranquillement le marquis.

— Eh bien! que faut-il faire? demanda la sage-femme; je suis prête à tout.

— Alors, c'est donc à mon tour de vous dire mes secrets; seulement je ne les écrirai pas, moi.

— Dites, monseigneur, et vous serez content de mon dévouement.

— Asseyez-vous donc, et écoutez-moi.

La sage-femme se releva et se laissa tomber sur un siége.

— Allons, je vois que vous comprenez, dit le marquis: la prison, la torture, le feu, ou bien trois fois autant d'or que vous en avez là, c'est-à-dire de l'aisance pour tout le reste de votre vie

Les yeux de la sage-femme reprirent tout leur éclat, et elle remercia d'un signe de tête, comme pour montrer qu'elle était au marquis corps et âme.

— Il y a, continua le marquis en fixant son regard profond sur les yeux de la pauvre femme, il y a dans un château, à trente lieues d'ici, une dame de grande maison qui est grosse de quelques mois. La naissance de cet enfant m'est odieuse. Vous serez chargée de l'accouchement. Je vous dirai ce qu'il faudra faire, et vous ferez tout ce que je vous dirai. Maintenant, il importe de partir cette nuit. Vous allez me suivre. J'ai des chevaux à quelques pas d'ici. Je vous mène dans un lieu où vous

attendrez mes ordres. On vous avertira quand il en sera temps. Rien ne vous manquera, et l'argent ne sera pas épargné.

— Je suis prête, dit laconiquement la sage-femme.

— Vous m'obéirez en tout point?

— Je vous le jure.

— Partons donc.

Elle demanda seulement le temps de prendre un peu de linge, mit en ordre certains objets, verrouilla ses portes, et sortit de la maison avec le marquis. Un quart d'heure après ils galopaient au milieu de la nuit sans qu'elle sût où le marquis la conduisait.

Le marquis reparut trois jours après au château, et retrouva la famille du comte comme il l'avait laissée, c'est-à-dire ivre d'espérance et comptant les heures et les semaines en attendant la délivrance de la comtesse. Il s'excusa de son départ précipité sur l'importance de l'affaire qu'on lui avait mandée; et parlant de son voyage à table, il rapporta le bruit qu'avait fait dans le pays d'où il revenait un événement surprenant dont il avait presque été le témoin. C'était une dame de qualité qui s'était subitement trouvée dans les douleurs d'un enfantement des plus laborieux. Tout le savoir des médecins qu'on avait appelés s'était trouvé en défaut; la dame allait périr; enfin, en désespoir de cause, on avait fait venir une matrone fort renommée dans la campagne parmi les paysans, mais qu'on n'appelait guère dans les bonnes maisons. Cette femme s'était présentée modestement, se défiant d'elle-même. Dès les premiers soins, les douleurs avaient cessé

comme par enchantement, la malade était entrée dans un bien-être indéfinissable; enfin, au bout de quelques heures, elle était heureusement accouchée du plus bel enfant du monde; mais, au sortir de là, une fièvre violente l'avait prise qui l'avait mise à deux doigts du tombeau. On avait alors résolu de rappeler les médecins, malgré le maître de la maison, qui avait pris confiance en la matrone. Le traitement des docteurs n'avait fait qu'empirer le mal. On avait encore eu recours à la sage-femme à toute extrémité, et au bout de trois semaines, la dame était miraculeusement revenue à la vie; ce qui avait mis, ajoutait le marquis, le sceau à la réputation de la matrone, si bien que l'on ne parlait que de son talent dans la ville d'où il revenait, ainsi que dans les environs

Ce récit frappa la compagnie à cause de l'état de la comtesse; la maréchale ajouta qu'on avait tort souvent de railler ces humbles savans de la campagne, et que parfois l'expérience et la droiture du sens leur livraient des secrets que l'étude et l'orgueil refusaient aux docteurs. Le comte s'écria à ce propos, qu'il cherchait une sage-femme, et que ce serait bien une femme comme celle-là qu'il lui faudrait. Après quoi l'on parla d'autre chose, et le marquis fut le premier à changer de conversation; il lui suffisait d'avoir jeté sans affectation les premières semences de son dessein.

Après dîner, la compagnie se promena sur la terrasse. Madame la maréchale ne pouvant beaucoup marcher à cause de son grand âge, la comtesse et madame de Bouillé

prirent des siéges à ses côtés. Le comte se promenait de long en large avec M. de Saint-Maixent. Le marquis demanda naturellement comment tout était allé en son absence, et si madame de Saint-Géran n'avait pas été plus incommodée ; car sa grossesse était devenue l'affaire la plus importante de la maison. La conversation tomba donc encore sur ce sujet.

— A propos, dit le comte, vous nous avez parlé tout-à-l'heure d'une sage-femme fort habile ; ne pourrais-je pas bien l'appeler?

— Je crois, répondit le marquis, que ce serait un bon choix, et que vous n'en avez guère dans les environs que l'on puisse lui comparer.

— J'ai grande envie de la mander tout-à-l'heure et de la retenir dès à présent au service de la comtesse, dont elle connaîtra mieux le tempérament en la prenant ainsi à l'avance. Savez-vous où il faut que je l'envoie chercher?

— Ma foi, dit le marquis, elle habite un village; mais je ne sais lequel.

— Savez-vous au moins son nom?

— Je m'en souviens à peine : Louise Boyard, je crois, ou Polliard, je ne sais trop lequel.

— Comment! vous n'avez pas même retenu le nom.

— J'écoutais le récit, et voilà tout. Qui diable va retenir un nom qu'on vous dit en l'air?

— Quoi! vous n'avez pas du tout pensé à la comtesse?

— C'est si loin d'ici. Je n'allais pas imaginer que vous iriez chercher cette femme jusque là. Je vous croyais pourvu.

— Comment la retrouver à présent?

— Si ce n'est que cela, j'ai un valet qui a des connaissances dans le pays, et qui ne manque pas de savoir-faire; il vous l'ira chercher, si vous voulez.

— Si je le veux! à l'instant même.

Le soir même, le valet eut la commission, les instructions du comte, et surtout celles de son maître. Il partit à franc-étrier. On pense bien qu'il n'alla pas loin chercher celle qu'il devait ramener; mais il demeura trois jours dehors à dessein, et au bout de ce temps Louise Goillard fut installée au château.

C'était une femme d'un extérieur simple et sévère, qui se concilia d'abord la confiance de tout le monde. Les machinations du marquis et de madame de Bouillé s'ourdissaient donc avec un effroyable succès; mais il arriva un accident qui faillit les rendre inutiles, et qui tout en causant un grand malheur pouvait détourner un crime.

La comtesse, en passant dans son appartement, s'embarrassa les pieds dans un tapis, et tomba lourdement sur le parquet. Aux cris que poussa un laquais, toute la maison s'émut. On porta la comtesse dans son lit; l'alarme fut des plus vives; mais cet accident n'eut pas de suites, et ne fut qu'une nouvelle occasion de visites qui prouvèrent encore une fois l'intérêt des voisins et de la province. Ceci se passait vers la fin du septième mois.

Enfin le moment de la délivrance approcha. Tout étant préparé depuis long-temps, il n'y eut rien à disposer pour la naissance. Le marquis avait employé tout ce temps à ortifier madame de Bouillé contre ses scrupules. Il voyait

aussi souvent Louise Goillard à la dérobée, et lui communiquait ses instructions ; mais il comprit que la corruption de Baulieu, le maître-d'hôtel, lui était surtout nécessaire. Baulieu se trouvait déjà entamé par les confidences de l'an passé ; une grosse somme et beaucoup de promesses firent le reste. Ce misérable n'eut pas honte d'entrer dans un complot contre le maître auquel il devait tout. La marquise, de son côté, et toujours à l'instigation de M. de Saint-Maixent, acheva de convertir à l'abominable projet les filles Quinet, ses femmes de chambre; en sorte que tout n'était que trahison et complot autour de cette excellente famille, parmi ces personnes qu'on appelle ordinairement des gens de *confiance*. Les conjurés ainsi disposés attendirent le moment.

Le 16 du mois d'août 1641, la comtesse de Saint-Géran fut surprise des douleurs de l'enfantement dans la chapelle du château, où elle entendait la messe. On la porta dans sa chambre avant que la messe fût achevée ; les femmes accoururent auprès d'elle, et la maréchale la coiffa de sa propre main comme on coiffe les femmes qui vont accoucher, et qui ne doivent pas être recoiffées de long-temps.

Les douleurs se succédèrent avec des redoublemens terribles. Le comte pleurait aux cris de sa femme. Beaucoup de personnes étaient présentes. Les deux filles du second lit de la maréchale, dont l'une, alors âgée de seize ans, épousa depuis le duc de Ventadour, et figura dans le procès, avaient voulu assister à cet accouchement, qui perpétuait par un nouveau rejeton une race illustre près

de s'éteindre. Il y avait encore la dame de Saligny, sœur de feu le maréchal de Saint-Géran, le marquis de Saint-Maixent et la marquise de Bouillé.

Tout semblait servir les projets de ces deux dernières personnes, dont la pensée à ce spectacle s'écartait bien de l'intérêt général. Comme on reconnut que les douleurs empiraient sans résultat, que l'accouchement était des plus difficiles, et que la comtesse était dans un état extrême, on dépêcha des exprès dans les paroisses voisines, pour demander des prières à l'intention de la mère et de l'enfant. Le Saint-Sacrement fut exposé dans les églises à Moulins.

La sage-femme vaquait seule à tous les soins. Elle avait prétexté qu'elle en serait plus à son aise, et l'on s'empressait d'obéir à ses moindres caprices. La comtesse ne disait plus une parole, et n'interrompait ce silence effrayant que par des cris qui brisaient l'âme. Tout-à-coup, madame de Bouillé, qui affectait de se donner beaucoup d'occupation, représenta que la grande compagnie qui était là incommodait la comtesse, et, prenant un air d'empire, autorisé par une feinte tendresse, elle dit qu'il fallait que tout le monde se retirât, qu'il ne restât auprès de la patiente que les personnes qui lui étaient absolument nécessaires, et qu'afin que nul ne pût s'en défendre, madame la maréchale devait donner l'exemple. On saisit cette occasion d'arracher le comte à cette scène douloureuse, et tout le monde sortit après la maréchale. On ne voulut pas même souffrir dans la chambre les deux filles de service de la comtesse. On leur donna des com-

missions qui les éloignèrent. Il se présenta d'ailleurs ce prétexte, que la plus âgée ayant à peine quinze ans, leur pudeur ne leur permettait pas d'assister à ce spectacle. Il ne resta auprès du lit que la marquise de Bouillé, la sage-femme, les deux filles Quinet : la comtesse demeura donc livrée à ses plus cruels ennemis.

Il était sept heures du soir ; les étreintes continuaient, l'aînée des Quinet tenait la malade par la main pour la contenir. Le comte et la maréchale envoyaient de minute en minute savoir de ses nouvelles. On leur faisait dire que tout allait bien, et que dans peu leurs vœux seraient comblés ; du reste, on refusa l'entrée de la chambre a tous les domestiques.

Trois heures plus tard, la sage-femme déclara que la comtesse ne pourrait point résister si on ne lui procurait un peu de repos. Elle lui fit avaler une liqueur qu'on lui versa dans la bouche par cuillerées. La comtesse tomba dans un sommeil si profond, qu'il semblait qu'elle fût morte. La plus jeune des filles Quinet crut un moment qu'on venait de la tuer, et se mit à pleurer dans un coin. Madame de Bouillé lui fit entendre raison.

Durant cette affreuse nuit, une ombre rôdait dans les corridors, parcourait silencieusement les salles, venait jusqu'à la porte de la salle, parlait tout bas à la sage-femme, à la marquise de Bouillé. C'était le marquis de Saint-Maixent, qui donnait ses ordres, encourageait ses gens, veillait sur tous les points de sa trame, livré lui-même aux transes qui accompagnent les préparatifs d'un grand crime

La maréchale, à cause de son grand âge, s'était vue forcée de prendre quelque repos. Le comte veillait, exténué de fatigue, dans une salle basse, à deux pas du lieu où l'on achevait la ruine de ce qu'il avait de plus cher au monde.

La comtesse, dans sa léthargie profonde, accoucha, sans le sentir, d'un garçon, qui tomba ainsi, en venant au monde, dans les mains de ses ennemis, sans que sa mère pût au moins le défendre par ses cris et ses larmes. On entr'ouvrit la porte, et on introduisit un homme qui attendait; c'était le maître-d'hôtel Baulieu.

La sage-femme, sous prétexte des premiers soins à donner à l'enfant, l'avait détourné dans un coin. Baulieu vit un de ses mouvemens, et s'élançant sur elle, lui retint le bras. La malheureuse lui enfonçait les doigts dans le crâne. Il lui arracha le pauvre petit des mains; mais il a toujours porté depuis la marque des doigts de cette femme.

La marquise de Bouillé, peut-être, ne put se résoudre à laisser commettre un si grand crime; mais on pense plutôt que le maître-d'hôtel l'empêcha sur les ordres de M. de Saint-Maixent. On conjecture que le marquis, se défiant de la promesse que madame de Bouillé lui avait faite de l'épouser après la mort de son mari, voulait conserver cet enfant pour l'obliger à tenir sa parole par la menace de le faire reconnaître, si elle lui était infidèle. On ne voit pas, d'ailleurs, d'autres raisons qui aient pu déterminer un homme de sa trempe à prendre un si grand soin de sa victime.

Baulieu fit emmailloter l'enfant, le mit dans une cor-

beille, le cacha sous son manteau, et revint trouver le marquis avec sa proie ; ils conférèrent quelque temps ensemble, après quoi le maître-d'hôtel passa par une porte basse qui donnait sur les fossés du château, de là sur une terrasse, et gagna un pont qui menait dans le parc. Ce parc avait douze portes dont il avait toutes les clefs. Il monta sur un cheval de prix qu'il avait fait préparer derrière un mur, et partit au galop.

Il traversa le même jour le village des Escherolles, à une lieue de Saint-Géran, où il s'arrêta chez une nourrice, femme d'un nommé Claude, gantier. Cette paysanne donna son sein à l'enfant ; mais le maître-d'hôtel n'osant séjourner dans un village si voisin de Saint-Géran, traversa la rivière d'Allier au *port de la Chaise*, et ayant mis pied à terre dans le logis d'un nommé Boucaud, il fit encore allaiter l'enfant par la maîtresse de la maison ; il poursuivit ensuite son chemin du côté de l'Auvergne.

La chaleur était excessive ; le cheval était rendu, l'enfant semblait incommodé. Un charretier vint à passer, qui s'en allait à Riom. C'était le nommé Paul Boithion, de la ville d'Aigueperce, voiturier ordinaire de cette route. Baulieu fit marché avec lui pour mettre l'enfant dans la charrette, sur laquelle il monta lui-même en le tenant dans ses bras. Le cheval suivait, attaché par derrière.

Dans la conversation qu'il eut avec cet homme, Baulieu se mit à dire qu'il ne prendrait pas tant de soin de l'enfant, s'il n'était de la première maison du Bourbonnais. Il arriva au village du Ché sur le midi. La maîtresse du logis où il s'arrêta, et qui avait des nourrissons, con-

sentit à donner un peu de son lait à l'enfant. Le pauvre petit était tout sanglant; elle fit chauffer de l'eau, le débarrassa de ses langes, le lava des pieds à la tête, et le remmaillota plus proprement.

Le charretier les conduisit ainsi jusque auprès de Riom. Arrivé là, Baulieu s'en débarrassa en lui donnant un faux rendez-vous pour le départ, tira du côté de l'abbaye de Lavoine, et arriva au village de Descoutoux, dans les montagnes, entre Lavoine et Thiers. La marquise de Bouillé avait là un château où elle se retirait de temps en temps.

L'enfant fut nourri à Descoutoux par Gabrielle Moinot, à qui l'on paya un mois d'avance; mais elle ne le garda que sept ou huit jours, parce qu'on refusa de lui nommer le père et la mère, et de lui indiquer le lieu où elle pourrait s'adresser pour donner des nouvelles de son nourrisson. Cette femme ayant répandu cette aventure, aucune nourrice ne voulut se charger de l'enfant. On l'enleva du village de Descoutoux. Ceux qui l'emmenèrent prirent le grand chemin de la Bourgogne, traversèrent un grand pays de bois, et ce fut là qu'on perdit leur piste.

Ces détails ont été prouvés par les nourrices, le charretier et d'autres personnes qui déposèrent en justice. Nous les rapportons, parce qu'ils furent d'une grande importance dans le procès. Les auteurs qui ont recueilli cette histoire, et dans lesquels nous puisons des renseignemens, ont seulement omis de nous dire comment fut expliquée au château l'absence du maître-d'hôtel; il est probable que le marquis avait de longue main préparé un prétexte.

L'assoupissement de la comtesse dura jusqu'à la pointe du jour. Elle se réveilla baignée dans son sang, accablée, mais pourtant dans un état de bien-être qui lui annonçait qu'elle était délivrée de son fardeau. Ses premières paroles furent pour son enfant. Elle voulait le voir, l'embrasser, et demandait où il était. La sage-femme lui répondit d'un grand sang-froid, tandis que les filles qui étaient là se détournaient par la honte de son effronterie, qu'elle n'était point accouchée. La comtesse soutint le contraire, et comme elle paraissait extrêmement animée, la sage-femme s'efforça de la calmer, et lui assura qu'en tout cas sa délivrance ne saurait tarder, et qu'on jugeait par tous les symptômes qui avaient paru durant la nuit qu'elle mettrait au monde un garçon. Cette promesse réconforta le comte et la maréchale, mais demeura sans succès auprès de la comtesse, qui voulait absolument que son enfant fût né.

Le matin même, une fille des basses-cours rencontra une femme qui descendait au bord de l'eau, dans les fossés du château, avec un paquet sur les bras. Elle reconnut la sage-femme, et lui demanda ce qu'elle portait là, et où elle allait si matin. Celle-ci répondit qu'elle était bien curieuse, et que d'ailleurs ce n'était rien ; mais la fille, feignant, en riant, de se fâcher de cette réponse, tira l'un des bouts du paquet avant que la sage-femme eût le temps de s'y opposer, et découvrit des linges tout souillés de sang.

— Madame est donc accouchée ? dit-elle alors à la matrone.

— Non, répondit celle-ci avec vivacité, elle ne l'est point.

La fille ne se rendit pas, et dit :

— Comment ne le serait-elle point, puisque madame la marquise, qui était présente, l'a dit.

La matrone confondue répliqua :

— Elle aurait la langue bien longue, si elle avait dit cela.

La déposition de cette fille devint plus tard l'une des plus graves.

L'irritation de la comtesse ne fit qu'empirer le lendemain. Elle demandait avec des cris et des larmes qu'on lui dît au moins ce qu'était devenu son enfant, soutenant toujours qu'elle ne se trompait point quand elle assurait qu'elle était accouchée. La sage-femme disait froidement que la nouvelle lune s'était opposée à l'enfantement, et qu'il fallait en attendre le déclin, où il aurait lieu plus facilement, parce que les voies étaient préparées.

Les emportemens des malades n'inspirent point grande confiance ; mais cependant la fermeté de la comtesse aurait fini par convaincre tout le monde, si la maréchale n'eût dit qu'elle se souvenait qu'au bout du neuvième mois d'une de ses grossesses, elle avait eu tous les signes avant-coureurs d'un accouchement, mais en vain, et qu'elle n'était guère accouchée que six semaines après.

Ce détail inspira grande confiance. Le marquis et madame de Bouillé n'oublièrent rien pour qu'on s'y arrêtât ; mais la comtesse résistait toujours, et ses transports continuels donnaient de part et d'autre la plus vive inquié-

tude. La matrone, qui ne savait plus comment gagner du temps et qui perdait tout espoir contre cette persuasion inébranlable de madame de Saint-Géran, fut poussée par sa frayeur à la faire périr ; elle lui dit que son enfant avait fait les premiers efforts pour venir au monde, qu'il était sans doute retenu aux flancs par des phénomènes qu'elle détailla, et qu'il fallait qu'elle se livrât à quelque exercice violent pour l'en détacher. La comtesse, toujours affermie dans son sentiment, refusa de se prêter à cette ordonnance ; mais le comte, la maréchale et toute la famille l'en prièrent avec tant d'instances, qu'elle céda.

On la fit monter dans un carrosse fermé et on la promena tout un jour à travers des champs labourés, par les chemins les plus rudes et les plus difficiles. Elle fut tellement secouée qu'elle en perdait le souffle; il fallut la force de sa constitution pour résister à ce supplice dans l'état délicat d'une femme nouvellement accouchée. On la rapporta dans son lit après cette cruelle promenade, et voyant alors que personne ne la soutenait dans son opinion, elle se jeta dans les bras de la Providence et se consola par les moyens de la religion : la sage-femme cependant lui avait administré des remèdes violens pour faire écouler son lait; elle résista à toutes ces tentatives de meurtre, et se rétablit lentement.

Le temps, qui remédie aux plus grands chagrins, adoucit peu à peu ceux de la comtesse; sa douleur néanmoins éclatait encore de temps en temps à la moindre occasion; mais elle finit par s'éteindre, jusqu'à des événemens qui la ravivèrent et que nous allons rapporter.

LA COMTESSE DE SAINT-GÉRAN

Il y avait à Paris un maître en fait d'armes qui se vantait de tenir par un de ses frères au service d'une grande maison, et qui avait épousé Marie Pigoreau, fille d'un comédien. Cet homme était mort depuis peu dans l'indigence, laissant sa veuve chargée de deux enfans. La Pigoreau ne jouissait pas dans le quartier d'une fort bonne réputation, et l'on ne savait de quoi elle vivait, quand tout-à-coup, après quelques courtes absences et quelques visites d'un inconnu qui venait sur le soir, le nez dans son manteau, on la vit afficher plus d'aisance; on remarqua chez elle des hardes de prix, des langes magnifiques, et l'on sut enfin qu'elle élevait un enfant étranger.

Vers le même temps, on sut encore qu'elle avait déposé deux mille livres entre les mains d'un épicier du quartier, nommé Raguenet; à quelques jours de là, comme on avait sans doute différé de faire baptiser cet enfant, de peur de trahir son origine, la Pigoreau entreprit de le faire ondoyer à Saint-Jean-en-Grève. Elle n'eut pas recours aux voisins pour le tenir sur les fonts, et trouva moyen de citer le père et la mère à l'église. Elle prit pour parrain le fossoyeur de la paroisse, nommé Paul Marmion, qui donna le nom de Bernard à l'enfant.

La Pigoreau se tint dans un confessionnal durant la cérémonie, et donna dix sols à cet homme. La marraine fut Jeanne Chevalier, pauvre femme de la paroisse.

On écrivit sur le registre:

« *Le septième jour de mars mil six cent quarante-deux a été baptisé Bernard, fils de..... et de..... le*

parrain, Paul Marmion, gagne-denier et serviteur de cette paroisse, et la marraine, Jeanne Chevalier, veuve de Pierre Thibou. »

Peu de jours après, la Pigoreau mit l'enfant en nourrice au village de Torey en Brie, chez une femme qui était sa commère, et dont le mari s'appelait Paillard. Elle lui dit que c'était un enfant de qualité qu'on lui avait confié, et qu'elle ne balancerait pas, s'il le fallait, à racheter sa vie de la vie de l'un des siens. La nourrice ne le garda pas long-temps, parce qu'elle tomba malade; la Pigoreau revint le chercher en la plaignant de cet accident, et dit encore qu'il était fâcheux qu'elle ne pût élever cet enfant, et qu'elle eût gagné de quoi finir tranquillement ses jours. De là elle le remit dans le même village, chez la veuve d'un paysan appelé Marc Péguin. Les mois de nourrice furent exactement payés, et l'enfant entretenu comme un enfant de condition. La Pigoreau dit encore à cette femme que c'était le fils d'un grand seigneur, et qu'il ferait plus tard la fortune de ceux qui l'auraient servi. Un homme d'un certain âge que l'on prit pour le père, mais que la Pigoreau assurait être son beau-frère, le venait souvent visiter.

Quand cet enfant eut dix-huit mois, la Pigoreau le retira et le sevra. Des deux fils qu'elle avait eus de son mari, le premier s'appelait Antoine, le second se fût appelé Henri s'il eût vécu; mais il était né le 9 août 1639, après la mort de son père, tué au mois de juin de la même année, et il était mort peu de temps après sa naissance. La Pigoreau s'avisa de donner le nom et l'état de



L. Boulanger del. — N. Desmadryl sc.

[illegible] vif et bénissant [illegible] sa femme et son enfant.

ce second fils à l'enfant étranger et d'ensevelir à jamais, par ce moyen, le secret de la naissance de ce dernier. Dans ce dessein, elle quitta le quartier où elle demeurait, et s'en alla se cacher dans une autre paroisse où elle n'était pas connue.

L'enfant vécut sous le nom et la qualité de Henri, second fils de la Pigoreau, jusqu'à l'âge de deux ans et demi; mais à cette époque, soit qu'elle ne se fût engagée à le garder que jusque alors, soit qu'elle eût achevé les deux mille livres de Raguenet l'épicier, et qu'on refusât de subvenir à son entretien, elle résolut de s'en débarrasser.

On avait entendu dire à cette femme qu'elle n'était guère en peine de son fils aîné, parce qu'elle était très-rassurée sur la fortune du second; et comme on lui remontrait qu'étant obligée de se séparer de l'un des deux, il valait mieux garder le second, qui était un bel enfant, elle répondait que cela ne dépendait point d'elle, et que celui-là avait pour parrain un oncle aisé, qui ne voudrait se charger que de lui. Elle parlait souvent de cet oncle, son beau-frère, lequel, disait-elle, était maître-d'hôtel dans une grande maison.

Un matin, le suisse de l'hôtel de Saint-Géran vint dire à Baulieu qu'une femme qui amenait un enfant le demandait à la grille : Baulieu était, en effet, le frère du maître en fait d'armes et le parrain du second fils de la Pigoreau. On devine maintenant que c'était là l'inconnu qui lui avait confié cet enfant de qualité et qui l'allait visiter chez sa nourrice. La Pigoreau l'entretint longuement de

sa situation. Le maître-d'hôtel tout ému prit l'enfant, et dit à la Pigoreau d'attendre sa réponse, à quelques pas de l'hôtel, dans un endroit qu'il lui désigna.

La femme de Baulieu jeta les hauts cris à la première proposition de cet accroissement de famille; mais il parvint à la calmer en lui représentant la gêne de sa belle-sœur et la facilité qu'ils avaient de faire cette bonne œuvre dans une maison comme celle de M. le comte. Il alla trouver ensuite ses maîtres pour leur demander la permission d'élever cet enfant à l'hôtel; il se mêlait à son trouble un certain sentiment qui diminuait en quelque sorte le poids qui pesait sur sa conscience.

Le comte et la comtesse s'opposèrent d'abord à son projet, et lui dirent qu'ayant déjà cinq enfans, il ne devait pas prendre cette nouvelle charge, mais il les supplia avec tant d'instances, qu'il obtint ce qu'il désirait. La comtesse voulut le voir, et comme elle allait partir pour Moulins, elle dit qu'elle le ferait mettre dans le carrosse de ses femmes : quand on le lui présenta, elle s'écria :

— Voilà un bel enfant !

En effet il était blond, avec de grands yeux bleus et des traits fort réguliers. Elle lui fit cent caresses, que l'enfant lui rendit de très-bonne grâce. Elle s'attacha aussitôt à lui. Elle se reprit alors et dit à Baulieu :

— Je ne veux pas qu'il monte dans le carrosse de mes filles, mais je le mettrai dans le mien avec moi.

Arrivée au château de Saint-Géran, sa tendresse s'accrut pour Henri; c'était le nom qu'avait conservé l'en-

fant. Elle le regardait souvent avec tristesse, et puis l'embrassait vivement, et le gardait long-temps sur son sein. Le comte partageait ces sentimens pour le prétendu neveu de Baulieu, qu'on adopta, pour ainsi dire, et qu'on éleva comme un enfant de qualité.

Le marquis de Saint-Maixent et madame de Bouillé ne s'étaient pas mariés, bien que le vieux marquis de Bouillé fût mort depuis long-temps. Il paraît qu'ils avaient renoncé à ce projet. La marquise fut retenue sans doute par des scrupules, et le marquis en fut détourné par ses habitudes de libertinage. On pense que d'autres engagemens et surtout des sommes énormes le dédommagèrent d'un manque de parole.

Il courait le monde vers ce temps-là et faisait la cour à demoiselle Jacqueline de la Garde; il était parvenu à se faire aimer de cette fille, et l'avait amenée à tel point, qu'elle ne se défendait plus que sur la grossesse et les douleurs que pouvait occasionner une faute. Le marquis lui offrit alors le ministère d'une matrone qui accouchait les femmes sans douleur et qui en avait fait des expériences certaines. La même Jacqueline de la Garde raconta encore que M. de Saint-Maixent s'était vanté souvent, comme d'une intrigue savante, d'avoir fait enlever le fils d'un gouverneur de province et petit-fils d'un maréchal de France; qu'en parlant de la marquise de Bouillé, il disait qu'il l'avait rendue opulente, et que c'était à lui qu'elle devait ses grands biens; qu'enfin, l'ayant menée un jour dans une belle campagne qui lui appartenait, elle en avait fait l'éloge en disant *que c'était un beau*

lieu, et qu'il avait répliqué en souriant par une équivoque sur le nom d'un homme, *qu'il connaissait un autre Baulieu qui lui avait procuré le moyen de faire une fortune de cinq cent mille écus.*

Il avait dit également à Jadelon, sieur de la Barbesange, en revenant de Paris en poste avec lui, que la comtesse de Saint-Géran était accouchée d'un fils qu'il avait en son pouvoir.

Le marquis n'avait pas vu madame de Bouillé depuis long-temps; le péril commun les rapprocha. Ils avaient appris avec effroi l'un et l'autre la présence de Henri à l'hôtel de Saint-Géran. Ils se consultèrent à ce sujet, et le marquis se chargea de couper court au péril. Cependant il n'osa rien entreprendre d'éclatant contre l'enfant, et cela était bien plus difficile à présent, parce qu'il avait transpiré quelque chose de ses aventures, et que les Saint-Géran ne le voyaient plus que froidement.

Baulieu, tous les jours témoin des tendresses du comte et de la comtesse pour le petit Henri, avait failli se trahir cent fois et leur tout avouer. Il était déchiré de remords. Il lui échappait des propos qu'il croyait pouvoir dire sans conséquence, à cause du temps qui s'était écoulé, mais qui étaient remarqués. Tantôt il disait qu'il avait entre les mains la vie et l'honneur de madame la marquise de Bouillé; tantôt, que le comte et la comtesse avaient plus de raisons qu'ils ne croyaient d'aimer Henri. Il proposa un jour ce cas de conscience à un religieux, à savoir : Si un homme qui aurait contribué à la suppression d'un enfant ne satisferait pas à sa conscience en le restituant au père et à

la mère sans le leur faire connaître? On ne sait ce que le religieux répondit; mais, selon toute apparence, cela ne rassura point le maître-d'hôtel. Il répondit encore à un élu de Moulins, qui le félicitait d'avoir un neveu que ses maîtres comblaient de bons traitemens, qu'ils le pouvaient bien aimer, parce qu'il les touchait de très-près.

Ces propos furent recueillis par d'autres que ceux qui y avaient le plus cher intérêt. Un jour, un fournisseur de vins étrangers vint proposer à Baulieu l'achat d'une pièce de vin d'Espagne, et lui en donna un flacon à goûter pour échantillon; le soir il fut pris d'un mal horrible. On le porta dans son lit, où il se tordait avec des cris effroyables. Une seule pensée le dominait, quand ses souffrances lui laissaient la raison, et il répéta plusieurs fois dans son agonie, qu'il désirait demander pardon au comte et à la comtesse d'un grand préjudice qu'il leur avait causé. Les gens qui l'entouraient répliquèrent que cela était de peu d'importance, et qu'il ne fallait pas attrister encore ses derniers momens; mais il pria si pitoyablement qu'on les fît venir, que quelqu'un alla les avertir.

Le comte pensa qu'il s'agissait de quelque petit dommage, quelque somme détournée dans les achats de la maison; et craignant d'avancer la mort du malheureux par la honte et l'aveu d'une faute, il lui fit dire qu'il lui pardonnait, qu'il pouvait mourir tranquille, et refusa de l'aller voir. Baulieu expira en emportant son secret. C'était en 1648.

L'enfant avait alors sept ans. Il redoublait de gentillesse, et le comte et la comtesse sentaient croître leur

amour pour lui. Ils lui faisaient apprendre la danse et l'escrime. Ils lui donnèrent des chausses et un habit de page de leur livrée, et il les servait en cette qualité. Le marquis tourna ses batteries de ce côté. Il s'occupait sans doute d'une machination aussi criminelle que les précédentes, quand la justice tomba sur la voie d'autres crimes énormes dont il était prévenu. On l'arrêta un jour comme il faisait parler dans la rue un laquais de l'hôtel de Saint-Géran, et on le conduisit à la Conciergerie du Palais.

Soit à cause de ses propos, soit sur d'autres indications que nous avons rapportées, certains bruits couraient dans le Bourbonnais sur les véritables détails de ces événemens; ils arrivèrent confusément aux oreilles du comte et de la comtesse; mais ils ne firent que réveiller leur douleur sans leur offrir aucune trace de la vérité.

Sur ces entrefaites, le comte alla prendre les eaux de Vichy. La comtesse et madame de Bouillé le suivirent. Le hasard fit qu'ils rencontrèrent Louise Goillard, la sage-femme, dans cette ville. Cette femme renoua avec la maison, et surtout visitait souvent la marquise de Bouillé. Un jour, la comtesse entrant tout-à-coup dans la chambre de la marquise, les y trouva causant à voix basse. Elles s'interrompirent aussitôt, et parurent décontenancées.

La comtesse s'en aperçut sans y attacher d'importance, et leur demanda le sujet de leur entretien.

— Ce n'est rien, dit la marquise.

— Qu'est-ce donc? répliqua la comtesse en voyant qu'elle rougissait.

La marquise ne pouvant alors se défendre de répondre, et sentant son trouble s'accroître :

— Dame Louise, dit-elle, se loue de mon frère, parce qu'il ne lui a point fait mauvais visage.

— Pourquoi? dit la comtesse en s'adressant à la sage-femme; qu'est-ce qui vous faisait craindre un mauvais accueil de mon mari ?

— J'appréhendais, dit maladroitement Louise Goillard, qu'il ne me sût mauvais gré de ce qui s'est passé quand nous croyions que vous alliez accoucher.

L'obscurité de ces paroles et le trouble de ces deux femmes frappèrent à la fois l'esprit de la comtesse; mais elle se contint et ne poussa pas plus loin la conversation. Son émotion pourtant n'échappa guère à la marquise. Le lendemain, elle fit atteler, et se retira dans sa terre de Lavoine. Cette maladresse fortifia les soupçons.

La première résolution de la comtesse fut de faire arrêter Louise Goillard; mais elle comprit qu'en une affaire si grave il ne fallait rien hasarder à la légère. Elle consulta le comte et la maréchale, et l'on fit venir la sage-femme sans scandale, pour l'interroger à l'improviste. Elle se démentit et se contredit plusieurs fois. D'ailleurs, sa frayeur suffisait pour la convaincre d'un crime. On la remit entre les mains de la justice, et le comte de Saint-Géran rendit sa plainte par-devant le vice-sénéchal de Moulins.

La sage-femme subit un premier interrogatoire. Elle confessa la vérité de l'accouchement; mais elle ajouta que la comtesse avait mis au monde une fille mort-née, et

qu'elle l'avait enterrée sous une pierre près d'un degré qui avoisinait la grange de la basse-cour.

Le juge, accompagné d'un médecin et d'un chirurgien, se transporta sur les lieux, et ne trouva ni pierre, ni cadavre, ni aucun indice. On fouilla inutilement dans d'autres endroits.

On fit savoir cette déclaration à la maréchale, qui répondit qu'il fallait faire sur-le-champ son procès à cette horrible femme. Le lieutenant particulier, en l'absence du lieutenant criminel, commença la procédure;

Louise Goillard, dans un second interrogatoire, assura que la comtesse n'était point accouchée ;

Dans un troisième, qu'elle était accouchée d'une mole;

Dans un quatrième, qu'elle avait donné le jour à un garçon que Baulieu avait emporté dans une corbeille;

Dans un cinquième, où elle répondit sur la sellette, elle soutint qu'on lui avait arraché par la violence cet aveu de l'accouchement de la comtesse. Elle ne chargea jamais ni madame de Bouillé ni le marquis de Saint-Maixent.

Mais, d'autre part, à peine sous les verroux, elle dépêcha son fils Guillemin à la marquise, pour lui dire seulement qu'elle était arrêtée. La marquise comprit cette menace, et fut consternée; elle envoya aussitôt le sieur de la Foresterie, son écuyer, au lieutenant-général, son conseil, l'ennemi mortel du comte, afin qu'il la conseillât dans cette conjoncture, et qu'il lui apprît comment elle pouvait secourir la matrone sans paraître en aucune

façon. L'avis du lieutenant fut d'étouffer la procédure et d'obtenir un arrêt avec défenses de poursuivre l'instruction du procès. La marquise répandit l'or, et obtint cet arrêt; il devint inutile presque aussitôt, et les défenses furent levées.

La Foresterie avait l'ordre de passer ensuite à Riom, où demeuraient les sœurs Quinet, et de les raffermir dans le secret à force d'argent. L'aînée, en quittant le service de la marquise, lui avait porté le poing au visage, forte de ses horribles confidences, et lui avait dit qu'elle se repentirait de les avoir chassées, et qu'elle dirait tout, quand elle devrait être pendue. Ces filles alors lui firent dire qu'elles la suppliaient de les reprendre à son service; que la comtesse leur avait fait promettre des conditions avantageuses si elles voulaient parler; qu'elles avaient été même interrogées en son nom par un gardien des capucins, mais qu'elles n'avaient rien dit, afin qu'on eût le temps de leur prescrire leur réponse. La marquise se vit obligée de rappeler ces filles. Elle garda la cadette, et maria l'autre à Delisle, son maître-d'hôtel.

Mais la Foresterie, qui était entré par ces rapports dans d'étranges révélations, se dégoûta de servir une telle maîtresse, et quitta la maison. La marquise lui dit en le quittant, « que s'il était assez indiscret pour révéler un mot de ce qu'il avait appris des Quinet, elle lui ferait donner cent coups de poignard par son maître-d'hôtel Delisle. »

Elle avait donc ainsi renforcé sa ligne de retranchemens, et se croyait à l'abri de toute rencontre; mais

il arriva qu'un nommé Prudent Berger, gentilhomme et page du marquis de Saint-Maixent, qui avait la confiance de son maître et qui l'allait voir à la Conciergerie du Palais, où il était prisonnier, répandit d'étranges clartés sur cette affaire. Son maître lui avait conté tous les détails de l'accouchement de la comtesse et de l'enlèvement de l'enfant.

— Je m'étonne, monsieur, avait répondu le page, qu'étant accablé déjà de tant d'affaires fâcheuses, vous ne soulagiez pas votre conscience de celle-là?

— Je compte, reprit le marquis, rendre cet enfant à son père; j'en ai reçu l'ordre d'un capucin à qui je me suis confessé d'avoir enlevé, sans qu'on s'en soit aperçu, au milieu de sa famille, un petit-fils de maréchal de France et fils d'un gouverneur de province.

Le marquis avait alors la permission de sortir de temps en temps de la prison sur sa parole. Ceci ne surprendra point les gens qui savent quelles idées conservait sur l'honneur un gentilhomme d'autrefois, même le plus criminel. Le marquis, profitant de cette facilité, mena le page voir un enfant qui pouvait avoir sept ans, blond et d'un charmant visage.

Le marquis lui dit alors :

—Page, regardez bien cet enfant, afin que vous puissiez le reconnaître quand je vous enverrai savoir de ses nouvelles.

Il lui avoua ensuite que c'était le fils du comte de Saint-Géran, dont il lui avait parlé.

La justice, saisie de ces bruits, crut tenir des preuves

décisives, mais ils s'étaient répandus précisément à l'instant où d'autres procédures s'instruisaient contre le marquis et le laissaient sans recours contre la mise au jour de ses crimes. On envoya en toute hâte des exempts à la Conciergerie ; les geôliers les arrêtèrent en disant que le marquis, se sentant malade, était occupé avec un curé qui lui administrait les sacremens. Comme ils insistaient, les gens de la prison s'approchèrent du cachot; le curé en sortait en criant qu'il fallait aller chercher des personnes à qui le malade avait un secret à révéler, qu'il était dans un état désespéré, et qu'il lui avait dit qu'il venait de s'empoisonner : tout le monde entra dans la prison.

M. de Saint-Maixent se roulait sur son grabat, dans un état à faire pitié, tantôt hurlant comme une bête farouche, tantôt bégayant des paroles sans suite.

Les gens de justice entendirent ceci :

— Monsieur le comte.... appelez.... la comtesse.... de Saint-Géran.... qu'ils viennent....

Les exempts s'approchèrent avec empressement, et le pressèrent de s'expliquer.

Le marquis retomba dans une crise; quand il rouvrit les yeux il dit encore:

—Faites venir la comtesse.... qu'ils me pardonnent.... je veux tout leur dire.

Les exempts lui firent entendre qu'il pouvait parler: l'un d'entre eux s'avisa même de lui dire que le comte était là. Le marquis se retourna en murmurant :

— Je vais vous dire....

Puis il poussa un grand cri; il était mort.

Il semblait donc que le sort prît à tâche de fermer toutes les bouches d'où pouvait s'échapper la vérité. Cependant cet aveu d'une révélation à faire au lit de mort au comte de Saint-Géran, et les déclarations du curé qui avait administré le mourant, formèrent une déposition considérable.

Le premier juge, rassemblant toutes les circonstances que nous avons rapportées, en forma un corps où tout le monde reconnut la vérité. Les charretiers, les nourrices, les laquais comparurent; l'itinéraire et les diverses aventures de l'enfant furent connues, depuis l'accouchement jusqu'à son arrivée au village de Descoutoux.

La justice, en remontant aux sources du crime, ne pouvait s'empêcher de décréter la marquise de Bouillé; mais il y a lieu de croire qu'elle en fut détournée à grand effort par le comte de Saint-Géran, qui ne put se résoudre à perdre sa sœur, dont le déshonneur eût rejailli sur lui. La marquise couvait ses remords dans la solitude, et n'avait point reparu. Elle mourut à quelque temps de là, emportant le poids de son secret jusqu'au dernier soupir.

Le juge de Moulins rendit enfin la sentence par laquelle il déclara la sage-femme atteinte et convaincue d'avoir supprimé l'enfant provenu de l'accouchement de la comtesse; et pour réparation elle fut condamnée à être pendue après avoir été appliquée à la question. La matrone interjeta appel de cette sentence, et fut dans la suite transportée à la Conciergerie du Palais.

A peine les nobles époux Saint-Géran virent-ils les

preuves sortir successivement de la procédure, que leur tendresse et la nature qui parlait en eux fit le reste. Ils ne doutèrent plus que leur page ne fût leur fils; on lui fit quitter sur-le-champ la livrée, et on lui rendit ses titres et prérogatives, on l'appela le comte de la Palice.

Sur ces entrefaites, un particulier nommé Séqueville vint dire à la comtesse qu'il avait fait une découverte fort importante pour elle; qu'un enfant avait été baptisé en 1642 à Saint-Jean-en-Grève, et qu'une femme nommée Marie Pigoreau avait pris une grande part à l'événement. Sur cet avis, on fit des perquisitions et l'on découvrit que cet enfant avait été nourri au village de Torcy. Le comte obtint un arrêt qui lui permit d'informer par devant le juge de Torcy; il n'oublia rien pour recueillir tous les rayons de la vérité: il obtint encore un arrêt qui lui permit de nouveau d'informer et de faire publier un monitoire. Ce fut alors que l'aînée des filles Quinet dit au marquis de Canillac que le comte cherchait bien loin ce qu'il avait près de lui. A ces nouvelles clartés qui jaillirent des informations, la vérité parut avec un grand éclat.

L'enfant, représenté par devant un conseiller commissaire aux nourrices et aux témoins de Torcy, fut reconnu, tant à la marque des doigts de la matrone qu'il avait conservée sur la tête qu'à la couleur de ses cheveux blonds et de ses yeux bleus. Ce vestige ineffaçable du crime de la sage-femme fut la preuve principale; les témoins attestèrent que la Pigoreau, en visitant cet enfant avec un homme qui leur parut être de condition, disait toujours

qu'il était le fils d'un grand seigneur, qu'il lui avait été confié, et qu'elle espérait qu'il ferait sa fortune et celle de ceux qui l'auraient élevé.

Le parrain de l'enfant, Paul Marmion, dit *gagne-denier*, l'épicier Raguenet, qui avait fourni les deux mille livres, la servante de la Pigoreau, qui lui avait entendu dire que le comte était obligé de prendre cet enfant, les témoins qui déposaient que la Pigoreau leur avait dit que cet enfant était de trop bonne maison pour porter des livrées de page, fournirent de ces preuves qui entraînent l'esprit ; il y en eut d'autres.

C'était chez la Pigoreau que le marquis de Saint-Maixent allait voir l'enfant, qui, demeurant à l'hôtel de Saint-Géran, venait de temps en temps la visiter comme sa mère; Prudent Berger, page du marquis, reconnut parfaitement la Pigoreau, et reconnut également l'enfant pour celui qu'il avait vu chez elle et dont le marquis lui avait conté l'histoire. Enfin, plusieurs autres témoins ouïs dans les informations faites, tant au parlement que par les juges de Torcy, de Cusset et autres commis par arrêt, rapportaient des faits si précis, si concluans en faveur du véritable état du jeune comte, qu'on ne put se dispenser d'étendre l'accusation.

La cour d'office décréta d'ajournement personnel la Pigoreau, qui n'avait pas été compromise dans la première instruction.

Ce coup d'autorité foudroya cette femme d'intrigue; mais elle tenta de s'en relever.

La dame veuve du duc de Ventadour, fille du second

lit de la maréchale de Saint-Géran, sœur consanguine du comte, et la comtesse du Lude, fille de la marquise de Bouillé, à qui le jeune comte enlevait la riche succession de M. de Saint-Géran, s'agitaient beaucoup et parlaient d'entrer en lice. La Pigoreau les alla trouver et se concerta avec elles.

Alors s'éleva ce nouveau procès, si fameux, qui occupa si long-temps toute la France, et qui rappelle cette cause portée devant Salomon, d'un enfant réclamé par deux mères.

Le marquis de Saint-Maixent et madame de Bouillé étaient naturellement hors de cause; l'affaire se concentra entre la Pigoreau et mesdames du Lude et de Ventadour. Ces dames étaient sans doute de bonne foi, et refusaient de croire au crime; car si elles eussent connu la vérité, il est présumable qu'elles n'étaient pas capables de lui résister, et surtout si long-temps et si obstinément.

Elles firent donc rassurer la sage-femme, qui était tombée malade dans sa prison; après quoi, l'on tint conseil et l'on résolut :

Que les accusés appelleraient des procédures criminelles ;

Que la Pigoreau prendrait la voie de la requête civile contre les arrêts qui la décrétaient et qui ordonnaient la confrontation des témoins;

Qu'ils seraient appelans comme d'abus de l'obtention et publication des monitoires, et interjetteraient appel de la sentence du premier juge, qui avait condamné la matrone à la peine capitale;

Et qu'enfin, pour faire une plus grande diversion, la Pigoreau *attaquerait la maternité de la comtesse, en réclamant l'enfant en qualité de mère*; et que les dames soutiendraient que l'accouchement de la comtesse était une imposture qu'elle mettait en œuvre pour se supposer un enfant.

Pour plus de sûreté et d'apparence désintéressée, mesdames du Lude et de Ventadour feignirent de n'être pas d'intelligence avec la Pigoreau.

A cette époque, la sage-femme mourut en prison de la maladie que le chagrin et les remords avaient hâtée. Après sa mort, son fils Guillemin avoua qu'elle lui avait souvent dit que la comtesse était accouchée d'un fils, que Baulieu avait enlevé, et que l'enfant qu'on avait confié à Baulieu à l'hôtel Saint-Géran était le même qui avait été détourné; ce jeune homme ajouta qu'il avait caché cette vérité tant qu'elle avait pu nuire à sa mère, et que les dames de Ventadour et du Lude l'avaient aidée dans sa prison de leur argent et de leurs conseils : autre preuve.

La demande des accusés et l'intervention des dames du Lude et de Ventadour furent discutées dans sept audiences, les trois chambres assemblées. Le procès marcha avec toute la langueur et tous les embarras de ce temps-là.

Après des plaidoyers également longs et spécieux, l'avocat-général Bignon embrassa le parti de M. le comte et de madame la comtesse de Saint-Géran. Il conclut en disant :

« Qu'il y avait lieu de débouter la Pigoreau de ses lettres en forme de requête civile, et toutes les appelantes et les accusés, de leurs opposition et appellation, les condamner à l'amende et aux dépens ; et, attendu qu'il y avait des charges suffisantes contre la Pigoreau, qu'elle avait été décrétée d'ajournement personnel, il requérait qu'elle descendît présentement en bas, s'en rapportant néanmoins à la prudence de la cour. »

Par arrêt rendu en audience à la Tournelle par M. de Mesmes, le 18 août 1657, *les dames appelantes et les accusés furent déboutés de leur opposition avec amende et dépens. Défense à la Pigoreau de désemparer la ville et les faubourgs de Paris, à peine de conviction. La requête fut jointe au procès.*

Ce revers abattit d'abord le parti de mesdames du Lude et de Ventadour; mais il se releva bientôt avec plus de résolution que jamais. Ces dames, qui avaient conduit la Pigoreau dans leur carrosse à toutes les confrontations, lui inspirèrent, pour éloigner le jugement, de présenter une nouvelle requête, où elle demandait que les témoins qui parlaient de la grossesse et de l'enfantement lui fussent confrontés.

La cour, sur cette requête, rendit, le 28 août 1658, un arrêt qui ordonna cette confrontation; mais à condition que, pour y procéder, la Pigoreau se constituerait dans trois jours prisonnière dans la prison de la Conciergerie.

Cet arrêt, dont la Pigoreau craignait les suites, la frappa à tel point, qu'après avoir pesé l'intérêt de son

procès qu'elle perdait par la fuite, et le danger qu'il y allait de sa vie en se hasardant entre les mains de la justice, elle abandonna sa fausse maternité, et se réfugia secrètement à l'étranger. Cette dernière circonstance était bien faite pour décourager mesdames du Lude et de Ventadour; mais elles n'étaient pas à bout de leurs ressources et de leur obstination.

La contumace étant acquise contre la Pigoreau et le procès mûr contre les autres accusés, le comte de Saint-Géran partit pour le Bourbonnais, pour l'exécution de l'arrêt qui ordonnait la confrontation des témoins. Il était à peine arrivé dans la province, qu'il fut obligé d'interrompre ses soins pour recevoir le roi et la reine-mère, qui revenaient de Lyon et passaient par Moulins. Il présenta le comte de la Palice à Leurs Majestés, comme son fils; elles l'accueillirent en cette qualité. Mais pendant le séjour du roi et de la reine, le comte de Saint-Géran tomba malade, épuisé sans doute par le zèle qu'il avait mis, outre ses affaires, à leur faire une réception digne d'eux.

Pendant sa maladie, qui ne dura que huit jours, il fit dans un testament une nouvelle reconnaissance de son fils, nomma pour exécuteurs testamentaires M. de la Barrière, intendant de la province, le sieur Vialet, trésorier de France, et les chargea de terminer son procès. Sa dernière parole fut pour sa femme et son enfant; le seul regret qu'il eut fut de n'avoir pu mettre fin à cette affaire. Il mourut le 31 janvier 1659.

La tendresse maternelle de la comtesse n'avait pas

besoin d'être excitée par les invitations de son mari, et elle reprit le procès en diligence. Les dames de Ventadour et du Lude obtinrent des lettres d'héritières par bénéfice d'inventaire, qu'elles firent entériner par défaut au Châtelet. Elles appelèrent en même temps de la sentence du lieutenant-général du Bourbonnais qui déférait la tutelle du jeune comte à la comtesse sa mère, et la curatelle au sieur de Bompré. La comtesse, de son côté, interjeta appel de la sentence d'entérinement des lettres d'héritières par bénéfice d'inventaire, et fit son possible pour ramener les contestations à la Tournelle. Ces dames poursuivirent leur appel à la grand'chambre, soutenant qu'elles n'étaient point parties au procès de la Tournelle.

On ne s'engagera point dans l'obscur labyrinthe des procédures d'alors et dans le récit de toutes les marches et contremarches que suggéra aux parties l'esprit de chicane.

La comtesse, au bout de trois ans, obtint un arrêt le 9 avril 1661, par lequel le roi en personne :

Évoquant à soi tant le procès civil pendant à la Tournelle que les appellations respectivement interjetées et la dernière requête des dames du Lude et de Ventadour, renvoie les parties aux trois chambres assemblées, pour leur être fait droit conjointement ou séparément, ainsi que ces trois chambres jugeront bon être.

La comtesse était revenue sur son premier champ de bataille. La science du procès se déploya en des écritures immenses. Les avocats et les procureurs se signalèrent à

l'envi. Après une nouvelle procédure interminable et des plaidoyers plus longs et plus compliqués que jamais, qui n'éblouirent pas la cour, intervint enfin un arrêt conforme aux conclusions de M. le procureur-général, portant :

« Que sans s'arrêter à la requête des dames Marie de la Guiche et Éléonore de Bouillé, en tant que, etc.;

» Enquêtes faites, etc.;

» Les appellations, sentences, mises au néant, etc.;

» Ayant égard à la requête de défunt Claude de la Guiche et de Suzanne de Longaunay, du 12 août 1658,

» Ordonne :

» Que la provision adjugée par l'arrêt demeurera définitive ;

» Ce faisant, a maintenu et gardé, maintient et garde Bernard de la Guiche comme fils naturel et légitime de Claude de la Guiche et de Suzanne de Longaunay, en la possession et jouissance du nom et des armes de la maison de la Guiche et de tous les biens délaissés par Claude de la Guiche, son père, et fait défense à Marie de la Guiche et Éléonore de Bouillé de l'y troubler;

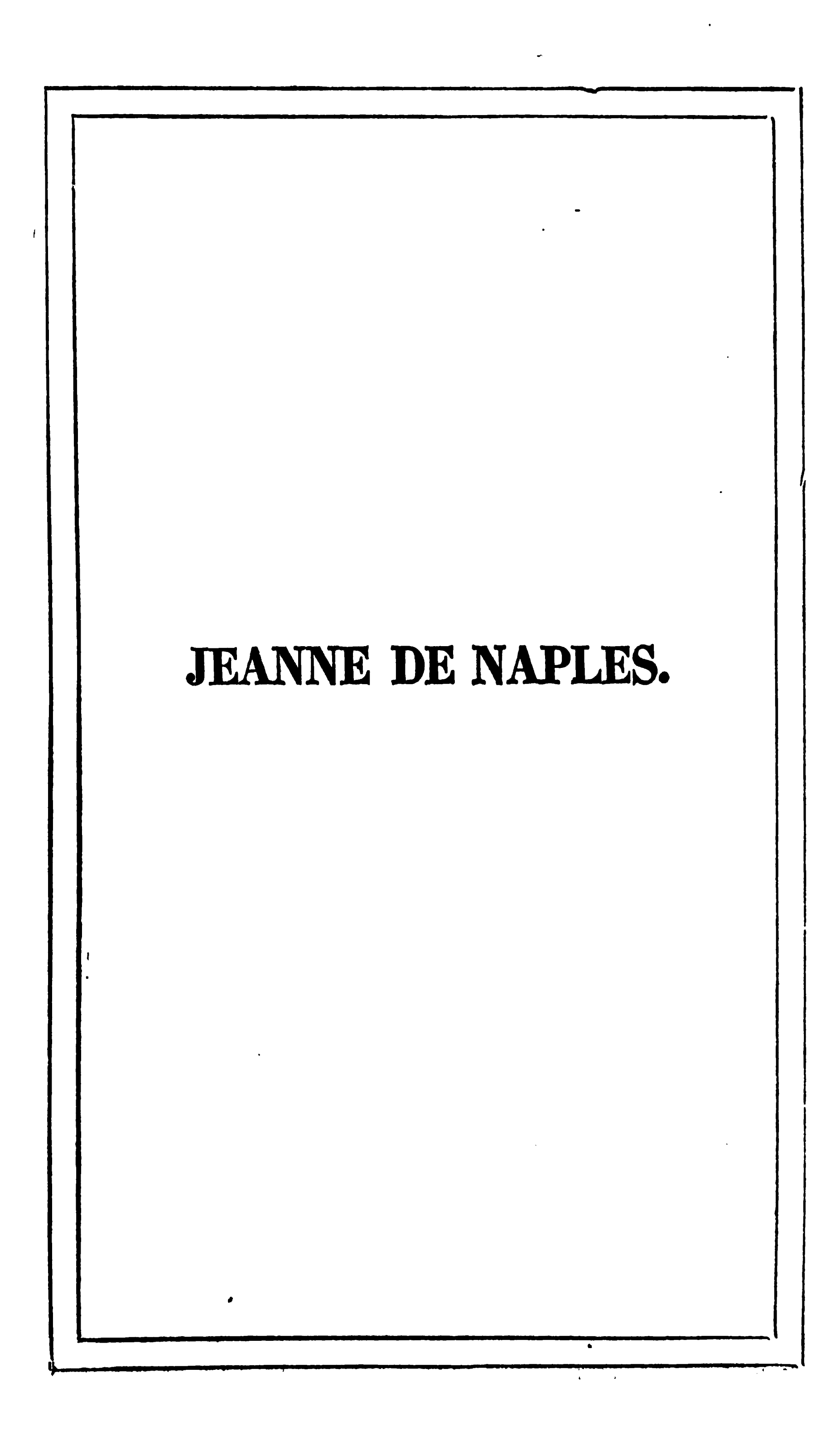
» Sur les requêtes d'Éléonore de Bouillé et de Marie de la Guiche, des 4 juin 1664, 4 août 1665, 6 janvier, 10 février, 12 mars, 15 avril, 2 juin 1666, elles sont déboutées de leurs demandes, les condamne aux dépens;

» Déclare les défauts bien obtenus à l'encontre de la Pigoreau, et pour le profit, elle, duement atteinte et convaincue des cas à elle imputés, et, pour réparation, condamnée à être pendue et étranglée à une potence plantée

en la place de Grève de cette ville, si prise et appréhendée peut être, sinon, par effigie à un tableau qui sera attaché à une potence plantée en ladite place de Grève ; tous et un chacun ses biens ès-pays où confiscation a lieu, acquis et confisqués à qui il appartiendra ; sur iceux et autres non sujets à confiscation préalablement prise la somme de huit cents livres parisis d'amende envers le roi, applicable au pain des prisonniers de la Conciergerie du Palais, et aux dépens. »

Il ne s'est peut-être jamais présenté un procès plus opiniâtrément soutenu de part et d'autre, mais surtout par ceux qui devaient le perdre. Quant à la comtesse, qui joua bien le rôle de la vraie mère de la Bible, elle avait cette affaire si fort à cœur, qu'elle avait dit souvent à ses juges, en sollicitant son procès, que s'ils ne reconnaissaient pas son fils, elle l'épouserait et lui assurerait tout son bien.

Le jeune comte de la Palice, devenu comte de Saint-Géran par la mort de son père, épousa, en 1667, Claude-Françoise-Madeleine de Varignies, fille unique de François de Monfreville et de Marguerite Jourdain de Carbone de Canisi. Il n'eut qu'une fille, née en 1688 ; elle se fit religieuse. Il mourut à l'âge de cinquante-cinq ans. Ainsi s'éteignit cette illustre famille.



JEANNE DE NAPLES.

JEANNE DE NAPLES.

1343-1382.

Dans la nuit du 15 au 16 janvier de l'année 1343, les habitans de Naples, livrés à leur paisible sommeil, furent réveillés en sursaut par les cloches des trois cents églises que possède cette bienheureuse capitale. Au milieu du trouble universel causé par un si brusque réveil, la première idée qui se jeta à l'esprit de tout le monde fut que le feu avait pris aux quatre coins de la ville, ou qu'une armée ennemie, débarquée mystérieusement à la faveur de la nuit, allait passer les citoyens au fil de l'épée. Mais les sons lugubres et intermittens de toutes ces cloches, qui, troublant le silence à intervalles rares et égaux, invitaient les fidèles à réciter les prières des agonisans, firent bientôt connaître qu'aucun malheur ne menaçait la ville, et que le roi seul était en danger.

En effet, depuis plusieurs jours on avait pu remarquer que la plus grande inquiétude régnait dans l'inté-

rieur du Château-Neuf : les officiers de la couronne étaient convoqués régulièrement deux fois dans la journée, et les grands du royaume, qui avaient le droit de pénétrer dans les appartemens du monarque, en sortaient accablés d'une profonde tristésse. Cependant, quoique la mort du roi fût regardée comme un malheur inévitable, lorsqu'on acquit la certitude que sa dernière heure approchait, la ville entière fut affectée d'une vive douleur, que l'on comprendra facilement quand nous aurons ajouté que celui qui allait mourir, après avoir régné trente-trois ans huit mois et quelques jours, était Robert d'Anjou, le roi le plus juste, le plus sage et le plus glorieux qui eût jamais occupé le trône de Sicile. Aussi emportait-il dans sa tombe les regrets et les éloges de tous ses sujets.

Les soldats parlaient avec enthousiasme des longues guerres qu'il avait soutenues contre Frédéric et Pierre d'Aragon, contre Henri VII et Louis de Bavière, et sentaient battre leur cœur aux glorieux souvenirs des campagnes de la Lombardie et de la Toscane ; les prêtres l'exaltaient avec reconnaissance pour avoir défendu constamment les papes contre les attaques des Gibelins, et pour avoir fondé dans tout le royaume des couvens, des hôpitaux, des églises ; les lettrés le regardaient comme le roi le plus savant de la chrétienté : si bien que Pétrarque n'avait voulu recevoir que de ses mains la couronne de poète, et avait répondu pendant trois jours de suite aux questions que Robert avait daigné lui adresser sur toutes les branches du savoir humain. Les juriscon-

sultes, émerveillés de la sagesse des lois dont il avait enrichi le code napolitain, l'avaient surnommé le Salomon du moyen âge ; les nobles s'applaudissaient de la manière dont il avait respecté leurs priviléges ; et le peuple célébrait sa clémence, sa piété, sa douceur. Enfin prêtres et soldats, savans et poètes, nobles et plébéiens, songeaient avec effroi que le gouvernement allait tomber dans les mains d'un étranger et d'une jeune fille, et se souvenaient des paroles de Robert, qui, suivant le cercueil de Charles, son fils unique, au moment où il franchissait le seuil de l'église, se tournant vers les barons du royaume, s'était écrié dans les sanglots : — Aujourd'hui la couronne est tombée de ma tête, malheur à moi ! malheur à vous !

Et maintenant que les cloches sonnaient l'agonie du bon roi, tous les esprits étaient préoccupés de ces mots prophétiques ; les femmes priaient Dieu avec ferveur, et les hommes se dirigeaient de tous les points de la ville vers la demeure royale pour avoir des nouvelles plus authentiques et plus promptes ; mais après quelques momens d'attente, qu'ils mirent à profit pour échanger leurs tristes réflexions, force leur fut de s'en retourner comme ils étaient venus, car rien de ce qui se passait au sein de la famille ne transpirait au dehors ; le château était plongé dans l'obscurité la plus complète, le pont était levé comme à l'ordinaire, et les gardes veillaient à leur poste.

Cependant, si nos lecteurs sont curieux d'assister à l'agonie du neveu de saint Louis et du petit-fils de Charles

d'Anjou, nous pouvons les introduire dans la chambre occupée par le mourant. Une lampe d'albâtre, suspendue au plafond, éclaire cette pièce vaste et sombre, dont les murs sont tendus de velours noir parsemé de fleurs-de-lis d'or. Près du mur qui fait face aux deux portes par lesquelles on entre dans la chambre, et qui dans ce moment sont fermées, s'élève, sous un dais de brocart, un lit d'ébène, supporté par quatre colonnes torses et sculpté de figures symboliques. Le roi, après avoir lutté contre une crise violente, est tombé évanoui dans les bras de son confesseur et de son médecin, qui, s'emparant chacun d'une des mains du mourant, interrogent son pouls avec inquiétude et échangent des regards d'intelligence. Au pied du lit se tient debout une femme d'une cinquantaine d'années, les mains jointes, le regard levé au ciel dans l'attitude d'une douleur résignée; cette femme est la reine. Ses yeux n'ont pas de larmes, et ses joues amaigries offrent ces tons de cire jaune qu'on peut remarquer dans les corps des saintes conservés par miracle. Son aspect montre ce contraste de calme et de souffrance qui révèle une âme éprouvée par le malheur et domptée par la religion. Au bout d'une heure, pendant laquelle aucun mouvement n'avait troublé le profond silence qui régnait autour de ce lit mortuaire, le roi tressaillit faiblement, ouvrit les yeux, et fit un léger effort pour soulever la tête. Puis, remerciant par un sourire le docteur et le prêtre, qui s'empressaient d'arranger ses oreillers, il pria la reine de s'approcher, et lui dit d'une voix émue qu'il désirait l'entretenir quelques momens sans témoins.

Le médecin et le confesseur se retirèrent en s'inclinant profondément, et le roi les suivit du regard jusqu'au moment où une des portes se referma sur eux. Il passa ensuite la main sur son front comme pour en arracher une pensée qui l'obsédait, et réunissant toutes ses forces pour cet instant suprême, il prononça ces paroles :

— Ce que j'ai à vous dire, madame, ne regarde aucun des deux graves personnages qui étaient ici tout à l'heure, car leur tâche est accomplie. L'un d'eux a fait pour mon corps tout ce que la science humaine a su lui suggérer sans obtenir d'autres résultats que de prolonger encore un peu mon agonie; et l'autre vient d'absoudre mon âme de tous mes péchés en me promettant la rémission divine, sans pouvoir éloigner les apparitions sinistres qui se dressent devant moi à cette heure terrible. Vous m'avez vu deux fois de suite me débattre sous une étreinte surhumaine. Mon front s'est baigné de sueur, mes mèmbres se sont raidis, mes cris ont été étouffés par une main de fer. Est-ce le mauvais esprit à qui Dieu a permis de me tenter? est-ce le remords qui prend la forme d'un fantôme? Toujours est-il que les deux combats que je viens de soutenir ont tellement affaibli mes forces, que je ne pourrai résister à une troisième attaque. Écoutez-moi donc, ma Sancia, car j'ai des recommandations à vous faire, desquelles dépendra peut-être le repos de mon âme.

— Mon seigneur et mon maître, dit la reine avec l'accent de la plus douce soumission, me voici prête à écouter vos ordres; et si Dieu, dans les profonds desseins

de sa providence, a décidé de vous appeler dans sa gloire, et de nous plonger, nous, dans la douleur, vos dernières volontés seront exécutées sur la terre avec la plus scrupuleuse exactitude. Mais permettez-moi, ajouta-t-elle avec toute la sollicitude d'une conscience timorée, permettez-moi de répandre quelques gouttes d'eau bénite pour chasser le maudit de cette chambre, et de réciter un passage de l'office que vous avez composé en l'honneur de votre saint frère, pour implorer sa protection dans un moment où elle nous est si indispensable.

Et ouvrant un livre richement relié, elle lut avec la plus fervente dévotion quelques versets de l'office écrit par Robert dans un latin très-élégant pour son frère Louis, évêque de Toulouse, office que l'Église a chanté jusqu'au concile de Trente.

Bercé par l'harmonie de ces prières composées par lui-même, le roi oublia presque l'objet de l'entretien qu'il avait demandé avec tant d'empressement et de solennité, et se laissant aller à une vague mélancolie, il murmura sourdement : — Oh! oui! vous avez raison; priez pour moi, madame, car vous aussi vous êtes une sainte, et moi je ne suis qu'un pauvre pécheur.

— Ne dites pas cela, monseigneur, interrompit dona Sancia; vous êtes le roi le plus grand, le plus sage et le plus juste qui ait jamais monté sur le trône de Naples.

— Mais ce trône est usurpé, reprit Robert d'une voix sombre; vous le savez, le royaume appartenait à Charles Martel, mon frère aîné, et comme Charles occupait le trône de Hongrie, dont il avait hérité par sa mère, le

royaume de Naples revenait de droit à son fils aîné Carobert, et non pas à moi, qui suis le troisième de la famille. Eh bien, j'ai souffert qu'on me couronnât à la place de mon neveu, qui était le seul roi légitime, j'ai substitué la branche cadette à la branche aînée, j'ai étouffé pendant trente-trois ans les remords de ma conscience. Il est vrai que j'ai gagné des batailles, que j'ai fait des lois, que j'ai fondé des églises ; mais un seul mot dément tous les titres pompeux dont l'admiration des peuples entoure mon nom, et ce mot retentit plus haut dans mon âme que toutes les flatteries des courtisans, que tous les chants des poètes, que toutes les ovations de la foule, — je suis un usurpateur !

— Ne soyez pas injuste envers vous-même, monseigneur, et songez que si vous n'avez pas abdiqué en faveur de l'héritier légitime, c'est que vous avez voulu épargner au peuple de plus grands malheurs. Au surplus, continua la reine avec la profonde conviction que donne un argument sans réplique, vous avez gardé le royaume avec l'assentiment et l'autorisation de notre saint-père le souverain pontife, qui en dispose comme d'un fief appartenant à l'Église.

— Je me suis long-temps bercé de ces raisons, reprit le mourant, et l'autorité du pape a imposé silence à tous mes scrupules ; mais, quelque sécurité qu'on affecte pendant la vie, il vient une heure solennelle et terrible, où toutes les illusions disparaissent ; et cette heure est venue pour moi, car je vais paraître devant Dieu, qui est le seul juge infaillible.

— Si sa justice est infaillible, sa miséricorde n'est-elle pas infinie? poursuivit la reine avec l'élan d'une sainte inspiration. Quand même la crainte qui vient troubler votre âme serait fondée, quelle faute n'effacerait pas un si noble repentir? Du reste, n'avez-vous pas réparé le tort que vous avez pu faire à votre neveu Carobert en appelant dans le royaume André, son fils cadet, et en le mariant à Jeanne, la fille aînée de votre pauvre Charles? Ne seront-ils pas les héritiers de votre couronne?

— Hélas! s'écria Robert avec un profond soupir, Dieu me punit peut-être d'avoir songé trop tard à cette juste réparation. O ma noble et bonne Sancia, vous venez de toucher une corde qui vibre douloureusement dans mon âme, et vous allez vous-même au-devant de la triste confidence que je voulais vous faire. J'ai un pressentiment sinistre, — et les pressentimens que nous inspire la mort sont des prophéties, — j'ai un pressentiment, dis-je, que les deux fils de mon neveu, Louis, qui est roi de Hongrie depuis la mort de son père, et André, que j'ai voulu faire roi de Naples, seront le fléau de ma famille. Depuis le jour où ce dernier a mis le pied dans notre château, une fatalité étrange s'acharne à contrarier tous mes projets. J'espérai qu'en faisant élever ensemble Jeanne et André, une tendre intimité s'établirait entre ces deux enfans, et que la beauté de notre ciel, l'aménité de nos mœurs, le tableau séduisant de notre cour finiraient par adoucir ce qu'il y avait de trop rude dans le caractère du jeune Hongrois: eh bien, malgré mes efforts, tout a contribué à jeter entre les deux époux



L. Boulanger del. N. Desmadryl sc.

Mort du vieux Roi Robert

de l'aversion et de la froideur. Jeanne, à quinze ans à peine, est déjà bien au-dessus de son âge. Douée d'un esprit brillant et mobile, d'un caractère noble et élevé, d'une imagination vive et ardente ; tantôt libre et enjouée comme un enfant, tantôt digne et fière comme une reine, confiante et naïve comme une jeune fille, passionnée et sensible comme une femme, elle offre le plus frappant contraste avec André, qui, après être resté dix ans dans notre cour, est plus sauvage, plus morne et plus intraitable que jamais. Ses traits froids et réguliers, sa physionomie impassible, sa répugnance pour tous les plaisirs que sa femme paraît aimer de préférence ont élevé entre Jeanne et lui une barrière d'indifférence, et d'antipathie. Aux plus doux épanchemens il répond par un mot sèchement prononcé, par un sourire dédaigneux, par un froncement de sourcils, et il ne paraît jamais si heureux que lorsque, sous prétexte de chasser, il peut s'éloigner de la cour. Voilà, madame, quels sont les jeunes mariés sur le front desquels va passer ma couronne, et qui dans quelques instans vont se trouver exposés à toutes les passions qui grondent sourdement sous un calme trompeur, et qui n'attendent pour éclater que le moment où je rendrai le dernier soupir.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! répétait la reine accablée, en laissant tomber ses bras comme font les statues qui pleurent sur les tombeaux.

— Écoutez-moi, dona Sancia : je sais que votre cœur a toujours été détaché des vanités de la terre, et que vous attendez l'heure où Dieu m'appellera à lui pour

vous retirer dans le couvent de Sainte-Marie de la Croix, que vous avez fondé vous-même dans l'espoir d'y terminer vos jours. Ce n'est pas au moment où je vais descendre dans la tombe, convaincu du néant des grandeurs humaines, que j'essayerai de vous détourner de votre sainte vocation. Accordez-moi seulement, avant de passer aux noces du Seigneur, une année de veuvage, pendant laquelle vous porterez mon deuil et veillerez sur Jeanne et sur son mari, pour écarter de leurs têtes tous les dangers qui les menacent. Déjà la grande-sénéchale et son fils ont pris trop d'ascendant sur notre petite-fille; prenez-y garde, madame, et, au milieu de tous les intérêts, de toutes les intrigues, de toutes les séductions dont la jeune reine va être entourée, défiez-vous surtout de la tendresse de Bertrand d'Artois, de la beauté de Louis de Tarente et de l'ambition de Charles de Duras.

Le roi s'arrêta, épuisé par l'effort qu'il venait de faire en parlant; puis, tournant vers sa femme un regard suppliant et lui tendant sa main décharnée, il ajouta d'une voix presque éteinte :

— Encore une fois, je vous en conjure, ne quittez pas la cour avant un an. Me le promettez-vous, madame?

— Je vous le promets, monseigneur.

— Et maintenant, continua Robert, dont la physionomie se ranima à ces paroles, rappelez mon confesseur et mon médecin, et rassemblez la famille; car l'heure approche, et bientôt je n'aurai plus la force de prononcer les dernières paroles.

Au bout de quelques instans, le prêtre et le docteur rentrèrent dans la chambre, le visage inondé de larmes. Le roi les remercia avec effusion des soins qu'ils lui avaient prodigués dans sa dernière maladie, et les pria de l'aider à se vêtir des habits grossiers des moines franciscains, afin que Dieu, disait-il, le voyant mourir dans la pauvreté, dans l'humilité et dans la pénitence, daignât lui accorder plus facilement son pardon. Le confesseur et le médecin chaussèrent ses pieds nus des sandales des frères mendians, l'habillèrent du froc de saint François, et nouèrent le cordon autour de sa ceinture. Ainsi étendu sur son lit, avec son front couronné de rares cheveux, sa longue barbe blanche et ses mains croisées sur la poitrine, le roi de Naples ressemblait à un de ces vieux anachorètes dont la vie s'est usée dans les macérations de la chair, et dont l'âme, absorbée par des contemplations célestes, passe insensiblement de sa dernière extase à la béatitude éternelle. Il resta ainsi quelque temps, les yeux fermés, adressant à Dieu une muette prière ; puis, ayant fait éclairer la vaste pièce où il se trouvait, comme dans les grandes solennités, il fit un signe aux deux personnages, dont l'un se plaça au chevet et l'autre aux pieds du mourant. A l'instant même les portes s'ouvrirent à deux battans, et toute la famille royale, précédée par la reine et suivie par les principaux barons du royaume, vint se ranger en silence autour du lit du monarque pour écouter ses dernières volontés.

Les yeux du roi se portèrent sur Jeanne, qui vint se placer la première à sa droite, avec une expression indé-

finissable de tendresse et de douleur. Elle était d'une beauté si rare et si prodigieuse, que son aïeul, fasciné par cette éblouissante apparition, la prit pour un ange que Dieu lui envoyait pour consoler son agonie. Les lignes brillantes de son beau profil, ses grands yeux noirs et humides, son front pur et découvert, ses cheveux vernissés comme l'aile du corbeau, sa bouche délicate, tout l'ensemble de cette admirable figure enfin, laissaient dans le cœur de ceux qui la regardaient une impression profonde de mélancolie et de douceur, et se gravaient dans l'esprit en traits ineffaçables. Grande et svelte, sans avoir 'excessive ténuité des jeunes filles, elle conservait ces mouvemens pleins de souplesse et de nonchalance qui donnent à la taille l'ondulation d'une tige de fleur balancée par la brise. Mais, à travers toutes ces grâces souriantes et naïves, on pouvait déjà remarquer dans l'héritière de Robert une volonté ferme et décidée à braver tous les obstacles, et le cercle de bistre dont les beaux yeux de la jeune femme étaient cernés prouvait que son âme était déjà ravagée par de précoces passions.

Près de Jeanne se tenait Marie, sa jeune sœur, âgée de douze à treize ans, fille, elle aussi, de Charles duc de Calabre, qui ne l'avait pas vue naître, et de Marie de Valois, qui avait eu la douleur de la quitter au berceau. Admirablement jolie et timide, elle paraissait gênée par tout ce rassemblement de grands personnages, et se rapprochait doucement de la grande-sénéchale Filippa, surnommée la Catanaise, gouvernante des princesses, et respectée par elles comme une mère. Derrière les prin-

cesses et à côté de la grande-sénéchale, était placé son fils Robert de Cabane, beau jeune homme fier et cambré, caressant de sa main gauche sa moustache effilée, et jetant à la dérobée sur Jeanne un regard d'une témérité effrayante. Le groupe était fermé par dona Cancia, jeune camérière des princesses, et par le comte de Terlizzi, qui échangeait avec cette dernière tantôt une œillade furtive, tantôt un sourire mal comprimé.

Le second groupe se composait d'André, le mari de Jeanne, et de frère Robert, précepteur du jeune prince, qui l'avait suivi de Bude et ne le quittait pas un instant. André pouvait avoir alors environ dix-huit ans ; au premier aspect on était frappé par l'extrême régularité de ses traits et par sa belle et noble figure, encadrée de magnifiques cheveux blonds ; mais, au milieu de toutes ces physionomies italiennes d'une beauté vive et saisissante, son visage manquait d'expression, ses yeux paraissaient éteints, et quelque chose de dur et de glacial révélait son caractère sauvage et son origine étrangère. Quant à son précepteur, Pétrarque a eu soin de nous laisser son portrait : visage rouge, barbe et cheveux roux, taille courte et déjetée ; orgueilleux dans sa misère, riche de sa crasse, et, comme un autre Diogène, couvrant à peine de son froc ses membres hideux et difformes.

Dans le troisième groupe était la veuve de Philippe, prince de Tarente, frère du roi, honorée à la cour de Naples du titre d'impératrice de Constantinople, titre qu'elle avait hérité en sa qualité de petite-fille de Baudouin II. Un homme habitué à sonder les sombres pro-

fondeurs de l'âme humaine aurait compris d'un seul regard tout ce que cette femme cachait de haine implacable, de jalousie venimeuse et d'ambition dévorante sous sa livide pâleur. Elle était entourée de ses trois fils Robert, Philippe et Louis, le plus jeune de tous les trois. Si le roi avait choisi parmi ses neveux le plus beau, le plus généreux, le plus brave, nul doute que Louis de Tarente n'eût obtenu la couronne. A vingt-trois ans, il avait dépassé dans l'exercice des armes les cavaliers du plus grand renom ; franc, loyal, hardi, il n'avait pas plus tôt conçu un projet, qu'il en assurait l'exécution. Son front brillait de cet éclat limpide qui est pour les natures privilégiées comme l'auréole du succès ; ses beaux yeux, d'un noir doux et velouté, subjuguaient les âmes, pour qui la résistance devenait impossible, et son sourire caressant consolait les vaincus de leur défaite. Enfant prédestiné, il n'avait qu'à vouloir, une puissance inconnue, une fée bienfaisante qui avait présidé à sa naissance se chargeait d'aplanir tous les obstacles, et de satisfaire à tous ses désirs.

Presque à côté de lui, dans le quatrième groupe, fronçait le sourcil son cousin Charles de Duras. Sa mère Agnès, veuve de Jean, duc de Duras et d'Albanie, autre frère du roi, le contemplait avec effroi, et serrait sur son cœur, par un mouvement instinctif, ses deux plus jeunes fils, Ludovic, comte de Gravina, et Robert, prince de Morée. Charles, le visage pâle, les cheveux courts, la barbe épaisse, portait ses regards soupçonneux tantôt sur son oncle mourant, tantôt sur Jeanne et sur la petite

Marie, tantôt sur ses cousins, et paraissait tellement agité par ses pensées tumultueuses, qu'il ne pouvait pas rester en place. Son attitude inquiète et fiévreuse contrastait singulièrement avec le visage calme et rêveur de Bertrand d'Artois, qui, cédant le pas à son père Charles, se rapprochait ainsi de la reine, placée au pied du lit, et se trouvait de cette façon en face de Jeanne. Le jeune homme était tellement absorbé par la beauté de la princesse, qu'il semblait ne voir qu'elle dans la chambre.

Aussitôt que Jeanne et André, les princes de Tarente et de Duras, les comtes d'Artois et la reine Sancia, eurent pris leurs places autour du lit mortuaire, en formant un demi-cercle dans l'ordre que nous venons de décrire, le vice-chancelier du royaume traversa les rangs des barons, qui se pressaient, suivant leur grade, à la suite des princes du sang, et après s'être incliné devant le roi, il déploya un parchemin scellé du sceau royal, et lut d'une voix solennelle, au milieu du plus profond silence :

« Robert, par la grâce de Dieu, roi de Sicile et de Jérusalem, comte de Provence, de Forcalquier et du Piémont, vicaire de la sainte Église romaine, nomme et déclare son héritière universelle dans le royaume de Sicile, en-delà et en-deçà du Phare, ainsi que dans les comtés de Provence, de Forcalquier et du Piémont, et dans toutes ses autres terres, Jeanne, duchesse de Calabre, fille aînée de l'excellent seigneur Charles, duc de Calabre, d'illustre mémoire.

» De même il nomme et déclare la respectable demoiselle Marie, fille puînée de feu monseigneur le duc de

Calabre, son héritière dans la comté d'Alba et dans la justice de la vallée de Grati et de la terre de Giordano, avec tous les châteaux et dépendances, et ordonne que la demoiselle énoncée les reçoive en fief direct de la susdite duchesse et de ses héritiers ; à cette condition cependant, que si madame la duchesse donne et alloue à son illustre sœur, ou à ses ayans-cause, la somme de dix mille onces d'or, à titre de dédommagement, la comté et justice susdites resteront à madame la duchesse et à ses héritiers.

» De même il veut et ordonne, pour des raisons secrètes qui le font agir ainsi, que la susdite demoiselle Marie contracte mariage avec le très-illustre prince monseigneur Louis, actuel roi de Hongrie. Et si quelque empêchement s'oppose à ces noces, à cause du mariage qu'on dit conclu et signé entre le roi de Hongrie et le roi de Bohême et sa fille, le roi notre seigneur ordonne que l'illustre demoiselle Marie contracte mariage avec le fils aîné du très-haut seigneur don Juan, duc de Normandie, fils aîné de l'actuel roi de France. »

A ce passage, Charles de Duras jeta sur Marie un regard singulièrement significatif, qui échappa à tous les assistans, dont l'attention était absorbée par la lecture du testament de Robert. Quant à la jeune fille, depuis qu'elle avait entendu prononcer son nom, ses joues étaient devenues pourpres, et, confuse et interdite, elle n'avait plus osé lever les yeux sur personne. Le vice-chancelier continua :

« De même il a voulu et ordonné que, toujours et à

perpétuité, les comtés de Forcalquier et de Provence soient unies à son royaume, sous une seule domination, et comme formant un seul domaine inséparable, quand même il y aurait plusieurs fils ou filles, ou pour quelque raison que ce soit, cette union étant du plus haut intérêt pour la sûreté et la prospérité mutuelle du royaume et des comtés susdits.

» De même, il a décidé et ordonné, qu'au cas où la duchesse Jeanne viendrait à mourir, — ce dont Dieu nous garde! — sans laisser d'enfans légitimes de son propre corps, l'illustrissime seigneur André, duc de Calabre, son mari, aura la principauté de Salerne, avec le titre, les fruits, les rentes et tous les droits, plus la rente de deux mille onces d'or pour son entretien.

» De même il a décidé et ordonné que la reine principalement, aussi bien que le vénérable père don Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon, vice-chancelier du royaume de Sicile, et les magnifiques seigneurs Philippe de Sanguineto, sénéchal de Provence, Godefroi de Marsan, comte de Squillace, amiral du royaume, et Charles d'Artois, comte d'Aire, seront et devront être gouverneurs, régens et administrateurs du susdit seigneur André, et des susdites dames Jeanne et Marie, jusqu'à ce que monseigneur le duc, madame la duchesse et la très-illustre demoiselle Marie auront atteint la vingt-cinquième année, etc., etc. »

Lorsque le vice-chancelier eut achevé sa lecture, le roi se leva sur son séant, et après avoir parcouru du regard sa belle et nombreuse famille :

— Mes enfans, dit-il, vous venez d'entendre mes dernières volontés. Je vous ai fait venir tous à mon lit de mort afin que vous puissiez voir comment passe la gloire de ce monde. Ceux que le peuple a nommés les grands de la terre ont pendant la vie de plus grands devoirs à remplir, après la mort de plus grands comptes à rendre, voilà en quoi consiste leur grandeur. J'ai régné trente-trois ans, et Dieu, devant lequel je vais paraître tout-à-l'heure, Dieu, qui a souvent recueilli mes soupirs pendant ma longue et pénible carrière, connaît seul les pensées qui me déchirent l'âme au moment de mon agonie. Bientôt je serai couché dans ma tombe, et je ne vivrai plus pour ce monde que dans la mémoire de ceux qui prieront pour moi. Mais avant de vous quitter pour toujours, vous deux fois mes filles, que j'ai aimées d'un double amour, vous mes neveux, pour lesquels j'ai eu tous les soins et toute la tendresse d'un père, promettez-moi d'être toujours unis d'âme et d'intentions, comme vous l'êtes dans mon cœur. J'ai survécu à vos pères, moi le plus vieux de tous, et Dieu, sans doute, l'a voulu ainsi pour resserrer les liens de vos affections, pour vous habituer à vivre dans une seule famille, et à ne respecter qu'un seul chef. Je vous ai tous aimés également, comme le doit un père, sans exception, sans préférence. J'ai disposé du trône suivant le droit de la nature et les inspirations de ma conscience. Voici les héritiers de la couronne de Naples : vous, Jeanne, et vous, André, n'oubliez jamais le respect et l'amour qu'on se doit entre époux et que vous vous êtes jurés mutuellement au pied de l'autel;

et vous tous, mes neveux, mes barons, mes officiers, prêtez hommage à vos souverains légitimes ; André de Hongrie, Louis de Tarente, Charles de Duras, souvenez-vous que vous êtes frères, malheur à celui qui imitera la perfidie de Caïn ! que le sang retombe sur sa tête, et qu'il soit maudit par le ciel comme il est maudit par la bouche d'un mourant, et que la bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit descende sur les hommes de bonne volonté, au moment où le Seigneur miséricordieux va rappeler mon âme. »

Le roi resta immobile, les bras levés, les yeux fixés vers le ciel, les joues animées d'un éclat extraordinaire, tandis que les princes, les barons et les officiers de la cour prêtaient à Jeanne et à son mari le serment de fidélité et d'hommage. Lorsque le tour des princes de Duras arriva, Charles passa dédaigneusement devant André, et pliant un genou devant la princesse, il dit d'une voix forte et en lui baisant la main :

— C'est à vous, ma reine, que je rends hommage.

Tous les regards se tournèrent avec effroi vers le mourant ; mais le bon roi n'avait rien entendu. Le voyant retomber raide et sans mouvement, dona Sancia éclata en sanglots et s'écria d'une voix remplie de larmes :

— Le roi est mort, prions pour son âme.

Mais à l'instant même tous les princes s'élancèrent hors de la chambre, et toutes les passions comprimées jusque alors par la présence du roi débordèrent à la fois comme un torrent qui rompt ses digues.

— Vive Jeanne ! crièrent les premiers Robert de Ca-

bane, Louis de Tarente et Bertrand d'Artois, tandis que le précepteur du prince, furieux, fendant la foule et apostrophant énergiquement les membres du conseil de régence, répétait sur tous les tons : — Messeigneurs, vous oubliez déjà les volontés du roi, il faut crier aussi, — Vive André ! — puis, joignant l'exemple à la théorie, et faisant lui seul autant de vacarme que tous les barons réunis, il s'écria d'une voix tonnante :

— Vive le roi de Naples !

Mais ce cri resta sans écho, et Charles de Duras, toisant le dominicain d'un regard terrible, s'avança vers la reine, et la prenant par la main, il fit glisser sur les tringles le rideau du balcon d'où l'on découvrait la place et la ville. Une foule immense, inondée par des flots de lumière, encombrait toute l'étendue que les regards pouvaient embrasser, et des milliers de têtes s'élevèrent vers le balcon du Château-Neuf pour entendre ce qu'on venait leur annoncer. Alors Charles se tirant respectueusement d'un côté et montrant de la main sa belle cousine :

— Peuple napolitain, dit-il, le roi est mort, vive la reine !

— Vive Jeanne la reine de Naples ! — répondit le peuple avec un seul cri immense qui retentit dans tous les quartiers de la ville.

Les événemens qui s'étaient succédé dans cette nuit avec la rapidité d'un rêve avaient produit sur l'esprit de Jeanne une impression si profonde, que, brisée par mille émotions diverses, elle se retira dans ses appartemens, et

s'enfermant dans sa chambre, elle donna un libre essor à sa douleur. Tandis que toutes les ambitions s'agitaient autour du cercueil du monarque napolitain, la jeune reine, refusant toutes les consolations qui lui étaient offertes, pleurait amèrement la mort de son aïeul, qui l'avait aimée jusqu'à la faiblesse. Quant au roi, il fut enterré solennellement dans l'église de Santa-Chiara, qu'il avait fondée et dédiée au Saint-Sacrement, après l'avoir enrichie des magnifiques fresques de Giotto et de plusieurs reliques précieuses, parmi lesquelles on montre encore aujourd'hui, derrière la tribune du maître-autel, deux colonnes de marbre blanc enlevées au temple de Salomon. C'est là qu'il est encore aujourd'hui, représenté sur son tombeau en habit de roi et en robe de religieux, à droite du monument de son fils Charles, duc de Calabre.

Immédiatement après les obsèques, le précepteur d'André rassembla à la hâte les principaux seigneurs hongrois, et il fut décidé dans ce conseil, tenu en la présence et avec l'assentiment du prince, que des lettres seraient expédiées à sa mère, Elisabeth de Pologne, et à son frère, Louis de Hongrie, pour leur donner connaissance du testament de Robert, et qu'en même temps on se plaindrait à la cour d'Avignon de la conduite des princes et du peuple napolitain, qui avaient proclamé Jeanne seule reine de Naples, au mépris des droits de son mari, et qu'on solliciterait pour ce dernier la bulle du couronnement. Frère Robert, qui à une profonde connaissance des intrigues de la cour ajoutait l'expérience du savant et la ruse du moine, fit comprendre à son élève qu'il fal-

lait profiter de l'abattement dans lequel la mort du roi paraissait avoir plongé Jeanne, et ne pas laisser à ses favoris le temps de l'entourer de leurs séductions et de leurs conseils.

Mais plus la douleur de Jeanne avait été vive et bruyante, plus elle se consola promptement; les sanglots qui avaient failli briser sa poitrine se calmèrent tout-à-coup, de nouvelles pensées, moins lugubres et plus douces, se succédèrent dans l'esprit de la reine, la trace de ses larmes s'effaça, et un léger sourire vint briller dans ses yeux humides, comme un rayon de soleil après une pluie d'orage. Ce changement, épié avec sollicitude et attendu avec impatience, fut bientôt remarqué par la jeune camérière de Jeanne; elle se glissa dans la chambre de la reine, et tombant à genoux, avec le ton le plus flatteur et les plus tendres paroles, elle adressa à sa belle maîtresse les premières félicitations. Jeanne ouvrit ses bras et la tint long-temps serrée sur son cœur; car dona Cancia était bien plus que sa caméristе, elle était la compagne de son enfance, la dépositaire de tous ses secrets, la confidente de ses plus intimes pensées. Au reste, rien qu'à jeter un regard sur cette jeune fille, on comprenait la séduction qu'elle devait exercer sur l'esprit de la reine. C'était une de ces figures riantes et ouvertes qui inspirent la confiance et captivent les âmes du premier abord. Ses cheveux d'un blond chaud et doré, ses yeux d'un bleu pur et limpide, sa bouche malicieusement relevée par les coins, son menton d'une extrême finesse, donnaient à sa physionomie un charme irrésistible. Folle,

enjouée, légère, ne respirant que le plaisir, n'écoutant que l'amour, admirablement spirituelle, délicieusement perfide, à seize ans, elle était jolie comme un ange et corrompue comme un démon. Toute la cour l'adorait, et Jeanne avait plus d'amitié pour elle que pour sa propre sœur.

— Eh bien, ma chère Cancia, murmura la reine avec un soupir, tu me vois bien triste et bien infortunée?

— Et moi, ma belle souveraine, répondit la confidente en fixant sur Jeanne un regard d'admiration, vous me voyez bien heureuse, au contraire, de pouvoir déposer à vos pieds, avant les autres, le témoignage de la joie qu'éprouve en ce moment le peuple napolitain. Les autres vous envieront peut-être cette couronne qui brille sur votre front, ce trône qui est un des plus beaux trônes du monde, ces acclamations d'une ville entière qui ressemblent plus à un culte qu'à un hommage; mais moi, madame, je vous envie vos beaux cheveux noirs, votre regard éblouissant, votre grâce surhumaine, qui vous font adorer de tous les hommes.

— Tu le sais pourtant, ma Cancia, je suis bien à plaindre comme reine et comme femme ; à quinze ans une couronne est lourde à porter, et je n'ai même pas la liberté dont jouit le dernier de mes sujets, la liberté des affections; car avant l'âge de raison on m'a sacrifiée à un homme que je ne pourrai jamais aimer.

— Cependant, madame, reprit la camérière d'une voix plus insinuante, il est dans cette cour un jeune chevalier qui, par son respect, son dévouement et son amour,

aurait dû vous faire oublier les torts de cet étranger, qui n'est digne d'être ni notre roi ni votre mari.

La reine poussa un profond soupir.

— Depuis quand, reprit-elle, as-tu perdu l'habitude de lire dans mon âme? Dois-je aussi t'avouer que cet amour me rend malheureuse? Il est vrai que dans les premiers momens cette émotion criminelle m'a paru bien vive; j'ai senti une nouvelle vie se réveiller dans mon âme, j'ai été entraînée, séduite par les prières, par les larmes, par le désespoir de ce jeune homme, par la facilité que nous laissait sa mère, que j'ai toujours regardée comme ma propre mère; je l'ai aimé.... Mon Dieu! si jeune encore, avoir un passé si douloureux! Il me vient parfois dans l'esprit des pensées étranges, il me semble qu'il ne m'aime plus, qu'il ne m'a jamais aimée, que l'ambition, l'intérêt, d'ignobles motifs, l'ont poussé à feindre un sentiment qu'il n'a jamais ressenti; moi-même j'éprouve une froideur dont je ne me rends pas compte; sa présence me gêne, son regard me trouble, sa voix me fait trembler, je le crains, et je donnerais une année de ma jeunesse pour ne l'avoir jamais écouté.

Ces paroles semblèrent toucher la jeune confidente jusqu'au fond de l'âme; son front se voila de tristesse, elle baissa les yeux et resta quelque temps sans répondre, en montrant plus de douleur que d'étonnement. Puis soulevant doucement la tête, elle ajouta avec un visible embarras :

—Je n'aurais jamais osé porter un jugement si sévère sur l'homme que ma souveraine a élevé au-dessus des

autres en laissant tomber sur lui un regard de bienveillance; mais si Robert de Cabane avait mérité des reproches de légèreté et d'ingratitude, s'il s'était lâchement parjuré, il serait le dernier des misérables, car il aurait méprisé un bonheur que d'autres auraient demandé à Dieu tout le temps de leur vie, pour le payer de leur éternité. Je sais quelqu'un qui pleure nuit et jour, sans consolation et sans espoir, qui souffre et se consume d'une maladie lente et cruelle, et qu'un mot de pitié pourrait sauver encore, si ce mot sortait des lèvres de ma noble maîtresse.

— Je ne veux plus rien entendre, s'écria Jeanne en se levant brusquement, je ne veux pas attacher un autre remords à ma vie. Le malheur m'a frappée dans mon amour légitime et dans mon amour criminel; hélas! je n'essayerai plus de conjurer ma terrible destinée, je courberai le front sans murmurer; je suis reine, je me dois au bonheur de mes sujets.

— Me défendrez-vous, madame, reprit dona Cancia d'une voix douce et caressante, me défendrez-vous de prononcer en votre présence le nom de Bertrand d'Artois, de ce pauvre jeune homme qui a la beauté des anges et la timidité des jeunes filles? Et maintenant que vous êtes reine et que vous avez dans vos mains la vie et la mort de vos sujets, n'aurez-vous aucune clémence pour un malheureux qui n'a commis que la faute de vous adorer et de rassembler toutes les forces de son âme pour ne pas expirer de bonheur toutes les fois qu'il a pu rencontrer un de vos regards?

— J'ai pourtant fait bien des efforts sur moi-même pour les détourner de lui ! s'écria la reine avec un élan de cœur qu'elle fut impuissante à maîtriser ; mais aussitôt, pour effacer l'impression que cet aveu aurait pu produire dans l'esprit de sa suivante, elle ajouta d'un ton sévère :

— Je te défends de prononcer son nom devant moi, et s'il osait jamais laisser échapper quelque plainte, je t'ordonne de lui dire de ma part que le jour où je pourrai soupçonner la cause de son chagrin il sera exilé pour toujours de ma présence.

— Eh bien, madame, chassez-moi aussi de votre présence ; car je n'aurai jamais la force de remplir un ordre si dur ; quant au malheureux qui ne peut éveiller dans votre cœur un sentiment de compassion, vous pouvez le frapper vous-même dans votre colère, car le voici qui vient écouter son arrêt et mourir à vos pieds. —

A ces mots, prononcés d'une voix plus forte, pour les faire entendre au dehors, Bertrand d'Artois s'élança dans la chambre, et tomba aux genoux de la reine. Depuis long-temps la jeune camérière s'était aperçue que Robert de Cabane avait par sa faute perdu l'amour de Jeanne, à qui la tyrannie de cet homme était devenue plus insupportable que celle de son mari. Dona Cancia ne tarda guère à remarquer que les yeux de sa maîtresse se reposaient avec une douce mélancolie sur Bertrand, beau jeune homme, triste et rêveur, et quand elle se décida à parler pour lui, elle était persuadée que la reine l'aimait déjà. Néanmoins une vive rougeur monta au front de Jeanne,

et sa colère allait tomber indistinctement sur les deux coupables, lorsqu'un bruit de pas se fit entendre dans le salon contigu, et la voix de la grande-sénéchale causant avec son fils frappa les trois jeunes gens comme un coup de foudre. La camérière chancela pâle comme la mort, Bertrand se crut d'autant plus perdu, que sa présence perdait la reine; Jeanne seule, avec cet admirable sang-froid qui ne devait pas la quitter dans les momens les plus difficiles de sa vie, poussa le jeune homme contre le dossier sculpté de son lit, et le cacha complètement sous les larges plis du rideau, puis elle fit signe à dona Cancia d'aller au-devant de sa gouvernante et de son fils.

Mais, avant d'introduire dans la chambre de la reine ces deux personnages, que nos lecteurs ont pu voir à la suite de Jeanne, près du chevet de Robert, il faut que nous racontions par quel prodigieux concours de circonstances et avec quelle incroyable rapidité la famille de la Catanaise s'était élevée de la dernière classe du peuple aux premiers rangs de la cour.

Lorsque dona Violante d'Aragon, première femme de Robert d'Anjou, accoucha de Charles, qui devait mourir duc de Calabre, on chercha une nourrice pour le nouveau-né parmi les plus belles femmes du peuple. Après en avoir passé plusieurs en revue, toutes également admirables de beauté, de jeunesse et de fraîcheur, le choix de la princesse s'arrêta sur une jeune Catanaise nommée Filippa, femme d'un pêcheur de Trapani et blanchisseuse de son état. La jeune femme, tout en lavant son linge au bord

d'une fontaine, avait fait des rêves étranges ; elle s'était imaginé d'être présentée à la cour, d'épouser un grand personnage, d'avoir les honneurs d'une grande dame. Aussi, quand elle fut appelée au Château-Neuf, sa joie fut-elle extrême, et son rêve parut commencer à se réaliser. Filippa fut donc installée à la cour, et peu de mois après qu'elle avait commencé à nourrir l'enfant, elle resta veuve du pêcheur. Dans ce temps, Raymond de Cabane, majordome de la maison du roi Charles II, ayant acheté un nègre à des corsaires, le fit baptiser, en lui donnant son propre nom, l'affranchit, et voyant qu'il ne manquait ni d'adresse ni d'intelligence, le nomma chef de la cuisine du roi ; après quoi il s'en alla à la guerre. Pendant l'absence de son protecteur, le nègre, resté à la cour, fit si bien ses propres affaires, qu'en peu de temps il acheta des terres, des maisons, des fermes, de la vaisselle d'argent et des chevaux, de façon à pouvoir rivaliser avec les plus riches barons du royaume ; et comme il n'avait jamais cessé de gagner de plus en plus l'affection de la famille royale, il passa de la cuisine à la garde-robe du roi. D'un autre côté, la Catanaise avait si bien mérité l'amour de ses maîtres, que, pour la récompenser des soins donnés à son enfant, la princesse la maria au nègre, et pour cadeau de noces on le fit chevalier. A dater de ce jour, Raymond de Cabane et Filippa la blanchisseuse montèrent si rapidement, que personne ne put balancer leur influence à la cour. Après la mort de dona Violante, la Catanaise devint l'amie intime de dona Sancia, seconde femme de Robert, que nous avons pré-

sentée à nos lecteurs au commencement de cette histoire. Charles, son fils de lait, l'aimait comme une mère, et elle fut successivement la confidente de ses deux femmes, surtout de la seconde, Marie de Valois. Et comme l'ancienne blanchisseuse avait fini par apprendre les usages et les manières de la cour, lorsque Jeanne et sa sœur naquirent, elle fut nommée gouvernante et maîtresse des jeunes filles, et par cette occasion Raymond fut créé majordome. Enfin Marie de Valois, à son lit de mort, lui recommanda les deux jeunes princesses, en la priant de les regarder comme ses filles, et Filippa la Catanaise, honorée désormais comme la mère de l'héritière du trône de Naples, eut le pouvoir de faire nommer son mari grand-sénéchal, une des sept plus grandes charges du royaume, et ses trois fils chevaliers. Raymond de Cabane fut enterré comme un roi dans un tombeau de marbre dans l'église du Saint-Sacrement, et deux de ses fils allèrent bientôt le rejoindre. Le troisième, nommé Robert, jeune homme d'une force et d'une beauté extraordinaires, ayant quitté l'habit ecclésiastique, fut à son tour nommé majordome, et les deux filles de son frère aîné furent mariées, l'une au comte de Terlizzi, et l'autre au comte de Morcone. Les choses en étaient là, et la puissance de la grande-sénéchale paraissait assurée à jamais, lorsqu'un événement inattendu vint tout-à-coup ébranler son crédit, et que le long édifice de sa fortune, élevé péniblement et pierre à pierre, avec tant de patience et tant de lenteur, miné dans sa base, faillit s'écrouler en un jour. La brusque apparition de frère Ro-

bert, qui avait suivi à la cour de Rome son jeune élève, destiné dès l'enfance à être le mari de Jeanne, vint se jeter au travers de tous les desseins de la Catanaise, et menaça sérieusement son avenir. Le moine n'avait pas tardé à comprendre que tant que la grande-sénéchale resterait à la cour, André ne serait que l'esclave, et peut-être la victime de sa femme. Aussi toutes les pensées de frère Robert furent-elles concentrées sourdement vers un seul but, celui d'éloigner la Catanaise ou de neutraliser son influence. Le précepteur du prince et la gouvernante de l'héritière du trône échangèrent un seul coup d'œil froid, perçant, lucide, et leurs regards se croisèrent comme deux éclairs de haine et de vengeance. Alors la Catanaise, se sentant devinée, et n'ayant pas le courage de lutter ouvertement contre cet homme, conçut le projet d'assurer sa domination chancelante par la corruption et par la débauche. Elle infiltra lentement dans l'âme de son élève le poison du vice, irrita sa jeune imagination par des désirs précoces, sema dans son cœur les germes d'une aversion invincible pour son mari, entoura la pauvre fille de femmes perdues, attacha particulièrement à son côté la belle et séduisante dona Cancia, que les auteurs contemporains flétrissent du titre de courtisane, et pour achever d'un seul trait ses leçons d'infamie, elle prostitua Jeanne à son fils. La pauvre enfant, déjà souillée par le crime avant de comprendre la vie, se jeta dans sa première passion avec toute l'ardeur de la jeunesse, et aima Robert de Cabane d'un amour si violent et si frénétique, que la rusée Catanaise, s'ap-

plaudissant de son œuvre infâme, crut si bien tenir sa proie, qu'elle n'essayerait jamais de lui échapper.

Une année s'écoula sans que Jeanne, absorbée par son ivresse, conçût un seul soupçon sur la sincérité de son amant. Le jeune homme, d'un caractère plus ambitieux que tendre, dissimulait adroitement sa froideur par une intimité fraternelle, par une aveugle soumission, par un dévouement à toute épreuve; et peut-être eût-il réussi long-temps encore à tromper sa maîtresse, si le jeune comte d'Artois ne fût devenu à son tour éperdument amoureux de Jeanne. Le bandeau tomba tout-à-coup des yeux de la jeune fille; en comparant ces deux sentimens avec cet instinct du cœur qui ne trompe jamais la femme aimée, elle comprit que Robert de Cabane l'aimait pour lui-même, tandis que Bertrand d'Artois aurait donné sa vie pour la voir heureuse; un trait de lumière éclaira son passé, elle repassa dans son esprit les circonstances qui avaient précédé et accompagné son premier amour, et un frisson courut dans ses veines, en songeant qu'elle avait été immolée à un lâche séducteur par la femme qu'elle avait le plus aimée au monde, qu'elle avait appelée du nom de mère.

Jeanne se replia sur elle-même, et pleura amèrement. Frappée d'un seul coup dans toutes ses affections, elle dévora sa douleur; puis, animée d'une soudaine colère, elle releva fièrement la tête, et changea son amour en mépris. Robert, étonné de l'accueil hautain et glacial qui venait de succéder à tant d'amitié, irrité par la jalousie, blessé dans son amour-propre, éclata en reproches amers et en

récriminations violentes, et, laissant tomber son masque, acheva de se perdre dans le cœur de la princesse.

La grande-sénéchale vit enfin qu'il était temps d'intervenir : elle gourmanda son fils, et l'accusa de miner par sa maladresse tous ses projets.

— Puisque tu n'as pas su dominer son âme par l'amour, lui dit-elle, il faut la dominer par la crainte. Nous avons le secret de son honneur, elle n'osera jamais se révolter contre nous. Évidemment, elle aime Bertrand d'Artois, dont les yeux langoureux et les humbles soupirs contrastent d'une manière frappante avec ta fière insouciance et tes emportemens despotiques. La mère des princes de Tarente, l'impératrice de Constantinople, saisira avec empressement l'occasion de favoriser les amours de la princesse, pour l'éloigner de plus en plus de son mari; Cancia sera choisie pour messagère, et tôt ou tard nous surprendrons d'Artois aux pieds de Jeanne. Alors elle ne pourra plus rien nous refuser.

Sur ces entrefaites, le vieux roi mourut, et la Catanaise, qui n'avait cessé de guetter le moment qu'elle avait prévu avec une lucidité extrême, ayant vu le comte d'Artois se glisser dans l'appartement de Jeanne, appela son fils à haute voix, et l'entraînant avec elle :

— Suis-moi, lui dit-elle, la reine est à nous.

C'était dans ce but qu'elle venait avec son fils.

Jeanne, debout au milieu de la chambre, le front couvert de pâleur, les yeux fixés sur les rideaux de son lit, cachant son trouble sous un sourire, fit un pas vers sa gouvernante, et baissa le front pour recevoir le baiser

que la grande-sénéchale avait l'habitude d'y déposer tous les matins. La Catanaise l'embrassa avec une cordialité affectée, et se tournant vers son fils, qui avait plié un genou en terre :

— Permettez, ma belle souveraine, dit-elle en lui montrant Robert, que le plus humble de vos sujets vous adresse ses félicitations sincères et dépose à vos pieds ses hommages.

— Relevez-vous, Robert, dit Jeanne en lui tendant la main avec bonté et sans laisser percer la moindre amertume. Nous avons été élevés ensemble, et je n'oublierai jamais que dans mon enfance, c'est-à-dire dans cet âge heureux où nous étions tous les deux innocens, je vous ai appelé mon frère.

— Puisque vous le permettez, madame, répondit Robert avec un sourire ironique, moi aussi je me souviendrai toujours des noms que vous avez daigné m'accorder autrefois.

— Et moi, j'oublierai que je parle à la reine de Naples, reprit la Catanaise, pour embrasser encore une fois ma fille bien aimée. Allons, madame, chassez ce reste de tristesse ; vous avez assez pleuré, nous avons assez respecté votre douleur. Il est temps de vous montrer à ce bon peuple napolitain, qui ne cesse de bénir le ciel pour lui avoir accordé une reine si belle et si généreuse ; il est temps de faire pleuvoir vos grâces sur vos fidèles sujets ; et mon fils, qui les surpasse tous en fidélité, pour vous servir avec plus de zèle, vient avant tous les autres vous demander une faveur.

Jeanne laissa tomber sur Robert un regard accablant, et s'adressant à la Catanaise, elle ajouta avec le plus profond mépris :

— Vous le savez, ma gouvernante, je n'ai rien à refuser à votre fils.

— Il ne demande, repartit la gouvernante, qu'un titre qui lui est dû, et qu'il a hérité de son père, celui de grand-sénéchal du royaume des Deux-Siciles; j'espère, ma fille, que vous n'aurez aucune difficulté à le lui accorder.

— Je devrais cependant consulter les membres du conseil de régence.

— Le conseil s'empressera de ratifier les volontés de la reine, reprit Robert en lui tendant le parchemin avec un geste impérieux, vous n'aurez qu'à vous adresser au comte d'Artois.

Et il jeta sur le rideau, qui s'était légèrement agité, un regard foudroyant.

— Vous avez raison, répondit la reine vivement; et s'approchant d'une table, elle signa le parchemin d'une main tremblante.

— Maintenant, ma fille, au nom de tous les soins que j'ai donnés à votre enfance, au nom de cet amour plus que maternel dont je vous ai toujours chérie, je viens vous supplier de nous accorder une grâce dont ma famille gardera un éternel souvenir.

La reine recula d'un pas, rouge d'étonnement et de colère; mais, avant qu'elle eût trouvé les mots pour former une réponse, la grande-sénéchale continua d'une voix impassible :

— Je vous prie de créer mon fils comte d'Eboli.

— Cela ne dépend pas de moi, madame ; les barons du royaume se révolteront en masse, si j'élève de ma simple autorité à une des premières comtés du royaume le fils....

— D'une blanchisseuse et d'un nègre, n'est-ce pas, madame ? ajouta Robert en ricanant. Bertrand d'Artois se fâchera peut-être si je m'appelle comte comme lui.

Et il fit un pas vers le lit en portant la main sur le pommeau de l'épée.

— Par pitié, Robert ! s'écria la reine en l'arrêtant ; je ferai tout ce que vous demandez.

Et elle signa le parchemin qui le déclarait comte d'Eboli.

— Et maintenant, pour que mon titre ne soit pas illusoire, continua Robert avec une impudente témérité, puisque vous êtes en train de signer, accordez-moi le privilége de prendre part aux conseils de la couronne, et déclarez, sauf votre bon plaisir, que toutes les fois qu'il s'agira d'une affaire grave, ma mère et moi nous aurons dans le conseil une voix délibérative.

— Jamais ! s'écria Jeanne en pâlissant. Filippa, Robert, vous abusez de ma faiblesse, vous maltraitez indignement votre reine. J'ai pleuré, j'ai souffert tous ces jours derniers, accablée d'une terrible douleur ; je n'ai pas la force de m'occuper d'affaires en ce moment. Retirez-vous, je vous en prie ; je me sens défaillir.

— Comment, ma fille, reprit la Catanaise d'un ton hypocrite, est-ce que vous vous trouveriez mal ? Venez

vite vous reposer. — Et s'élançant vers le lit, elle saisit le rideau qui cachait le comte d'Artois.

La reine poussa un cri perçant, et se jeta comme une lionne sur sa gouvernante.

— Arrêtez, dit-elle d'une voix suffoquée, voici le privilége que vous demandez, et maintenant sortez, si la vie vous est chère.

La Catanaise et son fils sortirent à l'instant, sans même répondre, car ils avaient obtenu tout ce qu'ils désiraient, et Jeanne, tremblante, éperdue, s'élança vers Bertrand d'Artois, qui, enflammé de colère, avait tiré le poignard et voulait se précipiter sur les deux favoris pour venger les insultes qu'ils venaient de faire à leur reine; mais le jeune homme fut bientôt désarmé par l'éclat de ces beaux yeux supplians, par ces deux bras qui entouraient sa taille, par les larmes de Jeanne, et il tomba à son tour à ses pieds, qu'il baisa avec transport, sans songer à lui demander pardon de sa présence, sans lui parler de son amour, comme s'ils s'étaient toujours aimés; il lui prodigua les plus tendres caresses, essuya ses larmes, effleura ses beaux cheveux de ses lèvres frémissantes. Jeanne avait peu à peu oublié sa colère, ses sermens, son repentir: bercée par les mélodieuses paroles de son amant, elle répondait par monosyllabes sans rien comprendre; son cœur battait à lui briser la poitrine, elle était retombée sous le charme irrésistible de l'amour, lorsqu'un nouveau bruit vint l'arracher brusquement à son extase; mais, cette fois, le jeune comte put se retirer sans aucune précipitation dans une pièce voisine, et Jeanne se disposa à recevoir

l'importun visiteur avec une dignité froide et sévère.

Celui qui arrivait si mal à propos pour conjurer l'orage amassé sur le front de la reine était Charles, l'aîné de la branche des Duras. Après avoir présenté au peuple sa belle cousine comme la seule souveraine légitime, il avait cherché, à plusieurs reprises, l'occasion d'avoir un entretien avec elle, entretien qui, suivant toutes les probabilités, devait être décisif. Charles était un de ces hommes qui ne reculent devant aucun moyen pour atteindre leur but; rongé par une ambition dévorante, habitué dès ses plus jeunes années à cacher ses désirs les plus brûlans sous une légère insouciance, marchant de combinaison en combinaison vers un objet déterminé, sans s'écarter d'une seule ligne du chemin qu'il s'était tracé, redoublant de prudence à chaque victoire et de courage à chaque défaite, pâle dans la joie, souriant dans la haine, impénétrable dans les plus fortes émotions de sa vie, il avait juré d'arriver au trône de Naples, dont il s'était cru long-temps l'héritier comme le plus proche neveu de Robert; et c'était à lui en effet qu'aurait dû appartenir la main de Jeanne, si le vieux roi ne s'était avisé, sur la fin de ses jours, d'appeler André de Hongrie et de réintégrer dans ses droits la branche aînée, à laquelle personne ne songeait plus. Mais ni l'arrivée d'André dans le royaume, ni l'indifférence profonde avec laquelle Jeanne, préoccupée par d'autres passions, avait toujours accueilli les avances de son cousin de Duras, n'avaient affaibli un seul instant la résolution de ce dernier, car l'amour d'une femme et la vie d'un homme ne pesaient rien pour

Charles, lorsqu'une couronne était sur l'autre plateau de la balance.

Après avoir rôdé autour des appartemens de la reine tout le temps qu'elle était restée strictement invisible, il se présenta avec un empressement respectueux pour s'informer de la santé de sa cousine. Le jeune duc avait rehaussé la noblesse de ses traits et l'élégance de sa taille par un magnifique costume tout fleurdelisé d'or et étincelant de pierreries. Son pourpoint de velours écarlate et sa toque de la même couleur relevaient par leur éclat les tons chauds de sa figure, et sa noire prunelle d'aigle lançait des éclairs et animait sa physionomie.

Charles parla long-temps à sa cousine de l'enthousiasme que le peuple avait montré à son avénement au trône et des brillantes destinées qu'elle aurait à remplir; il traça un tableau rapide et exact de la situation du royaume; et tout en prodiguant des éloges à la sagesse de la reine, il indiqua adroitement les améliorations que le pays réclamait avec plus d'urgence; enfin, il mit dans son discours tant de chaleur et tant de réserve à la fois, qu'il parvint à détruire la fâcheuse impression que son arrivée avait produite. Malgré les égaremens d'une jeunesse dépravée par la plus déplorable éducation, Jeanne était portée par sa nature aux grandes choses; s'élevant au-dessus de son âge et de son sexe, dès qu'il s'agissait du bonheur de ses sujets, elle oublia sa singulière position, et écouta le duc de Duras avec le plus vif intérêt et avec l'attention la plus bienveillante. Alors il hasarda des allusions sur les dangers qui menaçaient la jeune

reine; il parla vaguement de la difficulté de distinguer les véritables dévouemens des lâches complaisances et des attachemens intéressés; il insista sur l'ingratitude des personnes qu'on a le plus comblées de bienfaits et dans lesquelles on avait le plus de confiance. Jeanne, qui venait de faire une si douloureuse expérience de la vérité de ces paroles, répondit d'abord par un soupir, puis après un instant de silence :

— Puisse Dieu, que j'appelle à témoin de mes intentions droites et loyales, démasquer les traîtres et m'éclairer sur mes véritables amis! Je sais que le fardeau qu'on m'impose est bien lourd, et je ne présume pas trop de mes forces; mais la vieille expérience des conseillers auxquels mon aïeul a confié ma tutelle, le concours de ma famille, et surtout votre pure et cordiale amitié, mon cousin, m'aideront, je l'espère, dans l'accomplissement de mes devoirs.

— Mon vœu le plus sincère est que vous puissiez réussir, ma belle cousine, et je ne veux pas troubler des momens qui doivent être entièrement au bonheur par des pensées de méfiance et de doute; je ne veux pas mêler à la joie qui éclate de toutes parts en vous saluant du titre de reine des regrets stériles sur l'aveugle destinée qui place à côté de la femme que nous adorons tous, à côté de vous, ma cousine, dont un seul regard rendrait un homme plus heureux que les anges, un étranger indigne de partager votre cœur, incapable de partager votre trône.

— Vous oubliez, Charles, dit la reine en tendant la

main comme pour arrêter ses paroles, vous oubliez qu'André est mon mari, et que c'est la volonté de notre aïeul qui l'a appelé à régner avec moi.

— Jamais! s'écria le duc d'une voix indignée; lui! roi de Naples! Mais songez donc que la ville s'ébranlerait dans ses fondemens, que le peuple se soulèverait en masse, que les cloches de nos églises sonneront de nouvelles vêpres siciliennes, avant que les Napolitains se laissent gouverner par une poignée de Hongrois ivres et féroces, par un moine hypocrite et difforme, par un prince qu'on déteste autant qu'on vous aime.

— Mais qu'est-ce donc qu'on lui reproche? quelle est sa faute?

— Quelle est sa faute? qu'est-ce qu'on lui reproche, madame? Le peuple lui reproche d'être incapable, grossier, sauvage; les nobles lui reprochent de violer leurs priviléges, et de protéger ouvertement des hommes d'une naissance obscure; et moi, madame, ajouta-t-il en baissant la voix, moi, je lui reproche de vous rendre malheureuse.

Jeanne tressaillit comme si une main rude eût froissé sa blessure; mais cachant son émotion sous un calme apparent, elle répondit du ton de la plus parfaite indifférence.

— Je crois que vous rêvez, Charles; qui vous a autorisé à me croire malheureuse?

— N'essayez pas de l'excuser, ma cousine, reprit Charles vivement, vous vous perdriez sans le sauver.

La reine regarda son cousin fixement comme pour

lire au fond de son âme et pour bien s'expliquer le sens de ces paroles; mais ne pouvant pas croire à la pensée horrible qui se présenta à son esprit, elle affecta une entière confiance dans l'amitié de son cousin pour pénétrer ses projets, et lui dit avec abandon :

— Eh bien, Charles, supposons que je ne sois pas heureuse, quel remède sauriez-vous me proposer pour échapper à mon sort?

— Vous le demandez, ma cousine? Est-ce que tous les moyens ne sont pas bons lorsque vous souffrez et qu'il s'agit de vous venger?

— Mais encore faut-il avoir recours à des moyens possibles. André ne renoncera pas facilement à ses prétentions : il a un parti qui le soutient, et dans le cas d'une rupture ouverte, son frère, le roi de Hongrie, peut nous déclarer la guerre et porter la désolation dans le royaume

Le duc de Duras sourit légèrement, et sa physionomie prit une expression sinistre.

— Vous ne me comprenez pas, ma cousine.

— Expliquez-vous donc sans détour, dit la reine en faisant des efforts pour ne pas trahir le frisson convulsif qui agitait ses membres.

— Écoutez, Jeanne, dit Charles en prenant la main de sa cousine et en la portant sur son cœur, sentez-vous ce poignard?

— Je le sens, dit Jeanne en pâlissant.

— Un mot de vous... et...

— Eh bien?

— Et demain vous serez libre.

— Un meurtre ! s'écria Jeanne en reculant d'horreur ; je ne m'étais donc pas trompée ! c'est un meurtre que vous veniez me proposer.

— Indispensable ! ajouta le duc tranquillement ; aujourd'hui, c'est moi qui le conseille ; plus tard, ce sera vous qui l'ordonnerez.

— Assez, malheureux ! je ne sais si vous êtes plus lâche que téméraire, ou plus téméraire que lâche : lâche, car vous m'avouez un projet criminel parce que vous êtes persuadé que je ne vous dénoncerai pas ; téméraire, parce qu'en me l'avouant, vous ne savez pas s'il n'y a point ici d'autres témoins qui nous écoutent.

— Eh bien, madame, puisque je viens de me livrer, vous comprendrez que je ne puis pas vous quitter avant de savoir si je dois me regarder comme votre ami ou comme votre ennemi.

— Sortez ! s'écria Jeanne avec un geste dédaigneux, vous insultez votre reine.

— Vous oubliez, ma cousine, que je pourrais bien avoir un jour des droits à votre royaume.

— Ne m'obligez pas à vous faire chasser de ma présence, dit Jeanne en s'avançant vers la porte.

— Allons, ne vous emportez pas, ma belle cousine, je vous laisse ; mais rappelez-vous du moins que c'est moi qui vous ai tendu la main, et que c'est vous qui la repoussez. Retenez bien ce que je vous dis dans ce moment solennel : aujourd'hui je suis le coupable ; un jour, peut-être, je serai le juge.

Et il s'éloigna lentement, tournant la tête à deux reprises, et lui jetant de loin, par un geste, sa menaçante prophétie. Jeanne se cacha le visage dans ses mains, et resta long-temps abîmée dans ses réflexions douloureuses; puis, la colère dominant chez elle tous les autres sentimens, elle appela dona Cancia, et lui intima l'ordre de ne plus laisser entrer personne, sous quelque prétexte que ce fût.

La défense n'était pas pour le comte d'Artois, car le lecteur se rappelle qu'il était dans la chambre à côté.

Cependant la nuit était tombée, et depuis le Môle jusqu'à Mergelline, depuis le château Capouan jusqu'à la colline de Saint-Elme, le plus profond silence avait succédé aux mille cris de la ville la plus bruyante de l'univers. Charles de Duras, s'éloignant rapidement de la place des Correggie, après avoir jeté sur le Château-Neuf un dernier regard de vengeance, s'enfonça dans le dédale de rues obscures et tortueuses qui se croisaient en tous sens dans l'ancienne cité, et au bout d'un quart d'heure d'une marche tantôt lente, tantôt précipitée, qui trahissait l'agitation de son esprit, il arriva à son palais ducal, situé près de l'église de San-Giovanni à Mare. Après avoir donné quelques ordres d'une voix brusque et dure à un de ses pages, auquel il remit son épée et son manteau, Charles s'enferma dans son appartement, sans monter chez sa pauvre mère, qui dans ce moment pleurait, triste et seule, sur l'ingratitude de son fils, et se vengeait, comme toutes les mères, en priant Dieu pour lui.

Le duc de Duras fit plusieurs tours dans sa chambre

comme un lion dans sa cage, comptant les minutes et dévoré par son impatience ; il allait appeler un de ses valets pour renouveler ses ordres, lorsque deux coups frappés sourdement à la porte l'avertirent que la personne qu'il attendait venait enfin d'arriver. Il ouvrit vivement, et un homme d'une cinquantaine d'années, noir de la tête aux pieds, entra avec les plus humbles révérences, et referma soigneusement la porte après lui. Charles se jeta sur un fauteuil, et regardant fixement cet homme, qui se tenait debout devant lui, les yeux baissés vers la terre, les bras croisés sur la poitrine dans l'attitude du plus profond respect et de la plus aveugle obéissance, il lui dit lentement et pesant chaque parole :

— Maître Nicolas de Melazzo, avez-vous encore quelque souvenir des services que je vous ai rendus ?

L'homme à qui ces mots s'adressaient frissonna de tous ses membres, comme s'il eût entendu retentir à son oreille la voix de Satan réclamant son âme ; puis, levant sur son interlocuteur un regard effaré, il demanda d'une voix sombre :

— Qu'ai-je fait, monseigneur, pour mériter un tel reproche ?

— Ce n'est pas un reproche que je vous adresse, notaire, c'est une simple question.

— Monseigneur peut-il douter un instant de ma reconnaissance éternelle ? Moi, oublier les bienfaits de votre excellence ? Mais quand même je perdrais à un tel point la raison et la mémoire, ma femme et mon fils ne sont-ils pas là tous les jours pour me rappeler que nous

vous devons tout, la fortune, la vie, l'honneur? Je m'étais rendu coupable d'une action infâme, continua le notaire en baissant la voix, d'un faux qui entraînait non seulement pour moi la peine de mort, mais aussi la confiscation de mes biens, la désolation de ma famille, la misère et la honte de mon fils unique, de ce même fils auquel j'avais voulu, malheureux que j'étais, assurer un brillant avenir par un crime épouvantable; vous aviez dans vos mains les preuves de ce crime...

— Je les ai encore...

— Et vous ne me perdrez pas, monseigneur, reprit le notaire en tremblant; me voici à vos pieds, prenez ma vie, excellence, j'expirerai dans les tourmens sans me plaindre; mais sauvez mon fils, puisque vous avez été si clément de l'épargner jusqu'ici; grâce pour sa mère! grâce, monseigneur!

— Rassure-toi, dit Charles en lui faisant signe de se relever, il ne s'agit pas de ta vie; cela viendra peut-être. Ce que j'ai à te demander à présent est bien plus facile et plus simple.

— J'attends vos ordres, monseigneur.

— Et d'abord, reprit le duc d'un ton ironiquement enjoué, tu vas rédiger en bonne forme le contrat de mon mariage.

— A l'instant même, excellence.

— Tu écriras dans le premier article, que ma femme m'apporte en dot la comté d'Alba, la justice de Grati et de Giordano, avec tous les châteaux, les fiefs et les terres qui en dépendent.

— Mais, monseigneur... répondit le pauvre notaire avec le plus grand embarras.

— Est-ce que vous y trouvez quelque difficulté, maître Nicolas ?

— Dieu m'en garde, excellence ! mais...

— Qu'est-ce donc ?

— C'est que, si monseigneur me permet... c'est qu'il n'y a à Naples qu'une personne qui possède la dot que votre excellence vient de désigner.

— Après ?

— Et cette personne, balbutia le notaire, de plus en plus embarrassé, est la sœur de la reine.

— Aussi écriras-tu dans le contrat le nom de Marie d'Anjou.

— Mais, répliqua encore timidement maître Nicolas, la jeune fille que votre excellence désire épouser a été destinée, il me semble, dans le testament du feu roi notre seigneur de bienheureuse mémoire, à devenir la femme du roi de Hongrie, ou du petit-fils du roi de France.

— Ah ! ah ! je comprends ton étonnement, mon cher notaire ; ceci t'apprendra que la volonté des oncles n'est pas toujours la volonté des neveux.

— En ce cas, si j'osais.... si monseigneur daignait m'accorder la permission.... si j'avais un avis à donner, je supplierais bien humblement votre excellence de réfléchir qu'il s'agit de l'enlèvement d'une mineure.

— Depuis quand avez-vous des scrupules, maître Nicolas ?

Cette apostrophe fut accompagnée d'un regard si terrible, que le pauvre notaire atterré eut à peine la force de répondre :

— Dans une heure le contrat sera prêt.

— Ainsi nous sommes d'accord sur le premier point, continua Charles en reprenant son ton de voix naturel. Voici maintenant ma seconde commission. Tu connais, je crois, depuis plusieurs années, et d'une manière assez intime, le valet de chambre du duc de Calabre.

— Tommaso Pace ! c'est mon meilleur ami.

— A merveille ! Écoute-moi donc, et songe que de ta discrétion dépend le salut ou la ruine de ta famille. Un complot ne tardera pas à s'ourdir contre le mari de la reine ; les conjurés gagneront sans doute le valet d'André, l'homme que tu appelles ton meilleur ami ; ne le quitte pas un instant, cherche à t'attacher à lui comme une ombre ; et jour par jour, heure par heure, viens me rapporter fidèlement les progrès de la conspiration et les noms des complices.

— C'est tout ce que votre excellence avait à m'ordonner ?

— C'est tout.

Le notaire s'inclina respectueusement, et sortit pour mettre à exécution sans délai les ordres qu'il venait de recevoir. Charles passa le reste de la nuit à écrire à son oncle le cardinal de Périgord, un des prélats les plus influens de la cour d'Avignon. Il le priait avant tout d'employer son autorité pour empêcher que Clément VI signât la bulle du couronnement d'André, et il terminait sa

lettre en faisant les plus vives instances à son oncle pour lui obtenir du pape la permission d'épouser la sœur de la reine.

— Nous verrons, ma cousine, dit-il en cachetant sa lettre, lequel de nous deux comprend mieux ses intérêts. Vous ne voulez pas m'accepter pour ami, eh bien! vous m'aurez pour adversaire. Endormez-vous dans les bras de vos amans, je vous réveillerai quand l'heure sera venue. Un jour, je serai peut-être duc de Calabre, et ce titre-là, vous ne l'ignorez pas, ma cousine, est le titre de l'héritier du trône!

Le lendemain et les jours suivans, on remarqua un changement complet dans les manières de Charles à l'égard d'André; il l'aborda avec les marques de la plus vive sympathie, flatta ses goûts avec adresse, et fit croire à frère Robert que, loin d'être hostile au couronnement d'André, son plus ardent désir était de voir respecter les volontés de son oncle, et que s'il avait paru agir dans un sens contraire, il l'avait fait dans le but d'apaiser la populace, qui, dans sa première effervescence, aurait pu se soulever contre les Hongrois. Il déclara avec énergie qu'il détestait cordialement les personnes qui entouraient la reine pour l'égarer par leurs conseils, et s'engagea à joindre ses efforts à ceux de frère Robert pour renverser les favoris de Jeanne par tous les moyens que le sort mettrait à sa portée. Quoique le dominicain ne fût nullement persuadé de la sincérité du récit de son allié, il n'en accepta pas moins avec joie un appui qui pouvait être si utile à la cause de son prince, attribuant la con-

version subite de Charles à une rupture récente avec sa cousine, et se promettant de mettre à profit le ressentiment du duc de Duras. Quoi qu'il en fût, Charles s'insinua tellement dans le cœur d'André, qu'au bout de quelques jours il était impossible de voir l'un sans l'autre. Si André partait pour la chasse, plaisir qu'il affectionnait de préférence, Charles s'empressait de mettre à sa disposition sa meute et ses faucons ; si André chevauchait par la ville, Charles caracolait à son côté. Il se prêtait à tous ses caprices, le poussait aux excès, envenimait ses colères; en un mot, il était le bon ou le mauvais esprit qui soufflait au prince toutes ses pensées et dirigeait toutes ses actions.

Jeanne comprit bientôt ce manége, auquel, du reste, elle s'attendait. Elle aurait pu d'un seul mot perdre Duras; mais, dédaignant une si basse vengeance, elle le traita avec le plus profond mépris. La cour se trouva ainsi divisée en deux partis; d'un côté, les Hongrois, dirigés par frère Robert et appuyés ouvertement par Charles de Duras; de l'autre côté, toute la noblesse napolitaine, à la tête de laquelle étaient les princes de Tarente. Jeanne, dominée par la grande-sénéchale et par ses deux filles, la comtesse de Terlizzi et la comtesse de Morcone, par dona Cancia et par l'impératrice de Constantinople, embrassa le parti napolitain contre les prétentions de son mari. Le premier soin des partisans de la reine fut d'inscrire son nom dans tous les actes publics, sans y joindre celui d'André; mais Jeanne, guidée par un instinct de probité et de justice au milieu de la corruption de sa

cour, n'avait consenti à cette dernière manifestation que d'après les conseils d'André d'Isernia, un des plus savans jurisconsultes de cette époque, également respectable par son caractère élevé et par sa haute sagesse. Le prince, irrité de se voir exclu des affaires, riposta par la violence et le despotisme. Il délivra des prisonniers de sa propre autorité, partagea ses faveurs parmi les Hongrois, et combla d'honneurs et de richesses Jean Pipino, comte d'Altamura, l'ennemi le plus redoutable et le plus détesté des barons napolitains. Ce fut alors que les comtes de San-Severino et de Mileto, de Terlizzi et de Balzo, de Catanzaro et de Saint-Ange, et la plupart des grands du royaume, exaspérés par la hauteur insolente que déployait de jour en jour le favori d'André, décidèrent sa perte et celle de son protecteur lui-même, s'il persistait à attaquer leurs priviléges et à braver leur colère.

D'un autre côté, les femmes qui entouraient la reine la poussaient, chacune selon son intérêt, dans sa nouvelle passion; et la pauvre Jeanne, délaissée par son mari, trahie par Cabane, fléchissant sous le fardeau de devoirs trop au-dessus de ses forces, se réfugiait dans l'amour de Bertrand d'Artois, qu'elle n'essayait pas même de combattre; car tous les principes de religion et de vertu avaient été détruits à dessein dans l'esprit de la jeune reine, et son âme s'était de bonne heure pliée au vice, comme le corps de ces pauvres créatures dont les os sont brisés par les jongleurs. Quant à Bertrand, il l'adorait avec une ardeur qui dépassait toutes les bornes

des passions humaines. Arrivé au comble d'un bonheur qu'il n'avait jamais osé espérer dans ses rêves les plus téméraires, le jeune comte avait failli en perdre la raison. En vain son père, Charles d'Artois, comte d'Aire, descendant en droite ligne de Philippe le Hardi et un des régens du royaume, avait tâché, par des admonestations sévères, de l'arrêter au bord du précipice ; Bertrand n'écoutait que son amour pour Jeanne et sa haine implacable pour tous les ennemis de la reine. Souvent, à la chute du jour, tandis que la brise de Pausilippe ou de Sorrente venait de loin se jouer dans ses cheveux, on pouvait le voir, accoudé sur une des croisées du Château-Neuf, pâle, immobile, regardant fixement du côté de la place au moment où le duc de Calabre et le duc de Duras, galopant côte à côte au milieu d'un nuage de poussière, s'en revenaient joyeusement de leur promenade du soir. Alors les sourcils du jeune comte se rapprochaient par une contraction violente, son regard d'un bleu si pur lançait des lueurs fauves et sinistres, une pensée de vengeance et de mort traversait son front comme un éclair : puis on le voyait tout-à-coup tressaillir, une main légère s'appuyait sur son épaule ; il se tournait doucement, de peur que la divine apparition ne s'envolât vers le ciel, et il trouvait debout derrière lui une jeune femme qui, les joues en feu, le sein agité, les yeux brillans et humides, venait lui faire le récit de sa journée, et lui demander un baiser sur le front pour prix de ses travaux et de son absence. Et cette femme, qui venait de dicter des lois et de rendre la justice au milieu de graves magistrats et de

ministres austères, n'avait que quinze ans; et ce jeune homme, qui comprimait sa douleur, et qui, pour la venger, méditait un régicide, n'en avait pas encore vingt; deux enfans jetés sur la terre pour être le jouet d'une si terrible destinée!

Deux mois et quelques jours s'étaient ainsi écoulés depuis la mort du vieux roi, lorsqu'un matin, le vendredi 28 mars de cette même année 1343, la grande-sénéchale Filippa, qui avait déjà trouvé moyen de se faire pardonner le lâche guet-apens par lequel l'ancienne gouvernante avait forcé la main de la reine à signer tout ce que son fils demandait, Filippa, disons-nous, agitée par une terreur véritable, pâle et défaite, entra dans les appartemens de la reine, pour lui apporter une nouvelle qui devait répandre l'alarme et le deuil dans toute la cour; Marie, la jeune sœur de Jeanne, avait disparu. On avait parcouru les cours et les jardins pour découvrir quelque trace; on avait cherché dans tous les coins du château, on avait interrogé les gardes et on les avait menacés de les mettre à la torture pour leur arracher la vérité; personne n'avait aperçu la princesse, et aucun indice n'avait été recueilli qui pût justifier la supposition d'une fuite ou d'un enlèvement. Jeanne, frappée par ce coup inattendu, qui venait ajouter une nouvelle douleur à tous ses chagrins, demeura d'abord dans un état d'anéantissement complet; puis, quand elle fut revenue de sa première surprise, elle s'emporta comme tous les malheureux à qui le désespoir ôte la raison, donna des ordres qu'on avait déjà exécutés, répéta mille fois les mêmes demandes pour entendre

toujours les mêmes réponses, suivies de regrets stériles et d'injustes reproches. Bientôt la nouvelle se répandit dans la ville et y causa un profond étonnement; une immense clameur s'éleva dans le château, les membres du conseil de régence se rassemblèrent à la hâte, on expédia des courriers dans toutes les directions, promettant trois mille ducats d'or à celui qui révélerait le lieu où l'on cachait la princesse, et un procès fut immédiatement instruit contre les soldats qui, au moment de la disparition, veillaient à la garde de la forteresse.

Bertrand d'Artois tira la reine à l'écart, et lui communiqua ses soupçons, qui tombèrent directement sur Charles de Duras; mais Jeanne ne tarda pas à le convaincre de l'invraisemblance de son hypothèse : d'abord, Charles n'avait pas remis le pied au Château-Neuf depuis le jour de son orageuse explication avec la reine, affectant de quitter toujours André près du pont, toutes les fois qu'il l'accompagnait dans la ville; ensuite, on n'avait jamais remarqué, même par le passé, que le jeune duc eût adressé une parole à Marie ou échangé un regard avec elle; il résultait enfin de tous les témoignages qu'aucun étranger n'avait pénétré dans l'intérieur du château la veille de l'événement, à l'exception d'un notaire nommé maître Nicolas de Melazzo, vieux bonhomme moitié fou, moitié dévot, et dont Tommaso Pace, le valet de chambre du duc de Calabre, répondait sur sa tête. Bertrand se rendit aux raisons de la reine, et tous les jours il mit en avant de nouvelles suppositions moins probables les unes que les autres, pour entretenir sa

maîtresse dans un espoir qu'il était loin de partager.

Mais un mois après la disparition de la jeune fille, et précisément le matin du lundi 30 avril, une scène étrange et inouïe, et dont la témérité dépassait tous les calculs, vint frapper de stupeur le peuple napolitain, et changea en indignation la douleur de Jeanne et de ses amis. Aussitôt que la cloche de l'église de San-Giovanni sonna midi, les portes du magnifique palais des Duras s'ouvrirent à deux battans, et un double rang de cavaliers, montés sur des chevaux richement caparaçonnés et portant sur les boucliers les armes du duc, sortit au son des trompettes, et se rangea tout autour de la maison, pour empêcher les gens du dehors de troubler la cérémonie qui allait se passer aux yeux d'une foule immense rassemblée tout-à-coup, et comme par enchantement, sur la place. Au fond de la cour s'élevait un autel, et sur l'estrade on avait préparé deux coussins de velours cramoisi sur lesquels étaient brodées en or les fleurs-de-lis de France et la couronne ducale. Charles s'avança, revêtu d'un costume éblouissant, et tenant par la main la sœur de la reine, la princesse Marie, jeune fille qui n'avait alors que treize ans tout au plus. Elle s'agenouilla timidement sur un des coussins, et lorsque Charles en eut fait autant, le grand-aumônier de la maison de Duras demanda solennellement au jeune duc quelles étaient ses intentions en se présentant dans cette humble attitude devant un des ministres de l'Église. A ces mots, maître Nicolas de Melazzo se plaça à la gauche de l'autel, et lut d'une voix ferme et claire d'abord l'acte de mariage contracté entre

Charles et Marie, et ensuite les lettres apostoliques de sa sainteté le souverain pontife, Clément VI, qui, levant de son plein pouvoir tous les obstacles qui auraient pu empêcher cette union, tels que l'âge de la jeune fille et les degrés de parenté qui existaient entre les deux époux, autorisait son fils bien aimé, Charles, duc de Duras et d'Albanie, à se marier avec la très-illustre Marie d'Anjou, sœur de Jeanne, reine de Naples et de Jérusalem, et leur accordait sa sainte bénédiction.

L'aumônier prit alors la main de la jeune fille, et après l'avoir placée dans la main de Charles, il prononça les prières de l'Église. Après quoi, Charles, se tournant à moitié vers le peuple, dit d'une voix forte :

— Devant Dieu et devant les hommes, celle-ci est ma femme.

— Et celui-ci est mon mari, ajouta Marie en tremblant.

— Vivent le duc et la duchesse de Duras ! s'écria la foule en battant des mains.

Et les deux époux, montant aussitôt sur deux chevaux d'une extrême beauté, suivis de leurs cavaliers et de leurs pages, firent solennellement le tour de la ville, et rentrèrent dans leur palais au bruit des applaudissemens et au son des fanfares.

Lorsque cette incroyable nouvelle fut rapportée à la reine, la première impression qu'elle produisit sur son âme fut une grande joie d'avoir enfin retrouvé sa sœur ; et comme Bertrand d'Artois voulait monter à cheval, à la tête des barons, pour s'élancer sur le cortége et punir le

ravisseur, Jeanne l'arrêta de la main, en levant sur lui un regard d'une profonde mélancolie.

— Hélas, lui dit-elle tristement, il est trop tard ! Ils sont légitimement mariés, puisque le chef de l'Église, qui est en même temps, d'après la volonté de mon aïeul, le chef de notre famille, leur a accordé sa permission. Je plains seulement ma pauvre sœur, je la plains d'être, si jeune encore, la proie d'un misérable qui l'immole à son ambition, espérant obtenir par ces noces des droits à ma couronne. Mon Dieu ! quelle étrange fatalité pèse donc sur la branche royale d'Anjou ! Mon père est mort jeune au milieu de ses triomphes ; ma pauvre mère n'a pas tardé à le suivre au tombeau ; ma sœur et moi, derniers rejetons de Charles Ier, nous voici toutes deux, avant même d'être femmes, livrées à des lâches qui nous regardent comme un marche-pied pour monter au pouvoir.

Jeanne retomba brisée sur un siége, et une larme brûlante trembla au bord de sa paupière.

— C'est la seconde fois, reprit Bertrand d'un ton de reproche, que je tire mon épée pour venger vos insultes, et c'est la seconde fois que mon épée rentre dans le fourreau par vos ordres ; mais souvenez-vous, Jeanne, que la troisième fois je ne serai plus si docile ; car ma vengeance ne frappera alors ni Robert de Cabane, ni Charles de Duras, mais celui qui est l'origine de tous vos malheurs.

— Par pitié, Bertrand, ne prononcez pas, vous aussi, ces paroles ; laissez-moi venir à vous toutes les fois que cette idée horrible s'empare de mon esprit, que cette

menace sanglante bourdonne à mes oreilles, que cette image sinistre se dresse devant mes yeux; laissez-moi venir à vous, mon bien-aimé, pour pleurer dans votre sein, pour rafraîchir à votre souffle mes brûlantes pensées, pour puiser dans vos regards un peu de courage qui puisse raviver mon âme flétrie. Allez, je suis déjà assez malheureuse, sans empoisonner mon avenir par un remords éternel. Parlez-moi plutôt de pardon et d'oubli, au lieu de me parler de haine et de vengeance; montrez-moi un rayon d'espoir au milieu des ténèbres qui m'environnent; et soutenez mes pas chancelans, au lieu de me pousser dans l'abîme. —

Ces altercations se répétaient tous les jours à chaque nouveau tort d'André ou de son parti; et à mesure que les attaques de Bertrand et des amis de la reine devenaient plus vives et, il faut le dire, plus justes, Jeanne les repoussait plus faiblement. La domination hongroise, de plus en plus arbitraire et insupportable, irrita tellement les esprits, que le peuple en murmura tout bas, et les nobles en exprimèrent à haute voix leur mécontentement. Les soldats d'André se livraient à des excès qui n'auraient pas été tolérables dans une ville conquise; on les rencontrait à chaque pas se disputant dans les tavernes ou se vautrant dans les ruisseaux dans un état d'ivresse révoltante, et le prince, loin de condamner leurs orgies, était accusé de les partager. Son ancien gouverneur, qui aurait dû, par son autorité, l'arracher à cette ignoble existence, le plongeait dans les plaisirs abrutissans pour l'éloigner des affaires, et hâtait, sans s'en douter, le dé-

nouement de ce drame terrible qu'on jouait sourdement au Château-Neuf.

La veuve de Robert, dona Sancia d'Aragon, cette digne et sainte femme que nos lecteurs ont peut-être oubliée, comme on l'avait oubliée dans sa famille, voyant la colère céleste planer sur sa maison sans qu'elle pût l'arrêter pas ses conseils, par ses prières, par ses larmes, après avoir porté une année entière, ainsi qu'elle en avait fait la promesse, le deuil du roi son mari, prit le voile dans le couvent de Sainte-Marie-de-la-Croix, abandonnant cette pauvre cour à ses passions insensées, comme les anciens prophètes, qui, tournant le dos aux villes maudites, secouaient la poussière de leurs sandales et s'éloignaient d'elles. La retraite de Sancia fut d'un triste présage, et bientôt les dissensions intestines, péniblement étouffées, éclatèrent au grand jour; l'orage, après avoir grondé dans le lointain, s'abattit tout-à-coup sur la ville, et la foudre ne se fit pas attendre long-temps.

Le dernier jour d'août de l'année 1344, Jeanne prêta hommage dans les mains d'Améric, cardinal de Saint-Martin-des-Monts et légat de Clément VI, qui regardait toujours le royaume de Naples comme inféodé à l'Église depuis la donation que ses prédécesseurs en avaient faite à Charles d'Anjou, après avoir excommunié et détrôné la maison de Souabe. L'église de Sainte-Claire, tombeau des monarques napolitains, où reposaient dans des sépultures récentes, à droite et à gauche du maître-autel, l'aïeul et le père de la jeune reine, fut choisie pour cette cérémonie solennelle. Jeanne, revêtue de la chlamide royale, le

front entouré de sa couronne, prêta son serment de fidélité dans les mains du légat apostolique, en la présence de son mari, qui se tenait debout derrière elle en qualité de simple témoin, comme les autres princes du sang. Parmi les prélats qui, ornés de leurs insignes pontificaux, formaient la suite brillante de l'envoyé d'Avignon, on remarquait les archevêques de Pise, de Bari, de Capoue et de Brindes, et les révérends pères Hugolin, évêque de Castella, et Philippe, évêque de Cavaillon, chancelier de la reine. Toute la noblesse napolitaine et hongroise était présente à cet acte qui écartait André du trône d'une manière si formelle et si éclatante. Aussi, à la sortie de l'église, l'effervescence des partis arriva-t-elle à une crise tellement imminente, on échangea des regards si hostiles et des propos si menaçans, que le prince, se voyant trop faible pour lutter contre ses ennemis, écrivit le soir même à sa mère, en lui déclarant que son intention était de quitter un pays où depuis son enfance il n'avait éprouvé que déceptions et malheurs.

Ceux qui connaissent le cœur d'une mère devineront facilement qu'Elisabeth de Pologne fut à peine avertie du danger que courait son fils, qu'elle arriva à Naples immédiatement et avant que personne soupçonnât sa venue. Le bruit se répandit aussitôt que la reine de Hongrie venait chercher son fils pour l'emmener avec elle, et cette résolution inespérée souleva d'étranges commentaires, et donna une nouvelle direction à la fiévreuse turbulence des esprits. L'impératrice de Constantinople, la Catanaise et ses deux filles, et tous les courtisans,

dont les calculs étaient déjoués par le brusque départ d'André, s'empressèrent de fêter l'arrivée de la reine de Hongrie par l'accueil le plus cordial et le plus respectueux, pour lui prouver que l'isolement et l'amertume du jeune prince au milieu d'une cour si prévenante et si dévouée ne tenaient qu'aux injustes défiances de son orgueil et à la sauvagerie naturelle de son caractère. Jeanne reçut la mère de son mari avec un sentiment si ferme et si légitime de sa dignité, que, malgré ses préventions, Elisabeth ne put s'empêcher d'admirer la noblesse sérieuse et la sensibilité profonde de sa belle-fille. Pour rendre à la noble étrangère plus agréable le séjour de Naples, on donna des fêtes et des tournois dans lesquels les barons du royaume rivalisèrent de luxe et d'éclat. L'impératrice de Constantinople et la Catanaise, Charles de Duras et sa jeune femme, se montrèrent les plus empressés auprès de la mère du prince. Marie, qui par son extrême jeunesse et par la douceur de son caractère restait tout-à-fait en dehors des intrigues, céda plus aux impulsions de son cœur qu'aux ordres de son mari en reportant sur la reine de Hongrie toute la tendresse et tous les égards qu'elle aurait eus pour sa propre mère. Mais malgré ces protestations de respect et d'amour, Elisabeth de Pologne, tremblant pour son fils, par un instinct de sollicitude maternelle, persistait dans sa première intention, ne se croyant en sûreté que lorsque André serait bien loin de cette cour si douce en apparence, si perfide en réalité.

Celui qui paraissait le plus consterné de ce départ, et

qui essayait de l'empêcher par tous les moyens, était frère Robert. Plongé dans ses combinaisons politiques, courbé sur ses plans mystérieux avec l'acharnement d'un joueur au moment de gagner sa partie, le dominicain, qui se voyait à la veille d'un immense résultat, qui, à force de ruse, de labeur et de patience, allait enfin écraser ses ennemis et régner en maître absolu, tombant tout-à-coup du haut de ses rêves, se raidit par un effort suprême contre la mère de son élève. Mais la crainte parlait plus haut dans le cœur d'Elisabeth que tous les raisonnemens du moine, et à chaque argument que frère Robert avançait elle se contentait de répondre que, tant que son fils ne serait pas roi et n'aurait pas une puissance entière et illimitée, il était imprudent de le laisser exposé à ses ennemis. Le ministre, voyant que tout était perdu et qu'il lui serait impossible de combattre les appréhensions de cette femme, se borna à lui demander encore trois jours, au bout desquels, si la réponse qu'il attendait n'était pas arrivée, non seulement il ne s'opposerait plus au départ d'André, mais il le suivrait lui-même, renonçant pour toujours à un projet qui lui avait tant coûté.

Vers la fin du troisième jour, et comme Elisabeth se préparait définitivement à partir, le moine entra d'un air radieux, et lui montrant une lettre dont il venait de briser à la hâte les cachets :

— Dieu soit loué, madame, s'écria-t-il d'une voix triomphante, je puis enfin vous donner des preuves incontestables de l'activité de mon zèle et de la justesse de mes prévisions.

La mère d'André, après avoir parcouru avidement le parchemin, reportait les yeux sur le moine avec un reste de défiance, n'osant pas s'abandonner à la joie qui débordait de son cœur.

— Oui, madame, reprit le moine en élevant le front, et sa laideur s'éclaira par les reflets du génie, oui, madame, vous pouvez en croire vos yeux, puisque vous n'avez pas voulu ajouter foi à mes paroles : ce n'est pas le rêve d'une imagination trop ardente, l'hallucination d'un esprit trop crédule, le préjugé d'une raison trop étroite ; c'est un plan lentement conçu, péniblement élaboré, adroitement conduit ; c'est le fruit de mes veilles, la pensée de mes jours, l'œuvre de ma vie entière. Je n'ignorais pas que la cause de votre fils avait de puissans ennemis à la cour d'Avignon ; mais je savais aussi que le jour où je prendrais au nom de mon prince l'engagement solennel de retirer ces lois qui avaient jeté de la froideur entre le pape et Robert, d'ailleurs si dévoué à l'Église, je savais qu'on ne résisterait pas à mon offre, et je gardais ma proposition pour le dernier coup. Vous le voyez, madame, mes calculs étaient justes, nos ennemis ont été confondus, et votre fils triomphe.

Et se tournant vers André, qui arrivait à l'instant même, et, n'ayant entendu que les dernières paroles, restait interdit sur le seuil de la porte :

— Venez, mon enfant, ajouta-t-il ; nos vœux sont enfin comblés, vous êtes roi.

— Roi ! répéta André à son tour, immobile de joie, d'hésitation et d'étonnement.

— Roi de Sicile et de Jérusalem; oh! oui, monseigneur! vous n'avez pas besoin de le lire dans ce parchemin qui nous apporte une nouvelle aussi heureuse qu'inespérée, voyez-le aux larmes de votre mère, qui vous ouvre les bras pour vous presser sur son sein; voyez-le aux transports de votre vieux précepteur, qui se jette à vos genoux pour vous saluer d'un titre qu'il aurait consacré de son sang, si l'on s'était obstiné plus long-temps à vous le refuser.

— Et pourtant, reprit Elisabeth après avoir tristement réfléchi, si j'écoutais mes pressentimens, la nouvelle que vous venez de m'annoncer ne changerait rien à nos projets de départ?

— Non, ma mère, reprit André avec énergie, vous ne voudriez pas m'obliger à quitter le royaume au détriment de mon honneur. Si j'ai versé dans votre âme l'amertume et le chagrin dont mes lâches ennemis ont abreuvé ma jeunesse, ce n'est pas le découragement qui m'a fait agir ainsi, mais l'impuissance dans laquelle je me voyais de tirer une vengeance éclatante et terrible de leurs insultes secrètes, de leurs outrages détournés, de leurs menées souterraines. Ce n'était pas la force qui manquait à mon bras, c'était une couronne qui manquait à mon front. J'aurais pu écraser quelques-uns de ces misérables, peut-être les plus téméraires, peut-être les moins dangereux; mais j'aurais frappé dans l'ombre, mais les chefs m'auraient échappé, mais je n'aurais jamais atteint au cœur cette conspiration infernale. Aussi ai-je dévoré dans le silence l'indignation et la honte. Et maintenant que

mes droits sacrés sont reconnus par l'Église, vous les verrez, ma mère, ces barons redoutables, ces conseillers de la reine, ces tuteurs du royaume, vous les verrez tomber le front dans la poussière; car ce n'est pas une épée qui les menace, ce n'est pas un combat qu'on leur propose, ce n'est pas un de leurs égaux qui leur parle, c'est le roi qui accuse, c'est la loi qui condamne, c'est l'échafaud qui punit.

— O mon fils bien aimé, s'écria la reine en pleurant, je n'ai jamais douté ni de la noblesse de tes sentimens ni de la justice de tes droits; mais lorsque ta vie est en danger, puis-je écouter une autre voix que celle de la crainte? puis-je donner d'autres conseils que ceux que m'inspire mon amour?

— Croyez-moi, ma mère, si la main de ces lâches n'avait pas tremblé autant que leur cœur, depuis long-temps vous eussiez pleuré votre fils.

— Aussi n'est-ce pas la violence que je crains, mais la trahison.

— Ma vie appartient à Dieu comme celle de tous les hommes, et le dernier des sbires peut la prendre au détour d'un chemin; mais un roi se doit à son peuple.

La pauvre mère essaya long-temps de fléchir la résolution d'André par des raisons et par des prières; mais quand elle eut épuisé son dernier argument et versé sa dernière larme, voyant qu'il lui faudrait se séparer de son fils, elle fit appeler auprès d'elle Bertram de Baux, maître justicier du royaume, et Marie, duchesse de Duras, et, confiante dans la sagesse du vieillard et dans l'inno-

cence de la jeune femme, elle leur recommanda son enfant avec les paroles les plus tendres et les plus déchirantes; puis elle retira de son propre doigt une bague richement travaillée, et prenant le prince à l'écart, elle la lui passa à l'index; après quoi, le serrant dans ses bras :

— Mon fils, lui dit-elle d'une voix émue et tremblante, puisque tu refuses de me suivre, voici un talisman merveilleux dont je ne devais faire usage qu'à la dernière extrémité. Tant que tu auras au doigt cette bague, ni le fer ni le poison ne pourront rien contre toi.

— Vous le voyez bien, ma mère, répondit le prince en souriant : protégé ainsi, vous n'avez plus aucune raison de craindre pour mes jours.

— On ne meurt pas seulement par le poison ou par le fer, reprit la reine en soupirant.

— Rassurez-vous, ma mère ; le plus puissant talisman contre tous les dangers, ce sont les prières que vous adresserez à Dieu pour moi ; c'est votre doux souvenir qui me soutiendra toujours dans le chemin du devoir et de la justice; c'est votre amour maternel qui veillera de loin sur moi et me couvrira de ses ailes comme un ange tutélaire.

Élisabeth embrassait son fils en sanglotant; et en se détachant de lui, elle croyait que son cœur allait se briser dans sa poitrine. Enfin elle se décida à partir, suivie par toute la cour, qui n'avait pas démenti un seul instant à son égard sa courtoisie chevaleresque et son respectueux empressement. La pauvre mère, pâle, chancelante, anéantie, s'appuyait en marchant sur le bras d'André

pour ne pas tomber. Arrivée sur le navire qui devait la séparer à jamais de son fils, elle se jeta une dernière fois à son cou, demeura ainsi long-temps sans voix, sans larmes, sans mouvement, et lorsque le signal du départ fut donné, ses femmes la reçurent dans leurs bras à moitié évanouie. André était resté sur le rivage, la mort dans l'âme, les yeux fixés sur cette voile qui s'éloignait rapidement, emportant tout ce qu'il aimait au monde. Tout-à-coup il lui parut qu'on agitait au loin quelque chose de blanc ; c'était sa mère qui, recouvrant l'usage de ses sens par un effort suprême, se traînait sur le pont pour lui faire un dernier signe d'adieu; car elle sentait bien, l'infortunée, que c'était la dernière fois qu'elle verrait son fils.

Presque au même instant que la mère d'André s'éloignait du royaume, l'ancienne reine de Naples, la veuve de Robert, dona Sancia d'Aragon, rendait son dernier soupir. Elle fut enterrée dans le couvent de Sainte-Marie-de-la-Croix, sous le nom de Claire, qu'elle avait pris en prononçant ses vœux de religieuse, comme le dit son épitaphe, conçue en ces termes :

« Ci-gît, comme un exemple de grande humilité, le corps de la sainte sœur Claire, d'illustre mémoire, autrefois Sancia, reine de Sicile et de Jérusalem, veuve du seigneur sérénissime Robert, roi de Jérusalem et de Sicile ; laquelle reine, après la mort du roi son mari, ayant fini son année de veuvage, échangeant les biens passagers contre les biens éternels, adoptant pour l'amour de Dieu une pauvreté volontaire, après avoir distribué ses

biens aux pauvres, entra sous l'obéissance dans ce couvent célèbre de Sainte-Croix, œuvre de ses mains, dans l'année 1344, le 21 janvier de la XII^e indiction; où ayant mené une vie béate sous la règle du bienheureux François, père des pauvres, termina ses jours religieusement dans l'année du Seigneur 1345, le 28 juillet de la XIII^e indiction. Le jour suivant, elle a été enterrée dans ce tombeau. »

La mort de dona Sancia hâta la catastrophe qui devait ensanglanter le trône de Naples : on eût dit que Dieu avait voulu épargner un horrible spectacle à cet ange de résignation et d'amour, qui s'offrait à lui comme une victime propitiatoire pour racheter les crimes de sa famille.

Huit jours après les funérailles de l'ancienne reine, Bertrand d'Artois entra chez Jeanne, pâle, défait, les cheveux épars, dans un état d'agitation et de désordre impossible à décrire. Jeanne s'élança au-devant de son amant, saisie de frayeur et l'interrogeant du regard sur la cause de son trouble :

— Je l'avais bien dit, madame, s'écria le jeune comte avec emportement, que vous finiriez par nous perdre tous, en refusant obstinément d'écouter mes conseils.

— Par pitié, Bertrand, parlez sans détour : qu'y a-t-il de nouveau, quels conseils ai-je refusé de suivre?

— Il y a, madame, que votre noble époux, André de Hongrie, vient d'être reconnu par la cour d'Avignon roi de Jérusalem et de Sicile, et que désormais vous ne serez que son esclave.

— Vous rêvez, comte d'Artois.

— Je ne rêve pas, madame, et la preuve que ce que j'avance est la plus exacte vérité, c'est que les légats du pape qui apportent la bulle du couronnement sont arrivés à Capoue, et que s'ils n'entrent pas ce soir même au Château-Neuf, c'est pour donner au nouveau roi le temps de faire ses préparatifs.

La reine pencha la tête comme si la foudre venait d'éclater à ses pieds.

— Quand je vous ai dit, continua le comte avec une fureur croissante, qu'il fallait repousser la force par la force, qu'il fallait briser le joug de cette infâme tyrannie, qu'il fallait se défaire de cet homme avant qu'il eût les moyens de vous nuire; vous avez toujours reculé par une crainte puérile, par une lâche hésitation de femme.

Jeanne leva sur son amant un regard plein de larmes.

— Mon Dieu! mon Dieu! s'écria-t-elle en joignant les mains par un mouvement de désespoir, j'entendrai donc toujours retentir autour de moi ce fatal cri de mort! Et vous aussi, Bertrand, vous le répétez à votre tour, ainsi que Charles de Duras, ainsi que Robert de Cabane! Pourquoi voulez-vous, malheureux, qu'un fantôme sanglant vienne se dresser entre nous pour étouffer de sa main de glace nos baisers adultères? Assez de crimes comme cela; qu'il règne, si sa triste ambition le pousse à régner; que me fait le pouvoir, pourvu qu'il me laisse votre amour!

— Il n'est pas bien certain que nos amours aient une longue durée.

— Que voulez-vous dire, Bertrand? Vous prenez plaisir à me torturer sans pitié.

— Je dis, madame, que le nouveau roi de Naples a préparé un drapeau noir, qu'il sera porté devant lui le jour de son couronnement.

— Et vous croyez, dit Jeanne en devenant pâle comme un cadavre sorti de son linceul, vous croyez que ce drapeau est une menace?

— Qui a déjà reçu un commencement d'exécution.

La reine chancela et s'appuya sur une table pour ne pas tomber.

— Racontez-moi tout, dit-elle d'une voix suffoquée, ne craignez pas de m'effrayer; voyez, je ne tremble pas. Oh! Bertrand, je vous en supplie!

— Les traîtres ont commencé par l'homme que vous estimiez le plus, par le plus sage conseiller de la couronne, par le magistrat le plus intègre, par le plus noble cœur, par la vertu la plus austère...

— André d'Isernia!

— Il n'est plus, madame.

Jeanne poussa un cri comme si on eût tué devant elle le noble vieillard qu'elle respectait à l'égal d'un père; puis, s'affaissant sur elle-même, elle retomba dans un profond silence.

— Comment l'ont-ils tué? reprit-elle enfin, en fixant sur le comte ses grands yeux effrayés.

— Hier au soir, en sortant de ce château, tandis qu'il se dirigeait vers sa maison, un homme s'est dressé tout-à-coup devant lui près de la porte *Petrucia*; cet homme

est un des favoris d'André, Conrad de Gottis, qu'on a choisi sans doute parce qu'ayant lui-même à se plaindre d'un arrêt que l'incorruptible magistrat avait porté contre lui, le meurtre serait mis sur le compte d'une vengeance privée. Le lâche a fait signe à deux ou trois de ses compagnons, qui ont entouré leur victime en lui ôtant tous les moyens de s'échapper. Le pauvre vieillard a regardé fixement son assassin, et lui a demandé d'une voix calme qu'est-ce qu'il lui voulait : « Je veux que tu perdes la vie comme tu m'as fait perdre mon procès, » s'est écrié le meurtrier; et, sans lui laisser le temps de proférer une réponse, il l'a percé d'un coup d'épée. Alors les autres se sont jetés sur le malheureux, qui n'essayait pas même de crier au secours, et l'ont criblé de blessures en mutilant hideusement son cadavre, qu'ils ont laissé baigné dans son sang.

— Horreur ! murmura la reine en couvrant son visage.

— Ceci n'est que leur coup d'essai ; car les listes de proscription sont déjà pleines : il faut du sang à André pour célébrer son avénement au trône de Naples. Et savez-vous, Jeanne, quel est celui qui se trouve à la tête des condamnés ?

— Qui? demanda la reine en frissonnant de la tête aux pieds.

— Moi, répondit le comte d'un ton naturel.

— Toi ! s'écria Jeanne en se redressant de toute sa hauteur, c'est toi qu'on veut tuer maintenant ! Oh ! prends garde à toi, André; tu viens de prononcer ton arrêt de mort. J'ai long-temps détourné le poignard qui brillait

sur ta poitrine; mais tu pousses à bout ma patience. Malheur à toi, prince de Hongrie! le sang que tu as versé rejaillira sur ta tête!

En parlant ainsi, sa pâleur avait disparu, son beau visage était animé du feu de la vengeance, ses regards lançaient des éclairs. Cette enfant de seize ans était terrible à voir; elle serrait la main de son amant avec une tendresse convulsive, et se collait près de lui comme si elle eût voulu lui faire un abri de son corps.

— Ta colère se réveille un peu tard, continua le jeune comte d'une voix triste et douce; car Jeanne lui parut si belle en ce moment, qu'il n'eut pas la force de lui adresser un reproche. Tu ne sais donc pas que sa mère lui a laissé un talisman qui le préserve du poison et du fer?

— Il mourra, reprit Jeanne d'une voix ferme; et le sourire qui vint éclairer sa figure était si étrange, que le comte baissa les yeux, effrayé à son tour.

Le lendemain, la jeune reine de Naples, plus belle et plus souriante que jamais, assise avec un doux abandon près d'une croisée d'où la magique perspective du golfe se déroulait à ses yeux, tissait de ses blanches mains un cordon de soie et d'or. Le soleil, après avoir parcouru les deux tiers à peu près de sa carrière embrasée, baignait lentement ses rayons dans les eaux bleues et limpides où le Pausilippe réfléchissait sa cime couronnée de fleurs et de verdure. Une brise tiède et embaumée, après avoir effleuré en passant les orangers de Sorrente et d'Amalfi, apportait sa délicieuse fraîcheur aux habitans de la capitale engourdis par une voluptueuse mollesse. La ville

entière se réveillait de sa longue sieste, respirant librement et soulevant sa paupière appesantie; le Môle se couvrait d'une population bruyante et infinie, bigarrée des plus vives couleurs; et des cris de fête, des chansons joyeuses, des refrains d'amour, s'élevant de tous les points de ce vaste amphithéâtre, qui est l'une des plus puissantes merveilles de la création, venaient frapper l'oreille de Jeanne, qui les écoutait le front penché sur son travail et absorbée par une profonde rêverie. Tout-à-coup, et au moment où elle paraissait le plus occupée de son ouvrage, le bruit insaisissable d'une respiration comprimée et l'imperceptible frôlement d'une étoffe qui effleurait son épaule la firent brusquement tressaillir; elle se tourna, comme réveillée en sursaut par le contact d'un serpent, et aperçut son mari paré d'un magnifique costume et nonchalamment appuyé sur le dossier de son fauteuil. Depuis long-temps le prince n'était pas venu se placer aussi familièrement auprès de sa femme. Aussi ce mouvement de tendresse et d'abandon sembla-t-il d'un mauvais augure à la reine. André ne parut pas remarquer le regard de haine et de terreur que sa femme avait laissé échapper malgré elle, et, donnant à ses traits froids et réguliers toute l'expression de douceur qu'il put prendre dans cette circonstance, il lui demanda en souriant :

— Pourquoi faites-vous ce beau cordon, ma chère et fidèle épouse?

— C'est pour vous pendre, monseigneur! répondit en souriant à son tour la reine.

André haussa les épaules, ne voyant dans cette me-

nace d'une incroyable témérité qu'une grossière plaisanterie. Puis, comme il vit que Jeanne se remettait à son ouvrage, il essaya de renouer la conversation.

— J'avoue, continua-t-il d'une voix parfaitement calme, que ma demande est au moins superflue : j'aurais dû me douter à l'empressement que vous mettez à terminer votre riche travail qu'il est destiné à quelque beau chevalier que vous vous proposez d'envoyer, sous l'auspice de vos couleurs, à quelque entreprise dangereuse. Dans ce cas, ma belle souveraine, je réclame un ordre de votre bouche ; marquez le lieu et le temps de l'épreuve, et je suis sûr d'avance de remporter un prix que je disputerai à tous vos adorateurs.

— Cela n'est pas bien certain, reprit Jeanne, si vous êtes aussi vaillant en guerre qu'en amour? Et elle jeta à son mari un regard si lascif et si méprisant, que le jeune homme en rougit jusqu'aux yeux.

— J'espère, reprit André en se contenant, vous donner bientôt de telles preuves de mon affection, que vous ne pourrez plus en douter.

— Et qu'est-ce qui vous fait espérer cela, monseigneur?

— Je vous le dirais, si vous vouliez m'écouter sérieusement.

— Je vous écoute.

— Eh bien ! ce qui me donne une si grande confiance dans l'avenir, est un rêve que j'ai fait la nuit passée.

— Un rêve ! cela mérite bien quelques explications de votre part.

— J'ai rêvé qu'il y avait grande fête dans la ville; une foule immense envahissait les rues comme un torrent qui déborde, et faisait retentir le ciel de ses cris d'allégresse; les sombres façades de marbre et de granit avaient disparu sous des tentures de soie et des festons de fleurs, les églises étaient parées comme pour les grandes solennités. Je chevauchais côte à côte avec vous. — Jeanne fit un mouvement d'orgueil. — Pardon, madame, ce n'est qu'un rêve : je marchais donc à votre droite, sur un beau cheval blanc, magnifiquement caparaçonné, et le maître justicier du royaume portait devant moi un drapeau déployé, en signe d'honneur. Après avoir parcouru triomphalement les principaux quartiers de la cité, nous sommes arrivés, au son des clairons et des trompettes, à la royale église de Sainte-Claire, où est enterré votre aïeul et mon oncle, et là, devant le maître-autel, le légat du pape, après avoir mis votre main dans la mienne, a prononcé un long discours, et a posé tour à tour sur nos fronts la couronne de Jérusalem et de Sicile : après quoi, les grands et le peuple se sont écriés d'une voix unanime : « Vivent le roi et la reine de Naples ! » Et moi, voulant rendre éternel le souvenir d'une si glorieuse journée, j'ai ordonné des chevaliers parmi les plus zélés de la cour.

— Et ne vous rappelez-vous pas les noms de ces élus que vous avez jugés dignes de vos royales faveurs ?

— Si fait, madame, si fait : Bertrand, comte d'Artois...

— Assez, monseigneur ; je vous dispense de nommer les autres : j'ai toujours cru que vous étiez un magnifique

et loyal seigneur; mais vous venez de m'en donner de nouvelles preuves en faisant tomber vos grâces sur les personnes que j'honore le plus de ma confiance. J'ignore si vos désirs doivent bientôt se réaliser; mais, dans tous les cas, soyez sûr de ma reconnaissance éternelle.—

La voix de Jeanne ne trahissait pas la moindre émotion, son regard était devenu caressant, et le plus doux sourire errait sur ses lèvres. Mais dès ce moment la mort d'André fut décidée dans son cœur. Le prince, trop préoccupé lui-même de ses projets de vengeance, et trop confiant dans la toute-puissance de son talisman et dans sa bravoure personnelle, ne conçut pas le soupçon qu'on pourrait le prévenir. Il s'entretint long-temps avec sa femme sur le ton d'une causerie amicale et enjouée, cherchant à épier ses secrets, et lui livrant les siens par des phrases tronquées et des réticences mystérieuses. Quand il crut voir que jusqu'au plus léger nuage de ses anciens ressentimens s'était dissipé du front de Jeanne, il la supplia de l'accompagner, elle et sa suite, dans une chasse magnifique qu'il organisait pour le 20 août, ajoutant que cette complaisance de la reine serait pour lui le gage le plus sûr de leur réconciliation complète et d'un entier oubli du passé. Jeanne le lui promit avec une grâce charmante, et le prince se retira pleinement satisfait de son entretien, emportant la conviction qu'il n'aurait qu'à frapper les favoris de la reine pour s'en faire obéir et peut-être aimer encore.

Mais la veille du 20 août, une scène étrange et terrible se passait au fond d'une des tours latérales du Château-

Neuf. Charles de Duras, qui n'avait cessé de couver dans l'ombre son projet infernal, averti par le notaire qu'il avait chargé de veiller sur les progrès de la conspiration que le soir même il devait y avoir une réunion définitive, enveloppé d'un manteau noir, se glissa dans un corridor souterrain, et, caché derrière un pilier, il attendit l'issue de la conférence. Après deux heures d'attente mortelle, où chaque seconde était marquée par les battemens de son cœur, Charles crut entendre le bruit d'une porte qu'on ouvrait avec la plus grand précaution; un faible rayon s'échappant de la fente d'une lanterne trembla sous la voûte sans dissiper les ténèbres, et un homme, se détachant de la muraille, marcha dans sa direction comme un bas-relief vivant. Charles toussa légèrement : c'était le signal convenu. L'homme éteignit sa lumière, et cacha le poignard qu'il avait tiré dans la crainte d'une surprise.

—C'est toi, maître Nicolas? demanda le duc à voix basse.

— C'est moi, monseigneur.

— Eh bien?

— On vient de décider la mort du prince pour demain, en allant à la chasse.

— As-tu reconnu tous les conjurés?

— Tous, quoique leurs traits soient cachés par un masque; mais lorsqu'ils ont prononcé leur vote de mort, je les ai reconnus à leur voix.

— Pourrais-tu me les désigner?

— A l'instant même : ils vont défiler par le fond de ce corridor; et tenez, voici Tommaso Pace qui marche en avant des autres pour les éclairer.

En effet, un long fantôme, noir de la tête aux pieds, le visage soigneusement caché par un masque en velours, une torche à la main, traversa le fond du couloir, et s'arrêta sur le premier degré d'un escalier tournant qui menait aux étages supérieurs. Les conjurés s'avançaient lentement, deux à deux, comme une procession de spectres, passaient un moment dans le cercle lumineux projeté par la torche, et disparaissaient dans l'ombre.

— Voici Charles et Bertrand d'Artois, dit le notaire; voici les comtes de Terlizzi et de Catanzaro; voici le grand-amiral et le grand-sénéchal du royaume, Godefroi de Marsan, comte de Squillace, et Robert de Cabane, comte d'Éboli : ces deux femmes qui parlent à voix basse avec une si grande volubilité de gestes sont Catherine de Tarente, impératrice de Constantinople, et Filippa la Catanaise, gouvernante et première dame de la reine; voici donna Cancia, la camérière et la confidente de Jeanne, et voici la comtesse de Morcone...

Le notaire s'arrêta en voyant paraître une ombre qui marchait toute seule, la tête basse, les bras pendans, étouffant ses sanglots sous les plis de son long capuchon noir.

— Et quelle est cette femme, qui semble se traîner avec peine à la suite du lugubre cortége? demanda le duc en serrant le bras de son compagnon.

— Cette femme! murmura le notaire; c'est la reine!

—Ah! je la tiens! pensa Charles en respirant à pleine poitrine, avec cette profonde satisfaction que doit éprouver Satan lorsqu'une âme long-temps convoitée tombe enfin dans son pouvoir.

— Et maintenant, monseigneur, reprit maître Nicolas lorsque tout fut rentré dans l'obscurité et dans le silence, si vous m'avez commandé d'épier les démarches des conjurés pour sauver le jeune prince que vous protégez de votre amitié vigilante, hâtez-vous de le prévenir, car demain peut-être il serait trop tard.

— Suis-moi, s'écria le duc d'un ton impérieux; il est temps que tu apprennes mes intentions véritables, pour te conformer à mes ordres avec la plus scrupuleuse exactitude.

Et en achevant ces paroles il l'entraîna du côté opposé à celui par lequel les conjurés venaient de disparaître. Le notaire le suivit machinalement à travers un dédale de corridors obscurs et d'escaliers dérobés, sans pouvoir s'expliquer le brusque changement qui paraissait s'opérer dans l'esprit de son maître, lorsque traversant une des antichambre du château ils rencontrèrent André, qui les aborda joyeusement; le prince serra avec son amitié habituelle la main de son cousin de Duras, et lui demanda avec une assurance qui n'admettait pas de refus:

— Eh bien! duc, serez-vous demain de notre chasse?

— Excusez-moi, monseigneur, répondit Charles en s'inclinant jusqu'à terre, il m'est impossible de vous accompagner demain; car ma femme est très-souffrante; mais je vous prie d'accepter le plus beau de mes faucons.

Et il lança au notaire un regard qui le cloua à sa place.

La matinée du 20 août se leva belle et sereine, par une

de ces ironies de la nature qui contrastent si cruellement avec les douleurs des hommes. Dès la pointe du jour, maîtres et valets, pages et chevaliers, princes et courtisans, tout le monde était sur pied; des cris de joie s'élevèrent de toutes parts lorsque la reine parut, montée sur un cheval blanc comme la neige, à la tête de cette brillante jeunesse. Jeanne était peut-être plus pâle qu'à l'ordinaire; mais on pouvait attribuer sa pâleur à l'heure matinale à laquelle elle avait été obligée de se lever. André, pressant de ses genoux un des chevaux les plus fougueux qu'il eût domptés de sa vie, caracolait près de sa femme avec une noble fierté, et se sentait heureux de sa force, heureux de sa jeunesse, heureux de mille espérances dorées qui paraient son avenir des plus riches couleurs. Jamais la cour de Naples n'avait déployé plus d'éclat; tous les sentimens de haine et de méfiance paraissaient complètement oubliés; et frère Robert lui-même, le soupçonneux ministre, voyant passer sous sa croisée cette joyeuse cavalcade, dérida son front soucieux et caressa sa barbe avec orgueil.

L'intention d'André était de passer plusieurs jours en chassant entre Capoue et Aversa, et de ne revenir à Naples que lorsque tout serait prêt pour son couronnement. En conséquence, le premier jour on chassa près de Melito, et on traversa deux ou trois villages de la Terre de Labour. Vers le soir la cour s'arrêta pour passer la nuit à Aversa, et comme à cette époque il n'y avait pas dans la ville un château digne de recevoir la reine et son mari avec leur suite nombreuse, on transforma en demeure

royale le couvent de Saint-Pierre à Majella, bâti par Charles II, l'an du Seigneur 1309.

Tandis que le grand-sénéchal donnait des ordres pour le souper et faisait préparer à la hâte un appartement pour André et sa femme, le prince, qui s'était livré toute la journée, par une chaleur ardente, à son plaisir favori avec tout l'abandon de la jeunesse, monta sur une terrasse pour respirer la brise du soir en compagnie de sa bonne Isolda, de sa chère nourrice, qui, l'aimant plus que sa mère, ne se séparait pas de lui un seul instant. Jamais le prince n'avait paru si animé et si content; il s'extasiait sur la beauté de la campagne, sur la limpidité du ciel, sur le parfum de la verdure, il accablait sa nourrice de mille questions sans s'inquiéter de ses réponses, qui se faisaient long-temps attendre, car la pauvre Isolda le contemplait avec cet air de ravissement profond qui rend les mères si distraites lorsqu'elles écoutent leurs enfans. André lui parlait-il avec ardeur d'un terrible sanglier qu'il avait poursuivi le matin à travers le bois et avait étendu écumant à ses pieds, Isolda l'interrompait pour l'avertir qu'il avait dans l'angle de l'œil un grain de poussière. André formait des projets pour l'avenir; Isolda, tout en caressant ses blonds cheveux, remarquait avec sollicitude qu'il devait être bien fatigué. Enfin, n'écoutant que ses transports, le jeune prince défiait la destinée et appelait de tous ses vœux des dangers pour les combattre, et la pauvre nourrice s'écriait toute en pleurs : — Vous ne m'aimez plus, mon enfant!

Impatienté de ces interruptions continuelles, André la

grondait doucement, et jouait avec ses puériles frayeurs. Puis, sans se rendre compte d'une mélancolique tendresse qui le gagnait insensiblement, il se fit raconter mille traits de son enfance, lui parla long-temps de son frère Louis, de sa mère absente, et une larme lui vint à la paupière quand il se rappela le dernier adieu maternel. Isolda l'écouta avec joie, répondit naturellement à toutes ses demandes; mais aucun pressentiment n'agita son cœur; car la pauvre femme aimait André de toutes les forces de son âme; elle aurait donné pour lui sa vie dans ce monde et sa part de ciel dans l'autre; mais elle n'était pas sa mère!

Lorsque tout fut prêt, Robert de Cabane vint avertir le prince que la reine l'attendait; André jeta un dernier regard sur ces riantes campagnes que la nuit couvrait de son voile étoilé, porta sur ses lèvres et sur son cœur la main de sa nourrice, et suivit le grand-sénéchal lentement et comme à regret. Mais bientôt les lumières qui brillaient dans la salle, les vins qui circulaient en abondance, les gais propos, les récits bruyans des exploits de la journée, dissipèrent ce nuage de tristesse qui avait assombri pour un instant le front du prince. La reine seule, les coudes appuyés sur la table, les prunelles fixes, les lèvres immobiles, assistait à cet étrange festin, pâle et froide comme une apparition sinistre évoquée du tombeau pour troubler la joie des convives. André, dont la raison commençait à se noyer dans les flots de vin de Caprée et de Syracuse, choqué de la contenance de sa femme, qu'il attribuait au dédain, remplit une coupe jusqu'aux bords et la

présenta à la reine. Jeanne tressaillit vivement et remua ses lèvres avec une agitation convulsive; mais les conjurés couvrirent de leurs voix éclatantes le frémissement involontaire qui venait d'échapper de sa poitrine. Au milieu du tumulte général, Robert de Cabane proposa de distribuer copieusement à la garde hongroise qui veillait aux avenues du couvent les mêmes vins qu'on avait servis à la table royale, et cette libéralité extravagante souleva des applaudissemens frénétiques. Bientôt les cris des soldats, qui témoignaient leur reconnaissance pour une générosité si inattendue, se mêlèrent aux ovations des convives. Pour compléter l'ivresse du prince, on s'écriait de toutes parts :—Vive la reine! vive sa majesté le roi de Naples!

On prolongea l'orgie bien avant dans la nuit; on parla avec enthousiasme des plaisirs qu'on se promettait pour le lendemain, et Bertrand d'Artois remarqua tout haut qu'après une si longue veillée tout le monde ne se lèverait peut-être pas à l'heure. André déclara que, quant à lui, une heure ou deux de repos suffiraient pour le remettre entièrement de ses fatigues, et qu'il souhaitait vivement que son exemple ne restât pas sans imitateurs. Le comte de Terlizzi parut exprimer respectueusement quelques doutes sur l'exactitude du prince. André se récria, et après avoir porté un défi à tous les barons présens, à qui serait debout le premier, il se retira avec la reine dans l'appartement qui leur était réservé, où il ne tarda pas à s'endormir d'un sommeil lourd et profond. Vers deux heures du matin, Tommaso Pace, valet de chambre du

prince et premier huissier des appartemens royaux, vint frapper à la porte de son maître, afin de le réveiller pour la chasse. Au premier coup, tout demeura dans le silence; au second, Jeanne, qui n'avait pas fermé l'œil de la nuit, fit un mouvement comme pour secouer son mari et l'avertir du danger qui le menaçait; au troisième, le malheureux jeune homme se réveilla en sursaut, et entendant dans la chambre voisine des rires et des chuchotemens, persuadé qu'on plaisantait sur sa paresse, il sauta de son lit, la tête nue, couvert de sa chemise et chaussé à peine, et ouvrit la porte. Ici nous traduisons littéralement le récit de Dominique Gravina, un des chroniqueurs les plus estimés.

Aussitôt que le prince se montra, les conjurés se jetèrent sur lui tous à la fois, pour l'étouffer de leurs mains; car il ne pouvait mourir ni par le fer ni par le poison, à cause d'un anneau que sa pauvre mère lui avait donné. Mais André, fort et agile comme il était, voyant l'infâme trahison, se défendait avec une vigueur surnaturelle, et, poussant des cris horribles, il se dégagea de l'étreinte de ses meurtriers, le visage sanglant, et ses blonds cheveux arrachés par touffes. Le malheureux jeune homme essayait de gagner sa chambre pour prendre une arme et résister bravement à ses assassins; mais arrivé près de la porte, le notaire Nicolas de Melazzo, passant son poignard comme un verrou dans les anneaux de la serrure, l'empêcha d'entrer. Le prince, criant toujours, implorant la protection de ses fidèles, retourna dans la salle; mais toutes les portes étaient fermées, et personne ne lui ten-

dait une main secourable; car la reine se taisait, sans montrer aucune inquiétude de la mort de son mari.

Cependant la nourrice Isolda, frappée par les hurlemens de son cher fils et seigneur, bondissant de son lit et s'approchant de la fenêtre, remplissait la maison de cris épouvantables. Déjà les traîtres, effrayés par l'immense rumeur, quoique le lieu fût désert et tellement éloigné du centre de la ville, que personne n'aurait pu accourir à ce bruit, se disposaient à lâcher leur victime, lorsque Bertrand d'Artois, se sentant plus coupable que les autres, excité par une rage d'enfer, saisit fortement le prince à bras le corps, et le terrassa après une lutte désespérée; puis, le traînant par les cheveux vers un balcon qui donnait sur les jardins, et appuyant un genou sur sa poitrine :

— A moi, barons ! s'écria-t-il en s'adressant aux autres ; j'ai ce qu'il faut pour l'étrangler.

Et il lui passa au cou un long cordon de soie et d'or, tandis que le malheureux se débattait de toutes ses forces; mais Bertrand serra le nœud promptement, et les autres, jetant le corps par-dessus le parapet du balcon, le laissèrent ainsi suspendu entre le ciel et la terre jusqu'à ce que mort s'ensuivît. Et comme le comte de Terlizzi détournait les yeux avec horreur de cette affreuse agonie, Robert de Cabane lui cria impérieusement :

— Que faites-vous là, mon beau-frère? la corde est assez longue pour que chacun de nous puisse en tenir un bout : il nous faut des complices, et non des témoins.

Et aussitôt que les dernières convulsions du mourant

eurent cessé, ils laissèrent tomber le cadavre de toute la hauteur de trois étages, et, ouvrant les portes de la salle, s'en allèrent comme s'ils n'avaient rien fait.

Isolda, ayant pu enfin se procurer de la lumière, monta rapidement à la chambre de la reine, et, trouvant la porte fermée en dedans, elle se mit à appeler son fils à haute voix. Point de réponse ; et cependant la reine était dans la chambre. La pauvre nourrice, égarée, tremblante, éperdue, traversa tous les corridors, frappa à toutes les cellules, réveilla les moines un à un, les priant de chercher le prince avec elle. Les moines répondirent qu'ils avaient entendu du bruit en effet ; mais, croyant qu'il s'agissait d'une querelle de soldats ivres ou révoltés, ils n'avaient pas cru devoir intervenir. Isolda insiste par de plus vives prières; l'alarme se répand dans le couvent ; les religieux suivent la nourrice, qui les précède avec un flambeau. Elle entre dans le jardin, aperçoit sur l'herbe quelque chose de blanc, s'avance en tremblant, pousse un cri aigu, et tombe à la renverse.

Le malheureux André gisait dans son sang, la corde au cou comme un voleur, la tête écrasée par la chute profonde. Alors deux moines montèrent à l'appartement de la reine, et, frappant à la porte avec respect, lui demandèrent d'une voix sépulcrale :

— Madame la reine, que voulez-vous qu'on fasse du cadavre de votre mari ?

Et comme la reine ne donnait aucune réponse, ils redescendirent lentement au jardin, et s'agenouillant, un à la tête, et l'autre aux pieds du mort, ils se mirent à

réciter à voix basse les psaumes de pénitence. Quand ils eurent prié une heure, deux autres moines montèrent également à la chambre de Jeanne, et ayant répété la même demande sans obtenir de réponse, ils relevèrent les deux premiers moines, et prièrent à leur tour. Enfin un troisième couple se présenta à la porte de cette chambre inexorable, et comme il s'en revenait consterné par le peu de succès de sa démarche, le peuple s'ameuta autour du couvent, et des cris de mort coururent sur cette multitude indignée. Déjà les groupes devenaient plus serrés, les voix s'élevaient plus menaçantes, le torrent menaçait d'envahir la demeure royale, lorsque la garde de la reine parut la lance au poing, et une litière hermétiquement fermée, entourée des principaux barons de la cour, traversa la foule frappée de stupeur. Jeanne, couverte d'un voile noir, se rendit au Château-Neuf au milieu de son escorte, et personne, disent les historiens, n'osa plus parler de cette mort.

Mais le rôle terrible de Charles de Duras devait commencer aussitôt que le crime serait consommé. Le duc laissa pendant deux jours au vent et à la pluie, sans sépulture et sans honneurs le cadavre de celui que le pape avait déjà nommé roi de Sicile et de Jérusalem, afin que cette vue misérable augmentât l'indignation de la foule. Puis, le troisième jour, il le fit transporter avec la plus grande pompe à la cathédrale de Naples, et rassemblant tous les Hongrois autour du catafalque, il s'écria d'une voix tonnante :

— Nobles et manans, voici notre roi lâchement étran-

glé par une trahison infâme. Dieu ne tardera pas à nous livrer les noms de tous les coupables : que ceux qui désirent que justice soit faite lèvent la main en jurant aux meurtriers une persécution sanglante, une haine implacable, une vengeance éternelle !

Alors ce ne fut qu'un seul cri, qui porta la désolation et la mort au cœur des conjurés, et le peuple se dispersa par la ville en criant : — Vengeance ! vengeance !

La justice divine, qui ne connaît point de priviléges et qui ne s'arrête pas devant une couronne, frappa d'abord Jeanne dans son amour. Lorsque les deux amans se trouvèrent en présence, saisis mutuellement d'horreur et de dégoût, ils reculèrent en tremblant, la reine ne voyant en lui que le bourreau de son mari, et lui ne voyant dans la reine que la cause de son crime et peut-être de sa punition imminente. Les traits de Bertrand d'Artois étaient bouleversés, ses joues creuses, ses yeux cernés d'un cercle livide ; sa bouche horriblement contractée, le bras et l'index tendus vers sa complice, il voyait se dresser devant lui une affreuse vision. Le même cordon avec lequel il avait étranglé André, il le voyait maintenant autour du cou de la reine, tellement serré qu'il entrait dans les chairs, et une force invisible, une inspiration satanique le poussait, lui, Bertrand, à étrangler de ses propres mains cette femme qu'il avait tant aimée, qu'il avait autrefois adorée à genoux. Le comte s'élança hors de la chambre en faisant des gestes désespérés, en prononçant des paroles incohérentes, et comme il donnait des signes d'égarement et de folie, son père,

Charles d'Artois, l'entraîna avec lui, et le soir même ils partirent pour leur terre de Sainte-Agathe, et s'y fortifièrent en cas d'attaque.

Mais le supplice de Jeanne, supplice lent et terrible, qui devait durer trente-sept ans et se terminer par une mort affreuse, ne faisait que commencer à peine. Tous les misérables qui avaient trempé dans la mort d'André se présentèrent tour à tour pour demander le prix du sang. La Cabanaise et son fils, qui avaient maintenant dans leurs mains non seulement l'honneur, mais la vie aussi de la reine, redoublèrent d'avidité et d'exigence; dona Cancia ne mit plus aucun frein à ses débauches, et l'impératrice de Constantinople somma sa nièce d'épouser son fils aîné, Robert, prince de Tarente. Jeanne, rongée par ses remords, dévorée par l'indignation, humiliée par l'arrogance de ses sujets, n'osant plus relever le front, accablée sous la honte, descendit aux prières, et se borna à demander quelques jours de délai; l'impératrice y consentit, à la condition que son fils viendrait habiter le Château-Neuf, et aurait la permission de voir la reine une fois par jour; Jeanne courba la tête en silence, et Robert de Tarente fut installé au château.

De son côté, Charles de Duras, qui, par la mort d'André, était devenu presque le chef de la famille, et qui, aux termes du testament du vieux roi, dans le cas où Jeanne mourrait sans enfans légitimes, héritait du royaume par sa femme Marie, Charles de Duras intima deux ordres à la reine : premièrement, qu'elle ne songeât pas à contracter de nouvelles noces sans le consulter sur le choix de l'époux;

secondement, qu'elle eût à l'investir sur-le-champ du titre de duc de Calabre, et pour déterminer sa cousine à ce double sacrifice, il ajouta que si elle était assez mal avisée pour lui refuser une de ces deux demandes, il livrerait à la justice les preuves du crime et les noms des meurtriers. Jeanne, fléchissant sous le poids de ce nouveau malheur, ne trouvait pas d'expédient pour l'éviter; mais Catherine, qui était seule de taille à lutter contre son neveu, répondit qu'il fallait frapper le duc de Duras dans son ambition et dans ses espérances, en lui déclarant d'abord, comme c'était la vérité, que la reine était enceinte, et si, malgré cette nouvelle, il persistait dans ses projets, qu'alors elle se chargerait de trouver quelque moyen pour jeter dans la famille de son neveu le trouble et la discorde, pour le blesser dans ses affections ou dans ses intérêts les plus intimes, pour le déshonorer publiquement dans la personne de sa femme et de sa mère.

Charles sourit froidement lorsque sa tante vint lui rapporter, de la part de la reine, que cette dernière allait mettre au monde un enfant d'André. En effet, quelle importance pouvait avoir un enfant encore à naître, et qui ne vécut réellement que peu de mois, aux yeux d'un homme qui se défaisait avec un si admirable sang-froid, et par la main même de ses ennemis, des personnes qui le gênaient dans sa carrière? Il répondit à l'impératrice que cette heureuse nouvelle, qu'elle daignait lui annoncer de sa propre bouche, loin de diminuer son indulgence pour sa cousine, l'engageait, au contraire, à lui prouver plus de bonté et plus d'intérêt; que par conséquent il

réitérait sa proposition et renouvelait sa promesse de ne pas poursuivre la vengeance de son cher André, puisque en quelque sorte le crime n'était pas entièrement consommé, s'il survivait un enfant; mais il se montra inflexible en cas de refus. Il fit comprendre adroitement à Catherine de Tarente que, comme elle était bien pour quelque chose dans la mort du prince, elle aurait dû, pour son propre compte, déterminer la reine à étouffer le procès.

L'impératrice parut vivement affectée de l'attitude menaçante de son neveu, et lui promit de faire son possible pour persuader à la reine de lui accorder tout ce qu'il lui demandait, à condition cependant que Charles lui donnât le temps nécessaire pour mener à bout une négociation aussi délicate. Mais Catherine profita du délai qu'elle avait su arracher à l'ambition du duc de Duras pour méditer sa vengeance, et s'assurer les moyens d'un infaillible succès. Après plusieurs plans accueillis avec empressement et abandonnés avec regret, elle s'arrêta à un projet infernal, inouï, et que l'esprit se refuserait à croire, s'il n'était attesté unanimement par tous les historiens. La pauvre Agnès de Duras souffrait depuis plusieurs jours d'une mystérieuse langueur, et peut-être le caractère inquiet et turbulent de son fils n'était pas la dernière cause de cette lente et pénible maladie. Ce fut sur cette mère infortunée que l'impératrice résolut de faire tomber les premiers effets de sa haine. Elle fit venir le comte de Terlizzi et sa maîtresse dona Cancia, et comme cette dernière, par ordre de la reine, assistait

Agnès depuis sa maladie, Catherine insinua à la jeune camérière, qui était alors enceinte, de substituer son urine à celle de la malade, afin que le médecin, trompé par cet indice, fût forcé d'avouer à Charles de Duras la faute et le déshonneur de sa mère. Le comte, qui, depuis la part qu'il avait prise au régicide, tremblait à chaque instant d'être dénoncé, n'eut rien à opposer aux volontés de l'impératrice, et dona Cancia, dont la tête était aussi légère que le cœur était corrompu, accueillit avec une folle gaieté l'occasion de se venger de la pruderie d'une princesse du sang, qui seule s'avisait d'être vertueuse au milieu d'une cour renommée par sa dépravation. Une fois assurée du consentement et de la discrétion de ses complices, Catherine fit circuler des bruits vagues et douteux, mais d'une terrible gravité, s'ils pouvaient être confirmés par une preuve; et, aussitôt émise, la perfide accusation arriva de confidence en confidence à l'oreille de Charles.

Saisi d'un tremblement convulsif à cette éclatante révélation, le duc fit appeler à l'instant même le médecin de la maison, et lui demanda impérieusement quelle était la cause de la maladie de sa mère. Le médecin pâlit, balbutia; mais pressé par les menaces de Charles, lui avoua qu'il avait des soupçons assez fondés pour croire que la duchesse était enceinte, mais que, comme une première fois il aurait pu se tromper, avant de se prononcer dans une matière si grave, il demandait de faire une seconde observation. Le lendemain, au moment où le docteur sortait de la chambre d'Agnès, le duc alla au-

devant de lui, et après l'avoir interrogé par un mouvement plein d'angoisse, au silence qui suivit sa demande, il comprit que ses craintes n'étaient que trop réelles. Cependant le médecin, s'armant d'une précaution excessive, déclara qu'il voulait s'en remettre à une troisième expérience. Les damnés n'ont pas d'heures plus longues que celles qui s'écoulèrent pour Charles, jusqu'au fatal instant où il acquit la certitude que sa mère était coupable. Le troisième jour, le médecin affirma en son âme et conscience qu'Agnès de Duras était enceinte.

— C'est bien, dit Charles en congédiant le docteur sans montrer aucune émotion.

Le soir, on administrait à la duchesse un remède que le médecin avait ordonné, et comme une demi-heure après elle fut assaillie de violentes douleurs, on avertit le duc qu'il fallait peut-être consulter d'autres savans, puisque l'ordonnance du médecin ordinaire, au lieu de produire une amélioration dans l'état de la malade, n'avait fait que l'empirer.

Charles monta lentement chez la duchesse, et renvoyant tous ceux qui étaient autour de son lit, sous prétexte que par leur maladresse ils ne faisaient qu'irriter les souffrances de sa mère, il s'enferma seul avec elle. La pauvre Agnès, oubliant à la vue de son fils les tortures qui déchiraient ses entrailles, lui serra la main avec tendresse, et lui sourit à travers les pleurs.

Charles, le front baigné d'une sueur froide, blême sous son teint cuivré, la prunelle horriblement dilatée, se pencha sur lamalade et lui demanda d'une voix sombre :

— Eh bien, ma mère, allez-vous un peu mieux?

— Oh! je souffre! je souffre affreusement, mon pauvre Charles! Je sens comme du plomb fondu qui coule dans mes veines. O mon fils! fais venir tes frères, pour que je puisse vous bénir une dernière fois; car je ne pourrai long-temps résister à ma douleur. Je brûle; oh! par pitié! appelez vite un médecin, je suis empoisonnée.

Charles ne bougeait pas de son chevet.

— De l'eau! répétait la mourante d'une voix entrecoupée, de l'eau! un médecin, un confesseur, mes enfans, je veux voir mes enfans!

Et comme le duc demeurait impassible, dans un morne silence, la pauvre mère, quoique affaissée par ses souffrances, croyant que la douleur avait ôté à son fils la parole et le mouvement, se leva sur son séant par un effort désespéré, et le secouant par le bras, s'écria de toute la force qui lui restait:

— Charles, mon fils! qu'as-tu? mon pauvre enfant, courage, ce ne sera rien, je l'espère; mais vite, appelez du secours; appelez mon médecin. Oh! vous ne pouvez pas vous faire une idée de ce que je souffre.

— Votre médecin, reprit Charles d'une voix lente et froide, dont chaque mot s'enfonçait dans l'âme de sa mère comme un coup de poignard, votre médecin ne peut pas venir.

— Et pourquoi? demanda Agnès atterrée.

— Parce que celui qui possédait le secret de notre honte ne devait plus vivre.

— Malheureux! s'écria la mourante au comble de

l'effroi et de la douleur, vous l'avez assassiné! vous avez peut-être empoisonné votre mère! O Charles! Charles! pitié pour votre âme.

— C'est vous qui l'avez voulu, reprit Charles d'une voix sourde; c'est vous qui m'avez poussé au crime et au désespoir; c'est vous qui êtes la cause de mon déshonneur dans ce monde et de ma perdition dans l'autre.

— Que dites-vous? Mon Charles, par pitié, ne me faites pas mourir dans cette affreuse incertitude; quel fatal égarement vous aveugle? Parlez, parlez, mon fils; je ne sens déjà plus le poison qui me dévore; que vous ai-je fait? de quoi m'a-t-on accusée?

Et elle regardait son fils d'un œil hagard, où l'amour maternel luttait encore contre la pensée atroce du parricide; puis, voyant que Charles restait muet malgré ses prières, elle répéta avec un cri déchirant:

— Parlez! au nom du ciel, parlez, avant que je meure!

— Vous êtes enceinte, ma mère!

— Moi! s'écria Agnès avec un éclat de voix qui lui brisa la poitrine. Dieu, pardonnez-lui! Charles, votre mère vous pardonne et vous bénit en mourant.

Charles se précipita à son cou, criant au secours d'une voix désespérée: il aurait maintenant voulu la sauver au prix de sa vie; mais il était trop tard. Il poussa un cri du fond de son âme, et on le trouva étendu sur le cadavre de sa mère.

On fit d'étranges commentaires à la cour sur la mort

de la duchesse de Duras et sur la disparition de son médecin; mais ce que personne ne put révoquer en doute, ce fut la sombre douleur qui creusa des rides plus profondes sur le front déjà si triste de Charles. Catherine seule comprit ce qu'il y avait de vraiment terrible dans la mélancolie de son neveu : car il était évident pour elle que le duc avait du même coup tué son médecin et empoisonné sa mère. Mais elle ne s'attendait pas à une réaction si subite et si violente dans le cœur d'un homme qui ne reculait devant aucun crime. Elle croyait Charles capable de tout, excepté de remords. Cette tristesse morne et concentrée lui parut d'un mauvais augure pour ses projets. Elle avait voulu susciter à son neveu des chagrins domestiques, pour qu'il n'eût pas le temps de s'opposer au mariage de son fils et de la reine; mais elle avait dépassé son but, et Charles, engagé dans la voie du crime par un pas terrible, ayant brisé le lien des plus saintes affections, se rejetait dans ses passions mauvaises avec une fiévreuse ardeur et un âpre sentiment de vengeance.

Catherine essaya alors de la soumission et de la douceur. Elle fit comprendre à son fils qu'il n'y avait plus pour lui qu'un moyen d'obtenir la main de la reine; c'était de flatter l'ambition de Charles et de se mettre en quelque sorte sous son patronage. Robert de Tarente comprit sa position, et cessa de faire la cour à Jeanne, qui accueillait son empressement avec une froide bienveillance, pour s'attacher aux pas de son cousin. Il montra pour lui la déférence et le respect que Charles lui-

même avait affectés pour André lorsque la pensée lui était venue de le perdre. Mais le duc de Duras ne se laissa pas tromper par les sentimens d'amitié et de dévouement que lui témoignait l'aîné de la maison de Tarente, et tout en se montrant fort touché de ce retour inattendu, il se tint en garde contre les sollicitations de Robert.

Un événement en dehors de toutes les prévisions humaines renversa les calculs des deux cousins. Un jour qu'ils étaient sortis ensemble à cheval, comme ils en avaient pris l'habitude depuis leur réconciliation hypocrite, Louis de Tarente, le plus jeune frère de Robert, qui avait toujours aimé Jeanne de cet amour chevaleresque et naïf qu'on garde enfoui comme un trésor au fond de l'âme, quand on a vingt ans et qu'on est beau comme un ange, Louis, disons-nous, qui, se tenant à l'écart de l'infâme conspiration de sa famille, n'avait pas souillé ses mains du sang d'André, entraîné par je ne sais quelle ardeur inouïe, se présenta aux portes du Château-Neuf, et tandis que son frère perdait des momens précieux à solliciter un consentement nubile, il fit lever le pont, et ordonna sévèrement aux soldats de n'ouvrir à personne. Puis, sans se préoccuper un seul instant de la colère de Charles ou de la jalousie de Robert, il s'élança à l'appartement de la reine, et là, comme dit Dominique Gravina, sans autre préambule, il consomma le mariage.

Au retour de sa promenade, Robert de Tarente, étonné que le pont ne s'abaissât pas incontinent devant lui, fit d'abord appeler à haute voix les soldats qui gardaient la

forteresse, les menaçant d'une punition sévère pour leur impardonnable négligence; mais comme les portes du château demeuraient fermées, et comme les soldats ne donnaient aucun signe de crainte ou de repentir, le prince se mit dans une affreuse colère, et il jura de faire pendre comme des chiens les misérables qui voulaient l'empêcher de rentrer chez lui. Cependant l'impératrice de Constantinople, effrayée de la sanglante querelle qui allait s'élever entre les deux frères, s'avança seule et à pied au-devant de son fils, et usant de son ascendant maternel, après l'avoir prié de maîtriser ses transports, en présence de la foule qui déjà se pressait en tumulte pour assister à cet étrange spectacle, elle lui raconta à voix basse tout ce qui s'était passé en son absence.

Un rugissement de tigre blessé s'échappa de la poitrine de Robert, et peu s'en fallut qu'aveuglé par sa rage, il ne foulât sa mère aux pieds de son cheval, qui, secondant la colère de son maître, se cabrait furieusement, et aspirait le sang par ses narines. Quand le prince eut vomi tout ce qu'il avait d'imprécations sur la tête de son frère, il tourna la bride, et s'éloignant au galop de ce château maudit, il vola chez le duc de Duras, qu'il venait de quitter à peine, pour l'informer de l'outrage et l'exciter à la vengeance.

Charles causait avec une sorte d'abandon avec sa jeune femme, qui n'était guère habituée à une conversation si paisible et à une familiarité si expansive, lorsque le prince de Tarente, brisé, haletant, trempé de

sueur, vint leur faire son incroyable récit. Charles le lui fit répéter deux fois de suite; tant l'audacieuse entreprise de Louis lui paraissait impossible. Puis passant par une brusque transition du doute à la fureur, et se frappant le front de son gantelet de fer, il s'écria que puisque la reine le mettait au défi, il saurait bien la faire trembler au milieu de son château, et dans les bras de son amant; et laissant tomber un regard accablant sur Marie, qui le suppliait en pleurant pour sa sœur, il serra fortement la main de Robert, et lui promit que tant qu'il vivrait Louis ne serait pas le mari de Jeanne.

Le soir même il s'enferma dans son cabinet et expédia des lettres à la cour d'Avignon, dont on ne tarda guère à voir les effets. Une bulle, datée du 2 juin 1346, fut adressée à Bertram des Baux, comte de Monte-Scaglioso, maître justicier du royaume de Sicile, avec ordre de prendre les informations les plus rigoureuses contre les meurtriers d'André, que le pape couvrait en même temps de son anathème, et de les punir selon les lois les plus sévères. Cependant une note secrète était jointe à cette bulle, note qui contraria vivement les desseins de Charles; car le souverain pontife commandait expressément au grand justicier de ne pas impliquer dans le procès la reine ou les autres princes du sang, pour éviter de plus grands troubles, se réservant, en sa qualité de chef suprême de l'Église et de supérieur du royaume, la faculté de les juger plus tard selon sa prudence.

Bertram des Baux déploya un grand appareil dans ce

terrible procès. On éleva une estrade dans la grande salle des tribunaux, et tous les officiers de la couronne, tous les grands dignitaires de l'état, tous les principaux barons du royaume, eurent leur siége derrière l'enceinte des magistrats. Trois jours après que la bulle de Clément IV avait été publiée dans la capitale, le maître justicier put déjà procéder à l'interrogatoire public de deux accusés. Les deux coupables qui étaient tombés les premiers sous la main de la justice étaient, comme on peut bien l'imaginer, ceux dont la condition était moins élevée et la vie moins précieuse, Tommaso Pace et maître Nicolas de Melazzo. Ils furent conduits devant le tribunal, pour être, selon l'usage, appliqués préalablement à la torture. Au moment de se rendre auprès de ses juges, le notaire, passant dans la rue à côté de Charles, avait eu le temps de lui dire à voix basse :

— Monseigneur, le temps est venu de vous rendre ma vie ; je ferai mon devoir ; je vous recommande ma femme et mes enfans.

Et, encouragé par un signe de tête de son protecteur, il marcha d'un pas ferme et d'un air délibéré. Le grand justicier, après avoir constaté de l'identité des accusés, les livra au bourreau et à ses aides, pour qu'ils eussent à les tourmenter sur la place publique, afin que leur torture servît de spectacle et d'exemple à la foule. Mais, à peine attaché à la corde fatale, un des accusés, Tommaso Pace, déclara, au grand désappointement de la foule, qu'il allait tout avouer, et demanda par conséquent qu'on le reconduisît immédiatement devant les

juges. A ces mots, le comte de Terlizzi, qui suivait les moindres gestes des accusés avec une mortelle anxiété, crut que c'en était fait de lui et des autres complices, et, usant de son autorité, au moment où Tommaso Pace, les mains liées derrière le dos, escorté par deux gardes, et suivi par le notaire, se dirigeait vers la grande salle des tribunaux, il l'attira dans une maison écartée, lui serra fortement la gorge, et le forçant ainsi à pousser la langue en dehors, il la lui coupa avec un rasoir.

Les hurlemens du malheureux qu'on venait de mutiler si cruellement frappèrent l'oreille du duc de Duras; il pénétrait dans la chambre où s'était accompli cet acte de barbarie, au moment où le comte de Terlizzi en sortait, et s'approcha du notaire, qui avait assisté à cet affreux spectacle sans donner le moindre signe d'émotion ou de crainte. Maître Nicolas de Melazzo, croyant que le même sort lui était réservé, se tourna vers le duc d'un air calme, et lui dit avec un triste sourire :

— Monseigneur, la précaution est inutile, et vous n'aurez pas besoin de me couper la langue comme le noble comte vient de le faire à mon pauvre camarade. On arrachera jusqu'aux derniers lambeaux de mes chairs avant de tirer un mot de ma bouche; je vous l'ai promis, monseigneur, et vous avez pour garant de ma parole la vie de ma femme et l'avenir de mes enfans.

— Ce n'est pas le silence que je te demande, répondit le duc d'une voix sombre; tu peux, au contraire, me débarrasser par tes révélations de tous mes ennemis à la fois, et je t'ordonne de les dénoncer au tribunal.

Le notaire baissa la tête avec une résignation douloureuse; puis, la relevant tout-à-coup avec effroi, il fit un pas vers le duc, et murmura d'une voix étouffée:

— Et la reine?

— On ne te croirait pas si tu osais la dénoncer; mais lorsque la Catanaise et son fils, lorsque le comte Terlizzi et sa femme, lorsque ses familiers les plus intimes, accusés par toi et ne pouvant endurer la torture, la dénonceront d'une voix unanime...

— Je comprends, monseigneur; il ne vous faut pas seulement ma vie, il vous faut aussi mon âme. C'est bien, encore une fois, je vous recommande mes enfans.

Et il s'achemina vers le tribunal avec un profond soupir. Le maître justicier adressa à Tommaso Pace les questions d'usage; au geste désespéré que fit le malheureux en ouvrant sa bouche ensanglantée, un frisson d'horreur courut sur l'assemblée. Mais l'étonnement et la terreur arrivèrent au comble, lorsque maître Nicolas de Melazzo, d'une voix lente et ferme, nomma l'un après l'autre tous les meurtriers d'André, excepté la reine et les princes du sang, et raconta l'assassinat du prince dans tous ses détails.

On procéda à l'instant même à l'arrestation du grand-sénéchal Robert de Cabane et des comtes de Terlizzi et de Morcone, qui se trouvaient dans la salle, et qui n'osèrent pas faire un mouvement pour se défendre. Une heure après, Filippa, ses deux filles, et dona Cancia, allèrent les rejoindre en prison, après avoir vainement imploré la protection de la reine. Quant à Charles et à Bertrand d'Ar-

tois, enfermés dans leur forteresse de Sainte-Agathe, ils défiaient la justice; en outre, plusieurs autres conjurés, au nombre desquels se trouvaient les comtes de Mileto et de Catanzaro, s'étaient soustraits par la fuite.

Aussitôt que maître Nicolas déclara qu'il n'avait plus rien à avouer, et qu'il avait dit au tribunal la vérité exacte et entière, le grand justicier prononça son arrêt au milieu du plus profond silence; et sans aucun retard, Tommaso Pace et le notaire furent liés chacun à la queue d'un cheval, et après avoir été ainsi traînés par les principales rues de la ville, ils furent pendus sur la place du marché.

On jeta les autres prisonniers au fond d'un souterrain pour être interrogés et torturés le jour suivant; et comme il arriva que le soir, se trouvant dans le même cachot, ils s'adressaient des reproches mutuels, chacun prétendant avoir été entraîné au crime par les autres, dona Cancia, dont l'étrange caractère ne se démentait pas même en face de la torture et de la mort, domina les plaintes de ses compagnons par un bruyant éclat de rire, et s'écria joyeusement :

— Voyons, mes enfans, pourquoi des récriminations si amères et de si discourtois démentis? Nous n'avons pas d'excuse, et nous sommes tous également coupables. Quant à moi, qui suis la plus jeune de tous et qui ne suis pas la plus laide, avec la permission de ces dames, si on me condamne, du moins je mourrai contentée : car il n'y a pas de jouissance en ce monde que je me sois refusée; et, je m'en vante, on pourra beaucoup me par-

donner, car j'ai beaucoup aimé; vous en savez quelque chose, messeigneurs. Et toi, méchant vieillard, continua-t-elle en s'adressant au comte de Terlizzi, ne te souviens-tu pas d'avoir couché avec moi dans l'antichambre de la reine? Voyons, ne rougis pas devant ta noble famille; faites votre confession, monseigneur, vous savez bien que je suis enceinte de votre excellence; vous savez par quel moyen nous avons fabriqué la grossesse de cette pauvre Agnès de Duras, que Dieu fasse paix à son âme! Moi je ne croyais pas que la plaisanterie tournât si vite au sérieux; vous savez tout cela et bien d'autres choses encore; épargnez-nous donc vos lamentations, qui, ma foi, commencent à devenir fort ennuyeuses, et préparons-nous à mourir joyeusement comme nous avons vécu.

En achevant ces mots, la jeune camérière bâilla légèrement, et se laissant tomber sur la paille, s'endormit d'un profond sommeil, en faisant les plus beaux rêves de sa vie.

Le lendemain, dès la pointe du jour, une foule immense encombrait les bords de la mer. Pendant la nuit on avait dressé une énorme palissade pour contenir le peuple à une telle distance qu'il pût voir les condamnés sans les entendre. Charles de Duras, à la tête d'un cortége brillant de chevaliers et de pages, monté sur un cheval magnifique, vêtu de noir en signe de deuil, se tenait près de l'enceinte. Son front rayonna d'une joie féroce, lorsque les accusés traversèrent la foule deux à deux, les poignets serrés par des cordes; car le duc

s'attendait à chaque instant à entendre sortir de leurs lèvres le nom de la reine. Mais le grand justicier, homme d'expédiens, avait prévenu les indiscrétions de toute espèce en attachant un hameçon à la langue de chacun des accusés. Ces malheureux furent torturés sur le mât d'une galère, sans que personne pût entendre un seul mot des aveux terribles que leur arrachait la douleur.

Cependant Jeanne, malgré les torts que la plupart de ses complices avaient envers elle, sentant renaître la pitié pour une femme qu'elle avait respectée comme une mère, pour ses compagnes d'enfance, pour ses amies, et peut-être un reste d'amour pour Robert de Cabane, envoya deux messagers pour supplier Bertram des Baux de faire grâce aux coupables; mais le maître justicier, ayant saisi les envoyés de la reine, leur fit subir la torture; et comme ils avouèrent avoir pris part, eux aussi, au meurtre d'André, les condamna aux mêmes supplices que les autres. Dona Cancia seule, à cause de sa position, échappa à la question, et son arrêt fut différé jusqu'au jour de son accouchement.

Or, tandis que la belle camériste retournait à sa prison, en jetant un sourire aux plus beaux cavaliers qu'elle pouvait distinguer dans la foule, passant à côté de Charles de Duras, elle lui fit signe d'approcher, et comme à cause du même privilége sa langue n'était pas percée d'un fil de fer, elle lui parla quelque temps à voix basse.

Charles pâlit affreusement, et portant la main sur son épée, s'écria :

— Misérable !

— Vous oubliez, monseigneur, que je suis sous la protection de la loi.

— O ma mère ! ma pauvre mère ! murmura Charles d'une voix étouffée ; et il tomba à la renverse.

Le jour suivant, le peuple, plus matinal que le bourreau, demandait sa proie à grands cris. Toutes les troupes nationales ou mercenaires dont l'autorité judiciaire pouvait disposer, échelonnées dans les rues, opposaient des digues au torrent de la foule. Cet instinct de cruauté inassouvie qui dégrade trop souvent la nature humaine, s'était réveillé dans la populace ; le vertige de la haine, la démence du sang tournaient les têtes, échauffaient les imaginations altérées de vengeances ; des groupes d'hommes et de femmes rugissant comme des bêtes fauves, menaçaient d'abattre les murs de la prison, si on ne leur livrait les condamnés pour les conduire au supplice ; et une rumeur immense, égale, continue, s'élevait comme le grondement du tonnerre et allait glacer d'effroi le cœur de la reine.

Cependant, malgré toute la bonne volonté que monseigneur Bertram des Baux, comte de Monte-Scaglioso, avait mise à contenter le vœu populaire, tous les préparatifs pour cette exécution solennelle n'avaient pu être prêts qu'à midi, à l'heure où le soleil embrasait la ville de ses rayons les plus ardens. Ce fut d'abord un cri énorme, poussé par dix mille poitrines haletantes, au moment où le bruit courut sur la foule que les condamnés allaient paraître ; puis il se fit un instant de silence, et les

portes de la prison roulèrent lentement sur leurs gonds rouillés et grinçans. Un triple rang de cavaliers, la visière basse et la lance en arrêt, ouvrit la marche, et au milieu des huées et des malédictions sortirent l'un après l'autre les condamnés, chacun lié sur une charrette, bâillonné et nu jusqu'à la ceinture, au milieu de deux bourreaux qui étaient chargés de les torturer le long du chemin. Sur la première charrette était l'ancienne blanchisseuse de Catane, devenue depuis grande-sénéchale et gouvernante de la reine, madame Filippa de Cabane, et les deux bourreaux qui se tenaient à sa droite et à sa gauche, un peu en arrière, la flagellaient avec tant de fureur, que le sang qui jaillissait de ses plaies laissa une longue trace dans toutes les rues que traversa le cortége.

Immédiatement après leur mère, suivaient, sur deux charrettes différentes, les comtesses de Terlizzi et de Morcone, dont l'aînée n'avait pas plus de dix-neuf ans. Les deux sœurs étaient d'une beauté si admirable, qu'un murmure d'étonnement s'éleva de la multitude, et des regards avides s'attachèrent sur leurs épaules nues et frémissantes. Mais en contemplant ces formes ravissantes et enviées, un sourire féroce échappait aux hommes chargés de leur supplice ; armés de rasoirs, ils leur enlevaient des lambeaux de chair avec une voluptueuse lenteur, et les jetaient à la foule, qui se les disputait avec acharnement, et désignait aux bourreaux l'endroit du corps des victimes qu'elle désirait de préférence.

Robert de Cabane, grand-sénéchal du royaume, les comtes de Terlizzi et de Morcone, Raymond Pace, frère

de l'ancien valet de chambre, qui avait été exécuté deux jours auparavant, et plusieurs autres condamnés, traînés également sur des charrettes, étaient en même temps fustigés avec des cordes et écorchés avec des rasoirs; mais leurs chairs étaient arrachées avec des tenailles rouges et jetées sur des réchauds de braise. Tout le long de la route on n'entendit pas un cri de douleur sortir de la bouche du grand-sénéchal, il ne se tordit pas une fois sous ses atroces souffrances; et cependant les bourreaux qui le tourmentaient y avaient mis tant de rage, que le malheureux était mort avant d'arriver au lieu du supplice.

Au centre de la place de Sant' Eligio, on avait élevé un immense bûcher; c'est là que l'on transporta les condamnés, et on jeta sur les flammes ce qui restait de leurs corps mutilés. Le comte de Terlizzi et la grande-sénéchale vivaient encore; et deux larmes de sang coulèrent des yeux de la malheureuse mère, quand elle vit jeter au feu le cadavre de son fils et les restes palpitans de ses deux filles, qui par leurs cris étouffés montraient qu'elles n'avaient pas encore cessé de souffrir. Mais tout-à-coup, un bruit épouvantable couvrit les hurlemens des victimes, l'enceinte se brisa, renversée par le peuple, et des furieux, se ruant sur le bûcher, armés de sabres, de haches et de couteaux, arrachant aux flammes les corps des condamnés morts ou vivans, les mirent en pièces, et emportèrent leurs os, en mémoire de cette horrible journée, pour en fabriquer des sifflets et des manches de poignard.

Le spectacle de ces affreux supplices n'avait pas rassasié la vengeance de Charles de Duras. Secondé par le maître justicier, il provoquait tous les jours des exécutions nouvelles, et bientôt la mort d'André ne fut plus qu'un prétexte pour exterminer légalement tous ceux qui s'opposaient à ses desseins. Mais Louis de Tarente, qui s'était emparé de l'âme de Jeanne et sollicitait avec ardeur les dispenses nécessaires pour légitimer son mariage, regardant désormais comme un affront personnel tous les actes de haute juridiction qui s'exerçaient contre sa volonté et en violation flagrante des droits de la reine, arma tous ses adhérens, et grossissant sa bande de tous les aventuriers qu'il put faire entrer à sa solde, mit sur pied une force suffisante pour défendre son parti et résister aux envahissemens de son cousin. Naples se trouva alors divisée en deux camps ennemis qui en venaient aux mains sous le moindre prétexte, et ces escarmouches journalières étaient toujours suivies de quelque scène de pillage ou de mort.

Cependant, pour suffire aux exigences de ses soldats mercenaires et pour soutenir sa lutte intestine contre le duc de Duras et son propre frère Robert, Louis de Tarente avait besoin d'argent, et il se trouva un jour que les coffres de la reine étaient vides. Jeanne retombait déjà dans son morne désespoir, et son amant, brave et généreux qu'il était, s'efforçait de la rassurer de son mieux, sans trop savoir lui-même comment il se tirerait d'un pas si difficile. Mais sa mère Catherine, dont l'ambition était satisfaite en voyant un de ses fils, n'importe

lequel, arriver au trône de Naples, vint inopinément à leur secours, et promit d'une voix solennelle que peu de jours lui suffiraient pour déposer aux pieds de sa nièce un si riche trésor, que, toute reine qu'elle était, elle n'en avait jamais rêvé de pareil.

L'impératrice prit alors avec elle la moitié des troupes de son fils, et marchant sur Sainte-Agathe, assiégea la forteresse, dans laquelle Charles et Bertrand d'Artois s'étaient réfugiés pour se soustraire aux poursuites de la justice. Le vieux comte, frappé d'étonnement à la vue de cette femme qui avait été l'âme de la conspiration, ne comprenant rien à sa démarche hostile, lui envoya des messagers pour lui demander en son nom quel était le but de ce déploiement de forces militaires. A quoi Catherine répondit ces propres paroles, que nous traduisons littéralement :

— Mes très-chers, rapportez de notre part à Charles, notre fidèle ami, que nous désirons parler avec lui en secret d'une affaire qui nous intéresse également tous les deux, et qu'il ne s'effraie pas de nous voir arriver en ennemie, car nous l'avons fait à dessein et pour une certaine cause que nous lui expliquerons dans notre entretien. Nous savons qu'il est retenu au lit par sa goutte : voilà pourquoi nous ne nous étonnons guère qu'il ne soit pas venu à notre rencontre. Veuillez donc le saluer et le rassurer de notre part, et dites-lui que nous demandons d'entrer dans sa terre, si tel est son bon plaisir, avec messire Nicolas Acciajuoli, notre intime conseiller, et dix de nos soldats seulement, pour causer avec lui d'un

sujet grave que nous ne pouvons pas confier aux messagers.

Revenu de sa surprise à la suite d'explications si franches et si amicales, Charles d'Artois envoya son fils Bertrand au-devant de l'impératrice, pour la recevoir avec tout le respect dû à son rang et à sa haute position dans la cour de Naples. Catherine monta vivement au château avec les marques de la joie la plus sincère, et après s'être informée de la santé du comte en lui témoignant les sentimens de la plus cordiale amitié, restée seule avec lui, baissant la voix d'un air mystérieux, elle lui expliqua que l'objet de sa visite était de consulter sa vieille expérience sur les affaires de Naples, et de solliciter sa coopération active en faveur de la reine; mais que, comme rien ne la pressait de quitter Sainte-Agathe, elle attendrait le rétablissement du comte pour profiter de ses lumières et l'informer de la marche des événemens depuis son éloignement de la cour. Enfin elle sut captiver si bien la confiance du vieillard et dissiper si adroitement ses soupçons, qu'il la pria d'honorer le château de sa présence aussi long-temps que les affaires le lui permettraient, et reçut peu à peu toute la troupe dans ses murs. C'était ce que Catherine attendait : le jour où son armée s'installa à Sainte-Agathe, elle entra dans la chambre du comte d'un air courroucé, suivie de quatre soldats, et saisissant le vieillard à la gorge :

— Misérable traître! s'écria-t-elle d'une voix sévère, tu ne sortiras pas de nos mains avant de recevoir le châtiment que tu mérites. En attendant, montre-moi le

lieu où tu as caché ton trésor, si tu ne veux pas que je jette ton corps en pâture aux corbeaux qui s'abattent sur les donjons de ta forteresse.

Le comte, étroitement garrotté, le poignard sur la poitrine, n'essaya pas même de crier au secours : il tomba à genoux et supplia l'impératrice d'épargner au moins la vie de son fils, qui ne s'était pas encore guéri de la noire mélancolie qui troublait sa raison depuis l'horrible catastrophe, et se traînant péniblement jusqu'à l'endroit où il avait enfoui son trésor, il le montra du doigt à l'impératrice, en répétant au milieu de ses sanglots :

— Prenez tout, prenez ma vie; mais sauvez mon fils.

Catherine ne se posséda pas de joie en voyant étalés à ses pieds des vases d'un travail exquis et d'une richesse prodigieuse, des écrins de perles, de diamans et de rubis d'une valeur incalculable, des coffres remplis de lingots d'or, et toutes ces merveilles asiatiques qui dépassent les rêves de l'imagination la plus somptueusement effrénée. Mais lorsque le vieillard, d'une voix tremblante, insista pour obtenir au prix de sa fortune et de sa vie la liberté de son fils, l'impératrice, reprenant son impitoyable froideur, lui répondit durement :

— J'ai déjà donné l'ordre qu'on amène ici votre fils ; mais préparez-vous à lui faire vos adieux éternels, car il va être dirigé sur la forteresse de Melfi; et vous, selon toutes les probabilités, vous finirez vos jours au fond du château de Sainte-Agathe.

Telle fut la douleur qu'éprouva le pauvre comte à cette séparation violente, que peu de jours après on le trouva

mort dans son cachot, les lèvres couvertes d'une écume sanglante et les poignets rongés par désespoir. Quant à Bertrand, il ne lui survécut pas long-temps. Achevant de perdre la raison à la nouvelle de la mort de son père, il se pendit aux barreaux de sa prison. Ainsi les meurtriers d'André se détruisaient les uns les autres, comme des animaux venimeux enfermés dans la même cage.

Catherine de Tarente, emportant le trésor qu'elle avait si loyalement gagné, arriva à la cour de Naples, fière de son triomphe et méditant de vastes projets. Mais de nouveaux malheurs étaient arrivés pendant son absence. Charles de Duras, après avoir sommé la reine une dernière fois de lui accorder le duché de Calabre, titre qui avait toujours appartenu à l'héritier présomptif de la couronne, outré de son refus, avait écrit des lettres à Louis de Hongrie, pour l'inviter à prendre possession du royaume, s'engageant de l'aider dans l'entreprise de toutes ses forces, et de lui livrer les principaux auteurs de la mort de son frère, qui avaient échappé jusqu'ici aux investigations de la justice.

Le roi de Hongrie accepta ces offres avec empressement, et prépara une armée pour venger la mort d'André et marcher à la conquête de Naples. Les larmes de sa mère Élisabeth et les conseils de frère Robert, l'ancien ministre, qui s'était réfugié à Bude, le confirmèrent dans ses projets de vengeance. Il s'était déjà plaint amèrement à la cour d'Avignon, qu'après avoir puni des assassins subalternes on laissait dans une impunité révoltante la principale coupable, qui, encore souillée du sang de son

mari, continuait sa vie de débauches et d'adultère. A quoi le pape répondait avec douceur, que tant que cela dépendrait de lui, il n'aurait pas manqué de donner satisfaction à des plaintes légitimes ; mais que l'accusation devait être nettement formulée et appuyée par des preuves; que certainement la conduite de Jeanne pendant et après la mort de son mari était blâmable; cependant Sa Majesté devait considérer que l'Église de Rome, qui cherche avant tout la vérité et la justice, procédait toujours avec la plus grande circonspection, et que surtout dans une affaire aussi grave elle ne pouvait pas juger d'après les apparences.

De son côté, Jeanne, effrayée de ces préparatifs de guerre, avait envoyé des ambassadeurs à la république de Florence, pour se justifier du crime qui lui était imputé par l'opinion publique, et n'avait point hésité d'adresser des excuses même à la cour de Hongrie; mais le frère d'André avait répondu par une lettre d'un laconisme foudroyant :

« Ta vie précédente si désordonnée, le pouvoir exclusif que tu t'es arrogé dans le royaume, la vengeance des meurtriers de ton mari négligée par toi, l'autre mari que tu as épousé, et ton excuse même, sont des preuves suffisantes que tu as été complice de la mort de ton mari. »

Catherine ne se laissa pas décourager par les menaces de Louis de Hongrie, et envisageant la position de son fils et de la reine avec ce coup d'œil froid et clair qui ne la trompait jamais, elle comprit qu'il n'y avait point

d'autre moyen de salut que de se réconcilier avec Charles, leur mortel ennemi, en lui accordant tout ce qu'il demandait. Alors de deux choses l'une : ou il les aiderait à repousser le roi de Hongrie, et plus tard, quand le danger plus pressant serait passé, on réglerait les comptes, ou il succomberait, et au moins ils auraient la satisfaction en tombant de l'entraîner avec eux dans leur chute.

L'accord fut conclu dans les jardins du Château-Neuf, où Charles se rendit sur l'invitation de la reine et de sa tante. Jeanne accorda à son cousin de Duras le titre tant désiré de duc de Calabre, et Charles, se voyant déclaré par ce fait l'héritier du royaume, marcha sans délai sur l'Aquila, qui avait déjà levé le drapeau de Hongrie. Le malheureux ne prévit pas qu'il courait droit à sa perte.

Quand l'impératrice de Constantinople vit cet homme, qu'elle haïssait plus que tous les autres, s'éloigner joyeusement, elle le contempla d'un air sombre, devinant, par un instinct de femme, qu'il lui arriverait malheur ; puis, comme elle n'avait plus de trahisons et de vengeances à consommer sur la terre, frappée d'un mal inconnu, elle s'éteignit subitement sans pousser une plainte et sans exciter un regret.

Cependant le roi de Hongrie ayant traversé l'Italie avec une armée redoutable, entra dans le royaume du côté de la Pouille; il avait partout reçu sur son passage des marques d'intérêt et de sympathie, et Alberto et Martino della Scala, seigneurs de Vérone, pour prouver qu'ils s'associaient de tous leurs vœux à son entreprise,

lui avaient donné trois cents cavaliers. La nouvelle de l'arrivée des Hongrois jeta la cour napolitaine dans une alarme impossible à décrire. On avait espéré que le roi serait arrêté dans sa marche par le légat du pape, qui était venu à Foligno lui défendre, au nom du saint-père, et sous peine d'excommunication, de passer outre sans le consentement du saint-siége; mais Louis de Hongrie avait répondu au légat de Clément, qu'une fois maître de Naples il se serait toujours regardé comme feudataire de l'Église, mais que jusque là il ne devait rendre compte qu'à Dieu et à sa conscience. Aussi, l'armée vengeresse était-elle tombée comme la foudre au cœur du royaume, avant qu'on eût songé à prendre des mesures sérieuses pour la repousser. Il n'y avait qu'un parti à prendre : la reine, après avoir assemblé les barons qui lui étaient les plus attachés, leur fit jurer fidélité et hommage à Louis de Tarente, qu'elle leur présenta comme son mari, et après s'être séparée en pleurant de ses plus fidèles sujets, s'embarqua secrètement, au milieu de la nuit, sur une galère provençale, et partit pour Marseille. Louis de Tarente, suivant les inspirations de son caractère aventureux et chevaleresque, sortit de Naples, à la tête de trois mille cavaliers et d'un nombre considérable de fantassins, et alla se camper sur les bords du Vulturne, pour en contester le passage à l'armée ennemie; mais le roi de Hongrie avait prévu ce plan stratégique, et tandis que son adversaire l'attendait à Capoue, il arriva à Bénévent par les montagnes d'Alife et de Morcone, et reçut, le jour même, les envoyés na-

politains, qui, après l'avoir félicité sur son entrée par un magnifique morceau d'éloquence, lui offrirent les clefs de la ville, et lui jurèrent obéissance comme au successeur légitime de Charles d'Anjou. La nouvelle de la reddition de Naples se répandit bientôt dans le camp de la reine, et tous les princes du sang et les chefs de l'armée, abandonnant Louis de Tarente, se réfugièrent dans la capitale. La résistance devenait impossible : Louis, accompagné de son conseiller intime, Nicolas Acciajuoli, se rendit à Naples le soir même où ses parens l'avaient quitté pour se soustraire à l'ennemi. Tout espoir de salut s'évanouissait d'heure en heure ; ses frères, ses cousins le suppliaient de s'éloigner rapidement pour ne pas attirer sur la ville entière la vengeance du roi : malheureusement, il n'y avait dans le port aucun navire en état de faire voile. L'effroi des princes était à son comble ; mais Louis, se confiant à son étoile, se jeta avec le brave Acciajuoli dans un bateau à demi brisé, et ordonnant à quatre matelots de ramer de toutes leurs forces, disparut au bout de quelques minutes, laissant sa famille dans la consternation, jusqu'au moment où l'on apprit qu'il avait gagné Pise, d'où il était parti pour rejoindre la reine en Provence.

Charles de Duras et Robert de Tarente, qui étaient les aînés des deux branches royales, après s'être consultés à la hâte, décidèrent d'adoucir le courroux du monarque hongrois par la soumission la plus complète ; et, laissant à Naples leurs jeunes frères, se dirigèrent promptement sur Aversa, où le roi s'était établi. Louis les reçut

avec tous les signes d'une vive amitié, et leur demanda avec intérêt pourquoi leurs frères n'étaient pas avec eux; à quoi les princes répondirent que leurs jeunes frères étaient restés à Naples pour préparer au roi une réception digne de sa majesté. Louis les remercia de ces intentions bienveillantes; mais il les pria en même temps d'inviter les jeunes princes à venir auprès de lui, ajoutant qu'il lui serait infiniment plus agréable d'entrer à Naples au milieu de toute sa famille, et qu'il lui tardait beaucoup d'embrasser ses jeunes cousins. Charles et Robert, se conformant aux volontés du roi, envoyèrent aussitôt leurs écuyers pour engager leurs frères à se rendre à Aversa : mais Louis de Duras, le plus âgé des enfans, pria les autres avec beaucoup de larmes de ne pas obéir à cet ordre, et répondit aux messagers qu'un violent mal de tête l'empêchait de quitter Naples. Une excuse aussi puérile ne pouvait manquer d'irriter Charles, et le même jour, un ordre précis et formel, qui n'admettait aucun retard, obligea les malheureux enfans de se présenter au monarque. Louis de Hongrie les embrassa cordialement les uns après les autres, leur fit plusieurs questions d'un air affectueux, les retint à souper, et ne les congédia que fort tard dans la nuit.

Au moment où le duc de Duras se retirait dans son appartement, Lello de l'Aquila et le comte de Fondi se glissèrent mystérieusement près de son lit, et s'étant assurés que personne ne pouvait les entendre, l'avertirent que le roi avait décidé, dans un conseil tenu le matin, de lui donner la mort et d'ôter en même temps la liberté

aux autres princes. Charles les écouta jusqu'au bout d'un air incrédule, et soupçonnant une trahison, leur répondit sèchement qu'il avait trop de confiance dans la loyauté de son cousin pour ajouter foi à une si noire calomnie. Lello insista, le suppliant, au nom des personnes qui lui étaient les plus chères, d'écouter leur avis; mais le duc, impatienté, lui ordonna sévèrement de sortir.

Le lendemain, même accueil de la part du roi, mêmes caresses aux enfans, même invitation à souper. Le festin était magnifique; des flots de lumière inondaient la salle et jetaient des reflets éblouissans, des vases d'or étalés sur les tables, les fleurs répandaient leurs parfums enivrans, les vins fumaient dans les coupes, ou ruisselaient des amphores comme des jets de rubis; des discours bruyans, interrompus, inachevés, se croisaient en tous sens, et la joie empourprait tous les visages.

Charles de Duras soupait en face du roi à une table séparée, au milieu de ses frères. Peu à peu son regard était devenu fixe et son front rêveur. Il songeait que dans cette salle même avait dû souper André, la veille de sa fin tragique, et que de tous ceux qui avaient contribué à sa mort, les uns avaient expiré dans les tourmens, les autres languissaient en prison; la reine, exilée, fugitive, implorait la pitié des étrangers; lui seul était libre. Cette pensée le fit tressaillir. Il s'applaudissait en lui-même de la profonde habileté avec laquelle il avait mené sa trame infernale, et secouant son air de tristesse, il souriait avec une expression d'orgueil indéfinissable. L'insensé se moquait en ce moment de la justice de Dieu. Mais Lello de

l'Aquila, qui servait à table, se penchant à son oreille, lui répéta d'une voix sombre :

— Malheureux duc, pourquoi avez-vous refusé de me croire? Fuyez, il en est temps encore.

Charles, fâché de l'obstination de cet homme, le menaça, s'il avait le malheur d'ajouter un seul mot, de répéter au roi tout haut ses paroles.

— J'ai fait mon devoir, murmura Lello en inclinant la tête; maintenant, qu'il advienne de vous ce que Dieu aura disposé.

Comme il achevait de parler, le roi se leva, et au moment où le duc s'approchait de lui pour prendre congé, changeant tout-à-coup de visage, il s'écria d'une voix terrible :

— Traître! tu es enfin dans nos mains, tu mourras comme tu l'as mérité; mais avant d'être livré au bourreau, avoue de ta propre bouche les trahisons dont tu t'es rendu coupable envers notre royale majesté, afin qu'il n'y ait pas besoin d'autre témoignage pour te condamner à une peine proportionnée à tes crimes. A nous deux maintenant, duc de Duras. — Dis-moi d'abord pourquoi, par tes infâmes manœuvres, aidant ton oncle le cardinal de Périgord, as-tu empêché le couronnement de mon frère, ce qui l'ayant privé de toute autorité royale, l'a conduit à une fin si malheureuse? Oh! n'essaie pas de nier. — Voilà la lettre scellée de ton sceau; tu l'as écrite en secret, elle t'accuse en public. — Pourquoi, après nous avoir attiré ici pour venger la mort de notre frère, mort que tu as sans doute procurée, tournant subitement au

parti de la reine, as-tu marché contre notre ville de l'Aquila, osant lever une armée contre nos fidèles sujets? Tu espérais, traître, te servir de nous comme d'un marche-pied pour monter au trône, après t'être débarrassé de tous les autres concurrens. Tu aurais ensuite attendu notre départ pour tuer le vicaire que nous aurions laissé à notre place et t'emparer ainsi du royaume. Mais, cette fois, ta prévoyance a été en défaut. — Il y a enfin un autre crime qui surpasse tous les autres, crime de haute-trahison, et que je punirai sans pitié. Tu as enlevé la femme que Robert, notre aïeul, nous avait destinée par le testament dont tu avais connaissance. Réponds, misérable, comment t'excuseras-tu d'avoir volé la princesse Marie?

La colère avait tellement altéré la voix de Louis, que le son de ces dernières paroles ressembla à un rugissement de bête fauve; ses yeux brillaient d'un éclat fiévreux, ses lèvres étaient pâles et tremblantes. Charles et ses frères tombèrent à genoux, glacés d'une terreur mortelle, et le malheureux duc essaya deux fois de parler; mais ses dents claquaient avec une telle force, qu'il ne put articuler un seul mot. Enfin jetant les yeux autour de lui, et voyant ses pauvres frères innocens qu'il venait de perdre par sa faute, il reprit un peu de courage, et s'adressant au roi:

— Monseigneur, lui dit-il, je vois que vous me regardez d'un visage terrible, ce qui me fait trembler et frémir. Mais, je vous en supplie à genoux, si j'ai manqué, ayez pitié de moi, car Dieu m'est témoin que je ne vous ai pas appelé dans le royaume dans une intention cou-

pable ; mais j'ai toujours désiré et je désire votre domination dans toute la sincérité de mon âme. Et maintenant, j'en suis sûr, des conseillers perfides m'ont attiré votre haine. S'il est vrai que je me suis rendu armé près de l'Aquila, ainsi que vous venez de le dire, je n'ai pu faire autrement, forcé que j'étais par la reine Jeanne ; mais aussitôt que j'ai appris votre arrivée à Fermo, j'ai fait retirer mes troupes. J'espère donc en Jésus-Christ, obtenir de vous grâce et merci, au nom de mes anciens services et de ma fidélité à toute épreuve. Cependant, comme je vous vois irrité contre moi, je me tais, et j'attends que votre fureur soit passée. Encore une fois, monseigneur, ayez compassion de nous, puisque nous sommes dans les mains de votre majesté.

Le roi, détournant la tête, s'éloigna lentement, et confia les prisonniers à Étienne Vayvoda et au comte de Zomic, qui les firent garder, pendant la nuit, dans une pièce attenante aux appartemens du roi. Le jour suivant, Louis, ayant entendu de nouveau son conseil, ordonna que Charles de Duras fût égorgé au même endroit où on avait étranglé le pauvre André, et envoya les autres princes du sang chargés de chaînes en Hongrie, où ils furent long-temps détenus prisonniers. Charles, frappé de vertige par un malheur si inattendu, écrasé par le souvenir de ses crimes, tremblant lâchement en face de la mort, était resté comme anéanti. Accroupi sur ses genoux, le visage caché dans ses mains, laissant échapper de temps à autre des sanglots convulsifs, il cherchait à fixer les pensées qui tourbillonnaient dans sa tête comme

un rêve monstrueux. Il faisait nuit dans son âme ; mais à chaque instant ces ténèbres intérieures étaient déchirées par des éclairs, et sur le fond sombre de son désespoir passaient des figures dorées, qui s'envolaient en lui jetant un sourire railleur. Puis des voix de l'autre monde bourdonnaient à ses oreilles ; il voyait défiler devant lui une longue procession de fantômes, comme le jour où maître Nicolas de Melazzo lui avait montré les conjurés disparaissant par un souterrain du Château-Neuf. Seulement, les spectres tenaient cette fois leurs têtes à la main, et les secouant par les cheveux, faisaient jaillir sur lui des gouttes de sang. D'autres agitaient des fléaux ou brandissaient des rasoirs, chacun menaçait de le frapper de l'instrument de son supplice. Poursuivi par ce sabbat infernal, le malheureux ouvrait la bouche pour un cri suprême, mais le souffle manquait à sa poitrine, et la voix expirait sur ses lèvres. Alors il voyait sa mère lui tendant les bras de loin, et il lui paraissait dans son trouble que s'il avait pu parvenir jusqu'à elle, il était sauvé. Mais à chaque pas, les deux bords du chemin se serraient de plus en plus, il laissait des lambeaux de chair accrochés aux murailles, et lorsque, haletant, nu, ensanglanté, il touchait au but de sa course, sa mère s'éloignait encore, et tout était à recommencer. Les fantômes couraient toujours après lui en ricanant, et hurlaient à son oreille :

— Maudit soit l'infâme qui a tué sa mère !

Charles fut arraché à cette horrible crise par les pleurs de ses frères, qui venaient l'embrasser pour la dernière fois, avant de monter sur la galère qui devait les emporter

à leur destination. Le duc leur demanda pardon d'une voix sourde, et retomba dans son désespoir. Les enfans se traînaient par terre, demandaient à grands cris de partager le sort de leur frère, et imploraient la mort comme un adoucissement à leur peine. On parvint enfin à les séparer, mais le bruit de leurs plaintes retentit encore long-temps dans le cœur du condamné. Après quelques instans de silence, deux soldats et deux écuyers hongrois entrèrent dans la chambre pour annoncer au duc de Duras que son heure était arrivée.

Charles les suivit sans faire aucune résistance jusqu'au fatal balcon où André avait été étranglé. Arrivé là, on lui demanda s'il voulait se confesser. Et sur sa réponse affirmative, on fit venir un moine du même couvent où la terrible scène allait se passer, qui écouta la confession de tous ses péchés, et lui donna l'absolution. Le duc se leva ensuite et marcha jusqu'à la place où on avait terrassé André pour lui passer au cou le cordon, et là, s'agenouillant de nouveau, il demanda aux exécuteurs :

— Mes amis, dites-moi, de grâce, s'il y a encore quelque espoir pour ma vie ?

Et comme ils répondirent que non, Charles s'écria :

— Faites donc ce qui vous a été commandé.

A ces mots, un des écuyers plongea l'épée dans sa poitrine, l'autre lui trancha la tête avec un couteau, et son cadavre fut jeté par-dessus le balcon dans le jardin, où le corps d'André était demeuré trois jours sans sépulture.

Alors le roi de Hongrie, précédé toujours de son dra-

peau mortuaire, se mit en marche pour Naples, refusant tous les honneurs qu'on voulait lui rendre, renvoyant le dais sous lequel il aurait dû entrer, sans s'arrêter pour donner audience aux élus de la cité, sans répondre aux acclamations de la foule. Armé de toutes pièces, il alla droit au Château-Neuf, laissant derrière lui la désolation et la peur. Le premier acte par lequel il inaugura son entrée dans la capitale fut l'ordre de brûler sur-le-champ dona Cancia, dont le supplice, ainsi que nous l'avons dit, avait été retardé à cause de sa grossesse. Elle fut comme les autres traînée sur une charrette jusqu'à la place de Sant'-Eligio, et jetée sur le bûcher. La jeune camérière, dont les souffrances n'avaient pu flétrir la beauté, s'était parée comme pour un jour de fête, et folle et rieuse jusqu'au dernier moment, elle ne cessa de railler ses bourreaux et d'envoyer des baisers à la foule.

Peu de jours après, le roi fit arrêter Godefroy de Marsan, comte de Squillace, grand-amiral du royaume, et lui promit la vie sauve, à condition qu'il ferait tomber dans ses mains Conrad de Catanzaro, un de ses parens, accusé d'avoir aussi conspiré contre André. Et le grand-amiral, achetant sa grâce au prix d'une trahison infâme, n'eut pas horreur d'envoyer son propre fils pour engager Conrad à rentrer dans la ville. Le malheureux fut livré au roi, qui le fit rouer vif sur une roue garnie de rasoirs. Mais le spectacle de ces cruautés, au lieu de calmer la colère du roi, paraissait l'envenimer davantage. Tous les jours, de nouvelles dénonciations amenaient de nouveaux supplices. Les prisons regorgeaient d'accusés,

et Louis sévissait avec une ardeur renaissante; on en vint bientôt à craindre qu'il ne traitât la ville et tout le royaume comme si la nation entière avait contribué à la mort d'André. Des murmures s'élevèrent alors contre cette domination barbare, et tous les vœux se tournèrent vers la reine fugitive. Les barons napolitains avaient prêté à contre-cœur leur serment de fidélité; et lorsque le tour des comtes de San Severino arriva, craignant quelque piége, ils refusèrent de paraître tous à la fois en présence du Hongrois, et se fortifiant dans la ville de Salerne, ils envoyèrent d'abord l'archevêque Roger, leur frère, pour s'assurer des intentions du roi à leur égard. Mais Louis le reçut magnifiquement et le nomma son conseiller privé et grand protonotaire du royaume. Alors seulement Robert de San Severino, et Roger, comte de Clairmont, se hasardèrent à venir devant le roi; et après lui avoir prêté hommage, ils se retirèrent dans leurs terres. Les autres barons avaient imité leur réserve, et, cachant leur mécontentement sous une apparence de respect, attendaient le moment favorable pour secouer le joug étranger.

Cependant la reine était arrivée à Nice après cinq jours de navigation sans éprouver aucun obstacle dans sa fuite. Son passage à travers la Provence fut une espèce de triomphe. Sa beauté, sa jeunesse, ses malheurs, tout, jusqu'aux bruits mystérieux qui couraient sur son aventure, contribuait à réveiller l'intérêt du peuple provençal. On improvisa des jeux et des fêtes pour adoucir l'amertume de l'exil à la princesse proscrite; mais au milieu des

transports de joie que les bourgs, les châteaux et les villes faisaient éclater de toutes parts, Jeanne, accablée d'une éternelle tristesse, dévorait sa douleur muette et ses brûlans souvenirs.

Aux portes d'Aix, elle trouva le clergé, la noblesse et les premiers magistrats, qui l'accueillirent respectueusement, mais sans donner aucune marque d'enthousiasme. A mesure que la reine avançait, son étonnement redoublait en remarquant la froideur du peuple et l'air sombre et contraint des grands qui l'escortaient. Mille sujets d'inquiétude se présentaient à son esprit alarmé, et elle alla jusqu'à craindre quelque intrigue du roi de Hongrie. A peine le cortége était-il arrivé au Château-Arnaud, que les nobles, se partageant en deux ailes, firent passer la reine, son conseiller Spinelli et deux femmes ; puis, fermant les rangs, séparèrent Jeanne du reste de sa suite. Après quoi, chacun à son tour, ils se mirent à garder les portes de la forteresse.

Il n'y avait plus aucun doute, la reine était prisonnière; mais il lui était impossible de deviner la cause de cette étrange mesure. Elle interrogea les hauts dignitaires, qui, tout en protestant de leur dévouement et de leur respect, refusèrent de s'expliquer tant qu'ils n'auraient pas reçu des nouvelles d'Avignon. En attendant, on ne manquait pas de prodiguer à Jeanne tous les honneurs qu'on peut rendre à une reine; mais elle était gardée à vue et on lui défendait de sortir. Cette nouvelle contrariété augmenta son chagrin; elle ignorait ce que Louis de Tarente était devenu, et son imagination, toujours

prompte à se forger des malheurs, lui répétait sans cesse qu'elle aurait bientôt à en déplorer la perte.

Louis de Tarente, accompagné toujours de son fidèle Acciajuoli, après bien des fatigues, avait été jeté par les flots au port Pisan, et de là avait pris la route de Florence, pour demander quelques secours d'hommes et d'argent; mais les Florentins avaient décidé de garder une neutralité absolue; par conséquent ils refusèrent de le recevoir dans leur ville. Le prince, ayant perdu ce dernier espoir, roulait dans son esprit de sombres projets, lorsque Nicolas Acciajuoli lui dit d'un ton résolu :

—Monseigneur, il n'est pas donné aux hommes de jouir continuellement d'un sort prospère; il y a des malheurs en dehors de la prévoyance humaine. Vous étiez riche et puissant; vous voilà maintenant déguisé, fugitif, mendiant les secours des autres. Il faut que vous vous réserviez à des jours meilleurs. Il me reste encore une fortune assez considérable; j'ai des parens et des amis dont les biens sont à ma pleine disposition; tâchons de parvenir jusqu'à la reine, et arrêtons sur-le-champ ce qu'il nous reste à faire. Quant à moi, je ne manquerai jamais de vous défendre et de vous obéir comme à mon maître et seigneur.

Le prince accepta avec la plus vive reconnaissance des offres si généreuses, et répondit à son conseiller qu'il remettait dans ses mains sa personne et tout ce qui lui restait d'avenir. Acciajuoli, non content de servir son maître par son dévouement personnel, détermina son frère Angelo, archevêque de Florence, qui jouissait d'une

grande faveur à la cour de Clément VI, de se joindre à eux pour intéresser le pape à la cause de Louis de Tarente. Ainsi, sans autre délai, le prince, son conseiller et le bon prélat, montés sur un navire, se dirigèrent vers le port de Marseille; mais ayant appris que la reine était retenue prisonnière à Aix, ils débarquèrent à Aigues-Mortes, et passèrent promptement à Avignon. On vit bientôt les effets de l'affection et de l'estime que le pape avait pour la personne et pour le caractère de l'archevêque de Florence; car Louis fut reçu à la cour d'Avignon avec une bonté toute paternelle, et à laquelle il était loin de s'attendre. Lorsqu'il plia le genou devant le souverain pontife, sa sainteté se pencha vers lui affectueusement et l'aida à se relever, le saluant du titre de roi.

Deux jours après, un autre prélat, l'archevêque d'Aix, se présenta à la reine, et s'inclinant solennellement devant elle, il lui tint ce discours:

— Très-gracieuse et très-aimée souveraine, permettez au plus humble et au plus dévoué de vos serviteurs de vous demander au nom de vos sujets grâce et pardon pour la mesure pénible et nécessaire qu'ils ont cru devoir prendre à l'égard de votre majesté. Au moment de votre arrivée sur nos côtes, le conseil de votre fidèle ville d'Aix avait appris de bonne source que le roi de France avait formé le projet de donner notre pays à un de ses fils, en vous dédommageant de cette perte par la cession d'un autre domaine, et que le duc de Normandie s'était rendu à Avignon pour solliciter personnellement cet échange. Nous étions bien décidés, madame, et Dieu en avait

reçu le serment, de succomber tous jusqu'au dernier, plutôt que de subir l'exécrable tyrannie des Français. Mais avant de répandre le sang, nous avons voulu garder votre auguste personne comme un otage sacré, comme une arche sainte, à laquelle personne n'eût osé toucher sans tomber foudroyé, et qui devait éloigner de nos murs le fléau de la guerre. Maintenant nous venons de lire le désistement formel de cette odieuse prétention, sur un bref que le souverain pontife nous envoie d'Avignon, et dans lequel il se porte caution de votre royale parole. Nous vous rendons votre liberté pleine et entière, et ce ne sera plus que par les vœux et par les prières que nous essayerons encore de vous retenir parmi nous. Partez donc, madame, si tel est votre bon plaisir; mais avant de quitter ces contrées, que votre départ plongera dans le deuil, laissez-nous l'espoir que vous nous aurez pardonné la violence apparente à laquelle nous nous sommes portés envers vous, dans la crainte de vous perdre, et souvenez-vous que le jour où vous cesserez d'être notre reine, vous signerez l'arrêt de mort de tous vos sujets.

Jeanne rassura l'archevêque et la députation de sa bonne ville d'Aix par un sourire plein de tristesse, et leur promit qu'elle emporterait un éternel souvenir de leur amour et de leur attachement. Car, cette fois, elle ne pouvait plus se tromper sur les véritables sentimens de la noblesse et du peuple, et une si rare fidélité, qui se révélait par des larmes sincères, la toucha jusqu'au fond de l'âme et la fit revenir amèrement sur son passé. Mais un accueil magnifique et triomphal l'attendait à une lieue

d'Avignon. Louis de Tarente et tous les cardinaux présens à la cour étaient sortis à sa rencontre. Des pages habillés d'un costume éblouissant portaient sur la tête de Jeanne un dais de velours écarlate, constellé de fleurs de lis d'or et enrichi de plumes. De beaux adolescens et de belles jeunes filles, la tête couronnée de fleurs, la précédaient en chantant ses louanges. Les rues par lesquelles devait passer le cortége étaient bordées d'une double haie vivante, les maisons étaient pavoisées, les cloches sonnaient à triple volée, comme dans les grandes fêtes de l'Église. Clément VI reçut d'abord la reine au château d'Avignon avec toute la magnificence dont il savait s'entourer dans les occasions solennelles, ensuite elle fut logée dans le palais du cardinal Napoléon des Ursins, qui, à son retour du conclave de Pérouse, avait fait bâtir à Villeneuve cette royale demeure, habitée depuis par les papes.

Rien ne pourrait donner une idée de l'aspect étrange et tumultueux que présentait à cette époque la ville d'Avignon. Depuis que Clément V avait transporté en Provence le siége pontifical, la rivale de Rome avait vu s'élever dans ses murs des places, des églises, des palais où les cardinaux déployaient un luxe inouï. Toutes les affaires des peuples et des rois se traitaient alors au château d'Avignon. Des ambassadeurs de toutes les cours, des marchands de toutes les nations, des aventuriers de tous les pays, Italiens, Espagnols, Hongrois, Arabes, Juifs, des soldats, des bohémiens, des bouffons, des poètes, des moines, des courtisanes, fourmillaient, bourdonnaient, s'enchevêtraient dans les rues. C'était une

confusion de langues, d'usages, de costumes, un pêle-mêle inextricable de pompe et de haillons, de luxe et de misère, de prostitution et de grandeur. Aussi les poètes austères du moyen âge ont-ils flétri dans leurs chants la ville maudite du nom de nouvelle Babylone.

Il existe un monument curieux du séjour de Jeanne à Avignon et de l'exercice de sa souveraine autorité. Indignée de l'impudence des filles perdues, qui coudoyaient effrontément tout ce qu'il y avait de plus respectable dans la ville, la reine de Naples publia une ordonnance célèbre, la première dans ce genre, et qui a servi depuis de modèle en pareille matière, pour obliger ces malheureuses, qui trafiquaient de leur honneur, à vivre enfermées dans un même asile, qui devait être ouvert tous les jours de l'année, excepté les trois derniers jours de la semaine sainte, et dont l'entrée était interdite aux Juifs dans tous les temps. Une abbesse, choisie tous les ans, avait la direction suprême de ce couvent singulier. Des règles furent établies pour le maintien de l'ordre, et des peines sévères prononcées contre l'infraction de la discipline. Les jurisconsultes de l'époque menèrent grand bruit de cette institution salutaire ; les belles dames avignonnaises prirent tout haut la défense de la reine contre les bruits calomnieux qui s'efforçaient de ternir sa réputation ; il n'y eut qu'une voix pour exalter la sagesse de la veuve d'André : seulement ce concert de louanges fut troublé par les murmures des recluses, qui, dans leur langage brutal, accusaient Jeanne de Naples d'entraver leur commerce pour s'en réserver le monopole.

Sur ces entrefaites, Marie de Duras vint rejoindre sa sœur. Elle avait trouvé moyen, après la mort de son mari, de se réfugier dans le couvent de Sainte-Croix avec ses deux petites filles, et tandis que Louis de Hongrie était occupé à brûler ses victimes, la malheureuse, ayant échangé ses habits de femme contre le froc d'un vieux religieux, s'était échappée comme par miracle et avait réussi à gagner un navire qui faisait voile pour la Provence. Marie raconta à sa sœur les affreux détails des cruautés de Louis de Hongrie. Bientôt une nouvelle preuve de cette haine implacable vint confirmer les récits de la princesse désolée : les ambassadeurs de Louis se présentèrent à la cour d'Avignon pour requérir formellement la condamnation de la reine.

Ce fut un grand jour que celui où Jeanne de Naples plaida elle-même sa cause devant le pape, en présence de tous les cardinaux qui se trouvaient à Avignon, de tous les ambassadeurs des puissances étrangères, de tous les personnages éminens accourus de l'extrémité de l'Europe pour assister à ce débat, unique dans les annales de l'histoire. Qu'on se figure une vaste enceinte au centre de laquelle, sur un trône élevé, siégeait, comme président de l'auguste consistoire, le vicaire de Dieu, juge absolu et suprême, revêtu du pouvoir temporel et spirituel, de l'autorité humaine et divine. A droite et à gauche du souverain pontife, les cardinaux, couverts de pourpre, occupaient des fauteuils disposés circulairement, et derrière ces rois du collége sacré se déroulait majestueusement jusqu'au fond de la salle leur cour d'évêques, de

vicaires, de chanoines, de diacres, d'archidiacres, et toute l'immense hiérarchie de l'Église. En face du trône pontifical on avait placé une estrade réservée à la reine de Naples et à sa suite. Aux pieds du pape se tenaient debout les ambassadeurs du roi de Hongrie, qui devaient remplir le rôle d'accusateurs résignés et muets, les circonstances du crime et les preuves de culpabilité ayant été débattues à l'avance par une commission nommée à cet effet. Le reste de la salle était encombré par une foule brillante de hauts dignitaires, d'illustres capitaines, de nobles envoyés, rivalisant de luxe et d'orgueil. Toutes les haleines étaient suspendues, tous les yeux étaient fixés sur l'estrade où Jeanne devait prononcer sa défense. Un mouvement de curiosité inquiète faisait refluer vers le centre cette masse unie et compacte, au-dessus de laquelle s'élevaient les cardinaux, comme des pavots superbes à travers une moisson d'or agitée par le vent.

La reine parut, donnant la main à son oncle, le vieux cardinal de Périgord, et à sa tante, la comtesse Agnès. Sa démarche était à la fois si modeste et si fière, son front si mélancolique et si pur, son regard si plein d'abandon et de confiance, qu'avant de parler tous les cœurs étaient pour elle. Jeanne avait alors vingt ans, elle était dans tout le développement de sa magnifique beauté; mais une extrême pâleur voilait l'éclat de sa peau satinée et transparente, et ses joues amaigries portaient l'empreinte de l'expiation et de la souffrance. Parmi les spectateurs qui la dévoraient le plus avidement du regard, on remarquait un jeune homme à la chevelure brune, à l'œil ar-

dent, aux traits fortement accusés, que nous rencontrerons plus tard dans notre histoire; mais pour ne pas détourner l'attention de nos lecteurs, nous nous contenterons de leur apprendre seulement que ce jeune homme s'appelait Jayme d'Aragon, qu'il était infant de Mayorque, et qu'il aurait donné tout son sang pour arrêter une seule des larmes qui tremblaient au bord des cils de la reine. Jeanne parla d'une voix émue et tremblante, s'arrêtant de temps à autre pour essuyer ses yeux humides et brillans, ou pour exhaler un de ces soupirs qui vont droit à l'âme. Elle raconta avec une si vive douleur la mort de son mari, peignit avec une si effrayante vérité l'égarement et la terreur dont elle avait été saisie et comme foudroyée par cet affreux événement, porta les mains à son front avec une telle énergie de désespoir, comme pour en arracher un reste de folie, qu'elle fit passer dans l'assemblée un frisson de pitié et d'horreur. Et certes, dans ce moment, si son récit était faux, son angoisse était vraie et terrible. Ange flétrie par le crime, elle mentait comme Satan, mais comme Satan elle était déchirée par les tortures infinies de l'orgueil et du remords. Aussi, quand, à la fin de son discours, fondant en larmes, elle implora aide et protection contre l'usurpateur de son royaume, un cri d'assentiment général couvrit ses dernières paroles, plusieurs mains se portèrent sur la garde des épées, et les ambassadeurs hongrois sortirent de l'audience le front couvert de confusion et de honte.

Le soir même, à la grande satisfaction du peuple entier, on proclama l'arrêt qui déclarait Jeanne de Naples

innocente et étrangère à toute complicité dans l'assassinat de son mari. Seulement, comme on ne pouvait excuser sous aucun prétexte la conduite de la reine après l'événement, et son insouciance à poursuivre les auteurs du crime, le pape reconnut qu'il y avait dans cette affaire une preuve de magie évidente, et que la faute attribuée à Jeanne était la conséquence nécessaire de quelque sort maléfique jeté sur la pauvre femme, et dont il lui avait été impossible de se défendre[1]. En même temps, sa sainteté confirma le mariage de la reine avec Louis de Tarente, et accorda à ce dernier l'ordre de la Rose d'or et le titre de roi de Sicile et de Jérusalem.

Il est vrai que Jeanne, la veille de l'acquittement, avait vendu au pape la ville d'Avignon pour la somme de quatre-vingt mille florins.

Pendant que la reine plaidait son procès à la cour de Clément VI, une horrible épidémie, désignée sous le nom de *peste noire*, la même dont Boccace nous a laissé une si admirable description, ravageait le royaume de Naples et le restant de l'Italie. Suivant les calculs de Matteo Villani, Florence perdit les trois cinquièmes de sa population, Bologne en perdit les deux tiers, et presque toute l'Europe fut décimée dans cette effrayante proportion. Les Napolitains étaient déjà fatigués de la barbarie et de la rapacité des Hongrois, ils n'attendaient qu'une occasion pour se révolter contre l'oppresseur étranger, et rappeler leur légitime souveraine, que, malgré ses torts, ils n'avaient jamais cessé d'aimer, telle était sur ce peuple sensuel la force de la beauté et de la jeunesse. A peine

la contagion eut-elle jeté le désarroi dans l'armée et le trouble dans la ville, que des imprécations éclatèrent contre le tyran et ses bourreaux. Louis de Hongrie, menacé tout à la fois de la colère du ciel et de la vengeance du peuple, tremblant de l'épidémie et de l'émeute, disparut tout-à-coup au milieu de la nuit, et laissant le gouvernement de Naples à Corrado Lupo, un de ses capitaines, courut s'embarquer à Barlette, et quitta le royaume à son tour, comme il l'avait fait quitter quelques mois auparavant à Louis de Tarente,

Ces nouvelles arrivèrent à Avignon au moment où le pape venait de faire expédier à la reine la bulle d'absolution. Il fut décidé sur-le-champ de reprendre le royaume au vicaire de Louis de Hongrie. Nicolas Acciajuoli partit pour Naples, muni de la bulle miraculeuse qui devait constater aux yeux de tous l'innocence de la reine, dissiper les scrupules et réveiller l'enthousiasme. Le conseiller se dirigea d'abord au château de Melzi, commandé par son fils Lorenzo; c'était la seule forteresse qui avait refusé de se rendre. Le père et l'enfant s'embrassèrent avec ce sentiment de légitime orgueil qu'éprouvent en présence l'un de l'autre deux hommes de la même famille qui viennent d'accomplir héroïquement leur devoir. Le gouverneur de Melzi apprit au conseiller intime de Louis de Tarente que l'arrogance et les vexations des ennemis de la reine avaient fini par lasser tout le monde, qu'une conspiration en faveur de Jeanne et de son mari, tramée au sein de l'université de Naples, avait de vastes ramifications dans tout le royaume, et que la discorde régnait

dans l'armée étrangère. L'infatigable conseiller se rendit de la Pouille à Naples, parcourant villes et campagnes, se multipliant partout, proclamant partout à haute voix l'acquittement de la reine, son mariage avec Louis de Tarente, et les indulgences que le pape promettait à tous ceux qui feraient un bon accueil à leurs souverains légitimes. Puis, quand il vit que le peuple se levait sur son passage pour crier : « Vive Jeanne et mort aux Hongrois ! » il retourna vers ses maîtres, et leur annonça les dispositions dans lesquelles il avait laissé leurs sujets.

Jeanne emprunta de l'argent de tous les côtés où elle put en avoir, arma des galères, et partit de Marseille avec son mari, sa sœur et ses deux fidèles conseillers, Acciajuoli et Spinelli, le 10 septembre 1348. Le roi et la reine, ne pouvant entrer dans le port, qui était au pouvoir de l'ennemi, débarquèrent à Santa-Maria-del-Carmine, près de la rivière du Sebeto, aux applaudissemens frénétiques d'une immense population, et accompagnés par toute la noblesse napolitaine, ils se dirigèrent vers le palais de messire Ajutorio, près de Porta-Capuana, les Hongrois s'étant fortifiés dans tous les châteaux de la ville ; mais Nicolas Acciajuoli, à la tête des partisans de la reine, bloqua si bien ces forteresses, qu'une moitié des ennemis fut obligée de se rendre, et l'autre moitié, prenant la fuite, s'éparpilla dans l'intérieur du royaume. Nous ne suivrons pas Louis de Tarente dans sa pénible entreprise à travers la Pouille, les Calabres et les Abruzzes, où il recouvra une à une les forteresses occupées par les Hongrois. Par des efforts d'une valeur et d'une pa-

tience sans exemple, il s'était rendu maître à peu près de toutes les places considérables, lorsque les choses changèrent brusquement de face, et la fortune des armes lui tourna le dos une seconde fois. Un capitaine allemand, nommé Warner, qui avait déserté l'armée hongroise pour se vendre à la reine, s'étant revendu par une nouvelle trahison, se laissa surprendre à Corneto par Conrado Lupo, vicaire-général du roi de Hongrie, et se réunit ouvertement à lui, entraînant une grande partie des aventuriers qui combattaient sous ses ordres. Cette défection imprévue força Louis de Tarente de rentrer à Naples, et bientôt le roi de Hongrie, averti que ses troupes étaient ralliées autour de son drapeau, et qu'elles n'attendaient plus que son retour pour marcher sur la capitale, débarqua, avec un grand renfort de cavaliers, dans le port de Manfredonia, et, après s'être emparé de Trani, de Canosa et de Salerne, vint mettre le siége à Aversa.

Ce fut un coup de foudre pour Jeanne et pour son mari. L'armée hongroise se composait de dix mille cavaliers et au-delà de sept mille fantassins, et la place n'était défendue que par cinq cents soldats, commandés par Giacomo Pignatelli. Malgré cette immense disproportion de nombre, le général napolitain repoussa vigoureusement l'attaque ; et comme le roi de Hongrie combattait au premier rang, il fut blessé au pied par une flèche. Alors Louis, voyant qu'il lui serait difficile d'emporter la place d'assaut, résolut de la prendre par la faim. Les assiégés firent pendant trois mois des prodiges de valeur ; mais la résistance était impossible, et on s'attendait

d'un moment à l'autre à les voir capituler, à moins qu'ils ne fussent décidés de périr jusqu'au dernier. Renaud des Baux, qui devait arriver de Marseille avec une escadre de dix galères, pour défendre les ports de la capitale, et protéger la fuite de la reine, si l'armée hongroise venait à s'emparer de Naples, retardé par les vents contraires, avait dû s'arrêter en chemin. Tout paraissait conspirer en faveur de l'ennemi. Louis de Tarente, dont l'âme généreuse répugnait à verser le sang de ses braves dans une lutte inégale et désespérée, se dévoua noblement, et offrit au roi de Hongrie de vider leur querelle dans un combat singulier. Voici la lettre authentique du mari de Jeanne, et la réponse du frère d'André.

« Illustre roi de Hongrie, qui êtes venu envahir notre royaume, — nous, par la grâce de Dieu, roi de Jérusalem et de Sicile, vous invitons à un combat singulier. Nous savons que vous ne vous inquiétez de la mort de vos soldats de lance, ou des autres païens que vous avez entraînés à votre suite, pas plus que s'ils étaient des chiens ; mais nous, qui craignons les malheurs qui pourraient arriver à nos soldats et gens d'armes, nous voulons combattre personnellement avec vous, pour terminer la présente guerre et ramener la paix dans notre royaume. Celui de nous deux qui survivra à l'autre sera roi. Et pour que le duel se fasse en toute sûreté, nous proposons qu'il ait lieu ou à Paris, en présence du roi des Français, ou dans la ville de Pérouse, ou à Avignon, ou à Naples. Choisissez un de ces quatre lieux, et répondez-nous. »

Le roi de Hongrie, ayant d'abord entendu son conseil, lui répondit ainsi :

« Grand roi, nous avons lu et pris connaissance de votre lettre que vous nous avez envoyée par le porteur des présentes, et votre invitation au duel nous a plu souverainement; mais nous n'approuvons aucun des lieux que vous prescrivez, parce qu'ils nous sont tous suspects, et par plusieurs raisons. Le roi de France est votre aïeul maternel, et quoique nous ayons avec lui des liens de sang, il ne nous est pas aussi proche parent. La ville d'Avignon, quoiqu'elle appartienne de nom au souverain pontife, est la capitale de la Provence, et a été toujours soumise à votre domination. Nous n'avons pas plus de confiance en la ville de Pérouse, parce que cette ville vous est dévouée. Quant à la ville de Naples, il n'est pas même nécessaire d'écrire que nous la repoussons, puisque vous savez bien qu'elle est en révolte contre nous, et que vous y régnez. Mais si vous désirez de vous battre avec nous, ce sera en présence de l'empereur d'Allemagne, qui est le maître suprême, ou du roi d'Angleterre, qui est notre ami commun, ou du patriarche d'Aquilée, qui est bon catholique. Mais si vous n'aimez pas les lieux que nous vous proposons à notre tour, pour ôter tous les prétextes et abréger tous les délais, nous serons bientôt près de vous avec notre armée. Alors vous sortirez de votre côté, et nous pourrons terminer notre duel à la présence des deux camps. »

Après l'échange de ces lettres, la provocation de Louis de Tarente n'eut pas de suite. La garnison d'Aversa avait

capitulé après une résistance héroïque ; et on savait trop bien que si le roi de Hongrie pouvait arriver sous les murs de Naples, il n'aurait pas eu besoin de mettre sa vie en danger pour s'emparer de la ville. Heureusement les galères provençales étaient enfin dans le port. La reine et son mari eurent à peine le temps de s'embarquer et de se réfugier à Gaëte. L'armée hongroise se présenta devant Naples. La ville allait se rendre, et avait envoyé des orateurs au roi pour demander humblement la paix ; mais telle fut l'insolence des paroles des Hongrois, que le peuple irrité prit les armes, et se prépara à défendre ses foyers avec l'acharnement du désespoir.

Tandis que les Napolitains tenaient tête à l'ennemi à la Porta-Capuana, à l'autre bout de la ville se passait un étrange épisode, dont le récit achèvera de peindre ces temps de violences barbares et de trahisons infâmes. La veuve de Charles de Duras, enfermée au château de l'Œuf, attendait dans une anxiété mortelle la galère sur laquelle elle devait rejoindre la reine. La pauvre princesse Marie, serrant dans ses bras ses petites filles éplorées, pâle, les cheveux épars, les yeux fixes, la bouche contractée, prêtait l'oreille à chaque bruit, partagée entre la crainte et l'espoir. Tout-à-coup des pas retentirent dans le corridor, une voix amie se fit entendre, Marie tomba à genoux et poussa un cri de joie ; c'était son libérateur.

Renaud des Baux, amiral de l'escadre provençale, s'avança respectueusement, suivi de son fils aîné Robert et de son chapelain.

— Merci, Seigneur, s'écria Marie en se relevant, nous sommes sauvées!

— Un instant, madame, reprit Renaud en l'arrêtant du geste; vous êtes sauvées, mais à une condition.

— A une condition? murmura la princesse étonnée.

— Écoutez-moi, madame : le roi de Hongrie, le vengeur des assassins d'André, le meurtrier de votre mari, est aux portes de Naples; le peuple et les soldats napolitains vont bientôt succomber après un dernier effort de courage; bientôt le fer et le feu de l'armée victorieuse vont répandre partout la désolation et la mort. Et cette fois le bourreau hongrois n'épargnera pas ses victimes; il tuera les mères sous les yeux de leurs enfans, les enfans aux bras de leurs mères. Le pont-levis de ce château est levé, et nul ne veille à sa garde; tous les hommes capables de tenir une épée sont à l'autre bout de la ville. Malheur à vous, Marie de Duras, si le roi de Hongrie se souvient que vous lui avez préféré son rival!

— Mais n'êtes-vous pas là pour me sauver? s'écria Marie d'une voix pleine d'angoisse. Jeanne, ma sœur, ne vous a-t-elle pas ordonné de me mener près d'elle?

— Votre sœur n'est plus dans le cas de donner des ordres, reprit Renaud avec un sourire de mépris. Elle n'avait que des remerciemens à m'adresser de lui avoir sauvé la vie, ainsi qu'à son mari, qui prend lâchement la fuite à l'approche de l'homme qu'il avait osé provoquer en duel.

Marie regarda fixement l'amiral, pour s'assurer que c'était bien lui qui parlait avec tant d'arrogance de ses

maîtres; mais, effrayée par l'imperturbabilité de son visage, elle continua d'une voix douce :

— Puisque c'est à votre seule générosité que je devrai ma vie et celle de mes enfans, je vous en serai mille fois reconnaissante. Mais hâtons-nous, seigneur comte; car il me semble à chaque instant entendre le cri de la vengeance, et vous ne voudrez pas me laisser en proie à mon cruel ennemi?

— A Dieu ne plaise, madame! je vous sauverai au risque de mes jours; mais je vous ai déjà dit que j'y mettais une condition.

— Laquelle? demanda Marie avec une résignation forcée.

— C'est que vous épouserez mon fils à l'instant même, en la présence de notre révérend chapelain.

— Téméraire! s'écria Marie en reculant, le visage pourpre d'indignation et de honte; c'est ainsi que tu oses parler à la sœur de ta légitime souveraine? Rends grâce à Dieu que je veuille bien pardonner cette insulte à un moment de vertige qui a troublé ta raison, et tâche par ton dévouement de me faire oublier ta conduite.

Le comte, sans répondre un seul mot, fit signe à son fils et au prêtre de le suivre, et se disposa à sortir de la chambre. Au moment de franchir le seuil, Marie s'élança vers lui, et, joignant les mains, le supplia, au nom de Dieu, de ne pas l'abandonner. Renaud s'arrêta.

— J'aurais pu me venger, dit-il, de l'affront que vous me faites en refusant mon fils avec tant de hauteur; mais

je laisse ce soin à Louis de Hongrie, qui s'en acquittera à merveille.

— Grâce pour mes pauvres filles! répétait la princesse ; grâce au moins pour mes enfans, si mes larmes ne peuvent pas vous toucher.

— Si vous aimiez vos enfans, répondit l'amiral en fronçant le sourcil, vous auriez déjà pris votre parti.

— Mais je ne l'aime pas, votre fils, s'écria Marie d'une voix fière et tremblante à la fois. Oh ! mon Dieu, peut-on violer ainsi les sentimens d'une pauvre femme ? Mais vous, mon père, vous, qui êtes un ministre de vérité et de justice, faites donc comprendre à cet homme qu'on ne peut pas appeler Dieu à témoin d'un serment qu'on arrache à la faiblesse, au désespoir!

Et, s'adressant au fils de l'amiral, elle ajouta en sanglotant:

— Vous êtes jeune, vous avez aimé, peut-être ; vous aimerez sans doute un jour. Oh! j'en appelle à votre loyauté de jeune homme, à votre courtoisie de chevalier, à tous les nobles élans de votre âme : réunissez-vous à moi pour détourner votre père de son fatal projet. Vous ne m'avez jamais vue ; vous ne savez pas si j'aime un autre homme dans le secret de mon cœur. Votre fierté doit se révolter de voir ainsi maltraiter une pauvre femme qui vient se jeter à vos pieds pour vous demander grâce et protection. Un mot de vous, Robert, et je vous bénirai dans tous les instans de ma vie, et votre souvenir restera gravé dans mon âme comme celui d'un ange tutélaire, et mes enfans apprendront votre nom pour le ré-

péter tous les soirs, en priant Dieu de combler vos désirs. Oh! dites, voulez-vous me sauver? et qui sait, plus tard, je vous aimerai... d'amour!

— Je dois obéir à mon père, répondit Robert sans lever les yeux sur la belle suppliante.

Le prêtre gardait le silence. Deux minutes s'écoulèrent, pendant lesquelles ces quatre personnages, absorbé chacun par ses pensées, restèrent immobiles comme des statues sculptées aux quatre coins d'un tombeau. Dans ce terrible intervalle Marie fut tentée trois fois de se jeter à la mer. Mais une rumeur confuse et lointaine vint tout-à-coup frapper son oreille; peu à peu le bruit s'approcha, et, les voix devenant plus distinctes, on entendit des femmes dans la rue pousser ces cris de détresse:

— Fuyez! fuyez! fuyez! Dieu nous abandonne, les Hongrois sont dans la ville.

Les pleurs des enfans de Marie répondirent à ces cris, et la petite Marguerite, levant ses mains vers sa mère, exprimait sa terreur par des paroles au-dessus de son âge. Renaud, sans jeter un regard sur ce tableau touchant, entraînait son fils vers la porte.

— Arrêtez! dit la princesse en tendant la main avec un geste solennel : puisque Dieu n'envoie pas d'autres secours à mes enfans, sa volonté est que le sacrifice s'accomplisse.

Et elle tomba à genoux devant le prêtre, courbant la tête comme une victime qui tend le cou à la hache du bourreau. Robert des Baux se plaça à son côté, et le prêtre prononça la formule qui les liait pour toujours, et

consacra cet infâme viol par une bénédiction sacrilége.

— Tout est fini, murmura la veuve de Duras en jetant sur ses deux filles un regard plein de larmes.

— Non, tout n'est pas fini encore, reprit durement l'amiral en la poussant vers une autre chambre ; avant de partir, il faut que le mariage soit consommé.

— Oh justice de Dieu ! s'écria la princesse d'une voix déchirante ; et elle tomba évanouie.

Renaud des Baux dirigea ses galères sur Marseille, où il espérait faire couronner son fils comte de Provence, grâce à son étrange mariage avec Marie de Duras. Mais cette lâche trahison ne devait pas rester impunie. Le vent se leva avec fureur, et le repoussa vers Gaëte, où la reine et son mari venaient d'arriver à peine. Renaud commanda à ses matelots de se tenir au large, menaçant de jeter aux flots quiconque oserait transgresser ses ordres. L'équipage répondit d'abord par des murmures; bientôt des cris de mort s'élevèrent de toutes parts, et l'amiral, se voyant perdu, passa des menaces aux prières. Mais la princesse, qui avait recouvré ses sens au premier éclat de tonnerre, se traînant sur le pont, criait au secours.

— A moi, Louis ! à moi, mes barons ! mort aux misérables qui m'ont lâchement outragée !

Louis de Tarente s'élança dans une chaloupe, suivi d'une dizaine de ses plus braves chevaliers, et, faisant force de rames, atteignit la galère. Alors Marie acheva son récit d'un seul trait, et se tournant vers l'amiral comme pour le défier de se défendre, l'accabla d'un regard foudroyant.

— Misérable ! s'écria le roi en se jetant sur le traître ; et il le perça d'un coup d'épée.

Puis il fit charger de chaînes son fils et l'indigne ministre qui avait été complice de l'odieuse violence que l'amiral venait d'expier par sa mort, et prenant dans son bateau la princesse et ses filles, il rentra dans le port.

Cependant les Hongrois, ayant forcé une des portes de Naples, défilaient triomphalement vers le Château-Neuf ; mais au moment où ils traversaient la place *delle Correggie*, les Napolitains s'aperçurent que les chevaux étaient si faibles et les cavaliers si exténués par les fatigues soutenues au siége d'Aversa, qu'un souffle aurait suffi pour disperser cette armée de fantômes. Alors, passant tout-à-coup de la terreur à l'audace, le peuple se rua sur les vainqueurs, et les refoula hors des murs qu'ils venaient de franchir. Cette brusque réaction populaire dompta l'orgueil du roi de Hongrie, et le rendit plus docile aux conseils de Clément VI, qui crut enfin devoir intervenir. Une trève fut d'abord conclue depuis le mois de février 1350 jusqu'au commencement d'avril 1351 ; et l'année suivante la trève fut changée en paix définitive, moyennant la somme de trois cent mille florins, que Jeanne paya au roi de Hongrie pour les frais de la guerre.

Après le départ des Hongrois un légat fut envoyé par le pape pour couronner Jeanne et Louis de Tarente, et on choisit pour cette solennité le 25 mai, jour de la Pentecôte. Tous les historiens du temps parlent avec enthousiasme de cette fête magnifique, dont les détails

ont été rendus éternels par le pinceau du Giotto, dans les fresques de l'église qui prit dans cette occasion le nom de l'*Incoronata*. On proclama une amnistie générale pour tous ceux qui, dans les guerres précédentes, avaient combattu dans l'un ou dans l'autre parti, et des cris d'allégresse accueillirent le roi et la reine, qui chevauchaiets solennellement sous le dais, suivis par tous les barons du royaume.

Mais la joie de ce jour fut troublée par un accident qui parut d'un augure sinistre à la populace superstitieuse. Louis de Tarente, monté sur un cheval richement caparaçonné, venait de passer la Porta-Petruccia, lorsque des dames qui regardaient le cortége du haut de leurs fenêtres jetèrent sur le roi une si grande quantité de fleurs, que le cheval effrayé se cabra et rompit le frein. Louis, ne pouvant retenir son palefroi, sauta légèrement à terre; mais la couronne tomba en même temps de sa tête et se brisa en trois morceaux. Le jour même mourut la fille unique de Louis et de Jeanne.

Cependant le roi, ne voulant pas que cette brillante cérémonie fût attristée par des signes de deuil, fit continuer pendant trois jours les joutes et les tournois, et, en mémoire de son couronnement, institua l'ordre des *Chevaliers du Nœud*. Mais, à dater de ce jour, signalé par un triste présage, sa vie ne devait plus être qu'une longue suite de déceptions. Après avoir soutenu des guerres dans la Sicile et dans la Pouille et dompté la rébellion de Louis de Duras, qui finit ses jours dans les cachots du Château de l'Œuf, Louis de Tarente, usé par les plaisirs,

miné par une lente maladie, accablé de chagrins domestiques, succomba à une fièvre aiguë, le 5 juin 1362, à l'âge de quarante-deux ans; et on n'avait pas encore descendu son cadavre dans le royal tombeau de Saint-Dominique, que déjà plusieurs prétendans se disputaient sa main de la reine.

Ce fut l'infant de Mayorque, ce beau jeune homme que nous avons déjà nommé, qui l'emporta sur tous ses rivaux, y compris le fils du roi de France. Jayme d'Aragon avait une de ces figures douces et mélancolique- auxquelles une femme ne sait pas résister. De grandes infortunes noblement supportées avaient jeté comme un crêpe funèbre sur sa jeunesse : il avait passé treize an- enfermé dans une cage de fer; délivré de cette affreuse prison à l'aide d'une fausse clef, il avait erré de cour en cour pour recouvrer ses états; et l'on dit même que, réduit à un extrême degré de misère, il avait dû mendier son pain. La beauté du jeune étranger, le récit de ses aventures, avaient frappé Jeanne et Marie à la cour d'Avignon. Marie surtout avait conçu pour l'infant une passion d'autant plus violente qu'elle avait fait plus d'efforts pour la concentrer dans son cœur. Dès que Jayme d'Aragon arriva à Naples, la malheureuse princesse, qu'on avait mariée le poignard sous la gorge, voulut racheter sa liberté au prix d'un crime. Suivie de quatre hommes armés, elle entra dans la prison où Robert des Baux n'avait cessé d'expier une faute qui était bien plus celle de son père que la sienne. Marie s'arrêta devant le prisonnier, les bras croisés, les joues livides, les lèvres trem-

blantes. L'entrevue fut terrible. Cette fois c'était la princesse qui menaçait, c'était le jeune homme qui demandait grâce. Marie demeura sourde à ses prières, et la tête du malheureux roula sanglante à ses pieds, tandis que les bourreaux jetaient le corps à la mer. Mais Dieu ne laissa pas ce meurtre impuni : Jayme préféra la reine à sa sœur, et la veuve de Duras ne recueillit de son crime que le mépris de l'homme qu'elle aimait, et des remords cuisans qui la menèrent, jeune encore, à la tombe.

Jeanne se maria successivement avec Jayme d'Aragon, fils du roi de Mayorque, et avec Othon de Brunswick, de l'impériale famille de Saxe. Nous traverserons rapidement ces années, pressés que nous sommes d'arriver au dénouement de cette histoire de crimes et d'expiations. Jayme, éloigné de sa femme, continuant son existence orageuse, après avoir long-temps lutté en Espagne contre Pierre le Cruel, qui avait usurpé son royaume, mourut près de Navarre vers la fin de l'année 1375. Quant à Othon, ne pouvant pas se soustraire à la vengeance divine qui pesait sur la cour de Naples, il partagea courageusement jusqu'au bout la destinée de la reine. Se voyant privée d'héritiers légitimes, Jeanne avait adopté son neveu, Charles de la Paix, comme il fut appelé par la suite à cause de la paix de Trévise. Ce jeune homme était fils de Louis de Duras, qui, après s'être révolté contre Louis de Tarente, avait péri misérablement dans la prison du château de l'Œuf. L'enfant aurait subi également le sort de son père; mais Jeanne intercéda pour ses jours, le combla de bienfaits, et le maria à Marguerite,

fille de sa sœur Marie et de son cousin Charles de Duras, égorgé par le roi de Hongrie.

De graves dissensions s'élevèrent depuis entre la reine et un de ses anciens sujets, Bartolommeo Prignani, devenu pape sous le nom d'Urbain VI. Irrité de l'opposition de la reine, le pape avait dit un jour, dans un accès de colère, qu'il l'enverrait filer dans un cloître. Jeanne, pour se venger de cette insulte, favorisa ouvertement l'antipape Clément VII, et lui offrit un asile dans son propre château, lorsque, poursuivi par les troupes d'Urbain, il s'était réfugié à Fondi. Mais le peuple s'étant soulevé contre Clément, tua l'archevêque de Naples, qui avait contribué à son élection, brisa la croix qu'on portait processionnellement devant l'antipape, et lui laissa à peine le temps de monter sur une galère pour se sauver en Provence. Urbain déclara Jeanne déchue de son trône, délia ses sujets du serment de fidélité, et donna la couronne de Sicile et de Jérusalem à Charles de la Paix, qui se mit en marche pour Naples à la tête de huit mille Hongrois. La reine, ne pouvant croire à tant d'ingratitude, envoya à la rencontre de son fils adoptif sa femme Marguerite, qu'elle aurait pu garder en otage, et ses deux enfans, Ladislas et Jeanne, qui fut depuis la seconde reine de ce nom. Mais bientôt l'armée victorieuse arriva devant Naples, et Charles cerna la reine dans son château, oubliant, l'ingrat, que cette femme lui avait sauvé la vie et l'avait aimé comme une mère.

Jeanne supporta pendant ce siége tout ce que les soldats les plus endurcis aux fatigues de la guerre ne pourraient pas

endurer. Elle vit tomber autour d'elle ses fidèles exténués par la faim ou décimés par la fièvre. Après l'avoir privée d'alimens, on lançait tous les jours dans la forteresse des cadavres en putréfaction, pour infecter l'air qu'elle respirait. Othon était retenu avec ses troupes à Aversa; Louis d'Anjou, frère du roi de France, qu'elle avait nommé son successeur en déshéritant son neveu, n'arrivait pas à son secours, et les galères provençales que Clément VII avait promis de lui envoyer ne devaient paraître dans le port que lorsque tout serait perdu. Jeanne demanda une trève de cinq jours, au bout desquels, si Othon n'était pas venu la délivrer, elle promit de rendre la forteresse.

Au cinquième jour, l'armée d'Othon entra par le côté de Piedigrotta. Le combat fut acharné de part et d'autre, et Jeanne, du haut d'une tour, put suivre la nuée de poussière que soulevait le cheval de son mari à travers le plus épais de la bataille. Long-temps la victoire demeura incertaine; enfin, le prince se poussa avec tant de valeur contre l'étendard royal, pressé de rencontrer corps à corps son ennemi, il s'enfonça au centre de l'armée par un choc si violent, que, serré de toutes parts, couvert de sueur et de sang, l'épée brisée dans sa main, il fut forcé de se rendre. Une heure après Charles écrivait à son oncle le roi de Hongrie que Jeanne était en son pouvoir, et qu'il attendait les ordres de sa majesté pour décider du sort de la prisonnière.

C'était par une belle matinée de mai; la reine était gardée à vue dans le château d'Aversa; Othon avait obtenu la liberté à la condition de quitter Naples; Louis

d'Anjou, ayant enfin réuni une armée de cinquante mille hommes, marchait en toute hâte à la conquête du royaume. Aucune de ces nouvelles n'était parvenue à l'oreille de Jeanne, qui vivait depuis quelques jours dans l'isolement le plus complet. Le printemps déployait toute sa pompe dans ces plaines enchantées, qui ont mérité le nom de terre heureuse et bénie, *campagna felice !* Les orangers couverts de leur neige odorante, les cerisiers élancés aux fruits de rubis, les oliviers aux petites feuilles d'émeraude, le grenadier empanaché de ses rouges clochettes, le mûrier sauvage, le laurier éternel, toute cette végétation puissante et touffue, qui n'a pas besoin de la main de l'homme pour fleurir dans ces lieux privilégiés de la nature, formait comme un vaste jardin coupé çà et là par de petits sentiers silencieux et humides bordés de haies vertes et arrosés par des ruisseaux souterrains. On eût dit un Éden oublié dans ce délicieux coin du monde. Jeanne, accoudée sur sa fenêtre, respirait les parfums printaniers, et reposait ses yeux voilés de larmes sur un lit de verdure et de fleurs; une brise légère, embaumée d'âcres senteurs, se jouait sur son front brûlant, et répandait sur ses joues moites de fièvre une suave fraîcheur. Des voix mélodieuses et lointaines, des refrains de chansons bien connues venaient seuls troubler le silence de cette pauvre chambrette, de ce nid solitaire, où s'éteignait dans les larmes et dans le repentir l'existence la plus brillante et la plus agitée de ce siècle d'agitation et d'éclat.

La reine repassait lentement dans son esprit toute sa

vie depuis l'âge de raison; cinquante ans de déceptions et de souffrances. Elle songeait d'abord à son enfance si heureuse et si douce, à l'aveugle tendresse de son aïeul, aux joies pures et naïves de ce temps d'innocence, aux jeux bruyans de sa petite sœur et de ses grands cousins. Puis elle frissonnait à la première idée de mariage, de contrainte, de liberté perdue, de regrets amers; elle se souvenait avec horreur des paroles trompeuses qu'on lui murmurait à l'oreille, pour jeter dans son jeune cœur le germe de la corruption et du vice qui devaient empoisonner sa vie entière; les brûlans souvenirs de son premier amour, le parjure et l'abandon de Robert de Cabane, les momens de délire passés comme un rêve dans les bras de Bertrand d'Artois, tout ce drame au tragique dénouement, se détachait en traits de feu sur le fond sombre de ses tristes pensées. Puis des cris d'angoisse retentissaient dans son âme, comme dans cette nuit terrible et fatale. C'était la voix mourante d'André qui demandait grâce à ses assassins. Un long silence de mort succédait à cette horrible agonie, et la reine voyait passer devant ses yeux des chars infâmes, où l'on torturait tous ses complices. Tout le reste n'était que persécutions, fuite, exil, remords de l'âme, châtimens du ciel, malédictions de la terre. Il se faisait autour de la reine une affreuse solitude : maris, amans, parens, amis, tout ce qui l'avait entourée était mort, tout ce qu'elle avait aimé ou haï au monde n'existait plus; ses joies, ses douleurs, ses désirs, ses espérances, tout avait disparu pour toujours. La pauvre reine, ne pouvant résister à ces images de déso-

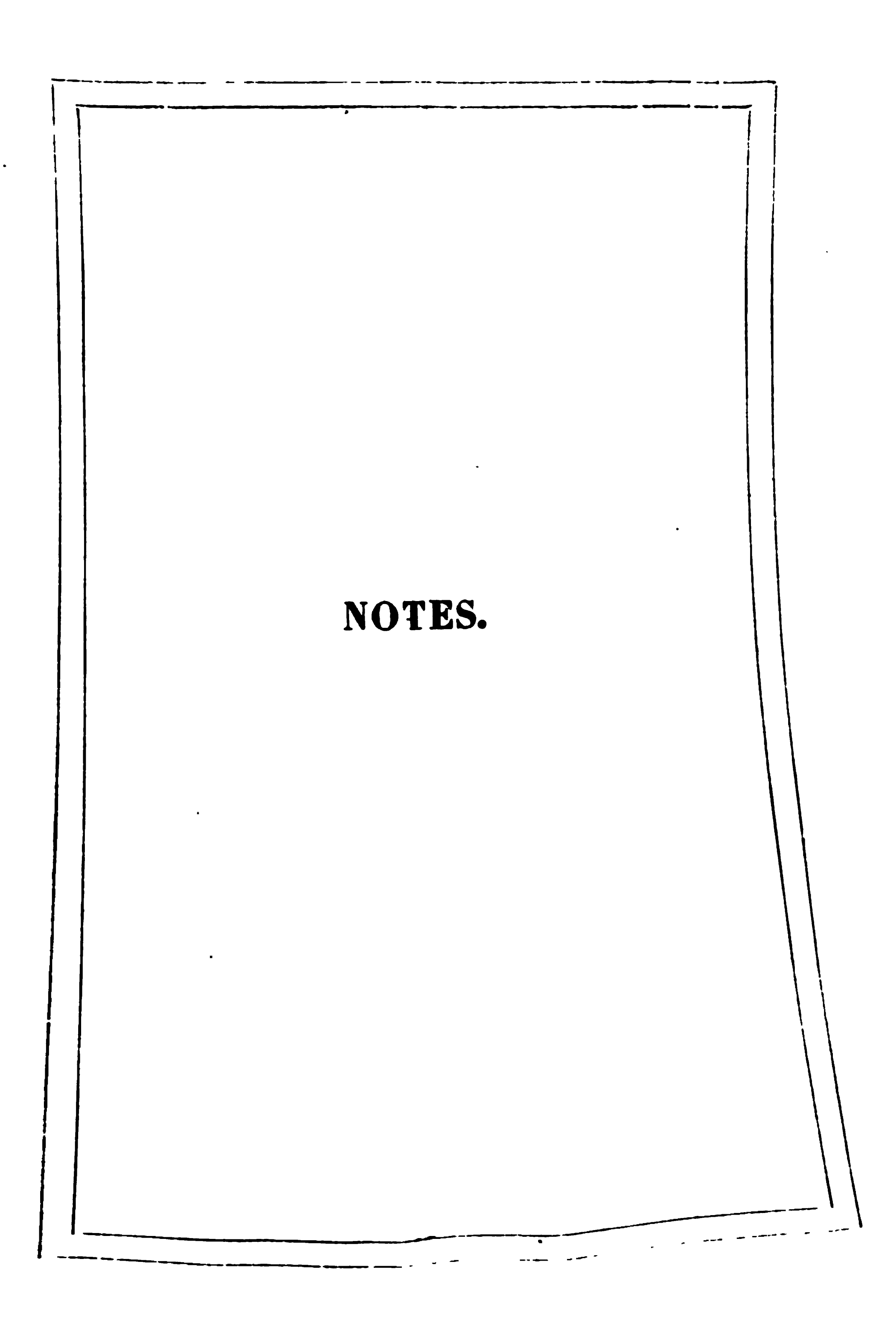
lation, s'arracha violemment à sa terrible rêverie, et s'agenouillant devant un prie-Dieu, pleura amèrement et pria avec ferveur. Elle était belle encore, malgré la pâleur extrême répandue sur ses traits; les nobles contours de son ovale se dessinaient dans toute leur pureté; le feu du repentir animait ses beaux yeux noirs d'un éclat surhumain, et l'espoir du pardon faisait errer sur ses lèvres un sourire céleste.

Tout-à-coup la porte de la chambre où Jeanne priait avec tant de recueillement s'ouvrit avec un bruit sourd; deux barons hongrois, couverts de leurs armures, se présentèrent à la reine, et lui firent signe de les suivre. Jeanne se leva en silence et obéit à ces hommes; mais un cri de douleur s'échappa du fond de son âme lorsqu'elle reconnut l'endroit où André et Charles de Duras étaient morts tous les deux d'une mort violente. Cependant elle recueillit ses forces, et demanda d'une voix calme pourquoi on l'avait amenée dans ce lieu. Alors un des barons lui montra pour toute réponse un cordon de soie et d'or...

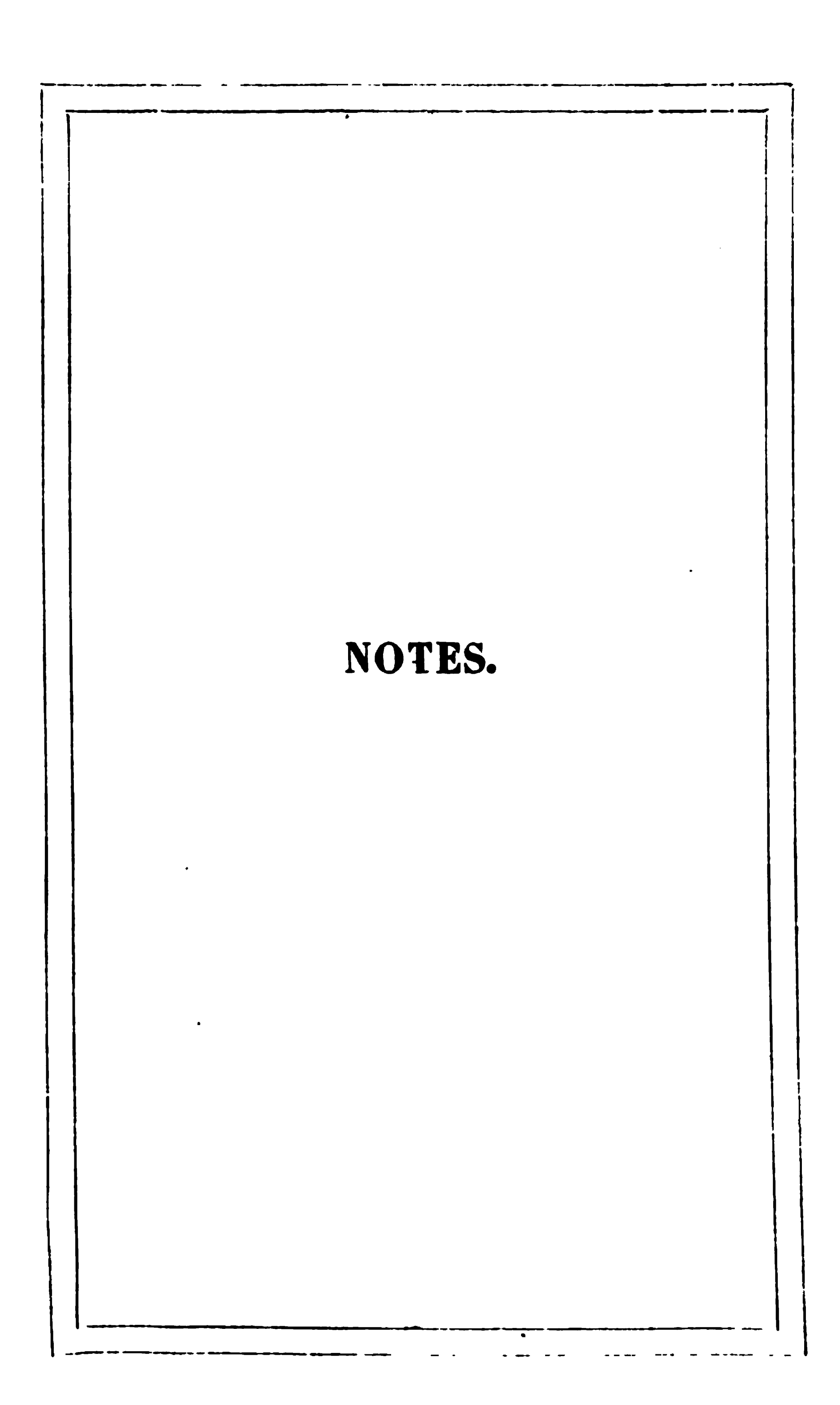
—Que la justice de Dieu s'accomplisse! s'écria Jeanne en tombant à genoux.

Quelques minutes après elle avait cessé de souffrir.

C'était le troisième cadavre qu'on jetait par-dessus le balcon d'Aversa[2].



NOTES.



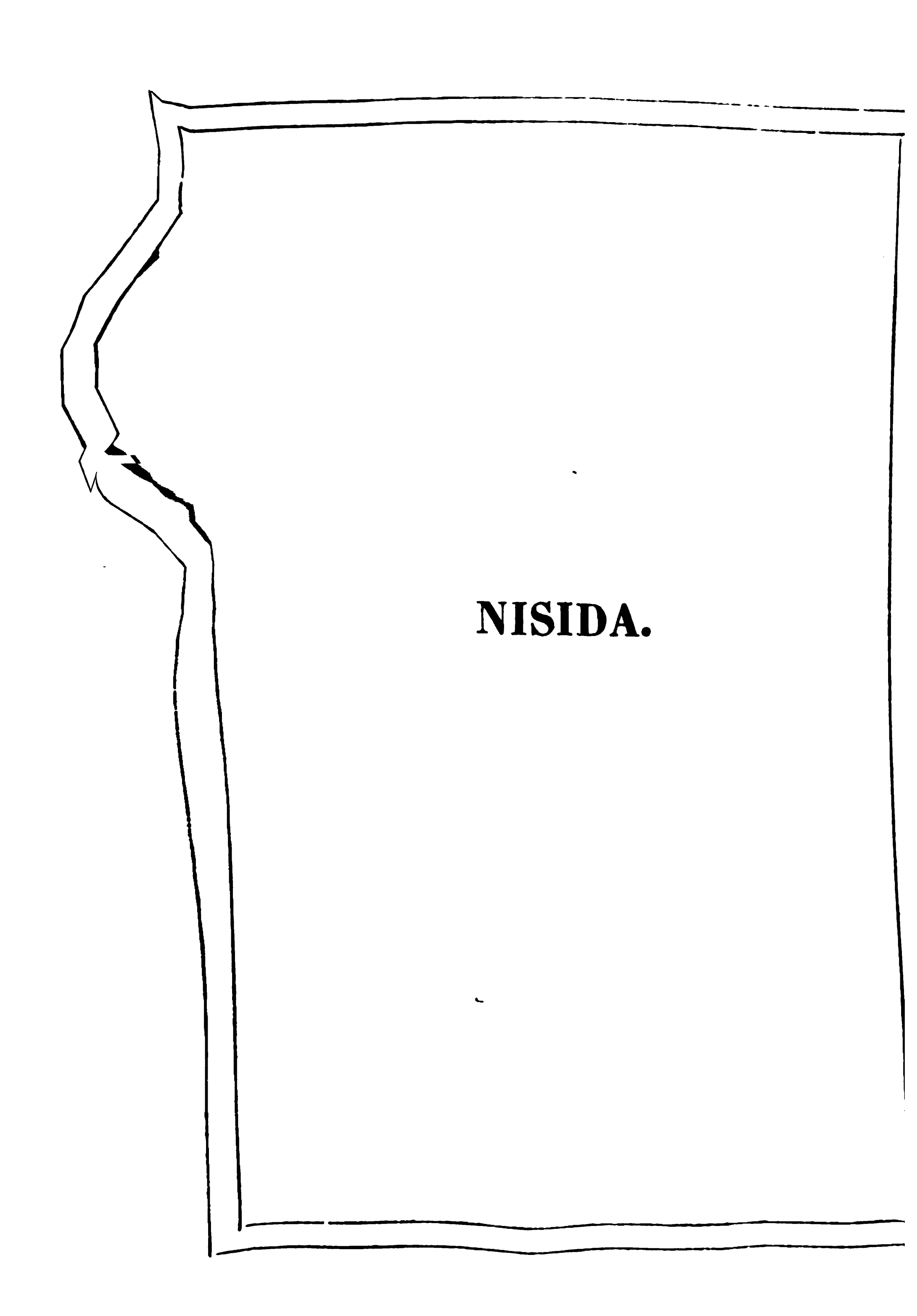
NOTES.

NOTES.

[1] E però che per assoluta verità del fatto non poteano scusare la regina e levare il volgo dalla dubbiosa fama, proposero che se alcuno sospetto di non perfetto amore si potesse proporre o provare, che ciò non era venuto per corrotta volontà della regina, ma per forza di *malie* ovvero *fatture* che gli erano state fatte, alle quali la sua natura fragile, femminile, non avea saputo nè potuto riparare. Matteo Villani, lib. II, chap. 24.

[2] Le fond et les détails de cette histoire sont de la plus scrupuleuse exactitude. Nous avons consulté les différentes versions de Giannone, Summonte, Villani, Rainaldo, Palmieri, Collenuccio, Spondano, Gataro, et surtout la chronique latine de Domenico Gravina, auteur contemporain.




NISIDA.

NISIDA.

1825.

Si nos lecteurs, tentés par le proverbe italien de voir Naples avant de mourir, nous demandaient quel est le moment le plus favorable pour visiter la ville enchantée, nous leur conseillerions d'aborder au môle ou à Mergellina, par un beau jour d'été, à l'heure où quelque procession solennelle sort de la cathédrale.

C'est que rien ne saurait donner une idée de l'émotion profonde et naïve de ce bon peuple, qui a assez de poésie dans l'âme pour croire à son bonheur. La ville entière se pare et se fait belle comme une fiancée pour le jour de ses noces; les sombres façades de marbre et de granit disparaissent sous des tentures de soie et des festons de fleurs, les riches étalent leur luxe éblouissant, les pauvres se drapent fièrement dans leurs haillons. Ce n'est que lumière, harmonie et parfum; on dirait le bourdonnement d'une ruche immense entrecoupé de mille

cris de fête impossibles à décrire. Les cloches répètent sur tous les tons leurs gammes sonores, la musique des régimens fait retentir au loin les arcades de ses marches triomphantes, les marchands de sorbets et de pastèques poussent d'un gosier de cuivre leur étourdissante fanfare. Des groupes se forment; on s'aborde, on se questionne, on gesticule; ce sont des regards étincelans, d'éloquentes pantomimes, des poses pittoresques; c'est un entraînement général, un charme inouï, une ivresse indéfinissable. La terre est bien près du ciel, et l'on comprend aisément que si Dieu chassait la mort de ce lieu de délices, les Napolitains ne souhaiteraient pas un autre paradis.

L'histoire que nous allons raconter s'ouvre par un de ces tableaux magiques. C'était le jour de l'Assomption de l'année 1825; le soleil s'était levé depuis quatre ou cinq heures, et la longue rue de Forcèlla, éclairée d'un bout à l'autre par ses rayons obliques, coupait la ville en deux parties, comme un ruban de moire. Le pavé de lave, frotté avec soin, avait tout l'éclat d'une mosaïque, et les troupes du roi, fièrement empanachées, bordaient les rues d'une double haie vivante. Les balcons, les croisées, les terrasses, les tribunes aux frêles balustrades, les galeries de bois improvisées pendant la nuit, surchargés de spectateurs, représentaient assez bien les loges d'un théâtre. Une foule immense, bariolée des plus vives couleurs, envahissait l'espace réservé, et crevassait çà et là les digues militaires comme un torrent qui déborde. Ces intrépides curieux, cloués à leur place, auraient attendu la moitié

de leur vie sans donner le moindre signe d'impatience.

Enfin vers midi un coup de canon se fit entendre, et fut suivi par un cri de satisfaction générale. C'était le signal que la procession avait franchi le seuil de l'église. A l'instant même une charge de carabiniers balaya le peuple qui encombrait le milieu de la rue, les régimens de ligne ouvrirent des écluses à la foule bouillonnante, et bientôt il ne resta plus sur la chaussée vide que quelque chien effaré hué par le peuple, traqué par les soldats et se sauvant à toutes jambes.

Le cortége déboucha par la rue du Vescovato. C'étaient d'abord les confréries des marchands et des ouvriers, les chapeliers, les tisserands, les boulangers, les bouchers, les couteliers, les orfèvres. Leur mise était de rigueur; habit noir, culottes courtes, escarpins et boucles d'argent. Comme les figures de ces messieurs n'avaient rien de bien récréatif pour la multitude, peu à peu des chuchottemens s'élevèrent parmi les spectateurs, puis les esprits-forts hasardèrent des quolibets sur les bourgeois les plus ventrus ou les plus chauves; enfin les plus hardis lazzaroni se glissèrent entre les jambes des soldats pour ramasser la cire qui ruisselait autour des cierges allumés.

Après les ouvriers défilèrent les ordres religieux, depuis les dominicains jusqu'aux chartreux, depuis les carmes jusqu'aux capucins. Ils s'avançaient lentement: les yeux bas, la démarche austère, la main sur le cœur, c'étaient tantôt des faces rubicondes et enluminées, à pommettes saillantes, à mentons arrondis, des têtes her-

culéennes campées sur des cous de taureaux, tantôt des joues maigres et livides creusées par la souffrance et l'expiation, des fantômes vivans; en un mot, l'endroit et l'envers de la vie monastique.

En ce moment, la Nunziata et la Gelsomina, deux charmantes filles, profitant de la galanterie d'un vieux caporal, avancèrent au premier rang leurs jolies têtes. La solution de continuité était flagrante; mais le sournois guerrier paraissait tant soit peu relâché sur la discipline.

— Tiens! c'est le père Bruno! dit tout-à-coup Gelsomina. Bonjour, père Bruno.

— Tais-toi, ma cousine, on ne parle pas à la procession.

— Voilà qui est plaisant! C'est mon confesseur. Est-ce que je ne puis pas dire bonjour à mon confesseur?

— Taisez-vous, bavardes.

— Qui est-ce qui a parlé?

— Oh! ma chère, c'est le frère Cucuzza, le quêteur.

— Où est-il? où est-il?

— Le voilà là-bas qui rit dans sa barbe. Est-il effronté!

— Ah! Dieu du ciel! si nous allions en rêver...

Pendant que les deux cousines épuisaient leurs commentaires infinis sur les capucins et sur leurs barbes, sur les capes des chanoines et les surplis des séminaristes, les *feroci* accouraient de l'autre côté pour rétablir l'ordre à l'aide de la crosse de leur carabine.

— Par le sang de mon patron! s'écriait une voix de

Stentor, si je t'attrape entre mon pouce et mon index, je te redresserai la taille pour le restant de tes jours.

— A qui en as-tu, Gennaro?

— C'est ce maudit bossu qui depuis une heure me travaille le dos comme s'il pouvait voir à travers.

— C'est une infamie, riposta le bossu d'une voix dolente; je suis ici depuis hier au soir, j'ai dormi à la belle étoile pour garder ma place, et voilà que cet abominable géant vient se planter devant moi comme un obélisque.

Le bossu mentait comme un juif, mais la foule s'éleva en masse contre l'obélisque. C'était une supériorité quelconque, et les majorités sont toujours composées de pygmées.

— Ohé! descendez de votre base!

— Ohé! quittez votre piédestal!

— A bas le chapeau!

— A bas la tête!

— Assis!

— Couché!

Cette recrudescence de curiosité qui s'exhalait en invectives annonçait évidemment le dénouement du spectacle. C'étaient en effet les chapitres, les curés, les évêques, les pages, les chambellans, les élus de la cité, les gentilshommes de la chambre du roi, enfin le roi lui-même, suivant, la tête nue et un cierge à la main, la magnifique statue de la Vierge.

Le contraste était frappant; après les moines chenus et les pâles novices, de jeunes et brillans capitaines, insultant le ciel du bout de leurs moustaches, criblant les

jalousies d'œillades meurtrières, suivaient la procession d'un air distrait, et interrompaient les saints cantiques par des lambeaux d'une conversation fort peu orthodoxe.

— Avez-vous remarqué, mon cher Doria, avec quelle grâce de singe la vieille marquise d'Acquasparta prend sa glace aux framboises?

— Son nez fait pâlir sa glace. Mais quel est le bel oiseau qui fait la roue devant elle?

— C'est le Cyrénéen.

— Plaît-il? Je n'ai pas lu ce nom dans le livre d'or.

— C'est lui qui aide ce pauvre marquis à porter sa croix.

La profane allusion de l'officier se perdit dans un long murmure d'admiration qui s'éleva tout-à-coup sur la foule, et tous les regards se portèrent sur une des jeunes filles qui jetaient des fleurs devant la sainte Madone. C'était une ravissante créature.

La tête inondée de lumière, les pieds cachés dans un monceau de genets et de roses, elle se détachait grande et belle sur un blond nuage d'encens comme une apparition séraphique. Ses cheveux, d'un noir velouté, tombaient en boucles au milieu des épaules; son front, blanc comme l'albâtre et poli comme un miroir, renvoyait l'éclat du soleil; ses beaux sourcils bruns, noblement arqués, allaient se fondre dans l'opale de ses tempes; sa paupière était baissée, et la frange noire et recourbée de ses cils voilait un regard humide et brillant d'une émotion divine; le nez, droit et mince, coupé de deux narines roses, donnait à son profil ce caractère de beauté

antique qui disparaît de jour en jour de la terre. Un sourire calme et serein, un de ces ineffables sourires qui son déjà partis de l'âme et qui ne sont pas encore arrivés aux lèvres, relevait chastement les coins de sa bouche avec une expression de béatitude et de douceur infinies. Rien n'était parfait comme le menton qui terminait l'ovale irréprochable de cette rayonnante figure; son cou, d'une blancheur mate, se rattachant à sa poitrine par une courbe délicieuse, supportait la tête avec grâce, comme la tige d'une fleur balancée par une brise légère.

Un corset de velours cramoisi étoilé de mouches d'or dessinait sa taille fine et cambrée, et serrait par un beau galon les mille plis d'une jupe ample et flottante qui lui tombait jusqu'aux pieds comme ces robes sévères dont les peintres byzantins se plaisaient à draper leurs anges. Vraiment, c'était chose prodigieuse, et de mémoire d'homme on n'avait jamais vu une si rare et si modeste beauté.

Parmi ceux qui l'avaient regardée avec plus d'obstination, on avait remarqué le jeune prince de Brancaleone, un des premiers seigneurs du royaume. Beau, riche et vaillant, à vingt-cinq ans il avait dépassé les listes de tous les don Juans connus. Les jeunes femmes à la mode disaient des horreurs de lui et l'adoraient en secret; les plus vertueuses se bornaient à le fuir, tant la résistance paraissait impossible. Quant aux jeunes écervelés, ils l'avaient choisi à l'unanimité pour leur modèle; car ses triomphes empêchaient de dormir bien des Miltiades, et avec plus de raison. Pour se faire, en un seul

mot, une idée de cet heureux personnage, il suffira de savoir qu'en fait de séduction c'était tout ce que le diable avait su inventer de plus parfait dans ce siècle de progrès.

Le prince était affublé, pour la circonstance, d'un costume assez grotesque, qu'il portait avec une gravité ironique et une aisance cavalière. Un pourpoint de satin noir, des culottes courtes, des bas brodés, des souliers à boucles d'or, formaient la partie essentielle de son habillement; par-dessus tout cela il traînait une longue robe de brocart doublée d'hermine, à manches flottantes, et une magnifique épée à poignée de diamans. Par une rare distinction accordée à son rang, on lui avait donné à porter un des six bâtons dorés qui soutenaient le dais enrichi de plumes et de broderies.

Aussitôt que la procession reprit sa marche, Eligi de Brancaleone jeta un regard de travers sur un petit homme rouge comme une écrevisse, qui marchait presque à son côté, tenant de sa main droite le chapeau de son excellence avec toute la solennité dont il était capable. C'était un valet galonné sur toutes les coutures, dont nous demandons la permission d'esquisser en peu de mots la biographie.

Trespolo était né de parens pauvres, mais voleurs; ce qui fut cause qu'il resta de bonne heure orphelin. Libre de ses occupations, il étudia la vie sous un point de vue éminemment social. S'il faut en croire un certain sage de l'antiquité, nous sommes tous dans ce monde pour résoudre un problème; quant à lui, il voulait vivre sans

rien faire ; c'était son problème. Tour à tour sacristain et jongleur, garçon d'apothicaire et cicerone, il se dégoûta de tous ces métiers. Mendier, c'était, à son avis, un trop rude travail, et il fallait se donner plus de peine pour être voleur que pour être honnête homme. Somme toute, il se décida pour la philosophie contemplative. Il affectionnait éperdument la posture horizontale, et éprouvait le plus grand plaisir du monde à voir filer les étoiles. Malheureusement, de méditations en méditations, le brave homme, un beau jour, pensa mourir de faim ; ce qui eût été grand dommage, car il commençait à s'habituer à ne rien manger du tout.

Or, comme il était naturellement prédestiné à jouer un petit rôle dans notre histoire, Dieu lui fit grâce pour cette fois, et envoya à son secours non pas un de ses anges, le drôle n'en était pas digne, mais un chien de la meute de Brancaleone. Le noble animal flaira le philosophe, et poussa un petit grognement charitable qui eût fait honneur à ses confrères du mont Saint-Bernard. Le prince, qui revenait triomphant de sa chasse, et qui avait, ce jour-là, par un double bonheur, tué un ours et perdu une comtesse, eut la singulière envie de faire une bonne œuvre. Il s'approcha du manant prêt à passer à l'état de cadavre, remua la chose du pied, et voyant qu'il y avait encore quelque espoir, il ordonna à ses gens de l'emmener.

Depuis ce jour, Trespolo vit à peu près se réaliser le rêve de sa vie. Un peu plus que laquais, un peu moins que majordome, il devint le confident de son maître, qui

tira le plus grand parti de ses talens; car le Trespolo était fin comme un démon et presque rusé comme une femme. Le prince, qui, en homme supérieur, avait deviné que le génie est paresseux de sa nature, ne lui demandait que des conseils; quant à rouer de coups les fâcheux, il s'en chargeait tout seul, et vraiment il valait pour deux à la besogne.

Néanmoins, comme rien ici-bas n'est complet, Trespolo avait d'étranges momens dans cette vie de délices; des paniques qui amusaient bien son maître venaient de temps à autre altérer son bonheur; il balbutiait des paroles sans suite, étouffait les soupirs les plus violens et perdait tout-à-coup l'appétit. Au fond, le bonhomme avait peur de se damner. La chose était bien simple : d'abord il avait peur de tout, ensuite on lui avait prêché bien souvent que le diable ne laissait pas un instant de repos à ceux qui avaient la maladresse de lui tomber dans les griffes.

Trespolo était dans un de ses beaux momens de repentir, lorsque le prince, après avoir contemplé la jeune fille avec l'avidité féroce du vautour prêt à fondre sur sa proie, se retourna vers son conseiller intime pour lui adresser la parole. Le pauvre valet comprit l'intention abominable de son maître, et ne voulant pas se rendre complice d'une conversation sacrilége, ouvrit démesurément les yeux, et roula vers le ciel des regards extatiques. Le prince toussa, frappa du pied, agita son épée de manière à le frapper sur les jambes, sans pouvoir obtenir la moindre marque d'attention, tellement il avait

l'air d'un homme absorbé par les pensées célestes. Brancaleone eut envie de lui tordre le cou; mais il tenait de ses deux mains le bâton du dais, et d'ailleurs le roi était présent.

Enfin ils approchaient de l'église de Santa-Chiara, royal tombeau des monarques napolitains, où plusieurs princesses du sang, troquant leur couronne contre un voile, sont allées s'ensevelir vivantes. Les religieuses, les novices et l'abbesse, cachées par leurs jalousies, jetaient des fleurs sur la procession. Un bouquet tomba aux pieds du prince de Brancaleone.

— Trespolo, ramassez ce bouquet, dit le prince assez haut pour que son domestique n'eût plus d'excuses. C'est de sœur Thérèse, ajouta-t-il à voix basse; la fidélité ne se trouve plus qu'au couvent.

Trespolo ramassa le bouquet, et s'approcha de son maître de l'air d'un homme qu'on étrangle.

— Quelle est cette fille? lui demanda-t-il d'un ton bref.

— Laquelle? balbutia le domestique.

— Pardieu! celle qui marche devant nous.

— Je ne la connais pas, monseigneur.

— Tu sauras de ses nouvelles avant ce soir.

— C'est qu'il me faudrait aller un peu loin.

— Tu la connais donc, insupportable coquin? J'ai un peu envie de te faire pendre comme un chien.

— Par pitié, monseigneur, songez au salut de votre âme, à la vie éternelle.

— Je te conseille de songer à ta vie temporelle. Quel est son nom?

— Elle s'appelle Nisida ; c'est la plus jolie fille de l'île qui lui a donné son nom. C'est l'innocence même ! Son père n'est qu'un pauvre pêcheur ; mais je puis assurer votre excellence que dans son île il est respecté comme un roi.

— Vraiment ! répondit en souriant ironiquement Brancaleone. Je t'avoue, à ma grande confusion, que je n'ai jamais visité la petite île de Nisida. Tu me tiendras prête une barque pour demain, et nous verrons ensuite....

Il s'interrompit tout-à-coup, parce que le roi le regardait, et reprenant les notes les plus sonores de basse-taille qu'il put trouver au fond de son gosier, il continua d'un air inspiré :

— *Genitori genitoque laus et jubilatio!*

— *Amen*, répondit le domestique d'une voix éclatante.

Nisida, la fille bien-aimée de Salomon le pêcheur, était, comme nous l'avons dit, la plus belle fleur de l'île dont elle avait pris le nom. Cette île est l'endroit le plus charmant, le plus délicieux recoin que nous connaissions ; c'est une corbeille de verdure posée mignonnement au milieu des eaux pures et transparentes du golfe, une colline boisée d'orangers et de lauriers roses, couronnée au sommet d'un château de marbre. Tout autour s'étend la perspective magique de cet immense amphithéâtre, une des plus puissantes merveilles de la création. C'est Naples la voluptueuse sirène, couchée nonchalamment au bord de la mer ; c'est Portici, Castellamare, Sorrente, dont les

noms seuls éveillent dans l'imagination mille pensées de poésie et d'amour ; c'est le Pausilippe, Baja, Pouzzoles, et ces vastes campagnes où les anciens avaient rêvé leur élysée, solitudes sacrées qu'on dirait peuplées par les hommes d'autrefois, où la terre retentit sous les pas comme un tombeau vide, où l'air a des sons inconnus et des mélodies étranges.

La case de Salomon s'élevait dans cette partie de l'île qui, tournant le dos à la capitale, découvre au loin les crêtes bleues de Caprée. Rien n'était plus simple et plus gai. Des murs de briques tapissés de lierre plus vert que l'émeraude et émaillés de blanches clochettes ; au rez-de-chaussée, une pièce assez large, où couchaient les hommes et où la famille prenait ses repas ; au premier étage, la chambrette virginale de Nisida, pleine de fraîcheur, d'ombre et de mystère, éclairée par une seule croisée donnant sur le golfe ; au-dessus de la chambre, une terrasse à la manière italienne avec ses quatre piliers festonnés de pampres, son berceau de vigne et son large parapet couvert de mousse et de fleurs naturelles. Une petite haie d'aubépine, respectée avec une vénération séculaire, traçait une espèce de rempart autour de la propriété du pêcheur, et défendait sa maison mieux que n'auraient pu le faire des fossés profonds et des murs crénelés. Les plus hardis tapageurs de l'endroit eussent préféré de se battre devant le presbytère et sur le parvis de l'église, que devant la petite cour de Salomon. C'était, du reste, le rendez-vous de l'île entière. Tous les soirs, exactement à la même heure, les bonnes femmes du voi-

sinage venaient tricoter leurs bonnets de laine et débiter leurs nouvelles. Des groupes de petits enfans nus, hâlés, espiègles comme de petits démons, prenaient joyeusement leurs ébats, se roulaient sur le gazon, se jetaient des poignées de sable dans les yeux, au risque de s'aveugler, tandis que leurs mères se livraient à ce bavardage sérieux qui caractérise les habitans des villages. On se rassemblait ainsi tous les jours devant la maison du pêcheur : c'était un hommage muet et presque involontaire consacré par l'habitude, et dont personne ne s'était rendu compte ; l'envie qui règne dans les petites communautés en eût fait prompte justice.

L'ascendant que le vieux Salomon avait sur ses égaux s'était accru d'une manière si simple et si naturelle, que personne n'y trouvait rien à redire. Son pouvoir avait grandi de jour en jour insensiblement, et on ne l'avait remarqué que lorsque tout le monde en tirait son profit, comme ces beaux arbres dont on n'aperçoit l'élévation que lorsqu'on jouit de leur ombre. Si quelque dispute s'élevait dans l'île, les deux adversaires aimaient mieux s'en remettre au jugement du pêcheur que plaider en justice ; il avait le bonheur ou le talent de renvoyer les deux parties contentes. Il savait prescrire des remèdes mieux que tout autre médecin ; car il arrivait rarement que lui-même ou quelqu'un de sa famille n'eût éprouvé les mêmes maux, et sa science s'appuyant sur sa propre expérience, obtenait les plus heureux résultats. D'ailleurs il n'avait pas d'intérêt, comme les médecins ordinaires, à prolonger les maladies. Depuis nombre d'années, la

seule formalité reconnue dans l'île pour garantir l'inviolabilité d'un contrat, c'était l'intervention du pêcheur. Les deux parties touchaient dans la main de Salomon, et tout était dit. On eût préféré d'aller se jeter dans le Vésuve au moment de la plus grande éruption, que de manquer à un engagement aussi solennel. A l'époque où commence notre histoire, il était impossible de trouver dans l'île quelqu'un qui n'eût pas éprouvé les effets de la générosité du pêcheur, sans que pour cela il eût été nécessaire de lui avouer ses besoins. Comme il était d'usage que la petite population de Nisida vînt passer ses heures de récréation devant la maisonnette de Salomon, le vieillard, tout en se promenant lentement au milieu des groupes et tout en sifflant sa chanson favorite, surprenait au passage les infirmités physiques et morales, et le soir même on était sûr de voir arriver lui ou sa fille, d'un air mystérieux, pour répandre un bienfait sur chaque misère, un baume sur chaque blessure. Bref, il cumulait à lui seul tous les emplois destinés à porter secours à l'humanité. Les gens de loi, le médecin, le notaire, tous les vautours de la civilisation avaient battu en retraite devant la patriarcale bonté du pêcheur. Le curé lui-même avait capitulé.

Le lendemain du jour de l'Assomption, Salomon, suivant son habitude, était assis sur un banc de pierre devant la porte de sa maison, les jambes croisées, les bras étendus avec insouciance. Au premier coup d'œil, on lui eût donné soixante ans tout au plus, quoiqu'il en eût réellement quatre-vingts passés. Il avait toutes ses dents,

blanches comme des perles, et les montrait avec orgueil. Son front, calme et reposé, couronné de beaux cheveux blancs, avait la fermeté et le poli du marbre; pas une ride ne plissait le coin de son œil, et l'éclat diamanté de sa prunelle bleue révélait une fraîcheur d'âme et une jeunesse éternelle, telle que la fable l'accorde aux dieux marins. Il montrait ses bras nus et son cou musculeux avec la coquetterie d'un vieillard. Jamais une idée sombre, jamais une préoccupation sinistre, jamais un remords poignant, n'étaient venus troubler cette longue et paisible existence. Il n'avait jamais vu couler une larme autour de lui sans s'empresser de la sécher; pauvre, il avait su répandre des bienfaits que tous les rois de la terre n'auraient pu payer de leur or; ignorant, il avait parlé à ses semblables la seule langue qu'ils pouvaient comprendre, la langue du cœur. Une seule goutte de fiel avait mêlé son amertume à cette source intarissable de bonheur, un seul chagrin avait couvert d'un nuage ses jours de soleil; ce fut la mort de sa femme, et encore l'avait-il oubliée.

Toutes les affections de son âme s'étaient reportées sur Nisida, dont la naissance avait causé la mort de sa mère; il l'aimait de cet amour insensé qu'ont les vieillards pour le plus jeune de leurs enfans. En ce moment, il la contemplait avec un air de ravissement profond, et la regardait aller et venir, se mêlant tantôt aux groupes des enfans et les grondant à cause de leurs jeux trop dangereux ou trop bruyans, tantôt s'asseyant sur l'herbe à côté de leurs mères, et prenant part à leurs discours avec un in-

térêt grave et réfléchi. Nisida était ainsi plus belle que la veille ; avec le vaporeux nuage de parfums qui l'enveloppait de la tête aux pieds, avait disparu toute cette poésie mystique qui gênait un peu les admirateurs et les forçait de baisser le regard. Elle était redevenue une fille d'Ève sans rien perdre de ses charmes. Habillée simplement, comme elle l'était habituellement dans les jours de travail, elle ne se distinguait parmi ses compagnes que par sa beauté prodigieuse et par l'éclatante blancheur de sa peau. Ses beaux cheveux noirs étaient roulés en tresses autour de ce petit poignard d'argent ciselé, dernièrement importé à Paris par le droit de conquête qu'ont les jolies Parisiennes sur les modes de tous les pays, comme les Anglais sur la mer.

Nisida était adorée par ses jeunes amies, toutes les mères l'avaient adoptée avec orgueil ; c'était la gloire de l'île. L'opinion de sa supériorité était tellement partagée par tout le monde, que si quelque téméraire, oubliant la distance qui le séparait de la jeune fille, osait parler un peu trop haut de ses prétentions, il devenait le jouet de tous ses camarades. Les danseurs de tarentelle les plus émérites perdaient contenance devant la fille de Salomon et n'osaient pas l'inviter. À peine si quelques chanteurs d'Amalfi ou de Sorrente, attirés par la rare beauté de cette angélique créature, se hasardaient à soupirer leur passion, ayant soin de la voiler sous les allusions les plus délicates. Mais rarement ils arrivaient au dernier couplet de leur chanson ; à chaque bruit, ils s'interrompaient tout-à-coup, jetaient par terre leurs triangles et leurs

mandolines, et s'envolaient comme des rossignols effarés.

Un seul avait eu assez de courage ou assez de passion pour braver le persifflage; c'était Bastiano, le plus formidable plongeur de la côte. Il chantait aussi, mais d'une voix creuse et profonde; son chant était lugubre, et ses mélodies pleines de tristesse. Il ne s'accompagnait d'aucun instrument, et ne se retirait jamais sans terminer sa chanson. Ce jour-là il était plus sombre qu'à son ordinaire; il se tenait debout, comme par enchantement, sur une roche nue et glissante, et jetait sur les femmes qui le regardaient en riant un regard de mépris. Le soleil, qui se plongeait dans la mer comme un globe de feu, donnait en plein sur ses traits sévères, et la bise du soir, crispant légèrement les flots, faisait onduler à ses pieds les roseaux frissonnans. Absorbé par ses noires pensées, il chantait dans la langue mélodieuse de son pays ces tristes paroles :

« O fenêtre, qui brillais dans la nuit comme un œil entr'ouvert, comme te voilà sombre! Hélas! hélas! ma pauvre sœur est malade!

» Sa mère se penche vers moi tout en larmes et me dit : Ta pauvre sœur est morte et enterrée.

» Jésus! Jésus! ayez pitié de moi; vous me poignardez le cœur.

» Racontez-moi, mes bons voisins, comment la chose s'est passée; répétez-moi ses dernières paroles.

» Elle avait une soif ardente, et a refusé de boire, parce que tu n'étais pas là pour lui offrir l'eau de ta main.

» O ma sœur! ô ma sœur!

» Elle a refusé le baiser de sa mère, parce que tu n'étais pas là pour l'embrasser.

» O ma sœur! ô ma sœur!

» Elle a pleuré jusqu'à son dernier soupir, parce que tu n'étais pas là pour sécher ses larmes.

» O ma sœur! ô ma sœur!

» Nous lui avons mis sur le front sa couronne d'oranger, nous l'avons couverte d'un voile blanc comme la neige; nous l'avons couchée doucement dans sa bière.

» Merci, mes bons voisins. J'irai la rejoindre.

» Deux anges sont descendus du ciel et l'ont enlevée sur leurs ailes. La Madeleine est venue la recevoir à la porte du paradis.

» Merci, mes bons voisins. J'irai la rejoindre.

» Là on l'a fait asseoir sur un banc de lumière, on lui a donné un chapelet de rubis, et elle chante son rosaire avec la Vierge.

» Merci, mes bons voisins. J'irai la rejoindre. »

En achevant les derniers mots de son mélancolique refrain, il se précipita du haut de son rocher dans la mer, comme s'il eût voulu vraiment s'y engloutir. Nisida et les autres femmes jetèrent un cri d'effroi, car le plongeur avait tardé plusieurs minutes à reparaître à la surface.

— Êtes-vous folles? s'écria un jeune homme qui était apparu tout-à-coup au milieu des femmes sans que personne eût fait attention à lui. Quelle peur avez-vous donc? Vous savez bien que Bastiano n'en fait jamais d'autres. Mais rassurez-vous; tous les poissons de la Méditerranée

mourront noyés avant qu'il lui arrive malheur. L'eau est son élément naturel. Bonjour, ma sœur; bonjour, mon père.

Le jeune pêcheur embrassa Nisida sur le front, s'approcha de son père, et courbant devant lui sa belle tête, ôta son bonnet rouge et lui baisa respectueusement la main. Il venait ainsi tous les soirs lui demander sa bénédiction avant d'aller à la mer, où il passait souvent la nuit à pêcher dans sa barque.

— Que Dieu te bénisse, mon Gabriel! dit le vieillard attendri, promenant lentement sa main sur les cheveux noirs et bouclés de son fils, et une larme roula dans sa paupière.

Puis, se levant d'un air solennel et s'adressant aux groupes qui l'entouraient, il ajouta d'une voix pleine de dignité et de douceur :

— Allons, mes enfans, il est temps de se séparer. Les jeunes gens au travail, les vieillards au repos. Voici l'*angelus* qui sonne.

Tout le monde s'agenouilla, et après une courte prière chacun se retira de son côté. Nisida, après avoir donné à son père les derniers soins de la journée, monta à sa chambre, remit de l'huile dans la lampe qui brûlait nuit et jour devant la Vierge, et s'accouda sur sa croisée; puis écartant les branches de jasmin qui formaient des rideaux parfumés, se mit à contempler la mer, et parut plongée dans une douce et profonde rêverie.

A cette heure même, une petite barque conduite silencieusement par deux rameurs aborda au côté opposé

de l'île. La nuit était tout-à-fait tombée. Un petit homme en descendit d'abord avec précaution, et tendit la main respectueusement à un autre personnage, qui, dédaignant ce faible appui, s'élança à terre d'un air dégagé.

— Eh bien! maraud, s'écria-t-il, me trouves-tu de ton goût?

— Monseigneur est parfait.

— Je m'en flatte. Aussi, pour que la métamorphose soit complète, ai-je choisi l'habit le plus râpé qui ait paré de ses haillons la boutique d'un juif.

— Monseigneur a l'air d'un dieu païen allant en bonne fortune. Jupiter a rengaîné sa foudre, et Apollon a mis ses rayons dans sa poche.

— Trève de mythologie. Et d'abord je te défends de m'appeler monseigneur.

— Oui, monseigneur.

— Si les renseignemens que j'ai fait prendre dans la journée sont exacts, la maison doit être de l'autre côté de l'île, dans l'endroit le plus détourné et le plus solitaire. Marche à une certaine distance, et ne t'inquiète pas de moi, car je sais déjà mon rôle par cœur.

Le jeune prince de Brancaleone, que nos lecteurs ont déjà reconnu malgré l'obscurité de la nuit, s'avança vers la maison du pêcheur, en faisant le moins de bruit possible, fit plusieurs tours sur le rivage, et après une reconnaissance sommaire de la place qu'il voulait attaquer, attendit tranquillement que la lune, en se levant, vînt éclairer la scène qu'il avait préparée. Il ne dut pas

exercer long-temps sa patience, car l'ombre disparut graduellement, et la petite maison de Salomon fut baignée d'une lumière argentée.

Alors il s'approcha d'un pas timide, leva vers la croisée un regard suppliant, et se mit à soupirer de toute la force de ses poumons. La jeune fille, arrachée brusquement à ses pensées par ce singulier personnage, se redressa promptement et se disposa à fermer les volets.

— Arrêtez, charmante Nisida, s'écria le prince, comme un homme dominé par une passion irrésistible.

— Que me voulez-vous, signore? répondit la jeune fille, tout étonnée de s'entendre appeler par son nom.

— Vous adorer comme on adore une madone, et vous rendre sensible à mes soupirs.

Nisida le regarda fixement, et après quelques instans de réflexion, comme si elle eût répondu à une pensée secrète, elle lui demanda tout-à-coup : — Êtes-vous de ce pays ou étranger?

— Je suis arrivé dans cette île, répondit le prince sans hésiter, à l'heure où le soleil écrivait ses adieux à la terre, en trempant son rayon qui lui sert de plume dans l'ombre qui lui sert d'encrier.

— Et qui êtes-vous? reprit la jeune fille, ne comprenant rien à ces étranges paroles.

— Hélas! je ne suis qu'un pauvre étudiant, mais je puis devenir un grand poète comme le Tasse, dont vous entendez souvent chanter les vers par un pêcheur qui s'éloigne, et vous envoie sa touchante mélodie, comme un dernier adieu qui vient expirer sur la plage.

— Je ne sais si je fais mal en vous parlant; mais du moins je serai franche avec vous, dit Nisida en rougissant; j'ai le malheur d'être la fille la plus riche de l'île.

— Votre père ne sera pas inflexible, reprit le poète avec ardeur ; un mot de vous, lumière de mes yeux, diva de mon cœur, et je travaillerai nuit et jour sans trève et sans relâche, et je me rendrai digne de posséder le trésor que Dieu a révélé à mes yeux éblouis, et de pauvre et obscur que vous me voyez, je deviendrai riche et puissant.

— Je me suis arrêtée trop long-temps à écouter des discours qu'une jeune fille ne doit pas entendre ; souffrez, signore, que je me retire.

— Ayez pitié de moi, ma cruelle ennemie. Que vous ai-je donc fait, pour que vous me quittiez ainsi la mort dans l'âme? Vous ne savez pas que depuis plusieurs mois je vous suis partout comme une ombre, que la nuit je rôde autour de votre maison, étouffant mes soupirs pour ne pas troubler votre paisible sommeil? Vous craignez peut-être de vous laisser attendrir, à la première entrevue, par un malheureux qui vous adore. Hélas! Juliette était jeune et belle comme vous, et elle ne se fit pas prier long-temps pour avoir pitié de Roméo. »

Nisida laissa tomber un regard triste et rêveur sur ce beau jeune homme qui lui parlait d'une voix si douce, et se retira sans lui donner d'autre réponse, pour ne pas humilier sa misère.

Le prince fit tous ses efforts pour étouffer une violente envie de rire, et très-satisfait de son début, se dirigea vers l'endroit où il avait quitté son domestique. Trespolo,

après avoir vidé une bouteille de lacryma dont il s'était muni à tout hasard, avait regardé long-temps autour de lui pour choisir une place où l'herbe était plus haute et plus touffue, et s'était endormi profondément, en murmurant ce mot sublime :

— O paresse, tu serais pourtant une vertu sans la faute d'Adam !

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

